Colloques et séminaires

Les savoirs des sciences sociales

Débats, controverses, partages

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions

Les savoirs des sciences sociales

Débats, controverses, partages

Ouvrage issu du colloque
« Les sciences sociales et la diffusion des savoirs dans l'espace public »
Marseille (France), 31 janvier-1er février 2013
organisé avec l'appui de la région Paca et de l'IRD

Les savoirs des sciences sociales

Débats, controverses, partages

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2015

Préparation éditoriale
Yolande Cavallazzi

Mise en page
Desk (53)

Correction
Sylvie Hart

Coordination, fabrication
Catherine Plasse

Maquette de couverture
Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure
Catherine Plasse

Photo de couverture
Collage-pastel (détail) d'Albert Dupin, 1993, coll. et photo d'A. Vidal.

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2015
ISBN : 978-2-7099-1881-7
ISSN : 0767-2896

Sommaire

Introduction
Communiquer, confronter, composer
La diffusion des savoirs en sciences sociales. 7
Laurent Vidal

Partie 1
De la parole au dialogue

La voix, le verbe, le look
Vulgarisation scientifique et scientificité 17
Charles-Édouard de Suremain

La mise en place d'un musée d'ethnographie au Laos
Démarches et questionnements 33
Grégoire Schlemmer

Le dessin d'enfant
De l'outil aux médias pour la diffusion
des savoirs scientifiques 51
Catherine Sabinot, Stéphanie M. Carrière

Démarche participative du chercheur sur le terrain
Médiation des savoirs linguistiques. 73
Claudine Chamoreau

Partie 2
Du débat à la controverse

Les sciences sociales au service du débat
démocratique au Sud
Résultats d'expériences dans le champ
de l'économie et de la statistique. 95
Javier Herrera, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud

Controverses autour d'Aqua Domitia
Jeux d'acteurs et implication d'un géographe 125
Thierry Ruf

La controverse du réchauffement climatique (2009-2012)
Expérience personnelle. 147
Alain Gioda

Partie 3
Vulgarisation et restitution

Diffusion des savoirs des sciences sociales
dans l'espace public
Sciences de l'information 167
Francis Laloë

Restituer auprès des acteurs de santé
Pour qui ? Avec quels mots ? Pourquoi ? 183
Marc-Éric Gruénais

La restitution comme épreuve de la recherche..... 203
Cyril Farnarier

Partie 4
Épistémologie de la transmission

« En dehors de votre spécialité, vous êtes comme nous… »
Pour une sociologie conjointe du public et des chercheurs 227
Éric Mollard

De l'anthropologie religieuse à l'anthropologie
des techniques..... 239
Denis Vidal

Conter le sida pour le contrer
Vulgariser les sciences sociales sans les galvauder..... 251
Fred Eboko

Le partage des savoirs
Un nouveau paradigme en sciences sociales ?..... 275
Hubert Mazurek

Conclusion
Partager ses connaissances pour renouveler sa pensée 305
Laurent Vidal

Les auteurs 311

Introduction
Communiquer, confronter, composer
La diffusion des savoirs en sciences sociales

Laurent Vidal
Anthropologue

La pratique comme la symbolique de la recherche se déploie, et vit, autour de figures tutélaires qui scandent son histoire, mais aussi derrière lesquelles chacun tente, parfois, de s'abriter confortablement, l'évocation de leur nom valant preuve, clôture du débat, ou ouverture des hostilités… De façon analogue, à côté de ces figures tutélaires, sésames de l'argumentation, nous avons des formules, des expressions tutélaires qui, elles, m'intéressent plus particulièrement. Je pense à celles d'« intellectuel engagé », de « savant dans la société », ou d'« utilité sociale de la recherche ». Elles fonctionnent à l'image des figures évoquées à l'instant : comme phare et comme repoussoir. Car il ne faut pas s'y tromper, la recherche n'est pas faite que d'hommes et de femmes qui pensent qu'elle doive aider à transformer le monde, modifier l'existant ou rendre les uns moins pauvres, les autres moins malades : je dis cela sans cynisme aucun, car l'on sait tous qu'existent au moins deux espaces de la science qui échappent, ou qui aiment échapper, à ce registre d'une science soucieuse d'être dans le monde.

Je pense d'abord aux recherches dites fondamentales qui estiment que leurs objets, leurs méthodes les empêchent, originellement et inévitablement, de penser tantôt l'application, tantôt l'utilité, tantôt la diffusion dans l'espace public. Nous trouvons des défenseurs de ces postures – car cela renvoie plus à des chercheurs qu'à des disciplines en bloc – dans tous les champs de la science et non uniquement dans les sciences dites dures. Les sciences sociales aussi sont concernées.

Le second ensemble de recherches, ou plutôt donc de chercheurs, qui ne se reconnaissent pas dans la possibilité d'un dialogue (appliqué,

vulgarisé…) avec l'extérieur de leur champ de pensée, mobilise moins des positions épistémologiques que des postures intellectuelles : dans ce cas de figure-là, la pensée se suffit à elle-même ou, plus exactement, la production de savoirs faisant avancer l'état des connaissances (ou plutôt l'image qu'ils en ont) suffit à légitimer le métier de chercheur, avec le statut susceptible de l'accompagner. Je pense que tout chercheur caresse l'idée d'instants de réflexion purs, débarrassés de toute contingence, plaçant en leur centre un principe de plaisir intellectuel, en somme penser pour penser, faire de la science pour en faire. Ce raisonnement possède à mon sens une évidente faille : à savoir que l'on peut – et que l'on doit ! – associer satisfaction intellectuelle, enthousiasme devant une intuition, plaisir de voir s'échafauder un raisonnement, d'une part, et partage de ce savoir, d'autre part. Et c'est le propos de cet ouvrage de rassembler des auteurs qui pensent les deux enjeux de la recherche simultanément, la connaissance et son partage : l'une au profit de l'autre et non l'une contre, au détriment de l'autre. À savoir l'idée d'une recherche qui se partage, qui a plaisir et non pas uniquement devoir – quand bien même celui-ci est noble – à diffuser dans des espaces non académiques ou « hors sol », à se confronter à des publics non experts ou experts d'autres domaines.

Entre la recherche associée à ses applications et la diffusion des savoirs qu'elle porte, des liens et des intersections sont repérables, mais ni ce qui y est en jeu ni la démarche convoquée ne sont cependant strictement identiques. Je le dirai autrement : le chercheur peut mener une recherche ayant des retombées concrètes – économiques, industrielles ou politiques – sans pour autant qu'elle doive être partagée dans l'espace commun des non-spécialistes, sans pour autant qu'elle soit diffusée en tant que telle dans un large public. L'application ne passe donc pas forcément par la vulgarisation, et inversement. Je pense aussi que l'application n'est pas strictement congruente avec l'utilité dès lors que l'on entend par celle-ci une imprégnation à large échelle, un effet d'une certaine ampleur dans la société en question, objectif qui n'est pas exigé de l'application. Enfin, une recherche peut démontrer son utilité, sa capacité à changer le cours de certaines pensées, de certaines actions, sans pour autant passer par l'étape de sa diffusion à un large public. Ces différences posées, appliquer, finaliser, imaginer l'utilité et être utile, d'un côté, diffuser, de l'autre,

ont toutefois pour point commun d'être des ouvertures, des démarches d'extériorisation de la science.

Et au cœur de cette démarche d'aller vers l'autre, vers d'autres auditoires, vers d'autres sollicitations, m'intéresse, depuis longtemps, et plus particulièrement, la question de la transmission, des conditions du partage, de la mécanique du lien entre une connaissance, sa mise en forme (dans une publication, une communication, dans quelque média que ce soit) et enfin son public.

Pour mettre en forme ce projet intellectuel auquel les textes ici rassemblés participent, un colloque a été organisé les 31 janvier et 1er février 2013, à Marseille, conviant des chercheurs à évoquer leur expérience de la diffusion de leurs connaissances[1]. Chercheurs qui possèdent deux « caractéristiques » : tout d'abord, ils relèvent tous des sciences sociales (tout en développant pour certains d'entre eux leurs travaux dans un dialogue avec les sciences de la nature ou les sciences médicales). Non que seul ce champ disciplinaire soit en mesure d'expliquer son rapport au partage des connaissances : ce choix obéit à une situation institutionnelle, à savoir ma position à la tête du département Sociétés (autrement dit, de Sciences sociales et humaines) de l'IRD à cette époque, et m'a incité à encourager des réflexions transversales aux sciences sociales. Parallèlement à une réflexion sur la nature du partenariat pratiqué par les chercheurs de l'IRD dans les pays du Sud[2], j'ai souhaité rassembler des réflexions sur ce qui conduit des chercheurs à partager leurs connaissances, ce qu'ils mettent alors en œuvre pour y parvenir et, point important, les enseignements qu'ils en tirent pour leurs propres recherches. Seconde caractéristique de la grande majorité des contributeurs de cet ouvrage, le fait d'être des chercheurs de l'IRD s'explique là

[1] Je voudrais ici remercier Myriam Defrance (IRD) pour son appui, sa prise en charge de l'organisation du colloque, et Marie-Lise Sabrié (IRD, Direction de l'information et de la culture scientifique au Sud) qui, en plus d'un appui pratique précieux, a d'emblée adhéré à l'idée que des chercheurs, finalement, reviennent, avec leur regard, sur ce qui est son métier, la culture scientifique. Je remercie aussi, à la Direction de l'information et de la culture scientifique au Sud, Marie-Eve Migueres, Laurent Corsini et bien entendu sa directrice à l'époque du colloque, Marie-Noelle Favier. Mes remerciements s'adressent aussi à Bernard Dreyfus, directeur général délégué à la science de l'IRD à l'époque du colloque, qui a soutenu l'idée de ce projet. Enfin, je remercie grandement la région Paca qui a soutenu financièrement et accueilli le colloque à l'origine de cet ouvrage.

[2] VIDAL L. (éd.), 2014 – *Expériences du partenariat au Sud. Le regard des sciences sociales*. Marseille, IRD Éditions, 352 p.

aussi par mon rôle au sein de cet Institut. Mais pas seulement. À savoir qu'il me semble que parce que travaillant dans les sociétés des pays du Sud, dans une démarche partenariale assumée avec des institutions et collègues du Sud, ils sont peut-être – c'était là mon hypothèse – dans une situation spécifique (une forme d'obligation ?) de devoir parler de leurs recherches, en répondant à des sollicitations ou en en restituant les résultats à des publics non académiques. En effet, l'IRD et ses chercheurs revendiquent une approche singulière de la recherche dans des pays « autres » (que la France), au regard de celle que peuvent développer d'autres institutions de la recherche française comme internationale. Tout d'abord, ses recherches doivent être liées, faire écho aux préoccupations tant scientifiques que de développement des pays en question. Ce faisant, il s'agit de mener des recherches qui répondent à un double objectif avec l'idée que l'un alimente nécessairement l'autre : produire des connaissances, participer aux débats intellectuels et scientifiques internationaux, d'une part, tout en étant sensibles à, en phase avec des objectifs de développement (social, économique …), qu'ils soient pensés aux niveau national ou international (Objectifs de développement du millénaire, ODM, qui laissent place aux Objectifs de développement durable, ODD), d'autre part. Tenir ces deux fils, à l'IRD, exige de montrer, dans le quotidien du chercheur, en quoi ils sont profondément liés. Je vois deux façons d'en faire la démonstration : la première consiste à revendiquer le fait qu'en étant à l'écoute des préoccupations « de développement » des pays dans lesquels travaillent les chercheurs de l'IRD, de nouvelles idées de recherche peuvent émerger, susceptibles donc de déboucher sur des publications et la participation aux débats scientifiques. La seconde démarche, dont cet ouvrage se veut une illustration, est celle qui estime qu'en partageant ses connaissances en dehors de sa communauté épistémique originelle, le chercheur non seulement « dialogue avec la société » ou « rend compte » à celle-ci de ses réflexions, mais participe aussi à ce que l'on appelle la « culture scientifique », étant entendue, dans les contextes de travail de l'IRD, dans les « pays du Sud », que celle-ci est un facteur – parmi d'autres – de développement et de lutte contre les stéréotypes et les dérives intellectuelles. Et si les chercheurs de l'IRD se fixent ces objectifs, voire même ont cette « prétention », c'est parce qu'ils disposent d'outils de collaboration, de partenariat (la présence longue sur le terrain, la formalisation des relations avec les collègues

de pays concernés *via* de nombreuses conventions, la construction de laboratoires communs…) qui ont une assise temporelle longue : non que celle-ci confère à l'IRD dans nombre de pays une forme de prééminence, de « respect dû aux anciens », mais bien plutôt, très concrètement, qu'elle a permis l'émergence de communautés de chercheurs français et des pays en question formés aux mêmes exigences, ayant des habitudes de travail en commun, en somme une communauté épistémique.

Cela étant précisé, ni les sciences sociales, ni les chercheurs de l'IRD n'ont bien entendu le monopole de l'expérience ou de la légitimité pour mener des réflexions sur les questions de partage de leurs savoirs dans un espace public : les sciences sociales le font peut-être de façon singulière, parce qu'elles placent au cœur de leur démarche le souci épistémologique, la réflexivité – et c'est de cela dont il s'agit ici ; les chercheurs de l'IRD ont certainement aussi une approche particulière de cette question, car ils sont constamment interrogés sur l'« utilité », les « impacts » de leurs recherches pour et dans les sociétés dans lesquelles ils travaillent – et vulgariser la science, diffuser ses connaissances est un jalon essentiel pour ne serait-ce qu'envisager l'application, les retombées de la science.

Si, pour les raisons que j'ai indiquées, les présentations sont très majoritairement celles de chercheurs en sciences sociales – mais pas exclusivement ! – nous y avons au sein de celles-ci une image assez juste de leurs diversités : anthropologues, géographes, économistes, historiens, sociologue, politiste, linguiste sont présents. Et je pense que cette diversité multiplie les éclairages sur ce qu'est le travail de partage de nos recherches, de diffusion large de notre savoir et l'opportunité que cela offre au chercheur de repenser ses propres recherches, ses postures : ainsi, quel regard porte-t-on sur ses méthodes quand il faut en expliquer à un public non averti les spécificités ? Quelle image a-t-on de son rôle de chercheur quand on confronte explicitement ses résultats, ses conclusions au regard du profane susceptible d'en interroger son utilité ?

Quatre parties organisent cet ouvrage. La première se propose de rendre compte d'expériences de dialogues entre les chercheurs et des espaces, des mondes, des interlocuteurs extérieurs au champ scientifique et que les premiers sollicitent ou aux sollicitations desquels ils répondent. Parler dans les médias (C.-É. de Suremain),

concevoir une muséographie (G. Schlemmer), enclencher un processus de création chez des enfants en liaison directe avec des préoccupations de chercheurs (S. Carrière et C. Sabinot) ou encore réfléchir avec les locuteurs d'une langue aux outils d'enseignement de celle-ci (C. Chamoreau), sont autant d'expériences d'une connaissance scientifique qui se déplace dans un espace qui n'est traditionnellement pas le sien. Il y est alors question de vulgarisation, de décentrement avec ce que cela implique de remises en question de l'exercice du métier de chercheur qui doit se faire comprendre (dans les médias), composer avec des attentes, mais aussi accepter de voir sa démarche transformée, interrogée, par le journaliste, par les réflexions de l'enfant.

Dans une deuxième partie, les expériences relatées ont pour particularité commune de s'inscrire dans – ou de susciter – des débats publics, voire des controverses. Les trois contributions de cette partie explicitent les glissements des uns aux autres, de la présentation publique de l'analyse de la pauvreté à la mise en cause d'un chercheur (M. Razafindrakoto, F. Roubaud, J. Herrera), de la contribution du chercheur à un projet d'aménagement à la révélation d'une controverse (T. Ruf) ou enfin de la mobilisation d'un chercheur, parmi de nombreux autres, aux débats sur le réchauffement climatique et à son implication dans de violentes mises en cause (A. Gioda[3]).

La troisième partie, tout en relatant des expériences de partages de connaissances et de vulgarisation (F. Laloë), se focalise sur un aspect de ce moment et propose d'en tirer les conséquences pour la pratique de la recherche. L'aspect en question est celui de la restitution ou de la transmission des attendus de la recherche : dans le champ de l'anthropologie de la santé, M.-É. Gruénais et C. Farnarier s'y attèlent.

Si les chapitres des trois premières parties proposent déjà des ouvertures théoriques et des enseignements pour la pratique de la recherche et de l'entreprise de partage des connaissances, ceux de

[3] La contribution d'Alain Gioda se démarque par sa forme des autres contributions de cet ouvrage. C'est un choix assumé non seulement par l'auteur lui-même, naturellement, mais aussi par moi, suivant l'idée qu'il évoque une controverse forte, l'ayant touché personnellement et qui a exigé un rendu formel particulier : factuel, engagé, sensible.

la quatrième et dernière partie en font le cœur de leur propos. Un film sur l'eau (E. Mollard), une exposition sur la robotique (D. Vidal) et des expériences de recherche « participative » (H. Mazurek) et sur le sida (F. Eboko) servent de prétexte à préciser les contours de ce qu'on entend par « partage des connaissances » et, surtout, en soulignent le caractère fortement instructif pour penser l'évolution des sciences sociales.

Ce faisant, elles confirment – illustrations de nature très diverses à l'appui, ce qui en fait, aussi, leur intérêt – que pratiquer et penser la diffusion de nos connaissances de chercheurs, le partage des résultats de nos recherches dans des espaces et à des moments qui ne sont pas ceux que l'on utilise habituellement, est une démarche essentielle : elle ouvre nos recherches, les amène à se confronter à d'autres publics, à d'autres demandes pour, en toute logique, renouveler leurs regards sur le monde que les sciences sociales sont invitées à comprendre.

De la parole au dialogue

partie 1

La voix, le verbe, le look

Vulgarisation scientifique et scientificité

Charles-Édouard de Suremain
Ethnologue

Introduction

Le fait de travailler comme anthropologue sur la place de l'enfance dans le développement, sa santé, ou encore la patrimonialisation de l'alimentation dans les pays du Sud attire incontestablement l'attention des médias. Ces thèmes interpellent les journalistes, car ils renvoient à des sujets de société actuels et préoccupants – quoique pour des raisons fort différentes –, tout en convoquant la dose d'exotisme nécessaire et suffisante pour attirer l'attention des lecteurs, des auditeurs ou des téléspectateurs vers des ailleurs inconnus[1]. Comment, concrètement, l'anthropologue participe-t-il à la diffusion des savoirs dans sa société et de quelle façon combine-t-il cette activité – dont les rythmes, les objectifs et les temporalités sont si particuliers – avec ses activités de diffusion scientifique classiques ?

Mon propos est d'interroger la notion de « vulgarisation scientifique » à la lumière de deux expériences d'entretien radiophonique, d'une collaboration journalistique et d'une interview télévisuelle auxquelles j'ai été convié. J'analyserai le dosage plus ou moins « concentré » de scientificité mobilisé selon les supports

[1] Le fonds de la radio et de la télévision en anthropologie et en ethnologie est, à cet égard, fort intéressant. Cf. le lien : http://www.institut-national-audiovisuel.fr/sites/ina/medias/upload/depot_legal-inatheque/guides-des sources/anthropologie.pdf

médiatiques (oral, visuel, écrit) tant de mon point de vue de chercheur que de celui des médias. Le succès, ou non, de ces expériences sera apprécié à l'aune de ce qu'en rapportent les protagonistes (les journalistes et moi-même) et des questionnements qu'elles auront pu susciter. De façon transversale, l'analyse mettra l'accent sur l'intrication plus ou moins orchestrée et ambiguë des techniques du corps (voix, allure) et des jeux d'écriture (verbe) dans la communication médiatique. Ce faisant, j'entends participer à la réflexion sur les modalités de construction de la vulgarisation scientifique sous l'angle des marges de manœuvre, de ce que contrôle et ne contrôle pas l'anthropologue. Je vise enfin à mieux cerner le rôle de ce dernier dans l'« espace public de diffusion des savoirs ».

La voix : du bon usage du ton, du son et du temps à la radio

La première expérience renvoie à deux émissions de radio récentes, datant de la fin 2011 et de la fin 2012, pour lesquelles j'ai été sollicité, l'une sur Radio Canada, l'autre sur France Culture.

Dans les deux cas, le niveau élevé de scientificité attendu était énoncé explicitement par les journalistes. Les émissions qu'ils animaient traitaient de sujets de sociétés actuels, et il s'agissait pour moi de me prononcer comme un « expert » à leur endroit. Dans les deux cas, mon nom avait été communiqué par des collègues, soit qu'ils n'étaient pas disponibles eux-mêmes, soit qu'ils m'estimaient plus compétent qu'eux. À chaque fois, les délais entre la prise de contact par les journalistes et l'enregistrement des émissions ont été très brefs : entre un et trois jours. Entre-temps, des coups de téléphone et/ou des rendez-vous Skype se sont rapidement succédé. Ils avaient pour objet d'aider les journalistes à mieux préparer leurs émissions en retraçant mon itinéraire scientifique, en leur donnant des textes à lire et, bien entendu, en discutant du format des entretiens et de la

nature même de leurs attentes. Cette phase de préparation a été coûteuse en temps comme en énergie. En l'occurrence, les journalistes, pointus dans le domaine de la diffusion scientifique, synthétisaient rapidement l'information que je leur donnais tout en l'enrichissant de celle dont ils disposaient déjà[2].

Sur Radio Canada, l'émission portait sur les « traditions alimentaires et culinaires ». Elle s'inscrivait dans une rubrique plus large, *Bien dans son assiette*. Très sérieusement préparées, les questions sur les nouveaux modes consommatoires et les enjeux économiques et identitaires de la patrimonialisation de l'alimentation en Amérique latine m'avaient été communiquées la veille. À cette occasion, j'avais indiqué à la journaliste la façon dont je souhaitais que mon statut et l'identité de mon employeur soient annoncés à l'antenne. Ces informations ont non seulement été correctement données au début de l'émission, mais répétées lors des remerciements[3]. Le lendemain matin, je disposais d'une dizaine de minutes pour répondre aux questions qui m'étaient posées, tout en ayant l'air d'engager une discussion spontanée avec mon interlocutrice. Enregistrée en direct et par Skype depuis le Mexique où j'assistais à un colloque[4] avant de partir sur le terrain, l'émission s'est plutôt bien passée si j'en crois le « retour » que m'a donné la journaliste qui a pris la peine de me rappeler quelques minutes plus tard. En tâchant de creuser ce qu'elle entendait par l'« émission s'est bien passée », j'ai cru comprendre que deux critères étaient mobilisés : le premier était le « caractère synthétique » du propos et la forte adéquation entre les réponses données et les questions posées ; le second était le « ton » que j'avais adopté, à savoir une combinaison d'accent français et de timbre de voix ! J'avais, d'après la journaliste québécoise, une « voix médiatique ». Celle-ci m'a

[2] Il arrive trop fréquemment que des journalistes travaillant pour des radios non moins sérieuses ne donnent pas suite à la phase d'échange d'informations qu'ils ont eux-mêmes engagée. Ces expériences inabouties échaudent d'autant plus le chercheur qu'il n'a guère le moyen de prévoir ce genre de déconvenue et de demander des comptes par la suite.

[3] C'est la seule fois dans ma carrière où cela m'est arrivé.

[4] Le colloque, organisé par Sarah Back-Geller (Ciesas) et Esther Katz (IRD), portait sur la construction des cuisines latino-américaines : *De los primeros recetarios nacionales a las cocinas patrimoniales: 200 años de nacionalismo culinario en América latina*, Ciesas Occidente, Guadalajara (Mexique).

même ultérieurement communiqué le nombre élevé de podcasts téléchargés de l'émission[5]. Elle m'a également annoncé que je serai à nouveau contacté à l'occasion d'autres émissions sur l'alimentation et, plus généralement, en tant qu'« anthropologue des Amériques ». C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en 2013 où Radio Canada a souhaité m'interroger sur la production de quinoa dans les Andes, un sujet pour lequel j'ai donné le nom d'un collègue.

À l'émission de France Culture, les choses se sont passées tout à fait autrement. J'ai d'abord été invité à la demande d'un collègue, Jean-Pierre Poulain, sociologue, qui devait présenter en une heure son dictionnaire récemment publié sur les cultures alimentaires dans le monde (Poulain, 2012). En tant qu'auteur de trois textes (Suremain, 2012 ; Suremain et Matta, 2012 ; Suremain et Razy, 2012), il me revenait de débattre avec lui de l'intérêt, des limites et des enjeux d'un dictionnaire sur un thème aussi vaste et multidimensionnel que l'alimentation. La journaliste qui réalisait l'émission (Marie-Hélène Fraïssé) m'avait contacté à plusieurs reprises une petite semaine auparavant. À sa demande, je lui avais envoyé quelques textes complémentaires à ceux publiés dans le dictionnaire, ainsi qu'une fiche synthétisant l'essentiel de mes activités sur l'alimentation. À première vue, le sérieux de la préparation était à la hauteur de la réputation de l'émission[6].

Le « jour J », cependant, nous nous sommes retrouvés à quatre invités sur le plateau. Outre Jean-Pierre Poulain et moi, étaient en effet présents Gilles Stassart (cuisinier et historien des goûts) et Olivier Assouly (philosophe spécialisé sur la production des normes) que nous ne connaissions pas personnellement et dont nous ignorions complètement la venue. Même s'ils étaient concernés par le phénomène alimentaire d'une façon ou d'une autre, nous n'avons pu masquer notre étonnement dans la mesure

[5] On peut l'écouter en se connectant au lien suivant : http://www.radio-canada.ca/emissions/bien_dans_son_assiette/2011-2012/Reportage.asp?idDoc=173636

[6] *Des goûts et des saveurs. Les pratiques alimentaires, révélateurs des sociétés*. On peut écouter l'émission en se connectant au lien suivant : http://www.franceculture.fr/emission-tout-un-monde-des-gouts-et-des-saveurs-les-pratiques-alimentaires-revelateurs-des-societes-

où aucun d'eux n'avait participé au dictionnaire qu'il était en principe convenu de présenter et de mettre en avant. Quelques minutes avant l'émission, la journaliste nous présenta aux invités et nous justifia rapidement son choix de dernière minute en invoquant à la fois les dernières publications des invités sur l'alimentation (ASSOULY, 2011 ; STASSART, 2012) et la plus-value d'animation qu'il fallait attendre de cette « rencontre ». Il va de soi que ni mon collègue ni moi ne marquions d'oppositions à ce dénouement inédit, même si nous nous demandions intérieurement comment la journaliste allait pouvoir faire le lien entre les multiples préoccupations de ses invités.

Au fil de l'émission, il nous a fallu admettre que la grille de thèmes que nous avions dû établir dans l'urgence avec – et même pour – la journaliste, s'est réduite comme peau de chagrin. Les questions qui nous paraissaient les plus importantes dans l'optique de valoriser le dictionnaire et d'en discuter la pertinence n'étaient guère abordées. Une sorte de frustration mêlée d'incompréhension nous gagnait progressivement. En outre, du fait de la présence des deux autres invités, il nous semblait que les questions et le débat partaient dans tous les sens. Tant et si bien que mon collègue et moi avons dû parfois prendre la parole de façon quelque peu autoritaire, à la fois pour revenir au dictionnaire et même pour simplement utiliser notre temps de parole. À certains moments, nous nous sommes quasiment substitués à la journaliste pour induire les questions qui avaient été préparées. Dans ce cas précis, nous avons « donné de la voix » pour manifester notre présence et, au sens propre du terme, « donner corps » à l'émission. À la fin de celle-ci, nous avons ressenti une frustration d'autant plus forte qu'il nous a été annoncé qu'au lieu d'être diffusée en direct, elle avait finalement été enregistrée pour être émise ultérieurement… le 1er janvier 2013 ! Très satisfaite par le déroulement de l'émission, la journaliste nous a cependant affirmé qu'elle nous réinviterait volontiers, car nous avions énormément contribué à animer le débat « avec nos voix fortes ». Quelque peu surpris de cette réaction, nous n'avons finalement pas fait part de nos frustrations.

Ces deux expériences ne prétendent pas résumer l'étendue des expériences possibles en matière de radiophonie, y compris au

sein de mon propre itinéraire[7]. Des points forts récurrents émergents pourtant. Il y a tout d'abord le niveau de culture scientifique général des journalistes. Celui-ci, en l'occurrence, est incontestable. Ils lisent, s'informent, restituent de façon concise et précise. Le niveau d'exigence scientifique demandé au chercheur, quant à lui, est plus flou ou moins aisément perceptible. On attend en effet de lui qu'il soit une sorte d'expert et qu'il aille droit au but qui n'est ni nécessairement celui qu'il croyait ni celui qui était annoncé. On lui demande aussi de passer outre des « détails » qui sont, pour lui, significatifs et même constitutifs de sa démarche. Il est inutile, par exemple, de parler d'« approche anthropologique » ou de « terrain ethnographique ». Il s'agit là de procédés techniques et de concepts perçus comme jargonneux par les journalistes et qui s'accommodent mal avec le ton des émissions radio, fussent-elles scientifiques[8]. Une constante apparaît également quant à l'importance accordée à la présentation du statut du chercheur. Celui-ci doit énormément insister auprès des journalistes pour que son équipe, son laboratoire et même son employeur soient déclinés correctement et dans le bon ordre. Les journalistes passent un peu rapidement sur le fait que les chercheurs ont, eux aussi, des comptes à rendre à leurs institutions de rattachement et qu'il est par conséquent important et utile de les rendre le plus visible possible. Force est de constater que les règles, usages et savoir-faire en la matière ne sont pas les mêmes dans le monde anglo-saxon. Mais je reviendrai plus loin sur cet aspect de la question.

[7] J'ai participé à des émissions plus ou moins longues. J'ai par exemple été récemment sollicité par France Culture la veille d'une émission qui devait se dérouler en direct lors de l'évaluation de mon équipe de recherche (l'UMR 208) par l'AERES. Je me suis isolé pendant la réunion et ai répondu à la demande par téléphone. Il s'agissait cette fois-ci d'évoquer l'emmaillotement du nouveau-né en Bolivie sur lequel j'ai d'ailleurs réalisé un film documentaire (Suremain, 2007). L'émission de 49 minutes, intitulée *Faites des enfants ! (2/4). Mettre au monde : de La Paz à Ouagadougou*, a été réalisée avec l'ethnologue Alain Epelboin. Je suis intervenu à la fin. On peut l'écouter en se connectant au lien suivant :
http://www.franceculture.fr/emission-culturesmonde-faites-des-enfants-24-mettre-au-monde-de-la-paz-a-ouagadougou-2013-01-22

[8] Encore que le terme « anthropologique » soit actuellement à la mode. Dans les médias, il désigne non pas une approche, mais plutôt une « caractéristique ». Il est ainsi employé comme substantif : on entend dire que tel « fait de société » (le mariage pour tous, par exemple) est « anthropologique », c'est-à-dire conforme à la démocratie.

« Le choc des photos, le poids des mots »[9]

La deuxième expérience renvoie à ce qui m'avait initialement été présenté comme la « corédaction » d'un article de presse pour la rubrique scientifique du quotidien *Libération* fin 1997. Cette fois-là, la journaliste m'a contacté plusieurs semaines à l'avance afin de m'expliquer son projet. Il s'agissait de participer à une chronique hebdomadaire sur les nourritures ordinaires, thérapeutiques ou festives dans le monde. J'ai proposé de centrer le propos sur le Congo, pays sur lequel je venais de conduire deux terrains ethnographiques (en ville et en brousse). Plusieurs rendez-vous informels, assortis de repas copieux et bien arrosés, généreusement offerts par le journal, s'en sont suivis. Puis, une méthode de travail a été définie : tandis que je répondais à ses questions, la journaliste prenait des notes, m'enregistrait parfois, me relançait toujours. Après quatre réunions d'une bonne heure réparties sur un mois, la journaliste me proposa de rédiger quelques pages sur ce qui me paraissait « le plus important à dire » pour la chronique. Je pris à la lettre cette proposition et renvoyai quelques jours plus tard un canevas permettant de mieux mettre en contexte l'alimentation. J'insistai, notamment, sur l'importance de la sexualité et de la sorcellerie dans la compréhension des pratiques alimentaires en relation avec la santé de l'enfant au Congo. Ces pages étaient censées offrir une grille d'analyse permettant de prendre un certain recul par rapport à la flopée d'informations et d'anecdotes que la journaliste avait recueillie en m'interrogeant.

Conformément au déroulement du processus de « corédaction » d'un article, la journaliste m'a fait parvenir quelques semaines plus tard un document de cinq pages illustré d'une référence à une photo sans légende qui ne figurait pas encore dans le texte. Ce document était fort éloigné de « mon » texte originel et ne reflétait que très partiellement nos conversations. Une lettre de la journaliste vantait pourtant mes

[9] Je transforme ici la devise d'un magazine hebdomadaire bien connu du grand public et que les anthropologues lisent eux aussi probablement, même si c'est sous le manteau et dans l'anonymat des salles d'attente ou des salons de coiffure…

qualités de rédacteur ou, je cite, « la justesse de mon verbe ». Motivé par ces encouragements, je lus, annotai, suggérai et critiquai scrupuleusement le document, tout en demandant des informations sur la photo annoncée. Je « rendis ma copie » rapidement, après deux ou trois jours, comme cela m'avait été demandé. S'en suivirent à nouveau plusieurs semaines sans nouvelles, jusqu'à ce que me parvienne un message téléphonique m'avertissant de la parution imminente de « notre » texte ! Je relançai une fois encore la journaliste pour en savoir plus, mais rien n'y fit, je ne reçus aucun appel en retour.

C'est par un collègue nutritionniste que j'appris la parution du texte. Mon collègue était très surpris du fond et de la forme, et surtout de la photo qui accompagnait l'article. De fait, la version du texte qui était publiée n'avait plus rien à voir avec celle que j'avais lue et annotée de commentaires scientifiques. D'ailleurs, il ne s'agissait plus d'un article « corédigé », mais d'une sorte d'interview qui donnait l'impression d'être retranscrite. Les titres, racoleurs, étaient écrits en énormes caractères et les paragraphes étaient quasiment tous orientés vers le sensationnel et l'exotique – comme la consommation de chenilles, de singes et de chauves-souris. Enfin, la fameuse photo montrait un gorille dévorant des bananes. Le sous-titre mentionnait, je cite de mémoire, « La lente évolution du régime alimentaire de l'homme depuis l'animal » ! Quelque peu dépité par ce document pour le moins ambigu, je finis par parler au téléphone avec la journaliste qui, de son côté, se montrait très satisfaite de notre collaboration tant sur le fond que sur la forme. Quant à la transformation de l'article en interview, il s'agissait d'une requête du journal qui voulait éviter les textes « trop scientifiques », trop « verbeux », et garder un « format attrayant » ! Autrement dit, le texte répondait bien aux attentes du journal et mes doutes et critiques n'étaient pas fondés… Je tentai d'amorcer une discussion sur la façon dont le projet avait évolué par-devers moi, en vain[10].

Rétrospectivement, cette expérience me donne le sentiment d'avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie pour un résultat qui n'était

[10] Le texte est paru pendant le mois d'août 1997, mais je n'ai pas souhaité en garder la trace tant j'étais dépité par cette expérience. Pour le retrouver, il faudrait faire une petite recherche d'archives que je n'ai pas eu le courage d'entreprendre…

ni celui que j'attendais ni celui qui était prévu. Les moyens consacrés à la « corédaction » de la chronique étaient pourtant relativement importants, voire inhabituels, pour la presse écrite : plusieurs réunions, des coups de téléphone, des échanges de documents répartis sur deux mois. Dans de tels délais, un article de culture générale « éclairé » aurait largement pu être finalisé. D'une certaine façon, ce n'est pas tant la temporalité qui a ici posé problème que la discordance entre mes référents éthiques et déontologiques, d'un côté et ceux de la journaliste, de l'autre. Ceux-ci étaient manifestement à l'opposé. En témoignent le style sensationnaliste et l'orientation ascientifique du texte final. Le traitement réservé à la photo, en particulier, illustre les dérives qui surviennent lorsque les exigences éthiques ne sont pas explicitées dès le départ. Au bout du compte, le résultat fut pour moi contre-productif tant sur le plan informatif que scientifique. J'ai d'ailleurs dû m'expliquer de ce fiasco avec mes collègues de travail qui ont de leur côté parfaitement compris la situation. La certitude d'avoir été instrumentalisé ou « piégé » l'emporte cependant et a affecté mes relations aux médias écrits pendant longtemps. Avec le recul, je me dis qu'il eût mieux valu avoir le « verbe haut », et affirmer davantage mes exigences et ma posture scientifique générale, plutôt que de me contenter d'avoir « un bon verbe » et de faire entièrement confiance à mon interlocutrice[11].

Télévision : le look

La dernière expérience renvoie à ma participation à une interview télévisuelle destinée à passer sur une chaîne scientifique câblée, Cinaps-TV[12]. Le journaliste, Antoine Spire, est un ancien chercheur et un essayiste reconnu avec lequel il semble *a priori* aisé de

[11] Pour une étude critique du « genre journalistique », et sa parenté avec les processus de mystification et de ritualisation, cf. COMAN (2003).

[12] La « chaîne du savoir et de la connaissance » (http://www.cinaps.tv/).

communiquer. Le contact s'est fait par l'entremise du service de l'audiovisuel de l'IRD qui siège à Bondy. Dans ce cas, je n'ai pas eu de contact préalable direct avec le journaliste, mais seulement quelques échanges de mails. Il s'agissait essentiellement de lui communiquer mes publications les plus significatives sur les « transformations alimentaires », un thème qui avait attiré son attention lors de sa découverte de mon travail. La seule chose que je savais à l'avance était que le journaliste allait insister sur les différences et les similitudes entre les dynamiques alimentaires des pays du Sud et des pays du Nord. Le jour de l'émission, je me rendis relativement serein et détendu à l'IRD-Bondy, un peu comme si j'allais à la maison.

L'émission, enregistrée en direct, a débuté par une séance de maquillage. Quelque peu déconcerté – car je croyais ce rituel réservé aux stars –, c'est à ce moment que je réalisai l'importance de l'allure ou du « look » dans ce genre d'exercice, même si je tentais de me réconforter en me répétant qu'il ne s'agissait, après tout, « que » d'une émission scientifique. Il n'empêche qu'au début de l'interview, j'ai eu énormément de mal à rester concentré, troublé que j'étais par les jeux de miroirs plus ou moins déformants que me renvoyaient les différents écrans qui m'entouraient : celui qui réfléchissait le journaliste, celui qui me réfléchissait et celui qui nous réfléchissaient tous les deux, de profil. Au début de l'interview, les questions posées me semblaient tomber comme des couperets : les plus théoriques suivaient les plus concrètes, les citations pleuvaient, les références à d'autres travaux abondaient… Je commençais à me sentir nerveux et pressentais comme une sorte de décalage grandissant entre ce que je voulais dire et ce que je disais vraiment.

Je me suis alors donné comme objectif de fixer le journaliste dans les yeux pour ne pas me disperser. Puis, j'ai tenté de me concentrer « sur ce que j'avais à dire » plutôt que « sur ce que je devais répondre » aux différentes questions. J'engageais ainsi une sorte de monologue autour de thèmes sur lesquels je me sentais le plus à l'aise. Autrement dit, ne pas répondre aux questions était devenu mon mot d'ordre, ce qui me permit de me relâcher un peu et d'adopter une posture corporelle moins introvertie. D'une certaine façon, je sentais que mon « langage corporel » était en harmonie avec mon « langage verbal », que mes gestes accompagnaient ma parole. Je commençais à m'approprier l'entretien, et même à en marquer le

rythme. Dès lors, et sans doute en raison de cette nouvelle attitude, la suite se passa très vite. Juste après l'émission, après avoir échangé salutations et remerciements, je notai que j'étais complètement en nage et que des gouttes de sueur perlaient sur mon front. Constatant mon désarroi, le journaliste me dit de ne pas m'inquiéter, car le maquillage que l'on m'avait appliqué permettait justement d'éviter l'effet de surbrillance de la peau. Rassuré sur mon « look », je pouvais désormais prendre son avis sur le contenu de l'émission.

Lors de l'interview, j'avais entraperçu Antoine Spire griffonner sur une feuille de papier. Le journaliste m'expliqua qu'il pointait ainsi les thèmes qui avaient été abordés et qu'il se préparait à aborder les suivants, à la façon d'un pense-bête. Tandis que je me demandais si j'avais bien fait de ne répondre que très indirectement aux questions, j'entendis avec soulagement le journaliste dire que « notre échange avait été riche et fructueux » et de conclure que les nombreux graffitis sur sa feuille étaient « les indices d'un entretien réussi ».

Cette expérience télévisuelle partage quelques points communs avec la radio. Le caractère synthétique du propos doit s'accompagner d'anecdotes vivantes et parlantes visant à retenir l'attention de l'auditeur ou du téléspectateur. La façon dont le journaliste a travaillé en amont de l'émission est également de première importance : les questions doivent faire sens et écho à l'expertise du chercheur. Au demeurant, ne pas répondre directement aux questions posées ne semble pas être un handicap. À condition de ne pas se lancer dans des digressions méthodologiques ou théoriques trop longues, il est entendu que la science est « complexe » par nature et qu'elle n'exige pas de réponses fermées. Si le chercheur doit être interpellé sur des questions d'actualité, en revanche, il vaut mieux qu'il le sache à l'avance, au risque de paraître simplement incompétent au moment de répondre. Car l'essentiel est en effet de répondre, même si le problème – ou la question posée – est déplacé ou reformulé autrement. L'intelligence corporelle, enfin, prend une dimension très importante à la télévision. La voix et l'allure, le « look », se doivent d'être en harmonie au risque de brouiller le message. Il s'agit-là d'une maîtrise du corps spécifique qui s'acquiert peu à peu, avec l'expérience.

Conclusion

Au vu de ces quelques expériences avec les médias, quels enseignements peut-on retirer sur la vulgarisation scientifique, la scientificité et le rôle de l'anthropologue dans la diffusion des savoirs ? Surtout, quelles sont les voies possibles d'amélioration du travail entre journalistes et chercheurs en vue d'une diffusion à la fois plus importante et plus efficace des savoirs scientifiques dans l'espace médiatique[13] ?

Les rapports entre anthropologues et médias sont marqués du sceau de divers malentendus, de fausses attentes ou encore d'ambiguïtés : d'un côté, les premiers considèrent que les demandes qui leur sont adressées par les journalistes sont trop nombreuses, que le travail de préparation exigé est très important et que les délais pour leur répondre sont infiniment trop courts ; de l'autre, les seconds reprochent aux anthropologues d'être trop souvent rétifs à répondre aux médias, de refuser de se prononcer sur des sujets de société actuels et brûlants, et de ne pas faire d'efforts pour adapter leur langage au grand public. Si les opinions ne sont pas toujours si tranchées, et les expériences négatives, anthropologues et médias gagneraient sans doute à mieux se connaître par une fréquentation professionnelle plus assidue et des échanges réguliers sur leurs façons respectives de travailler.

Sauf exception, les anthropologues apprécient qu'on les sollicite pour faire part de leurs expériences, de leurs analyses, de leur « expertise ». Ce qu'ils n'apprécient pas, en revanche, c'est d'être réduits au rôle de « pourvoyeurs d'informations » plus ou moins exotiques et sensationnels, comme cela arrive parfois. L'anthropologue, à l'évidence, a de forte attentes lorsqu'il s'exprime dans les médias : il espère notamment une forme de reconnaissance en dehors de son cercle habituel de légitimation, toucher un large public et participer à la vie de la cité. À l'évidence, il ne

[13] Une table ronde et une publication sur l'anthropologie et les médias ont été réalisées par Bazin et Bourdarias il y a déjà plus de dix ans (1999). Dans le numéro de *Journal des anthropologues*, cf. plus particulièrement le texte de Panoff (1999). L'effort mériterait d'être reconduit. Cf. à ce sujet le numéro spécial de la revue *Tsantsa* (à paraître).

sait pas toujours que le prix à payer pour parvenir à cette reconnaissance passe par une modification profonde de ses habitudes de communication, et aussi par une maîtrise du langage du corps qu'il ne connaît pas nécessairement. En tout état de cause, l'exercice est tout à fait différent de celui qui consiste à donner des cours, des séminaires ou des communications dans des colloques. Être à la fois synthétique, attractif et scientifiquement cohérent n'est pas chose facile et le résultat est souvent frustrant pour l'anthropologue, voire même dévalorisant pour sa recherche.

Les discordances éthiques et déontologiques avec les journalistes sont un sujet de crainte important. Pourtant, être responsable d'informations erronées – qu'elles soient surinterprétées, mésinterprétées, occultées ou fausses – est la pire des choses qui puisse advenir à l'anthropologue comme au journaliste. Mais le premier comme le second méconnaît trop souvent les façons de fonctionner de l'autre. Les référents intellectuels, théoriques et méthodologiques de chacun étant parfois aux antipodes, il conviendrait de s'y arrêter pour mieux les expliciter. En particulier, la question de la temporalité, ou des délais de travail, est une source de malentendus et d'erreurs. Autant par « nature » que par contrainte, les journalistes travaillent au dernier moment, et rapidement. Or les anthropologues doivent se plier à cette temporalité immédiate, s'ils veulent avoir une chance d'être entendus : hors l'urgence, point de salut ! Les journalistes, au vu de mon expérience, ne font guère la démarche inverse, c'est-à-dire s'adapter à la temporalité étirée de l'anthropologue. D'où les déceptions et les inévitables ratés qui surgissent, lorsque ce dernier est appelé en renfort au dernier moment pour expédier des documents, dresser une synthèse, résumer un état de l'art ou construire une grille d'entretien… Mieux s'accorder sur la façon de procéder et tenir compte du temps que cela prend permettrait certainement, au bout du compte, de mieux travailler ensemble. Ceci impliquerait d'élever le niveau de l'information et donc celui du public. Mais les journalistes, comme les anthropologues, en ont-ils vraiment l'ambition ?

Une autre voie d'amélioration pourrait provenir d'un suivi plus rigoureux des demandes faites aux anthropologues par les journalistes. De fait, les anthropologues sont fréquemment sollicités sans avoir de retour sur la « matière » qu'ils ont finalement offerte gracieusement. Ce dysfonctionnement peut s'expliquer, en France, par le fait que la plupart des anthropologues sont fonctionnaires et, par conséquent,

qu'ils se doivent, par devoir civique, de partager leur savoir avec le grand public, c'est-à-dire leur principal bailleur de fonds[14]. En Grande-Bretagne, la situation est toute autre. Les anthropologues, qui sont rarement « fonctionnarisés », sont payés pour leurs interventions et les journalistes se doivent de leur rendre des comptes. Au demeurant, il est indubitable que les anthropologues de l'hexagone pourraient faire preuve de davantage d'engagement et solliciter plus avant les journalistes pour participer aux grands débats de société. À quelques rares exceptions, les anthropologues qui s'expriment à propos des grands bouleversements sociaux, politiques et culturels du moment sont les grands absents des médias.

En toile de fond, se trouve posé le problème plus politique de la responsabilité sociale et citoyenne des anthropologues. S'il est vrai que le « temps court et événementiel » (Braudel, 1958) effraie quelque peu les anthropologues, habitués à opter pour un regard distancié ou « éloigné » – selon la formule de Claude Lévi-Strauss (1983) –, il ne faudrait pas qu'ils se réfugient uniquement derrière des questions de méthode pour justifier leur silence. Entre l'anthropologie a-historique et l'« anthropologie militante » (*engaged anthropology*)[15], qui manifeste deux types d'attitudes extrêmes, une voie médiane pourrait être trouvée.

Je terminerai enfin par quelques questions qui restent, pour moi, ouvertes : il conviendrait tout d'abord de s'interroger sur ce que signifie exactement l'« espace public ». Les anthropologues, pour leur part, ne sont pas toujours très familiers avec ce concept pourtant très opératoire pour les journalistes. En quoi consiste cet espace et qu'est-ce qui peut se définir comme « public » et par opposition à quoi ? Quels acteurs incorporent cet espace et quels acteurs laisse-t-il de côté ? Comment penser le rapport entre l'espace public et la vulgarisation scientifique ? Jusqu'où l'espace public conditionne-t-il la vulgarisation scientifique ? Et au nom de quoi, finalement, les auditeurs et les lecteurs – à qui s'adressent anthropologues et journalistes – appartiennent ou non à l'espace public ?

[14] Encore que la plupart des radios, en France, sont désormais privées… et qu'elles pourraient donc rétribuer les anthropologues pour leur participation. Sur les relations entre anthropologie et médias dans le monde anglo-saxon, cf. Askew et Wilk (2002).

[15] Cf. le numéro spécial de *Current Anthropology* (2010).

Bibliographie

Askew K., Wilk R. R. (eds), 2002 – *The Anthropology of Media: A Reader*. Cachan, Lavoisier.

Assouly O., 2011 – *Le luxe. Essai sur la fabrication de l'ostentation*. Paris, IFM-Regard.

Bazin L., Bourdarias F., 1999 – Avant-propos des anthropologues et des médias. *Journal des anthropologues* [en ligne], 79 | 1999, mis en ligne le 1er décembre 2000. URL : http://jda.revues.org/3098.

Braudel F., 1958 – Histoire et sciences sociales. La longue durée. *Annales,* 13 (4) : 725-754.

Coman M., 2003 – *Pour une anthropologie des médias*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Current Anthropology, 2010 – Engaged Anthropology: Diversity and Dilemnas, 51 (2).

Lévi-Strauss C., 1983 – *Le regard éloigné*. Paris, Plon.

Panoff M., 1999 – Miettes médiatiques : anthropologie et médias. *Journal des anthropologues*, 79 : 45-52.

Poulain J.-P. (éd.), 2012 – *Dictionnaire des cultures alimentaires*. Paris, Presses universitaires de France, 1468 p.

Stassart G., 2012 – *600°*. Paris, Éditions du Rouergue.

Suremain (de) C.-É., 2012 – « Méthodes d'enquête qualitative ». *In* Poulain J.-P. (éd.) : *Dictionnaire des cultures alimentaires*, Paris, Presses universitaires de France : 475-482.

Suremain (de) C.-É., Matta R., 2012 – « Alimentation de l'enfant ». *In* Poulain J.-P. (éd.) : *Dictionnaire des cultures alimentaires*, Paris, Presses universitaires de France : 1002-1009.

Suremain (de) C.-É., Razy É., 2012 – « Alimentation de l'enfant ». *In* Poulain J.-P. (éd.) : *Dictionnaire des cultures alimentaires*, Paris, Presses universitaires de France : 451-458.

Tsantsa – Revue de la Société suisse d'ethnologie, à paraître – *L'anthropologie des médias aujourd'hui : voir, entendre, comprendre ?* 18.

La mise en place d'un musée d'ethnographie au Laos

Démarches et questionnements

Grégoire Schlemmer
Anthropologue

De nombreux débats agitent la muséographie[1] ; je ne les connaissais pas et ils étaient bien loin de mes préoccupations quand j'ai entrepris le montage d'un musée ethnographique, dans une province isolée du Nord-Laos. Une certaine connaissance du problème m'aurait pourtant été bien utile, car la réalisation d'un musée, aussi modeste soit-t-il, soulève des enjeux non immédiatement apparents, mais qui viennent grandement complexifier le travail de diffusion des connaissances par ce média. Dans ce chapitre, on évoquera quelques-unes des questions soulevées par la réalisation de ce petit musée, les tentatives de solutions apportées, ainsi que les implications en matière de diffusion du savoir académique qu'un tel projet soulève.

[1] Le champ même de la muséographie est large (on parle, par exemple, d'une muséographie post-moderne, une muséographie communautaire, un mouvement international de la muséologie, etc.) ; rien qu'en prenant le champ plus spécifique de la muséographie ethnographique, les écrits sont nombreux, tout particulièrement depuis la création du musée du Quai Branly, en 2006. Voir notamment, *Le Débat*, 2007 ; Dupaigne, 2006 ; Price, 2011 ; Digard, 2008. Au sein même de l'IRD, plusieurs chercheurs de l'UMR Paloc (UMR 208-Patrimoine locaux, http://www.paloc.ird.fr) travaillent sur ces questions.

Un musée au milieu de nulle part

Phongsaly est le nom d'une province montagneuse et forestière qui se trouve à l'extrême nord du Laos, entre la Chine et le Vietnam. C'est aussi l'une des provinces les plus pauvres et les plus reculées du pays, lui-même l'un des plus pauvres d'Asie. Elle est peuplée d'environ 170 000 personnes, parlant une vingtaine de langues et se réclamant d'une quarantaine de groupes ethniques différents, vivant principalement de l'essartage (agriculture sur brûlis). L'ethnie lao, qui représente au niveau national la moitié de la population, est, dans cette province, réduite à 5 % de la population.

La capitale éponyme de Phongsaly (une ville d'environ 6 000 habitants, en grande partie paysans, nichée au sommet d'une montagne, à 1 400 mètres d'altitude, où l'électricité ne fonctionne que quelques heures par jour) possède un musée provincial, nommé « *museum of tribes* ». En effet, dans la République démocratique populaire lao, chaque province se doit d'avoir un musée, géré par le département de la Culture. Celui de Phongsaly fut créé en 1996, grâce à un petit soutien de l'Unesco. Dans les années 2000, en raison des politiques de développement des provinces du Nord financées par la coopération internationale, de grosses sommes d'argent furent versées pour le développement de la province, et principalement consacrées à l'édification de bâtiments administratifs aux dimensions démesurées ; le petit musée fut transféré dans l'un de ses bâtiments. Moyennant un droit d'entrée de 2 000 kips (0,20 euros), le visiteur accédait à une grande pièce carrelée, froide et un peu sale, dans laquelle était disposée une dizaine de costumes ethniques accrochés sur des portants en bois figurant des mannequins ; quelques photos, rongées par l'humidité, de villageois costumés ; des peintures locales ; certains objets du quotidien et d'autres à la raison d'être moins évidente (une statue à la gloire du socialisme, une demi-mappemonde, des médailles, etc.) ; on n'y trouvait aucune information écrite, ce qui limitait grandement l'intérêt de la visite. De fait, en dehors de quelques

rares touristes trompés par cette appellation de musée, à peu près personne ne s'y rendait.

Cette situation est caractéristique des musées nationaux du Laos. Si le gouvernement communiste affiche une volonté de rendre accessible la culture au peuple, l'absence d'investissements financier et humain dans les musées en font des lieux désertés, aux finalités mal comprises, tant de la population que de ceux qui en ont la gestion. Portant un certain intérêt à la muséographie, et une partie de mon projet de recherche consistant à recueillir des données ethnographiques sur l'ensemble des populations de la province[2], j'ai proposé aux autorités de ce musée, en 2009, d'en repenser l'exposition en mettant l'accent sur l'information écrite, tant pour laisser trace du savoir accumulé que pour proposer aux éventuels visiteurs des clés de lecture sur la province et ses populations. Outre le plaisir de voir un aboutissement concret et créatif à mes recherches, ce projet permettait de rendre accessible une partie des informations collectées non seulement aux étrangers à la province, mais aussi et surtout aux populations qui me les avaient fournies.

Suite à une première rencontre informelle, le directeur du département provincial de la Culture, responsable du musée, fit part de son intérêt pour ce projet, tout en avouant qu'il n'avait aucune connaissance en matière de muséographie et ne savait comment faire pour améliorer l'existant. Je pris cela comme un blanc-seing. C'est ainsi que, venu pour tout autre chose dans cette province, et par ailleurs sans aucune expérience muséographique et sans grands moyens, mais avec l'aide de tout un ensemble de

[2] Ce projet de recherche, intitulé « Dynamiques de l'ethnicité », fut monté en partenariat avec la faculté des Sciences sociales de l'Université nationale du Laos. Son objectif principal est de proposer une analyse comparative des formes d'appartenance collectives – au premier rang desquelles se trouve l'ethnie – dans les zones restées longtemps en dehors des processus de centralisation étatique, en vue d'apporter un éclairage sur des questions relatives aux identités et appartenances dans un contexte pluriethnique. Du fait que nombre de ces groupes, dans la province de Phongsaly, n'avaient jamais été étudiés – et pour certains même, jamais été identifiés ou recensés – ce travail comportait un important volet ethnographique, basé sur un millier d'interviews réalisés dans 200 villages environ, impliquant la collecte d'informations générales sur chaque groupe et région. Cette base de données inédite couvrant l'ensemble de la province fournissait ainsi une matière qui me semblait idéale pour la réalisation de ce musée dédié aux populations de la province.

personnes intéressées par l'entreprise[3] et de quelques financements[4], j'en suis venu à réaliser ce projet que, par ailleurs, personne n'avait vraiment demandé.

Le choix et le statut des objets, les publics et leurs attentes

La matière du nouveau musée de Phongsaly est davantage formée par des textes et des images que par les objets[5]. Ceci est d'abord le résultat de considérations pratiques, comme le fait de rechigner à collecter les rares objets présents dans les villages, préférant éviter les rapports marchands avec leurs habitants[6]. En plus des quelques objets achetés et de ceux récupérés dans l'ancienne collection, d'autres ont néanmoins été rajoutés. Refusant une vision traditionnaliste des cultures et partant de l'idée que les

[3] Au premier rang de celles-ci, Carine Pin, qui travaillait au développement du tourisme dans la région dans le cadre d'un projet de la coopération allemande et qui mena ce projet en collaboration avec moi ; Olivier Leduc Stein, pour l'important travail graphique ; Amala Phanalasy et Mair Hyman, pour leur aide à la traduction, et l'équipe du *Traditional Arts and Ethnology Centre* (Taec) pour son travail technique.

[4] Le musée fut subventionné à parts égales par l'Institut de recherche pour le développement et la *Deutsche Zusammenarbeit*, pour un montant total de 17 000 euros, essentiellement consacré au financement de la traduction et du graphisme, ainsi qu'à la mission d'expertise du Taec et à l'achat de matériel de rénovation. Nous avions décidé de gérer nous-mêmes cet argent, de peur des tentatives de ponctions inopinées dans le budget, fréquentes dans les projets au Laos. L'absence d'opportunité financière participa au relatif désintérêt des fonctionnaires de la province.

[5] Le musée s'articule autour d'une trentaine de posters – fournissant images, photographies et textes explicatifs sur des aspects de la vie sociale et matérielle – et autour de costumes et autres objets significatifs, répartis en six sections (introduction, ensembles ethniques, vie matérielle, production artistique, vie rituelle, bouddhisme).

[6] Les rapports marchands semblaient difficilement conciliables avec les relations que je cherchais à établir avec les populations dans le cadre de mes enquêtes (mais on peut se demander si cela était fondé, ou répondait à un jugement moral sur les rapports marchands propres à nos sociétés). Nous ne voulions pas non plus charger les autorités du musée de réaliser des collectes, de peur qu'ils usent de leur statut de représentants de l'État pour forcer les villageois à vendre des objets largement en dessous de leur valeur, ou des objets qu'ils ne souhaitaient pas nécessairement céder. Par ailleurs, dans ces villages assez pauvres et, pour certains, longtemps habitués à changer d'emplacement, les objets sont en nombre réduits, souvent communs à tous les groupes – sans parler de leur aspect esthétique limité.

cultures présentées étaient vivantes, communicantes, et qu'un objet ne tirait pas sa légitimité à être exposé du fait de sa provenance ou de son « authenticité », mais pour ce qu'il montrait, je n'ai pas hésité à exposer des objets du même type que ceux utilisés par les habitants de Phongsaly, mais qui avaient été acquis dans d'autres provinces, ni à fabriquer ou faire fabriquer des objets pour l'occasion. Le choix des objets (ou des photos) impliquait en effet de se demander s'ils devaient être exposés avant tout pour leurs caractéristiques esthétiques ou pour ce qu'ils révélaient du social (l'objet comme matérialisation des relations sociales qui permettent sa production, son usage, sa signification). Plus généralement, la sélection d'objets forçait à s'interroger sur ce qui pouvait avoir ou non sa place dans ce musée : comment définir ce qui relevait du patrimoine des groupes présentés ? Les objets, comme les photographies, devaient-ils favoriser le représentatif (ce qu'on voit le plus) ou le spécifique (ce qui est propre à un groupe) ? Et quelle légitimité avais-je à « patrimonialiser » ce qui est vivant, à trier, parmi des cultures, ce qui en serait illustratif, en courant le risque, ce faisant, de participer à figer objets et pratiques évolutives en signes distinctifs ?

Mais faire un musée implique avant tout de se demander *pourquoi, pour qui*, et *au bénéfice de qui*. Les enjeux autour d'une telle institution peuvent en effet être nombreux : valoriser, légitimer ou contester un ordre social, reconstruire une mémoire, négocier un nouveau lien social, affirmer une identité, se faire connaître, etc. De plus, ces attentes ne sont pas exclusives : elles peuvent varier, et n'être pas nécessairement conciliables, selon les publics concernés ; en l'occurrence : l'État, les populations locales, et les touristes, laotiens ou étrangers. Un véritable travail muséographique aurait nécessité de mener des enquêtes approfondies sur les attentes de ces différents acteurs, et sur ce qui les sous-tend, à savoir leur représentation et leur position par rapport à ce qui formait la thématique du musée : l'ethnicité. Faute de temps, je me suis contenté de ce que j'ai cru pouvoir déduire de quelques discussions informelles, ainsi que des pratiques et des comportements observés. Quoi qu'il en soit, ce que je pensais, *a priori*, être les visions et attentes de ces différents acteurs orienta mon choix. Il s'agissait de tenter de répondre à ces demandes, tout en allant

contre certaines idées reçues ; disons donc plutôt de partir des attentes sans s'y réduire (voire parfois aller contre), tout en prenant en compte mes objectifs personnels, fondés sur mes propres représentations et sur ce que je porte partiellement : une discipline (l'ethnologie), une institution (l'IRD) et ma découverte de la muséographie.

© IRD/G. Schlemmer

© IRD/G. Schlemmer

© IRD/G. Schlemmer

Photos 1, 2, 3
Les objets du musée. La plupart des objets exposés dans le musée sont soit des objets du quotidien (van, panier, etc.), soit des objets construits pour le musée, par des membres des communautés dont sont issus ces objets, voire par nous-mêmes, en suivant le modèle d'objets que nous avions pu voir et documenter.

Les touristes

Les touristes forment de fait la quasi-totalité du public effectif du musée. Leur nombre devrait se développer, en raison de l'intérêt du musée maintenant refait, et surtout du fait que la province devrait prochainement devenir un point de passage international pour la Chine. Un certain tourisme chinois – mais aussi thaïlandais – commence d'ailleurs à se développer (il s'agit alors surtout d'amateurs de raids à vélo, moto ou voiture tout-terrain). Dans cette zone où les frontières furent longtemps incertaines et contestées, la présence de visiteurs issus de pays voisins doit être considérée avec attention, en raison du fait que certains éléments historiques peuvent devenir sensibles, et que chaque pays produit ses propres discours sur les groupes minoritaires, qui sont parfois pourtant les mêmes des différents côtés de la frontière.

Il reste que, jusqu'à présent, la majorité des touristes (plusieurs centaines, voire milliers par an) venant jusqu'à Phongsaly sont des touristes occidentaux. La plupart est attirée par le fait qu'il s'agit d'une province très reculée, donc faiblement touristique – avec l'idée que cela implique quelque chose de « préservé », d'« authentique », de « traditionnel » –, et est aguichée par le grand nombre d'ethnies présentes dans la province signalé par les guides de voyage. Les discussions avec les touristes révèlent une fascination pour la diversité (culturelle, linguistique, etc.), cette diversité étant perçue comme résultant de l'attachement à une identité traditionnelle atemporelle, perpétuée de manière inchangée par-delà les siècles en raison de l'isolement, et que la modernité (incluant la présence étatique) viendrait menacer. Cette vision « exoticisante » des *hill tribes* (pour reprendre le terme anglais utilisé pour désigner les minorités ethniques ne vivant pas en plaine) conduit à porter une attention particulière aux marqueurs visibles distinguant les groupes, entre eux et par rapport à la population dominante : costume, habitat et techniques. Les plus curieux parmi ces touristes s'intéressent aux principes organisationnels de la société : économie, politique, éducation. Mais ils montrent peu d'intérêt pour les données précises concernant chaque groupe, puisqu'ils ne leur sont pas connus.

Les populations locales

TURGEON et DUBUC (2002) opposent deux grands types de musées associés à l'anthropologie : « les musées qui renferment des collections de peuples colonisés et qui traitent de "l'autre lointain", souvent appelés musées d'ethnographie, et les musées de culture populaire qui se préoccupent de "l'autre proche" ». Nous sommes ici à la frontière entre les deux. Car si le musée de Phongsaly risque d'être avant tout visité par les touristes, il devait être dédié aux populations de la province, qui formaient ainsi à la fois le sujet et les destinataires souhaités du musée (bien qu'il y avait peu d'espoir qu'il soit de si tôt visité par les habitants des villages, à peine plus par ceux de la capitale). Car des données récoltées auprès des anciens (dont la plupart sont inédites) se perdent, et dans la conception du musée, il s'agissait de penser à leurs descendants, en souhaitant leur ouvrir ce lieu de mémoire afin qu'il reste des traces pour les générations futures et que l'accès en soit loisible à qui le souhaiterait.

Il eût été bien de pouvoir associer davantage les populations locales à la réflexion sur la manière dont elles pouvaient être représentées, par quelles données et quels objets. Mais faute de temps, de connaissances et de moyens, j'ai dû me contenter de discussions informelles avec des villageois lorsque, au cours de mes interviews, le thème s'y prêtait. Il en ressortait un intérêt pour des objets à leurs yeux distinctifs, qu'il fallait montrer neufs, voire excessivement bien finis, pour correspondre aux canons nationaux de la perfection, cherchant ainsi à montrer une vision plus magnifiée que descriptive de leur culture.

Au-delà de ce qu'ils voulaient montrer d'eux-mêmes, certains villageois voyaient un intérêt à fournir des données précises sur l'histoire de leur propre groupe et sur ses spécificités, particulièrement celles qui s'étaient perdues, et sur leur localisation (notamment dans l'espoir de découvrir l'existence d'éventuels groupes parents). Dès lors, chaque groupe souhaitait être présenté comme une réalité autonome, aux traditions et à l'histoire spécifiques, en contraste avec la vision intégrative prônée par l'État laotien. Plusieurs interlocuteurs évoquaient aussi la simple satisfaction d'être mentionnés dans une institution officielle, comme si cette reconnaissance en tant que groupe – doté d'une histoire et d'une culture, qui est de surcroît mise au même niveau que celle de la population dominante – participait à une forme de reconnaissance publique de leur existence.

© IRD/G. Schlemmer

© IRD/G. Schlemmer

© IRD/G. Schlemmer

Photos 4, 5, 6
Conflits de représentation. Que doit représenter un musée : ce qui est spécifique, typique d'une région (au risque de la folklorisation) ou ce que des populations veulent montrer d'elles-mêmes (au risque d'une standardisation) ? Ces sculptures représentent Nang Thorani, la Dame-Terre, protectrice du bouddhisme (en pressant ses cheveux, elle crée une inondation qui va noyer les démons venant tourmenter le Bouddha dans sa méditation). Elles sont fréquemment présentes devant les temples de la province. Je souhaitais faire reproduire le modèle de gauche, que je trouvais délicieusement naïf, et sortant du canon national qui avait tendance à s'imposer dans tout le pays (photo du milieu). C'est pourtant celle-ci que le sculpteur local voulut réaliser, estimant que son exposition dans un lieu officiel méritait mieux que le modèle que j'avais choisi (trop simple et « juste bon pour un temple de village »). On réussit finalement à s'accorder sur un modèle intermédiaire, proche des canons esthétiques nationaux, mais portant des habits plus locaux (photo de droite)

L'État

Ce n'est pas seulement à deux publics, les touristes et les populations locales, aux visions et attentes très contrastées, qu'il fallait s'adapter : le renouvellement du musée devait tenir compte d'un troisième acteur, l'État, propriétaire du lieu et de l'institution muséale. J'ai mis du temps à réaliser qu'en prenant en charge le contenu de ce musée – un bâtiment public annoncé par un panneau portant le sigle de l'État –, les textes et informations fournis risquaient, aux yeux d'un visiteur, d'être attribués à l'État. Cela impliquait un double jeu de légitimation mutuelle : mon propos devenait un propos public et officiel (ce qui pouvait à la fois lui donner une certaine légitimité ou, au contraire, inspirer le soupçon d'une parole contrôlée), tandis que ce travail renforçait une institution d'État (ce qui pouvait être vu comme

un renforcement positif d'une action cultuelle ou la légitimation d'un pouvoir autoritaire fondé sur un parti unique). Il s'agissait d'un acte d'un certain poids, dont ni moi ni, sans doute, les autorités provinciales, n'avions mesuré les conséquences théoriques (les conséquences pratiques étant, pour l'instant, limitées par la faible fréquentation du musée). Au niveau national, la maîtrise des expositions muséales fait l'objet d'enjeux particuliers. « Les scénographes de musées dans la RDP lao proposent essentiellement des représentations de la lutte révolutionnaire et anti-impérialiste (…) conçues sous la supervision du ministère de l'Information et de la Culture selon les lignes idéologiques du Parti révolutionnaire populaire lao. [Il s'agit de] lieux de mémoire (…), d'une vitrine, en quelque sorte, de l'idéologie nationale (…). En conséquence, le contrôle des expositions muséales est essentiel pour le gouvernement laotien », écrit Oliver Tappe (2012) dans une étude sur l'iconographie officielle au Laos. Certes, ces propos valent essentiellement au niveau de l'État central – la preuve en est que j'ai pu prendre en charge l'exposition de ce musée avec très peu de contrôle[7] ; de plus, il ne s'agissait pas ici d'un musée historique à la gloire du Parti. Pour autant, la question ethnique est une question sensible, dans ce pays où le groupe dominant, les Lao, forme à peine la moitié de la population, répartie officiellement en 49 groupes ethniques.

La volonté récurrente d'affirmer le caractère pluri-ethnique de l'État se traduit par la mise en scène ostentatoire de la fraternité entre les ethnies, toujours sous l'égide de l'ethnie dominante lao. L'affirmation

[7] Au moment de formaliser le projet de rénovation du musée – déjà bien avancé et soumis à un accord tacite –, le texte des premiers posters fut lu par une demi-douzaine de personnalités politiques de la province, avant que le chef du département de la culture n'annonce finalement que personne n'était vraiment en mesure de commenter ces informations et qu'il fallait trouver une autorité compétente au niveau national. J'ai alors demandé au directeur de l'Institut d'histoire de l'Académie nationale des sciences sociales (juste après l'avoir sollicité pour participer à la traduction en lao des textes de ces posters), s'il acceptait de faire une lettre attestant de l'exactitude des données présentées, ce qu'il fit. Ce document dédouanant les autorités provinciales de toute responsabilité, le processus de contrôle s'arrêta là. La démarche officielle pour réaliser un tel projet, a-t-on appris par la suite, aurait consisté à proposer le projet au département national des musées qui, s'il était accepté, aurait exigé une convention, un budget, un partenariat au niveau national et provincial – avec documents signés à chaque étape – et à soumettre les textes pour approbation par une sorte de comité de censure. En bref, ce projet n'aurait jamais vu le jour… Mais les autorités provinciales autant que moi-même ignorions cela. Le faible intérêt qu'ils portaient au musée et le fait qu'il s'agissait d'un projet dont ils ne géraient pas le budget firent qu'ils me laissèrent avancer le projet de manière tout à fait informelle. C'est finalement la souplesse liée à ce processus quasi clandestin qui le rendit possible.

du caractère pluriethnique de la nation lao est un leitmotiv de la constitution. « C'est un pays unitaire et indivisible de toutes les ethnies » est-il précisé dès l'article 1. L'article 8, consacré à la question ethnique, montre la position ambiguë de l'État entre, d'une part, reconnaissance et une certaine autonomie – sur base culturelle – et, d'autre part, une peur constante de la division : « L'État applique une politique de solidarité et d'égalité entre les diverses ethnies. Toutes les ethnies ont le droit de préserver et de développer leurs belles mœurs, traditions et cultures, ainsi que celles de la Nation. Est interdit tout acte de division et de discrimination entre les ethnies » (constitution de la République démocratique populaire lao. Publié par l'Assemblée populaire suprême, Vientiane, 1991)[8].

Photo 7
La vision étatique. Fresque exprimant la solidarité entre les ethnies, telle qu'on en trouve dans chaque district de la province de Phongsaly. Celle-ci se trouve à Muang Samphanh et représente les différentes ethnies du district, celles décomptées localement et ne respectant pas les catégories officielles (qui n'en auraient comptabilisé que 5). L'ensemble est sous l'égide de l'ethnie lao, qui est toujours représentée au milieu et en premier plan (dans ce district, les Lao représentent pourtant moins de 5 % de la population).

[8] Pour l'instant, l'appartenance ethnique n'est guère mobilisée dans le pays : il n'y a pas de système de quota, il n'y a pas d'association ethnique (ce qui est normal dans un pays ne reconnaissant pas le droit d'association), et peu de revendications à base ethnique. Le nouveau régime a grandement ouvert l'accès des postes de pouvoir à des personnes issues de groupes ethniques minoritaires (ainsi, à Phongsaly, depuis les années 1960, tous les chefs de province sont issus de minorités, alors qu'ils

Ainsi, la scénographie officielle met l'accent sur des marqueurs visibles (costumes, danses, chants, artisanat), montrant chaque groupe comme déclinant une spécificité esthétique participant de la richesse culturelle, mais tous unis et subordonnés à la nation laotienne. On retrouve aussi cette rhétorique communiste classique de la distinction entre « bonnes mœurs » et « superstitions anciennes », permettant d'opérer un tri, au sein des groupes ethniques, entre ce qui relève de différences acceptables et celles qui, contraires au progrès, nuisent à la construction nationale, sous l'autorité de l'État. Motivé par une vision intégrative des groupes minoritaires, l'État cherche en définitive à gommer tout ce qui pourrait être facteur de division et à montrer une image harmonieuse et intégrée de la nation lao (les groupes ne se spécifiant que par leurs particularités culturelles, au sens artistique du terme, qui sont ainsi folklorisées).

Synthèses, compromis et choix personnels

Il fallait donc faire avec cette multiplicité d'acteurs et de points de vue, ce qui impliqua tout une série de compromis. Afin de prendre en compte les aspirations compréhensibles de l'État concernant le souci de la cohésion nationale, il fallut atténuer, au moins dans l'expression, les dissensions et les conflits interethniques passés et présents. Des compromis durent ainsi être trouvés, au moyen de tournures verbales (sous-entendus, euphémismes, etc.) pour parler de sujets qui fâchent, comme le rapport au politique, la guerre ou l'opium. Pour proposer des informations sur la culture et l'histoire des différents groupes, afin que ces informations soient accessibles aux membres de chacun de ces groupes, mais sans accabler le lecteur lambda, les posters contiennent des paragraphes écrits en

étaient tous de l'ethnie lao auparavant, même si ce phénomène reste limité. On relèvera aussi que, dans les provinces les plus reculées du pays, où les minorités forment la majorité de la population, la question ethnique est beaucoup moins sensible pour les autorités, car elles-mêmes sont issues de ces groupes.

petit corps de police, condensant ces informations intéressantes surtout pour les individus issus de tel ou tel groupe. De manière à proposer des clés de lecture aux touristes sur les réalités auxquelles ils allaient être confrontés, même si cela présentait des évidences pour les Laotiens, le choix a été fait d'adapter les textes anglais et en lao aux connaissances et aux attentes des différents publics, et non de proposer une traduction exacte[9].

Pour autant, ce projet ne consistait pas uniquement à tenter de concilier les attentes des différents publics ; je souhaitais aussi avancer mes propres vues sur les thématiques traitées. De plus, la nécessité de partir des questions et attentes des publics – sans quoi il y a peu de chance qu'ils trouvent un intérêt à la visite d'un tel lieu – n'implique pas nécessairement de dire ce qu'ils veulent entendre.

Parmi les attentes communes aux différents publics, on retrouve la nécessité de fournir une liste précise des ethnies de la région et celle d'une présentation pour chacune de leurs spécificités. Cette attente se fonde sur ce que l'on peut qualifier de logique taxinomique : chaque groupe est conçu comme une sorte d'espèce, auto-référentielle, d'où la possibilité d'un catalogage de marqueurs distinctifs, qui représenterait finalement leur essence. Or cette manière de concevoir les choses était un des points importants que mon projet de recherche cherchait à remettre en cause. Il m'importait donc tout particulièrement, au contraire, que l'exposition propose des thèmes transversaux et traite conjointement l'ensemble des groupes, soulignant différences et contrastes uniquement lorsque cela se justifiait, mais soulignant aussi la multiplicité des formes d'appartenance (influence culturelle, clan, village) et l'impact des contextes politiques, historiques, économiques sur la constitution des groupes ethniques.

[9] La densité d'informations nécessaires pour contenter les différents publics et rendre compte de la diversité des thèmes à traiter a nécessité une grande concision, doublée d'une écriture qui se devait d'être la plus simple possible. Cette nécessité de faire court et clair – donc schématique – aux dépens de la rigueur, de l'exactitude et de la richesse des informations fut un exercice très difficile. Ceci d'autant que, parmi le public lao, certaines des normes d'écriture, qui sont pour nous des évidences, ne sont pas connues : les guillemets, les parenthèses, les chiffres latins, etc. Pour le public occidental, les contraintes étaient autres : comment, par exemple, parler de sous-groupes akha à des gens qui ignorent même ce que c'est qu'un Akha ? D'où une tentation perpétuelle d'augmenter le volume de textes des posters pour rajouter toujours plus d'informations, au point que l'équipe du Taec qui vint examiner le projet me précisa : « un poster de musée, ce n'est pas des pages de thèses collées au mur ». Ils conseillèrent de ne pas dépasser 1 500 signes ; ils en contiennent, au final, entre le double et le triple…

Cette logique taxinomique commune aux différents publics transparaît particulièrement dans l'intérêt porté par tous aux costumes, un thème très attendu. Le costume est en effet présenté – par les guides de voyage et, partant, par les touristes occidentaux, mais aussi par l'État – comme l'élément le plus visible de l'appartenance ethnique ; il serait le marqueur identitaire de ceux qui le portent, un thème de photographie privilégié des touristes et l'élément investi par l'État dans sa rhétorique sur la pluriethnicité nationale. À la fois immédiatement visible, esthétique, et constituant un élément distinctif entre les groupes, le costume représente le point de jonction de toutes les attentes des différents publics, ne variant que selon la forme de magnification souhaitée par chacun.

© IRD/G. Schlemmer

Photo 8
L'habit fait-il l'ethnie ? La représentation des ethnies par costumes souffre du fait que certains groupes ne portent plus de costumes distinctifs depuis des décennies (tels les Phounoy) ; d'autres, de mémoire d'anciens, n'en ont jamais eus, tels les Laoseng ou les Khmou. Mais pour l'État, sans costumes, il n'est pas d'ethnies : il leur en invente pour les représentations officielles ou pour les touristes. Entre réalité scientifique – ce que l'on peut observer et ce que disent les gens – et attentes du public, il fallait faire des compromis sur cette question délicate du costume « ethnique ». Ainsi, nous avions habillé le mannequin khmou de vêtement tai lu, un des groupes avec lesquels ils troquaient vêtements contre produits agraires. Mais les autorités provinciales ont demandé à le changer contre le costume officiel khmou (photo), un costume qui n'a été porté que pour les danses d'ouverture de meetings politiques de ces dix dernières années.

En traitant ce thème attendu, il s'agissait d'essayer de mettre en avant ce qui était recherché (l'aspect esthétique et identitaire), mais aussi de le questionner (en proposant un rapprochement avec l'idée d'uniforme – une notion nettement moins plaisante – qui marquait l'appartenance des femmes à un groupe) et de le dépasser, précisant à l'aide d'exemples que tout habit, même typique et ancien, ne forme pas nécessairement un costume (en ce qu'il ne marque pas nécessairement une appartenance) ni un habit traditionnel (car il peut évoluer dans le temps selon des effets de mode).

Les mêmes questions se sont posées à propos des éléments religieux. Le bouddhisme, religion de la population majoritaire, se doit, pour les Lao qui érigent un nouveau temple, par exemple, d'être représenté avec tout le lustre concevable : stuc, profusion d'éléments dorés, insertion d'éléments sculpturaux qui ne font pas forcément sens pour les dévots, mais sont empruntés au bouddhisme thai jugé « plus pur », etc. Par ailleurs, de nombreux Occidentaux se représentent les pratiquants du bouddhisme comme des individus en quête du Nirvana, absorbés par des méditations profondes sur la réincarnation et la loi du Dharma. Mon objectif était, tout en soulignant l'importance du bouddhisme, de montrer qu'il n'est pas, contre toute attente, l'apanage de la population dominante, mais aussi de souligner son aspect « populaire » en proposant, non le canon normatif porté par les écritures et le clergé, mais une description de la manière dont il est vécu et les attentes très concrètes (le bien-être du bétail, la croissance du riz) que portent les populations lors des rituels bouddhistes.

Enfin, le choix de traiter des thématiques inattendues, comme la diversité des écritures, avait pour objectif de sortir de certaines idées reçues associées à l'oralité et à des traditions exclusivement locales, de parler des CD et DVD, dans la rubrique sur la musique et les danses, pour illustrer le côté évolutif de la culture populaire, de relativiser à demi-mots les critiques entendues du mode de production des populations montagnardes (tel que l'essartage).

Au final, il s'agissait d'un bricolage où j'ai essayé de jongler avec, en plus des contraintes temporelles et financières, les demandes des uns et des autres et mes propres souhaits, en considérant que diffuser un savoir n'est pas nécessairement répondre aux questions des individus, ni même à leurs attentes ; c'est partir de leurs questions (et des représentations implicites qu'elles charrient) pour formuler

© IRD/G. Schlemmer

© IRD/S. Auth

© IRD/G. Schlemmer

Photo 9, 10, 11
Trois publics, trois visions. Tout en donnant à voir chacun des costumes ethniques, ces trois photos illustrent à mon sens la manière dont chacun des publics concernés se représente l'ethnicité. Pour l'État (photo de gauche), le spectacle donné dans la province de Phongsaly pour la réception d'hôtes politiques vietnamiens montre des costumes raffinés et des danses folkloriques de plusieurs ethnies solidaires sous l'égide de la nation lao et du parti communiste. Pour les Occidentaux, ce cliché touristique (photo du centre) montre des costumes bariolés de populations reculées et exotiques. Pour les membres de ces groupes ethniques, le photomontage, effectué par des vendeurs itinérants et qui représente le bénéficiaire de la photo et sa famille sur un faux décor – ici, une villa moderne et une voiture américaine – (photo de droite), illustre l'attrait pour une esthétique moderne et « développée ».

un autre questionnement et une autre approche. Cela soulève la question des enjeux sociaux de la recherche. Sortir cette dernière des cercles académiques implique qu'elle se confronte à d'autres intérêts. Dans le cas décrit, ils sont faibles : ni l'État ni les populations étudiées n'ont véritablement pesé sur le résultat, en dépit du fait qu'ils étaient tous deux directement concernés. Il en découle une responsabilité du chercheur d'autant plus grande qu'il doit lui-même s'interroger sur les attentes et les intérêts des individus au nom et/ou à propos de qui il parle.

En guise de conclusion, et au risque d'enfoncer des portes ouvertes, je voudrais avancer un point de vue personnel sur l'articulation entre recherche fondamentale et diffusion du savoir. L'engagement dans une démarche de diffusion du savoir relève idéalement autant d'un devoir que d'un plaisir. Le plaisir est celui de faire partager quelques éléments d'une recherche à un large public – ou disons à un public plus large que celui des simples spécialistes d'un même cercle scientifique (tout chercheur s'est demandé au moins une fois pour qui et pourquoi il écrit, quel est le sens de ses recherches, lues le plus souvent par peu de personnes : celles qui font la même chose que lui). Il y a donc une certaine satisfaction, mais aussi une exigence, à pouvoir intéresser un plus grand nombre, à faire que la recherche soit accessible aux citoyens, à la rendre à ceux qui l'ont permise – par les données qu'ils ont fournies, par les impôts qui l'ont financée. Ce travail paraît d'autant plus nécessaire que le chercheur se trouve dans une situation très privilégiée par rapport à l'expert ou l'amateur éclairé, qui se charge le plus souvent de ce travail. En effet, il bénéficie du temps long, de liberté et il n'est pas dépendant financièrement de ceux qui posent les questions ; il a donc le luxe de travailler sans pression ni commande.

Pour autant, l'importance de la diffusion du savoir au grand public ne remet pas en cause le fait que la recherche fondamentale reste l'objectif premier du chercheur, et se justifie en elle-même. Le chercheur n'est pas d'abord là pour répondre aux attentes des individus. Or le type de travail, les difficultés posées, les qualités requises pour mener l'une et l'autre tâche me paraissent différents. Répondre aux questionnements et aux attentes d'un public large en synthétisant de manière pédagogique un champ de recherche n'est pas la même chose que de proposer de nouveaux questionnements et de nouvelles connaissances (ce qui implique une maîtrise de ce qui a été

fait et de faire du nouveau, donc une grande spécialisation). En bref, il s'agit, dans un cas, de synthétiser du connu ; dans l'autre, d'explorer le non connu. Bien sûr, les deux démarches s'enrichissent mutuellement, et cette expérience muséale m'a sensibilisé à la nécessité de me nourrir des questionnements même des populations observées et des citoyens qui financent la recherche ; reste qu'au final, il ne s'agit pas du même travail, même s'il participe d'un même vaste projet intellectuel.

Favoriser une telle démarche de diffusion du savoir dans la sphère publique nécessiterait alors une meilleure reconnaissance de ce travail de diffusion (ce travail étant très faiblement pris en compte dans l'évaluation des chercheurs, par exemple), mais aussi et surtout une véritable collaboration entre des passeurs professionnels (tels les journalistes scientifiques, bien trop peu nombreux) et des chercheurs. La diffusion des savoirs scientifiques, ce serait ainsi une chose trop sérieuse pour être laissée à des scientifiques. Elle doit se faire avec eux, mais en accompagnement de professionnels pouvant, en plus d'un savoir-faire spécifique (dans le cas décrit, un scénographe aurait par exemple été le bienvenu) les éclairer sur les subtilités et les enjeux de la communication, ainsi que sur les attentes des publics.

Bibliographie

Digard J.-P., 2008 – Musée du quai Branly : dialogue des cultures ou monologue ? *L'Homme*, 185-186 : 449-454.

Dupaigne D., 2006 – *Le scandale des arts premiers. La véritable histoire du musée du quai Branly*. Paris, Mille et une Nuits.

Le Débat, 2007 – Le moment du quai Branly, 146.

Price S., 2011 – *Au musée des illusions : le rendez-vous manqué du quai Branly*. Paris, Denoël.

Tappe O., 2012 – « Révolution, héritage culturel et stratégie de légitimation. Exemples à partir de l'historiographie et de l'iconographie officielles ». *In* Bouté V., Pholsena V. : *Laos, sociétés et pouvoirs*, Bangkok, Irasec : 69-92.

Turgeon L., Dubuc E., 2002 – Musée d'ethnologie : nouveaux défis, nouveaux terrains. *Ethnologie*, 24 (2) : 5-18.

Le dessin d'enfant

De l'outil aux médias pour la diffusion des savoirs scientifiques

Catherine Sabinot
Ethnoécologue
et anthropologue

Stéphanie M. Carrière[1]
Ethnoécologue

Introduction : l'ethnoécologie, des dessins, une exposition et un ouvrage

Le chercheur occupe une place particulière dans la société à laquelle il appartient. Ses recherches alimentent et font évoluer les connaissances sur le monde, impactent les modes de pensées de ses concitoyens qui en retour font évoluer la société et la science. Longtemps imaginé dans sa tour d'ivoire, le chercheur interagit pourtant en permanence avec sa société en échangeant avec ses collègues, ses amis, ses enfants et plus rarement avec des journalistes, des bailleurs et des politiques. Ces simples échanges constituent déjà une forme de diffusion du savoir scientifique dans la sphère publique. Bien que souvent peu formé à la pratique de la vulgarisation, le

[1] Nous dédions cet article à Hélène Pagezy (chercheure au sein de l'UMR 7206, Écoanthropologie et Ethnobiologie-CNRS/MNHN), décédée subitement en mars 2013, avec qui nous avons codirigé l'ouvrage *Nature du monde : dessins d'enfants*, publié aux Éditions CTHS en décembre 2010. Ce texte est la première analyse que nous développons sur les espaces de dialogue générés par nos recherches sur les dessins d'enfants, et par notre engagement à diffuser ces recherches dans l'espace public, ce qu'Hélène Pagezy a promu ces dernières années avec une grande implication.

chercheur tente de s'adapter en permanence à ses interlocuteurs et a le pouvoir de les influencer. Il est alors crucial de réfléchir et d'analyser comment les modes de diffusion des savoirs scientifiques jouent sur, voire conditionnent, ce que le public va percevoir, retenir et diffuser à son tour.

Le partage et la diffusion des connaissances scientifiques comptent depuis 1982 parmi les missions essentielles des chercheurs. Selon les articles 14 et 24 de la loi n° 82-610 du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France, parmi ces missions figurent la valorisation des résultats, la diffusion des connaissances scientifiques, la formation à la recherche et par la recherche, la diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique dans toute la population, et notamment parmi les jeunes, la formation initiale et continue et l'administration de la recherche[2]. Les chercheurs ne doivent donc pas se restreindre à diffuser leurs résultats de recherche dans leur champ disciplinaire, mais doivent au contraire s'attacher à investir l'espace scientifique dans son ensemble, ainsi que l'espace public. Les processus de diffusion des savoirs dans ces deux espaces méritent d'être explorés et analysés en parallèle, car ils nécessitent souvent de faire appel à des modes particuliers de communication et des postures différentes.

En participant à la création de l'exposition *Natures vivantes, regards d'enfants*, accueillie au musée de l'Homme à Paris en 2007 et 2008, puis à la codirection de l'ouvrage *Nature du monde. Dessins d'enfants* publié aux Éditions CTHS en 2010 (Pagezy *et al.*), nous avons expérimenté plusieurs espaces de dialogue que nous décrirons et analyserons dans ce chapitre. L'ouvrage, rassemblant plus de 200 dessins d'enfants, a ensuite été valorisé en servant de support de communication lors de conférences publiques et d'ateliers scolaires qui ciblaient les adultes, les plus jeunes ou les deux publics à la fois, créant alors de nouveaux espaces de dialogue avec la société civile.

[2] http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068756&dateTexte=20110620

Dans ce chapitre, nous proposons d'exposer les raisons de notre engagement dans cette démarche de diffusion du savoir, et les résultats de l'expérimentation de ces espaces de dialogue, notamment en rendant compte et en analysant les points forts, les contraintes et difficultés spécifiques de chaque espace. Nous verrons aussi que la vulgarisation et le transfert des connaissances et des questions de recherches permettent au chercheur de recevoir les réactions des différents publics sur les pratiques scientifiques. Nous expliquerons enfin qu'il s'agit à la fois d'un engagement et d'un outil sur lequel les recherches futures peuvent, voire doivent s'investir (confrontation des classifications, des catégorisations, mise en évidence de thématiques, etc.), d'autant plus lorsqu'il s'agit de recherche-action visant à favoriser un développement durable qui prend en considération les interactions entre les sociétés et la nature.

L'ethnoécologie : une discipline et une approche basées sur le dialogue

Les recherches que nous avons partagées relèvent principalement de l'ethnoécologie. Cette discipline d'interface vise à étudier les relations entres les sociétés et leur environnement. Ses contours sont relativement flous, puisqu'elle est rattachée à plusieurs corpus disciplinaires allant de l'écologie à l'anthropologie. Comme dans la majorité des sciences humaines et sociales, ceux qui la pratiquent doivent en permanence adapter leur discours aux interlocuteurs rencontrés sur le terrain comme auprès des collègues.

Ainsi, dans un premier temps, puisqu'il s'agit d'une discipline d'interface, elle exige par essence de communiquer avec les chercheurs des autres disciplines. Un travail de vulgarisation auprès des autres disciplines est donc systématiquement nécessaire en amont. Un second lieu de diffusion-vulgarisation de cette discipline se fait sur le terrain avant même de commencer les enquêtes, puisque les ethnoécologues introduisent ces dernières en expliquant l'objectif

de leur travail, leurs questionnements, ainsi que la méthodologie adoptée. Enfin, l'ethnoécologie se prête facilement à la vulgarisation, car les thématiques qu'elle traite concernent directement les sociétés, qui sont souvent curieuses de connaître et comprendre ce qui se passe ailleurs.

Le chercheur ethnoécologue se voit ainsi attribué, à trois étapes de sa recherche, une fonction d'interface et de médiateur.

Le dessin d'enfant au cœur du partage des savoirs

Alors que l'utilisation du dessin est classique en psychologie, elle ne l'est pas en ethnoécologie. En effet, le dessin d'enfant est utilisé par certains scientifiques et praticiens dans le but d'analyser les représentations et les perceptions du milieu (de nature angoissante ou rassurante, par exemple) et particulièrement, les sources d'anxiété affectant les personnes. Georges-Henri Luquet, philosophe et ethnologue, fut sans doute le premier à vraiment prendre au sérieux les dessins des enfants et à en faire un ouvrage (LUQUET, 1927). Les géographes ont, quant à eux, depuis les années 1970, fait émerger des dessins les relations des enfants à l'espace (FOURNAND, 2003). De plus, par les cartes mentales plus souvent dessinées par des adultes, les chercheurs analysent la représentation dans l'espace d'une expérience vécue. Certains ethnoécologues, comme DOUNIAS (2007) et BATTESTI (2007), simultanément à l'exposition *Natures vivantes, regards d'enfants*, ont d'ailleurs mobilisé de façon opportune et complémentaire les outils basés sur ces représentations graphiques des psychologues ou des géographes.

En nous centrant sur une approche et une méthode nouvelle pour l'ethnoécologie, notre objectif initial fut de montrer que l'étude des savoirs, savoir-faire et représentations des enfants et des jeunes permettait, au même titre que ceux des adultes, de mieux connaître les sociétés et leurs modes de vie, ainsi que les modes de transmission et les changements.

De fait, les recherches en sciences de l'homme et de la société sont essentiellement basées sur des observations de terrain et des entretiens avec des individus ou des groupes, et restituent généralement

la parole des adultes, hommes et femmes, plus rarement celle des enfants. Bien que l'analyse du discours, issu d'entretiens libres ou semi-directifs, permette d'obtenir l'essentiel des informations nécessaires aux analyses, les propos des adultes ne peuvent en aucun cas remplacer ceux des enfants. C'est avec un regard neuf et moins contraint que les adultes sont imprégnés des normes et codes de leur société, que les enfants sont les témoins des changements sociétaux et paysagers qui affectent leur environnement (CARRIÈRE BUCHSENSCHUTZ, 2007). C'est pourquoi, tout en tenant compte des connaissances fines des sociétés que chaque chercheur avait déjà capitalisées, notre groupe de recherche a opté pour mobiliser les discours, les pratiques et les dessins des enfants afin d'appréhender les relations que ceux-ci construisent et entretiennent avec leurs environnements.

Pour mettre en œuvre un tel projet, de la recherche jusqu'au partage de ses résultats dans l'espace public par une exposition puis un ouvrage, un important travail d'harmonisation des approches et des méthodes et des manières d'interagir avec les différents acteurs a été accompli.

Collecte et choix des dessins : harmonisation des méthodes

Choix géographiques

Les pays et les sociétés choisis pour cette analyse comparative des représentations que les enfants se font de leur environnement devaient nécessairement être parmi ceux étudiés par les chercheurs du projet dans les années précédant 2007 et devaient être répartis sur différents continents et milieux écologiques.

Choix méthodologiques de terrain

L'harmonisation des méthodologies a été réalisée en amont de la collecte des dessins, contraignant une certaine homogénéité d'approche, tout en autorisant une liberté et donc une adaptation à chaque contexte local. Des choix spécifiques ont été faits sur la consigne transmise, soit la question posée aux enfants, les âges de

ceux-ci, l'acceptation ou non de la présence d'autres intervenants (tels que les enseignants) dans la classe. La question adoptée par la plupart des chercheurs a été « Dessine-moi ta nature, ce qui t'entoure, ton environnement ». Cette question a dû bien souvent être traduite dans la langue vernaculaire, en s'efforçant de respecter au mieux l'objectif retenu : qu'il émerge du dessin les relations de l'enfant avec son environnement, et non que ce dessin serve à vérifier la réappropriation de messages éducatifs. Spontanément, les enfants ont dessiné la nature qu'ils connaissent, celle dans laquelle ils sont immergés. Nous avons alors choisi de sélectionner les dessins d'enfants âgés de 9 à 13 ans[3]. Il est arrivé que de rares dessins d'enfants de 14 à 16 ans soient conservés (en le signalant) pour des raisons didactiques, leurs productions graphiques s'avérant particulièrement riches ou présentant un intérêt particulier au regard des activités en lien avec l'environnement.

L'exposition et l'ouvrage

L'exposition *Natures Vivantes, regards d'enfants* puis l'ouvrage *Nature du monde, dessins d'enfants* ont présenté une nouvelle approche de l'ethnoécologie à l'interface des sciences de la nature et des sciences de l'homme et de la société. Les auteurs se sont faits les interprètes du « langage graphique » que représentent les dessins d'enfants, qui ont antérieurement et surtout postérieurement à la réalisation de leurs œuvres participé à des entretiens individuels ouverts et semi-directifs avec les chercheurs. Ainsi, ces derniers ont pu, dans l'exposition et l'ouvrage, livrer aux lecteurs et aux visiteurs non initiés les clés permettant de décrypter les dessins grâce aux connaissances fines du contexte social et écologique des sociétés.

L'exposition a pu voir le jour grâce à une équipe composée de scientifiques et de spécialistes de la muséographie au musée de l'Homme.

[3] Afin de minimiser les biais relatifs au décryptage des dessins, il nous a semblé pertinent de ne pas inclure des enfants de moins de 8 ans, trop jeunes pour savoir reproduire le détail (couleur, attitude, particularité anatomique, comportement, gestuelle) permettant à coup sûr de reconnaître une plante ou un animal, une activité ou une technique. Au-delà de 13 ans, des inhibitions étaient à craindre (peur d'être jugés dans la qualité de son dessin). Lorsque l'école était choisie comme lieu d'enquête, l'équivalent d'un niveau CM2 était la limite supérieure de la sélection.

L'objectif était de présenter aux visiteurs des sociétés vivant dans des milieux différents sur des aires géographiques variées. Nous avons choisi d'exposer un module par société, composé d'un triple panneau de dessins, photos et textes, d'objets représentatifs d'un type de rapport existant entre l'homme et son environnement, et d'animaux naturalisés. Tous les modules étaient répartis autour d'un globe terrestre ; un tracé sur le sol reliait un site au module le concernant ; des sons enregistrés par les chercheurs apportaient l'ambiance sonore générale.

L'ouvrage quant à lui, après de longs échanges entre le comité de direction et le comité éditorial, a été découpé par milieux, puis par pays ou départements d'outre-mer, ceux-ci présentant chacun trois sections. La première expose le *cadre de vie* de la société étudiée et en rapporte les contextes géographique, historique, social, culturel[4]. La deuxième section *Vivre la nature* tente de répondre à la question : « Tous les enfants du monde vivent-ils leur nature de la même façon ? », tandis que la troisième *Penser la nature* tente de répondre à la question : « Tous les enfants du monde perçoivent-ils « leur » nature de la même façon ? » Cet ouvrage, riche de plus de deux cents dessins, illustre donc les natures à la fois vécues et pensées par les enfants du monde. Même si ces deux dimensions sont en réalité indissociables, la présentation similaire de chacune des sections a pour objectif de permettre au lecteur de développer lui-même une approche comparative des différentes sociétés, et des regards que les enfants portent sur leur environnement.

L'objectif de l'exposition et de l'ouvrage n'était pas de montrer « les plus beaux dessins », de magnifier ou de folkloriser certains savoirs, pratiques ou représentations, mais bien de rendre compte des savoirs des enfants sur leur vie dans la nature. Publié deux ans et demi après le démontage de l'exposition, l'ouvrage est devenu à son tour un outil, pérenne qui plus est, pour montrer au lecteur combien les représentations des enfants sont le miroir des transitions culturelles et sociales de ce monde. Il met de plus l'accent sur le fait

[4] S'y trouvent les biotopes et les paysages du Grand-Nord (terres gelées, toundra, taïga), les Hauts-Plateaux d'Asie centrale (steppes, montagnes), la forêt amazonienne (forêts, rivières, rapides), les milieux marins et littoraux d'Afrique centrale et du Sud-Est asiatique (mer, lagune, mangrove), des milieux cultivés (jardins, plantations, vergers, rizières, agroforêts), enfin des milieux urbanisés (Saint-Denis de la Réunion et Pont d'Ain au pied du Jura).

que mobiliser les savoirs des enfants est essentiel pour travailler sur les questions de transmission, car cette catégorie de la population se trouve au cœur des processus de transmission des savoirs et des savoir-faire intergénérationnels sur la nature.

Pour conclure, le travail scientifique d'exploration de cet outil, le dessin d'enfants, nous a permis d'aboutir à une approche méthodologique qui se prête bien à la diffusion des savoirs scientifiques vers le grand public. En effet, le dessin support de ces recherches compte parmi les voies d'expression technique, voire artistique auxquelles la plupart d'entre nous sommes sensibles. Néanmoins, c'est uniquement en développant une méthodologie solide partagée entre tous les chercheurs participant au projet que cela a pu se faire.

Diversités des espaces de dialogue

Forte d'une expérience collective et collégiale, l'équipe de chercheurs réunie pour ce projet a permis de faire émerger un nouvel objet et outil de recherche, le dessin d'enfant. L'objectif initial des premiers chercheurs participants n'était pas de proposer une méthode de vulgarisation scientifique, mais il est apparu rapidement, telle une évidence, que cet objet constituait un média de prédilection pour cela. Nous nous en sommes donc saisi pour valoriser les recherches de tous les chercheurs de l'équipe constituée au sein d'une exposition destinée au grand public. Puis, après cette exposition au musée de l'Homme (Trocadéro, Paris), nous avons pensé et écrit un ouvrage collectif dans lequel le dessin était le point d'entrée et d'analyse des relations hommes-natures, et plus encore un élément d'échange entre le lecteur et l'enfant de la société qui a dessiné.

Dans ces deux modes de communication, éphémère et durable, notre objectif était de développer et diffuser auprès des chercheurs et des non-chercheurs cette approche novatrice de l'utilisation des dessins d'enfants pour comprendre leurs rapports à l'environnement, tout en faisant connaître au public des modes de vie et des sociétés dont on parle peu.

Lors de ces deux expériences de diffusion des savoirs, nous considérons avoir ouvert, vécu et expérimenté trois espaces de dialogue : le premier entre chercheurs et populations locales (enfants qui ont dessiné, professeurs des écoles, familles de ces enfants, etc.) ; le deuxième entre chercheurs issus de champs disciplinaires variés (anthropologie, écologie, ethnologie…), le troisième entre chercheurs et citoyens. En analysant plus finement ce dernier espace, nous en avons conclu qu'il était multiple et l'avons alors scindé en deux sous-espaces : celui auquel participent enseignants, agents de communication divers et décideurs qui sont des citoyens d'interface avec les autres citoyens, et celui auquel participent des « simples citoyens », qui par opposition à ceux cités précédemment, ne sont pas investis d'un rôle officiel d'enseignement, de médiation de l'information, ou de décision. Cette section a pour objectif de définir, délimiter et analyser les espaces de dialogue au sein desquels les chercheurs ont été acteurs durant cette expérience de diffusion.

Espace de dialogue « chercheurs et populations locales »

Cet espace inclut les chercheurs et les populations (enfants qui ont dessiné, familles de ces enfants, professeurs des écoles, etc.). Au sein de cet espace, deux moments privilégiés ont permis des échanges : celui précédant la réalisation du dessin et celui le suivant.

Avant que le dessin soit réalisé, avant que la demande soit formalisée aux enfants, le chercheur doit amorcer le dialogue avec l'enseignant qui, le plus souvent, est la personne qui permet de réunir les enfants pour répondre au projet. Organiser l'atelier de dessins suggère donc d'initier un dialogue entre le chercheur et l'enseignant, avant de le poursuivre avec les enfants eux-mêmes. Dans ce temps de dialogue, les objectifs de la recherche sont exposés et discutés avec l'enseignant[5]. Le chercheur explique notamment qu'il souhaite que l'enseignant ne s'implique pas dans la consigne donnée aux

[5] Pour certains ateliers organisés postérieurement à la décision de créer une exposition, les enjeux nouveaux portés par la volonté d'en faire une exposition sont aussi exposés et discutés.

enfants afin que, d'une part, celle-ci reste similaire dans chacun des sites de travail et que, d'autre part, cela n'entraîne pas de déformations de la consigne, des digressions « naturelles » et involontaires, qui risqueraient d'inspirer, de guider de manière trop « directive » les esprits et les crayons des enfants. Au cours de ces échanges, le chercheur est bien entendu amené à expliquer sa démarche de scientifique (méthodologie, objectifs, attentes, « livrables », etc.) et prend par cette occasion du recul sur son métier et sa fonction, recul qui lui sera utile pour interagir avec les acteurs des autres espaces de dialogue.

L'espace de dialogue qui se crée avec l'enseignant et dans lequel les enfants sont intégrés par la suite doit contribuer à offrir une atmosphère détendue et surtout différente des attentes que les adultes ont des enfants dans l'espace scolaire. Il doit s'agir d'un espace propice à un échange autre entre chercheurs, enseignants et enfants dans lequel les enfants ne doivent pas se sentir jugés ou évalués sur leur apprentissage scolaire, mais libres d'exprimer leurs propres envies, représentations, interprétations de ce qui les entoure. Après que le dessin a été réalisé, l'espace de dialogue « chercheurs-populations locales » s'ouvre plus largement à la société étudiée. Le dessin devient un objet partageable avec tous pour discuter, puis un outil support pour d'autres enquêtes auprès des enfants eux-mêmes, d'autres enfants du village ou du pays, de leurs parents, d'autres adultes, de gestionnaires, de décideurs, d'étudiants, etc.

Ainsi, dans ce premier espace « chercheurs et populations locales », les interactions que le chercheur génère avec ces interlocuteurs se font en deux temps, avant que le dessin existe et suite à sa réalisation. Il est intéressant de relever que les interactions entre les acteurs de cet espace ne se font pas uniquement en présence du chercheur : les échanges se poursuivent au-delà grâce à la propriété « partageable » de l'objet de recherche. Nous discuterons les points forts et les difficultés rencontrées plus loin.

Espace de dialogue « chercheurs de disciplines variées »

Bien que n'arrivant pas nécessairement après la création de l'espace de dialogue construit avec les populations locales, nous avons choisi

de décrire et d'analyser l'espace composé de chercheurs uniquement en deuxième partie. Cet espace se construit en amont, mais aussi en aval du dialogue entre les chercheurs et les sociétés étudiées. Il comprend des chercheurs issus de champs disciplinaires variés (anthropologie, écologie, ethnologie, ethnoécologie, géologie, démographie, ichtyologie) qui, pour travailler ensemble, ont fait un effort de décloisonnement des disciplines.

Autour de l'objet « dessin », nous avons investi d'une nouvelle manière l'espace de dialogue composé de chercheurs de différentes disciplines et travaillant par ailleurs sur d'autres projets pluri ou transdisciplinaires. Sur des terrains variés et des thématiques de recherche à des échelles parfois différentes, au-delà de la volonté d'offrir des traductions des relations hommes-natures afin de répondre au projet de recherche partagé que nous avons présenté, le dessin d'enfant a servi à répondre à d'autres questions de recherche, pas nécessairement explorées par tous les chercheurs. Ainsi, Boris Chichlo, anthropologue formé à l'histoire de l'art, a pour des raisons scientifiques, mais aussi artistiques, recueilli les dessins des enfants de Sibérie lors de chacun de ses séjours de 1993 à 2006 (CHICHLO, 2010). Olivier Ferrari et Jacques Ivanoff quant à eux ont, en 2005, fait dessiner des enfants Moken et Moklen d'Asie du Sud-Est péninsulaire juste après le passage du tsunami (décembre 2004). Ils ont notamment étudié le rôle de la transmission des mythes et des savoirs relatifs à l'environnement dans les réactions différentes des deux groupes face au tsunami dévastateur. Les chercheurs ont collecté les représentations que les enfants se faisaient de leur « vie de tous les jours » et ont recueilli de nombreux dessins où figure « la vague mangeuse d'hommes »[6]. Ils ont aussi rendu compte des autres mythes construits autour des effets du « deuxième tsunami », termes que les Moken ont eux-mêmes appliqués à l'omniprésence d'ONG, qu'ils ont considérées comme « plus ravageurs que les rouleaux des vagues » (FERRARI et IVANOFF, 2010).

Selon les terrains d'étude et les recherches menées, c'est donc l'intérêt heuristique, ludique, psychologique, ou encore artistique qui a orienté le chercheur. Ces choix, ces intérêts de recherche, ont

[6] Titre du dessin d'une petite fille de 10 ans de Tha Peyoy en Thaïlande.

à leur tour fait l'objet de discussions, permettant à notre groupe d'aller au-delà d'un dialogue centré sur la compréhension des relations sociétés-natures.

Puis, dépassant l'outil dessin, l'espace de dialogue créé dans le cadre du projet s'est étendu dans le temps pour construire d'autres réflexions et programmes pluri et transdisciplinaires.

Espace de dialogue « chercheurs et citoyens »

Cet espace composé de scientifiques et de « non-scientifiques » comprend deux sous-espaces : celui des enseignants, agents de communication (journalistes, animateurs scientifiques) et décideurs qui sont des citoyens d'interface avec les autres citoyens, et celui des « simples citoyens » qui, par opposition, ne sont pas investis d'un rôle officiel d'enseignement, de médiation de l'information, ou de décision. Cette distinction nous permettra notamment d'explorer les processus de transmission et de diffusion spécifiques qui doivent être développés, lorsque les scientifiques s'adressent à des citoyens endossant un rôle particulier au sein de la société : celui d'enseigner ou transmettre (les enseignants, les animateurs scientifiques et les journalistes deviennent à leur tour passeurs de science auprès de leurs élèves ou plus largement de leur auditoire) et de décider (les élus et les autres décideurs politiques peuvent user de ces savoirs pour appliquer leur politique).

Espace des chercheurs et des « simples citoyens »

L'espace faisant interagir scientifiques et « simples citoyens » offre au moins deux niveaux d'interactions : celui qui prolonge l'espace « chercheurs et populations locales » à une communauté plus large composée des autres citoyens du pays, enfants comme adultes ; celui qui se construit avec les citoyens des autres pays, et notamment ceux de la société du chercheur lui-même, particulièrement la société française pour notre exemple.

Ainsi, lors du Forum de la recherche à Madagascar en 2007, une des auteures a choisi de discuter des différences de représentations

de la forêt par les enfants à Madagascar selon que l'on est plus ou moins proche de la forêt. Ce fut alors l'occasion de parler avec le grand public et les enfants de la question brûlante et fortement culpabilisante de la déforestation pour les Malgaches (CARRIÈRE BUCHSENSCHUTZ, 2007).

Parallèlement à la tenue de l'exposition au musée de l'Homme, un cycle de conférences a été organisé pour permettre au public français, notamment parisien, d'accéder, grâce aux dessins d'enfants décryptés par le chercheur qui les avait collectés, à une connaissance sur les savoirs, savoir-faire et représentations en matière environnementale de chaque société. La plupart des scientifiques engagés dans l'exposition se sont investis dans ce mode de communication où une place importante était consacrée à l'échange entre les auditeurs et le chercheur, permettant d'aller au-delà de l'exposition simple, sans interlocuteur disponible pour répondre aux éventuelles questions des visiteurs.

Par ailleurs, les dessins et l'ouvrage ont aussi été mobilisés lors d'ateliers avec des scolaires (expériences des auteures avec des jeunes originaires de la Réunion à Paris, d'autres de Bretagne à Océanopolis-Brest). Ils ont permis aux jeunes de prendre conscience des connaissances fines que d'autres enfants peuvent avoir de leur milieu, des espèces qui l'habitent, mais aussi des techniques et pratiques déployées par les populations pour avoir accès à ces ressources, qu'elles soient à valeur alimentaire, médicinale, ludique, identitaire ou symbolique. Les jeunes se sont rendu compte des savoirs, pratiques et représentations des Autres, ils les ont souvent comparés aux leurs, en tant que membres de leur société, et ont ainsi été confrontés à l'altérité, les faisant alors évoluer vers plus de respect envers les autres et leurs visions du monde.

Espace des chercheurs et des citoyens d'interface

En s'adressant aux citoyens ayant un rôle spécifique soit d'enseignement, de diffusion ou encore de décision, les chercheurs doivent employer un autre mode de communication, d'une part, car ces acteurs sont aussi des intermédiaires de diffusion de la science et, d'autre part, car ils ont la capacité d'influencer leur propre public : par les choix qu'ils opèrent pour transmettre telle

ou telle partie des savoirs scientifiques, par le nombre et la qualité des personnes auxquelles ils s'adressent, par les moyens médiatiques que ces dernières emploieront, et par l'impact que leurs décisions pourront avoir.

Auprès des décideurs, l'objectif d'un échange autour des résultats du projet de dessins d'enfant est d'informer sur les tenants et aboutissants d'une telle recherche, voire de profiter d'un tel échange pour convaincre, afin que des messages forts passent et que parfois des décisions politiques soient prises. Nous distinguons deux types de décideurs créant deux types d'espace où les processus de transmission des savoirs doivent aussi s'adapter : les « décideurs » de terrain (gestionnaires des aires de conservation, bailleurs de fonds de projets locaux) et les décideurs élus dont les décisions ont un champ d'action bien plus large. Interagir dans cet espace et faire passer des messages forts est décisif pour la recherche, pour le chercheur, pour l'implication du chercheur dans la sphère publique, comme pour le pays où la recherche se déroule. L'enjeu est au moins double : faciliter la mise en place de projets de développement et ou de conservation de la nature en adéquation avec les modes de vie et de pensée des gens et convaincre du bien-fondé de la recherche pour obtenir des financements pour nos recherches.

Analyses et discussion : points forts et contraintes

Au sein des espaces de dialogue décrits plus haut, nous avons expérimenté des difficultés, mais nous avons aussi identifié des points forts que chaque espace offre à ses acteurs, scientifiques et non-scientifiques. Dans cette section, nous souhaitons montrer que seul un dialogue ouvert et respectueux entre les chercheurs, les enfants, le monde de la muséographie et celui de l'édition, peut permettre de mener à bien de tels projets. Pour ce faire, nous décrirons et analyserons les points forts, ainsi que les contraintes et les difficultés rencontrées dans le développement de nos projets, et donc dans

chacun des espaces de dialogue. Comme exposées en introduction, les difficultés se sont d'abord cristallisées lorsqu'il a fallu faire des choix méthodologiques relatifs à l'enquête, afin qu'elle soit adaptée aux différents terrains de recherche, puis lors de leur mise en pratique auprès des différents groupes. Ensuite, d'autres difficultés et contraintes ont dû être dépassées lorsqu'il a fallu faire des choix d'analyse (homogénéité requise), de rédaction, d'orientation et de présentation tant lors de la création de l'exposition, que dans la codirection de l'ouvrage.

Les points forts et les difficultés rencontrés sont communs ou spécifiques à chacun des espaces. Pour chaque espace défini, nous mettrons d'abord en avant les points forts existant en termes de partage/diffusion des savoirs, puis nous décrirons les difficultés et contraintes rencontrées. Avant de décliner chacun des espaces sur ce principe, notons qu'une contrainte est définitivement commune à tous les espaces : l'accès au financement. C'est un besoin récurrent pour intégrer un espace de dialogue, on le recherche au sein de certains espaces. Il est nécessaire à la réalisation de toute recherche, mais aussi de toute valorisation, notamment celle que nous discutons dans cet ouvrage. Nous ne l'aborderons pas dans chacune des sections successives, mais c'est un des points communs à chacune d'elles.

Points forts et contraintes de l'espace « chercheurs et populations locales »

Le dessin étant un mode d'expression qui paraît moins intrusif que des entretiens unidirectionnels pour collecter des informations spécifiques et nommées, il permet d'accéder à une autre expression des connaissances et des représentations des enfants sur leur environnement. Le dessin offre donc la possibilité d'un échange équilibré entre les chercheurs qui proposent une activité ludique aux enfants et les personnes enquêtées, et plus largement les sociétés étudiées. De plus, il se prête facilement à la communication vers les autres sociétés, et vers les différentes tranches d'âge de celles-ci. Cet espace n'est essentiellement contraint que par la nécessité d'une bonne connaissance de la société et de son organisation, ainsi que par le besoin de maîtriser la langue vernaculaire des populations ou de travailler avec des traducteurs compétents.

Points forts et contraintes de l'espace « chercheurs de disciplines variées »

Tout chercheur fait partie de l'espace public d'un autre chercheur, d'autant plus lorsque leurs disciplines diffèrent. Les deux principaux points forts de cet espace résident dans l'échange et la création de partenariat et d'approches méthodologiques nouvelles, allant au-delà du projet de valorisation des dessins d'enfants. Le dessin s'est révélé être un objet de plus pour créer des partenariats de recherches dans une même aire géographique. De plus, au-delà du terrain de recherche partagé, les chercheurs se sont enrichis des approches méthodologiques, parfois considérées comme disciplinaires, des uns et des autres. Le dialogue, qui a été permis par la volonté de diffuser les sciences humaines et sociales dans l'espace public en s'appuyant sur un objet et outil de recherche, a donc pu satisfaire non seulement le public, mais aussi le chercheur.

Nous avons dû faire face à plusieurs difficultés dans cet espace, certaines relevant directement de la démarche scientifique en amont de la vulgarisation, et d'autres relevant des modes de communications à adopter pour communiquer dans l'espace public.

En amont de la vulgarisation, des efforts importants ont dû être faits pour accorder les méthodologies dans des disciplines, des approches et des thèmes de recherche variés pour lesquels le dessin est un outil qui ne sert pas les mêmes questionnements. Ce n'est pas chose évidente, car les chercheurs sont de ceux qui défendent énergiquement leurs positions et qui acceptent de modifier leur positionnement uniquement sur la base d'argumentaires vraiment solides. Afin que seize chercheurs de disciplines variées s'accordent sur des méthodologies et des approches de collecte et/ou d'analyse, il a fallu de longues négociations et que chacun accepte de faire un minimum de concessions.

Lors de la mise en place de la vulgarisation, les postures et intérêts différents autour de l'analyse des dessins d'enfants ont aussi entraîné des difficultés pour le montage de l'exposition et de l'ouvrage. De plus, aux ajustements et compromis qui ont été adoptés par les chercheurs pour accorder leurs méthodologies et leurs questions de recherche, se sont ajoutés d'autres besoins de conciliation et d'adaptation des messages et des discours pour correspondre aux

attentes, conseils ou exigences de l'équipe de muséographie, puis de celle d'édition et de rédaction. Les désirs et méthodes d'interaction des chercheurs avec le grand public sont hétérogènes et nous avons dû composer avec cette caractéristique. A donc eu lieu une négociation entre chercheurs à propos du mode de diffusion à adopter dans l'espace public, afin d'arriver à des compromis pour valider les modes d'expressions, les plans ou encore les couleurs. Les équipes de muséographie et d'édition ont alors participé à l'arbitrage de ces choix. Puis, pour ne pas trop atténuer les spécificités des différents chercheurs et contraindre leurs volontés et modalités d'interaction avec le grand public, nous avons créé un cycle de conférences autour de l'exposition pour que chaque chercheur puisse s'exprimer en tant qu'individu et développer son approche.

Points forts et contraintes de l'espace « chercheurs et citoyens »

Nous avons alors distingué deux types d'espace, celui incluant des simples citoyens et celui incluant spécifiquement ceux ayant un rôle d'interface avec les autres citoyens. Dans ces deux espaces, le principal point fort est qu'un panel de disciplines et de regards est proposé aux non-scientifiques et permet d'ouvrir des débats sur les différentes visions du monde et manières d'interagir avec l'environnement qui existent à travers la planète. D'autre part, les enseignants, les chargés de communication et les décideurs sont influents et critiques, nous devons – en plus de leur proposer un condensé de nos résultats, de notre expérience, voire expertise –, leur démontrer efficacement l'intérêt et le bien-fondé de nos recherches. Enfin, il nous est possible, et nous pensons que cela constitue une de nos missions de scientifiques, de leur faire part de nos convictions en matière de sciences et d'éventuels projets de développement, qui plus est auprès des décideurs, qui détiennent parfois des possibilités de financement.

Adapter notre langage et expliquer les problématiques du pays dans lequel nous travaillons (ressemblances et dissemblances), casser les idées reçues et proposer une analyse plus fine que celle des médias sont des contraintes auxquelles les chercheurs doivent faire face dans ces deux espaces. Ainsi, *via* les dessins d'enfants, la question

sensible de la déforestation à Madagascar a pu être discutée, et a offert l'opportunité de passer des idées plus fines et donc plus proches de la réalité de terrain, que tous les lieux communs existant sur ce sujet. La diffusion des savoirs dans cet espace grâce aux dessins d'enfants permet de légitimer un discours emprunt d'engagement personnel au sein d'une communication d'ordre scientifique, posture qu'il n'est pas évident de prendre dans toute circonstance.

Les termes scientifiques doivent être employés, éventuellement simplifiés, mais sans pour autant dégrader l'information. Lorsque nous entrons plus directement dans un dialogue avec les décideurs (et là survient une difficulté en amont : avoir accès aux décideurs et être écoutés), nous devons prendre garde aux détournements éventuels de nos propos, à l'instrumentalisation de la science, et parfois à une mésinterprétation de nos propos. Se faire épauler ou former par des spécialistes des médias peut être une solution à ce problème.

Enfin, solliciter les médias nécessite de maîtriser plusieurs modes de communication très spécifiques, que C.-E. de Suremain décrit avec humour dans cet ouvrage.

Conclusion

Le dessin d'enfant nous renvoie à notre enfance, nous relie aux jeunes générations à travers un langage universel et sensible relatant un vécu personnel à partager. Il est une ouverture aux autres. Le dessin d'enfant est récemment devenu un objet de recherche et un outil nouveau pour l'ethnoécologue sur lequel les recherches futures pourraient et devraient investir davantage (confrontation des classifications, des catégorisations, mise en évidence de thématiques, etc. ; Carrière *et al*., 2010). Le dessin s'est avéré être un facilitateur pour la diffusion des savoirs scientifiques auprès des quatre groupes cibles. La vulgarisation, le transfert des résultats et des questions de recherche autour de ces expériences nouvelles permettent de capter l'attention du public par le dessin, mais aussi de recevoir leurs réactions sur les pratiques scientifiques, puis de les

discuter, voire de les mettre en débat. Nous avons constaté que le chercheur rencontrait parfois des difficultés à échanger et à s'ouvrir aux autres facilement (sur le terrain, avec ses collègues, les scénographes, les journalistes, etc.). Les espaces de dialogue dans lesquels nous nous sommes retrouvées, nous ont contraintes temporairement à « sortir » de notre discipline, voire de notre métier, à changer de posture, à partager notre savoir et nos données de différentes manières, et parfois aussi à prêter le flanc à la critique. Ces blocages ou difficultés rencontrés dans la diffusion des savoirs dans l'espace scientifique et public méritent d'être finement décrits, explorés et analysés en parallèle pour en affiner les modes de communication, de transfert et de discussion.

Le dessin incarne également un média de choix, efficace et sensible, qui transmet bien plus qu'une simple information, qui en plus de permettre la collecte de données de recherche semble adapté à la diffusion des savoirs auprès d'un panel extrêmement divers d'acteurs, sur des thèmes parfois délicats. Les différents espaces de dialogue que cette expérience nous a permis de créer et d'animer illustrent la pertinence de l'outil tant pour l'obtention de résultats de recherche que pour leur vulgarisation et diffusion dans l'espace public.

De plus, au-delà des espaces de dialogue présentés ici, il serait souhaitable et pertinent de définir et d'analyser les échanges qui se poursuivent au-delà de ces espaces, lorsque le chercheur n'est plus présent, ainsi que les processus de transmission et de construction des savoirs qui se déploient. En effet, d'autres espaces de dialogue s'ouvrent par effet domino, des espaces où les citoyens non-chercheurs interagissent entre eux, armés des matériaux que les chercheurs leur ont proposés : ils les discutent, les critiquent, s'en servent et finissent par se les approprier. C'est peut-être l'ultime objectif que nous tentons d'atteindre : que la science que nous diffusons, que nous tentons de partager avec les autres chercheurs, professions, continue d'être l'objet de débats, de discussions, de critiques, et puisse catalyser l'émergence de nouveaux projets dans l'espace public. Par cette approche, le chercheur peut être vu comme un passeur de savoirs, mais aussi passeur d'esprit critique. Enfin, cet outil pourrait être intégré dans le cadre de processus de recherche-action visant à favoriser la production de résultats opérationnels, comme la production de cartes sur les représentations de

l'espace et des activités qui y sont menées, afin de contribuer à prendre en compte des savoirs et les usages dans la délimitation des différentes zones d'un plan de gestion des ressources naturelles, ou dans la délimitation d'une aire protégée et de manière plus générale, au sein de projets de développement qui souhaitent prendre en considération les interactions entre les sociétés et la nature.

En conclusion, la société civile doit être informée de ce que les chercheurs découvrent et ces derniers ont donc le devoir de transmettre les savoirs, les doutes, et les idées qu'ils développent. Néanmoins, le temps que le chercheur mobilise pour diffuser les savoirs et recueillir les points de vue en retour relève d'un engagement de la communauté scientifique, mais aussi d'un engagement personnel, car ce n'est pas sur ces actions de transmission qu'il est véritablement évalué[7]. Améliorer la diffusion des savoirs scientifiques dans l'espace public devrait donc passer par une revalorisation des actions de vulgarisation dans notre corps de métier, accompagnée de formations *ad hoc* et ce dès les premières années de recherche.

Bibliographie

Battesti V., 2007 – « "Pourquoi j'irais voir d'en haut ce que je connais déjà d'en bas ?". Centralités et circulations : comprendre l'usage des espaces dans l'oasis de Siwa ». *In* Battesti V., Puig N. (dir.) : *Terrains d'Égypte, anthropologies contemporaines*, Le Caire, Cedej : 139-182.

Carrière-Buchsenschutz S., 2007 – L'urgence d'une confirmation par la science du rôle écologique du corridor forestier de Fianarantsoa. *Études rurales*, 178 : 181-196.

Carrière S., Sabinot C., Pagézy H., 2010 – « Conclusion ». *In* Pagezy H., Carrière S., Sabinot C. (dir.) : *Nature du monde, dessins d'enfants*, Éditions CTHS : 251-253.

Chichlo B., 2010 – « Russie. Les peuples de Sibérie et du Kamatchatka ». *In* Pagezy H.,

[7] Les modes d'évaluation évoluent et prennent de plus en plus en compte ce volet « vulgarisation », mais force est de constater que ce n'est pas encore apprécié dans tous les instituts et centres de recherche. De plus, même si les textes le spécifient, les évaluateurs ne considèrent pas toujours ces types de valorisation de la recherche comme un réel point positif pour le dossier du chercheur.

Carrière S., Sabinot C. (dir.) : *Nature du monde, dessins d'enfants*, Éditions CTHS : 44-68.

Dounias E., 2007 – « Tigres et dragons : les animaux symbolisant la forêt de Bornéo à travers des dessins d'enfants Punan Tubu / Tigers and dragons: animal symbolizing the Borneo forest through drawings by Tubu Punan children ». *In* Dounias E., Motte Florac E., Dunham M. (éd.) : *Le symbolisme des animaux : l'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ?* Paris, IRD Éditions, coll. Colloques et séminaires, CD-ROM : 351-393.

Ferrari J., Ivanoff J., 2010 – « Birmanie et Thaïlande. Les Moken et Moklen, peuples nomades marins du Sud-Est asiatique » *In* Pagezy H., Carrière S., Sabinot C. (dir.) : *Nature du monde, dessins d'enfants*, Éditions CTHS : 128-147.

Fournand A., 2003 – Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse. *Annales de géographie* (11, 633) : 537-550.

Luquet G. H., 1927 – *Le dessin enfantin*. Paris, Alcan.

Pagezy H., Carrière S., Sabinot C. (dir.), 2010 – *Nature du monde, dessins d'enfants*. Éditions CTHS, 259 p.

Démarche participative du chercheur sur le terrain

Médiation des savoirs linguistiques

Claudine Chamoreau
Linguiste

Introduction

Enseigner une langue lorsqu'elle est minorée (KASBARIAN, 1997) et ne possède pas de tradition écrite et, de plus, que la connaissance de son fonctionnement grammatical est en cours d'élaboration peut se révéler difficile, voire périlleux. Par manque de connaissance de la langue, elle est souvent enseignée sur le modèle d'une autre qui revêt un caractère véhiculaire et officiel et qui est imposée par le pouvoir politique du pays dans lequel les deux langues sont parlées. Ainsi, enseignant le purepecha[1] dans des écoles élémentaires du Michoacán depuis des années, des professeurs bilingues espagnol-purepecha se sont réunis afin de réfléchir à leur pratique. Ils se sont organisés dans le cadre d'un groupe de travail au sein de l'Université interculturelle indigène du Michoacán (désormais UIIM). Leurs discussions ont rapidement montré le déséquilibre dans leur pratique : ils sont professeurs bilingues, mais enseignent le plus souvent l'espagnol. Cette réalité s'explique, d'une part, parce que leur administration de tutelle les contraint à effectuer un nombre d'heures important de leur enseignement en espagnol et, d'autre

[1] Le purepecha est aussi connu sous le nom de tarasque. C'est une langue amérindienne isolée parlée au Mexique essentiellement dans l'État du Michoacán par environ 110 000 personnes (CHAMOREAU, 2009).

part, car leur connaissance du purepecha, en tant que locuteurs, ne leur permet pas de l'enseigner, tout en respectant ses propres catégories : ils ne possèdent qu'une connaissance succincte de son fonctionnement grammatical. Pour l'enseigner, ils convoquent donc le plus souvent leur connaissance des catégories et du fonctionnement de l'espagnol, langue de la scolarité au Mexique, langue dans laquelle ils ont reçu leur formation et langue qu'ils enseignent le plus souvent dans leur pratique quotidienne. Le décalage ressenti entre le fonctionnement du purepecha et son enseignement les a menés à formuler une demande de formation, de façon spécifique une demande de connaissance linguistique du purepecha. Néanmoins, ils ont clairement exprimé que ce processus de formation n'avait pas pour objectif la connaissance linguistique dans le but de décrire la langue sinon de l'enseigner. L'objectif de leur demande était l'élaboration d'une grammaire pédagogique. Autrement dit, ils mettaient en marche la grammatisation (Auroux, 1989) d'une langue qui manquait d'outils, de matériaux et d'un métalangage particulier pour l'enseigner. Cette demande coïncidait avec le moment où je finalisais la rédaction d'une grammaire de médiation (Chamoreau, 2009, voir ci-dessous), c'est pourquoi les rédacteurs de la demande ont pensé que mon travail de linguiste et mon intérêt pour la diffusion de la science me donnaient la légitimité de répondre à leur demande et de participer à leur projet.

Les descriptions linguistiques sont souvent caractérisées comme des travaux utilisant un métalangage opaque, peu accessible et compréhensible par les non-initiés. La précision nécessaire à la description d'une langue entraîne l'utilisation d'un vocabulaire rigoureux renvoyant à des catégories particulières que la grammaire traditionnelle, utilisée dans les écoles, n'emploie pas. Le métalangage propre à la discipline construit parfois des fossés entre la description scientifique d'une langue et son enseignement. Pour pallier cette difficulté, j'ai proposé une stratégie en trois étapes. En effet, la médiation des savoirs linguistiques dans l'espace public, même un public restreint à des enseignants, ne peut que constituer une étape intermédiaire entre la description linguistique (étape 1) et la grammatisation de la langue (étape 3). Dans cette étape de médiation, le linguiste apporte l'information scientifique, mais il ne peut établir seul la médiation au risque de se conforter dans une exposition peu compréhensible et souvent circulaire (Muni Toke, 2011 : 227). L'étape intermédiaire

de médiation est donc suivie par la troisième étape qui correspond à la grammatisation, c'est-à-dire, à la co-construction des savoirs et outils pour l'action d'enseigner. Dans le cadre de notre expérience, elle se réalise comme une réponse collective où des savoirs et des expertises différentes ont été conviés et ont collaboré.

Ce chapitre a un double objectif, d'une part, je relaterai l'expérience qui a été menée en présentant d'abord la place des langues amérindiennes dans le contexte politique et social au Mexique, puis j'expliquerai la demande de la part d'un groupe de professeurs, locuteurs de purepecha, regroupés sous l'égide de la UIIM. Je détaillerai la réponse élaborée à travers trois étapes qui permettent d'articuler les savoirs linguistiques à la mise en place de la grammatisation. D'autre part, je proposerai une discussion et une réflexion, en particulier sur la nécessité de reconnaissance des différents types de savoirs et d'expertises et sur la co-construction de nouveaux paradigmes pour accompagner des acteurs sociaux à la prise de décision. Les commentaires finaux insisteront sur les enjeux sociaux d'une démarche participative de formation.

Une expérience vers la co-construction des savoirs linguistiques

Le contexte

Selon le recensement de 2000, 6 044 547 de personnes parlent une langue amérindienne ou indigène (ce dernier terme correspond au terme le plus « neutre » utilisé au Mexique), soit un pourcentage de 6,2 % de la population totale. La diversité linguistique est très importante, mais le nombre de langues parlées varie selon les sources consultées : la Commission nationale pour le développement des peuples indigènes (CDI[2]) dénombre soixante-deux langues, le

[2] http://www.cdi.gob.mx/index.php?option=com_content&task=view&id=212

recensement mexicain[3] de 2000 en compte quatre-vingt-cinq, alors que le Summer Institute of Linguistic[4] (connu sous les sigles SIL en anglais ou ILV en espagnol) en dénombre deux cent quatre-vingt-quinze. L'Institut national des langues indigènes (Inali[5]) compte, pour sa part, trois cent soixante-quatre variantes linguistiques (traitées par cet institut comme des langues). Ces données placent actuellement le Mexique au cinquième rang des pays comptant le plus grand nombre de langues après la Nouvelle-Guinée, l'Indonésie, le Nigeria et l'Inde, et au premier rang des pays du continent américain.

En 2003, à travers la loi générale des droits linguistiques des peuples indigènes[6], l'État mexicain a érigé les langues indigènes du territoire national au statut de langues nationales au même titre que l'espagnol. Ainsi selon cette loi, « les langues indigènes sont valides, de façon identique à l'espagnol, pour n'importe quelle affaire ou démarche de caractère public (article 7) » et « tout Mexicain a le droit de s'exprimer dans la langue dont il est locuteur, sans aucune restriction, en milieu public ou privé, de façon orale ou écrite, dans toutes ses activités sociales, économiques, politiques, culturelles, religieuses et toutes les autres (article 9) ». Pour qu'une telle loi soit appliquée, l'État a créé l'Institut national des langues indigènes (Inali) et les universités interculturelles dans les États où sont parlées les langues amérindiennes. Il n'est cependant pas difficile de comprendre que la mise en place de documents administratifs et pédagogiques en plus de trois cents langues pose des problèmes majeurs, qui ne peuvent se résoudre rapidement. La loi est donc loin d'être appliquée, il suffit pour s'en convaincre de lire l'introduction de l'ouvrage édité par Agustín Jacinto Zavala, premier recteur de la UIIM (2010 : 25) dans laquelle il manifeste sa stupeur de constater que certaines matières ne pouvaient être enseignées par manque de matériaux contenant un lexique adéquat, et faute de locuteurs d'une langue indigène avec formation universitaire, capables d'enseigner leurs disciplines dans leur langue maternelle.

[3] http://www.inegi.gob.mx/est/contenidos/espanol/metodologias/clasificadores/Clasificaci%C3%B3n%20de%20Lenguas%20Ind%C3%ADgenas.pdf

[4] http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=MX. La SIL est une institution qui regroupe des membres décrivant les langues du monde dans un objectif de prosélytisme religieux, un de leurs buts étant la traduction de la Bible.

[5] http://www.inali.gob.mx/catalogo2007

[6] http://leyco.org/mex/fed/257.html

Un fossé existe donc entre la réalité et la loi. Elle a cependant servi de détonateur à de nombreuses demandes de formation afin de combler progressivement ce fossé. Celle qui me fut formulée par les enseignants bilingues regroupés au sein de la UIIM est assez représentative des requêtes lancées au niveau national.

La demande

La demande émane d'un groupe d'enseignants bilingues, enseignant l'espagnol et le purepecha, qui s'est regroupé au sein de la UIIM afin de renforcer leur formation pédagogique et linguistique. Ils sont partis de trois constats majeurs : 1) ils n'ont pas de connaissance de la grammaire du purepecha et enseignent cette langue à partir de leur formation en espagnol ; or, la typologie de la langue amérindienne est très différente de celle de l'espagnol (c'est une langue agglutinante, avec des suffixes, des postpositions, des enclitiques, un système de cas [CHAMOREAU, 2009]) ; 2) ils n'ont jamais eu de formation pédagogique en purepecha et sur le purepecha, ils utilisent donc une méthode pour l'enseignement de l'espagnol et l'adaptent au purepecha ; 3) ils constatent un fort taux d'échec scolaire, en particulier dans les villages où les enfants entrent à l'école maternelle à 3 ans ou à l'école élémentaire à 7 ans en parlant surtout le purepecha. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture se réalise en espagnol, c'est-à-dire une langue qui peut se caractériser comme une langue seconde, peu connue et peu utilisée dans certaines communautés. Ces trois constats se sont mués en revendications sociales et professionnelles (liées en particulier au nouveau statut des langues depuis 2003 au Mexique) et ont amené ce groupe d'enseignants à formuler une demande de formation en linguistique purepecha dont l'objectif est de développer des savoirs pour l'enseignement de la langue, de construire une réflexion métalinguistique[7] (en particulier autour de la création de concepts et de termes

[7] Le savoir *métalinguistique* permet de parler de la langue et de ses éléments constitutifs. Il constitue donc un savoir construit à l'aide d'un métalangage particulier (des termes comme prépositions, noms, adjectifs, etc.). Ce savoir se diffère du savoir *épilinguistique* (voir plus loin dans le chapitre), qui renvoie à un savoir inconscient qui n'est pas lié à la réflexivité, autrement dit, à des moyens spécifiques (ou métalangage) pour décrire la langue.

grammaticaux inexistants dans la langue) et de créer des matériaux pédagogiques pour l'enseignement de la langue. Leur demande est donc celle de la mise en marche de la grammatisation d'une langue, généralement décrite comme à tradition orale. Cette demande m'a été adressée, car à la même époque je finissais la rédaction d'une grammaire du purepecha adressée à un public plus ample que celui des linguistes. Une grammaire dont l'objectif est de réaliser une médiation (voir ci-dessous) entre les connaissances linguistiques et les utilisateurs de la langue. Pour cette élaboration, je travaillais avec des étudiants en linguistique, locuteurs de purepecha et des enseignants, dont certains participaient au groupe mis en place au sein de la UIIM.

Une réponse en trois étapes

Trois étapes : un processus de continuité

Afin de répondre à cette demande, une démarche adaptée a été mise en place. Elle s'attache à articuler trois étapes permettant de construire un processus de continuité pour la diffusion des savoirs nouveaux développés par le linguiste auprès d'un « public ciblé » constitué d'acteurs sociaux, en particulier d'enseignants. Elle permet de mettre en place une médiation méthodologique et métalinguistique du partage des connaissances des enseignants d'une langue à tradition orale, d'une part, et des savoirs produits par des linguistes, dont l'objectif premier est de décrire des langues peu connues, d'autre part. Les trois étapes mises en place sont (voir résumé synthétique dans le tableau 1).

Étape 1. *Grammaire linguistique* : la description scientifique d'une langue faite par le linguiste.

Étape 2. *Grammaire de médiation* : la médiation des savoirs scientifiques, c'est-à-dire l'explication et la reformulation de la description linguistique, est conduite par le linguiste et ne peut se réaliser qu'à travers le dialogue avec les locuteurs, en particulier les enseignants (Chamoreau, 2009 ; Muni Toke, 2011).

Étape 3. *Grammaire pédagogique* : la création d'un métalangage, de grammaires et de matériaux pédagogiques pour l'enseignement de

la langue, autrement dit sa grammatisation (AUROUX, 1989), est menée par les enseignants en lien et en co-construction avec le linguiste.

Tableau 1
Proposition en trois étapes.

Grammaire linguistique	Grammaire de médiation	Grammaire pédagogique
Description linguistique	Médiation des savoirs	Grammatisation (création de grammaires pour l'enseignement)
Spécificité du métalangage	Explication, reformulation exemplification	Application pédagogique (création de termes grammaticaux)
Linguiste	Linguiste/enseignant	Enseignant (linguiste)
Échanges entre pairs	Dialogue linguiste/ non-linguiste	Démarche participative (implique enseignant/linguiste)
Langues de la publication scientifique	Langue du pays (espagnol)	Langue d'enseignement (purepecha)

La démarche mise en place se construit dans un dialogue entre le linguiste et les enseignants. Ce dialogue, base absolue d'une démarche participative, est présent à toutes les étapes. Au moment de la construction des savoirs linguistiques, le linguiste qui étudie une langue instaure un dialogue avec des locuteurs de cette langue. Dans ma pratique, j'ai toujours associé les locuteurs à mon travail, à ses avancées, même si les résultats obtenus et publiés sont peu compréhensibles par les non-spécialistes. Le retour auprès des locuteurs se réalise le plus souvent de façon orale, en expliquant des faits particuliers. En revanche, lorsque j'ai entrepris la rédaction de la grammaire de médiation du purepecha (étape 2), j'ai établi un dialogue constant et constructeur avec plusieurs locuteurs qui m'ont accompagnée dans la rédaction de cet ouvrage dont l'objectif est de transmettre les savoirs scientifiques au plus grand nombre de personnes, en particulier les locuteurs de purepecha et de façon encore plus spécifique les enseignants (CHAMOREAU, 2009). Il m'a fallu donc expliquer, formuler, reformuler et exemplifier les savoirs linguistiques avec l'aide de locuteurs (enseignants de la langue, étudiants en linguistique) afin de préciser les formulations et le métalangage

linguistiques. Pour éviter les simplifications qui dénaturent souvent le propos, j'ai conservé des termes linguistiques, tout en les expliquant (tout au long de l'ouvrage et dans un glossaire situé à la fin du livre) et en fournissant de nombreux exemples (extraits des récits et conversations, ajoutés de façon écrite et auditive dans un CD). L'intérêt et l'engagement des locuteurs de purepecha m'ont obligée de façon tout à fait pertinente à affiner et préciser de nombreuses notions. Donc bien que le linguiste soit le porteur de ces deux premières étapes, il partage à des degrés divers l'engagement de la construction du savoir et est toujours accompagné par des locuteurs. Dans la troisième étape, les rôles s'inversent, les porteurs du projet de la création de la grammaire pédagogique sont les enseignants, le linguiste est un accompagnateur, un co-constructeur qui s'implique dans une démarche participative. Le linguiste est alors une personne ressource au sein d'un groupe de travail mené par des enseignants.

Démarche participative et co-construction des savoirs

À chaque étape, chacun des acteurs a un rôle particulier, une identité propre et une place spécifique (Berruecos, 2009). Ce n'est qu'à cette condition que la démarche participative s'instaure et que le dialogue peut s'établir. Afin que chaque partenaire puisse s'ouvrir aux savoirs et aux discours de l'autre, il doit posséder une identité reconnue et acceptée par l'autre et qui lui octroie sa légitimité professionnelle de participer au projet. Pour ce faire, la langue de communication revêt un caractère crucial ; si au cours de la première étape, le linguiste peut utiliser les langues généralement employées dans les publications scientifiques (français, anglais, espagnol), il est contraint au cours de la deuxième étape à dialoguer dans la langue de communication du pays, l'espagnol au Mexique. Les communications lors de la troisième étape ne peuvent se réaliser que dans la langue d'étude et langue à enseigner, le purepecha. Le support linguistique est partie intégrante de la stratégie et doit donc s'adapter à chaque étape. De même, les lieux et modes d'organisation sont différents. Si la première étape a consisté en des allers et retours entre le terrain et le laboratoire comme lieu d'analyse, la deuxième étape a nécessité des échanges constants avec un groupe

d'enseignants et d'étudiants soit en organisant des réunions (à Mexico et dans le Michoacán), soit à travers des échanges par voie électronique. La troisième étape s'est réalisée dans la zone où le purepecha est parlé (uniquement dans le Michoacán) à travers de nombreux séminaires de travail alternant avec des périodes de travaux pratiques dans les écoles. Il s'agit d'une organisation pratique ayant un coût moindre pour les enseignants, ce qui permet leur participation régulière.

Afin de mieux comprendre l'articulation des trois étapes, j'illustrerai la démarche à travers un exemple : l'utilisation de postpositions. Les travaux linguistiques sur le purepecha ont montré l'existence d'une unité nommée « comitatif » qui se présente soit comme une postposition *jinkoni*, soit comme un suffixe casuel *nkuni* (il s'agit de la même unité dévoilée à différentes étapes du changement linguistique) et qui permet d'exprimer l'accompagnement, par exemple :

(1)	*karha-ra-x-ka=ri*	***tsïma-nkuni***
	monter-FT-AOR-ASS1/2=2	DEM.PL-COM[8]
	'Tu es monté avec eux'	
(2)	*ni-ra-x-ka=ri*	***tumina jinkoni***
	aller-FT-AOR-ASS1/2=2	argent COM
	'Tu es parti avec l'argent'	

Cette unité peut fonctionner en particulier avec des noms et des pronoms et se positionne toujours après ceux-ci au sein du syntagme nominal où elle apparaît, d'où son nom de postposition (voir la description détaillée, [CHAMOREAU, 2000 [2003], 2003]). Pour comprendre le fonctionnement et la valeur de cette unité en purepecha, on peut utiliser sa traduction en espagnol « con ». En effet, en espagnol, « con » est une préposition, elle se positionne donc avant le nom (comme en français) et de plus, elle peut exprimer d'autres valeurs, comme l'instrumental (c'est en partie identique en français), par exemple « j'enfonce le clou avec un marteau (au moyen d'un marteau) ». En purepecha, l'unité est postposée et la valeur

[8] APPL : applicatif, AOR : aoriste, ASS : assertif, COM : comitatif, DEM : démonstratif, FT : formatif, IMP : impératif, INST : instrumental, PL : pluriel.

instrumentale est exprimée par une unité différente, une autre postposition *jimpo* ou – *mpu*, par exemple :

(3) *kach'u-ku-ϕ* ***tsakapu jimpo***
casser-APPL3-IMP2 pierre INST
'Casse-le avec la pierre.'

Dans la grammaire de médiation, le traitement de cette notion a amené à définir les termes « postpositions », « comitatif », « instrumental ». Par exemple, dans le glossaire, on peut trouver les définitions suivantes :

> « Posposición
> Es la adposición que se posiciona después del sustantivo o de la frase nominal que modifica, por ejemplo en purépecha: ***Petu xinkoni*** "con Pedro". »[9]
> (CHAMOREAU, 2009 : 517)

> « **Comitativo** (caso)
> Es una marca específica (caso o adposición) que expresa la compañía. »[10]
> (CHAMOREAU, 2009 : 512)

Dans le chapitre consacré aux postpositions, de nombreux exemples sont présentés afin de mettre en évidence les différents emplois, les différentes valeurs sémantiques et de les distinguer les unes des autres (CHAMOREAU, 2009 : 158-169).

Lors de nos séminaires, l'objectif a été semblable, puisqu'une des préoccupations a été de créer un métalangage particulier en purepecha, adapté à l'enseignement du purepecha. Je présenterai la discussion et le résultat obtenu pour désigner la catégorie « postposition ». Dans un premier temps, certains enseignants ont discuté et remis en cause l'étiquette qu'ils utilisaient et que l'on peut traduire en français par « préposition se positionnant après le nom ». Celle-ci montrait une ambiguïté entre l'utilisation d'un

[9] Postposition. C'est l'adposition qui se positionne après le substantif ou le syntagme nominal qu'il modifie, par exemple en purepecha : *Petu xinkoni* « avec Pierre ».

[10] Comitatif (cas). C'est une marque spécifique (cas ou adposition) qui exprime l'accompagnement.

terme employé pour une catégorie semblable en espagnol « préposition » et sa réalité en purepecha « se positionnant après le nom ». Cette étiquette renvoyait donc à une confusion linguistique et représentait un outillage peu performant dû au contenu et à la longueur de l'expression. Au cours de nos discussions, nous avons travaillé sur de nombreux exemples et certains enseignants ont opté pour l'emprunt à l'espagnol adapté à la langue purepecha, *posposicioni* « postposition ». D'autres ont préféré forger un néologisme à partir de la fonction de l'élément (et pas à partir de sa position), ils ont proposé le terme *juramutarakua*, c'est-à-dire « l'instrument qui ordonne » (ce terme avait déjà été proposé auparavant dans d'autres expériences, voir MONZÓN *et al*., 2010). Cette double stratégie emprunt *versus* néologisme est celle qui préside le plus souvent dans les expériences de grammatisation d'une langue (voir les travaux de MÁRQUEZ JOAQUÍN, 2010 ; MONZÓN *et al*., 2010). Fort de ces deux propositions, les enseignants ont construit des matériaux pédagogiques (exercices, fiches, documents écrits et audio en fonction des niveaux de classe de l'école élémentaire dans lesquels travaille chaque enseignant) incluant soit une proposition, soit l'autre et les ont mis à l'épreuve auprès des enfants dans les écoles, mais aussi auprès de responsables communautaires. La co-construction des savoirs inclut donc les enseignants, le linguiste et les utilisateurs. Cette étape 3 est donc constituée de séminaires de réflexion alternant avec des mises en pratique permettant souvent des réajustements. Elle comporte aussi des moments obligés d'évaluation lors de séminaires au cours desquels sont discutées les réceptions et acceptations dans les communautés des termes et matériaux testés. Ces séminaires permettent aussi la réalisation de l'outillage final sur une notion. Au cours de cette étape, le linguiste est impliqué dans la co-construction du savoir et son rôle est le plus souvent de discuter des propositions et de permettre une approche fine au niveau linguistique, qui recouvre le fonctionnement morphosyntaxique et les valeurs sémantiques de la notion abordée.

Discussion. Des savoirs aux prises de décision

Reconnaissance de types de savoirs et d'expertises différents

La participation à cette expérience montre la présence et l'implication du scientifique sur le terrain dans un autre domaine que celui de la recherche scientifique. Dans sa formation et sa pratique scientifiques, le linguiste est rarement préparé à intervenir sur le terrain à des fins spécifiques, surtout quand les objectifs sont appliqués. Si la présence du linguiste sur le terrain peut être perçue comme une intervention extérieure, sa finalité s'inscrit dans l'étude de pratiques linguistiques ou du fonctionnement d'une langue (ou de plusieurs) et non dans la volonté de changer des pratiques sur le terrain (bien que parfois sa présence et les méthodes utilisées pour le recueil de données engendrent des situations peu naturelles dont la conséquence est la modification ponctuelle de certaines pratiques par les locuteurs [LÉGLISE, 2000]). L'expérience présentée ci-dessus s'inscrit dans une réponse à une demande de formation d'un groupe spécifique de locuteurs d'une langue étudiée par le linguiste. Le groupe de locuteurs présente certaines caractéristiques, car ce sont des enseignants ayant une formation et des connaissances pédagogiques. L'expérience à laquelle ils convient le linguiste s'inscrit donc dans une intervention motivée non pas par le linguiste, mais par un groupe communautaire. Le linguiste se retrouve le plus souvent seul, en tant que scientifique, confronté tant à une demande spécifique qu'à un groupe de locuteurs ayant des exigences particulières de formation et possédant des savoirs distincts des siens. Il doit donc répondre à une demande sociale de formation à partir de son savoir de scientifique (ciblé, dans mon expérience, sur la description linguistique et de façon très spécifique, la description syntaxique), étant conscient que son action risque d'avoir des conséquences sur les pratiques des futurs formés et sur leurs prises de décision en matière pédagogique (voir ci-dessous). Son savoir linguistique ne fait pas de lui un expert en

pédagogie de la langue qu'il étudie et qu'il parle parfois, il se doit donc de construire avec les demandeurs un processus conjoint dans lequel les savoirs se complètent.

Mener une telle expérience constitue donc une œuvre de reconnaissance et d'acceptation de différents types de savoirs, d'expertises et d'identités des acteurs qui entrent en jeu (BERRUECOS, 2009). En effet, notre hypothèse de départ est qu'un seul expert, qu'il soit linguiste ou enseignant, ne peut mener seul, à la fois des travaux de recherches descriptives (étape 1), de création d'une grammaire de médiation (étape 2) et d'élaboration d'une grammaire pédagogique (étape 3). Le linguiste et l'enseignant sont engagés dans les différentes étapes, mais leur implication est différente : pour élaborer une grammaire scientifique, le linguiste a besoin des locuteurs d'une langue, l'élaboration d'une grammaire de médiation ne peut se réaliser qu'avec la participation des deux types d'experts, l'enseignant peut élaborer une grammaire pédagogique, mais aura besoin des savoirs linguistiques, en particulier dans le cas d'une langue qui n'a pas été décrite auparavant et pour laquelle il n'existe que très peu de documentation. Le manque de communication, de co-construction entre les différentes parties engagées risque d'enfermer chacune dans son savoir et de rendre le contenu des grammaires, en particulier aux étapes 2 et 3 (grammaires de médiation et pédagogique) peu compréhensible pour les autres, voire même circulaire et peu adapté (MUNI TOKE, 2011 : 227).

Cependant, la communication entre le scientifique, le linguiste en l'occurrence et les locuteurs, de façon spécifique les enseignants, n'est pas toujours facile. Elle renvoie souvent à un défi centré sur un positionnement épistémologique à propos de la nature du savoir qui peut se résumer à la question suivante : « Qui connaît mieux la langue, le linguiste ou le locuteur, voire l'enseignant ? » Cette question renvoie à une dichotomie peu constructive où chacun peut exceller à démontrer ses connaissances. En effet, le locuteur possède un savoir épilinguistique. Outre sa capacité à parler sa langue, il possède un savoir inconscient de sa langue et de la nature du langage, autrement dit on ne sait pas précisément ce que l'on sait. De plus, généralement, les locuteurs d'une langue ne disposent pas de moyens (métalangage ou système de notation) pour parler du langage. Les professeurs bilingues espagnol-purepecha possèdent une connaissance métalinguistique façonnée par l'espagnol. Pour sa

part, le linguiste possède un savoir métalinguistique, il analyse la langue par le prisme des méthodes linguistiques, il s'agit d'un savoir représenté, construit et manipulé en tant que tel à l'aide d'un métalangage, mais le linguiste ne parle pas obligatoirement la langue sur laquelle il possède ce savoir. Ces deux types de savoirs peuvent s'opposer et ne jamais se rencontrer, de nombreuses expériences de linguistes sur le terrain fournissent des exemples de ces savoirs qui apparaissent cloisonnés, voire opposés. Toujours est-il que ces deux types de savoirs peuvent être reconnus comme deux types d'« expertise » sur la langue renvoyant à des domaines et des compétences d'experts distincts (Muni Toke, 2011). La question pertinente dans ce contexte est donc : « Comment articuler et enrichir des savoirs distincts ? » Ce fut le premier pas de notre expérience relatée : ci-dessus. La réponse à une demande spécifique réclame de nouveaux cadres d'analyse, loin du schéma classique de l'asymétrie entre la présence d'un savoir, d'une part, et son absence, de l'autre, ou la compétition entre deux savoirs qui pourraient sembler antinomiques. Notre réponse a consisté donc dans un premier temps à reconnaître et identifier les savoirs et à les dissocier pour mieux les associer. La reconnaissance est le premier pas, le dialogue entre linguistes et locuteurs permet de partager et de légitimer les savoirs distincts, engageant ainsi la responsabilité de chacun dans les interactions et les négociations, nécessaires à la co-construction du savoir. C'est donc un espace de médiation qui est créé, une zone de dialogue spécifique dans laquelle le savoir scientifique entre dans l'espace public et le savoir public pénètre l'espace scientifique. La question épistémologique posée par la prise en compte des savoirs revêt aussi un caractère pragmatique dont la gestion dépend de la volonté d'implication des différents partenaires.

De plus, certaines difficultés rencontrées dans l'expérience conduisent à s'interroger sur la nature du savoir co-construit. L'exemple présenté ci-dessus est assez représentatif. Afin de désigner une catégorie spécifique, celle des postpositions, et après d'âpres discussions, le groupe a opté pour conserver deux termes : un emprunt adapté à la langue purepecha *posposicioni* et un néologisme créé non pas sur la position du terme (comme le fait l'emprunt), mais sur la fonction de celui-ci au sein du syntagme nominal *juramutarakua* (voir Monzón *et al*., 2010). Je ne discuterai pas le choix qui préside à adopter un emprunt ou un néologisme, choix qui constitue une alternative,

idéologiquement marquée et préfère me centrer sur la résolution du dilemme. Afin d'en appréhender la complexité, j'indiquerai seulement l'ambivalence de cette possibilité de choix : l'emprunt incarne, pour certains, une acceptation simpliste (voire un signe de soumission) des catégories existantes en espagnol, la langue imposée, alors que pour d'autres, il renvoie à une simplification cognitive (une catégorie pour deux langues) qui peut faciliter son intégration dans le stock lexical de la langue. Pour certains, le néologisme symbolise la créativité de la langue, la construction d'un métalangage propre, mais il représente, pour d'autres, un risque de rejet face à un terme nouveau. Dans notre expérience, les enseignants ont conservé les deux possibilités, les introduisant dans le texte de la présentation de la notion, puis, en fonction de l'âge des apprenants, ils ont conservé une possibilité ou l'autre dans les exercices qui illustrent la catégorie. Ce choix n'est pas très original, car dans les grammaires pédagogiques, on peut trouver des emplois alternatifs de deux étiquettes pour désigner la même notion : « groupe nominal » *versus* « syntagme nominal », mais généralement on ne trouve qu'une seule étiquette lorsqu'il s'agit de catégories assez fermées, comme les postpositions. La volonté de conserver deux étiquettes peut montrer un compromis idéologique et pédagogique entre une étiquette empruntée, *posposicioni* et une autre créée, *juramutarakua*, elle peut aussi témoigner de l'émergence d'une identité mixte, d'un savoir linguistique partagé, né de la co-construction et dévoilant l'appropriation tant du savoir métalinguistique du linguiste que du savoir épilinguistique endogène des enseignants. Ce choix me semble fondamental, car il laisse une opportunité de construction progressive, nécessaire au processus de grammatisation. Il illustre la coexistence de deux procédés lexicaux, attestés dans toutes les langues du monde, montrant deux possibilités linguistiques d'enrichir une langue. Ce sont l'intensité et le dynamisme des utilisations des deux termes qui permettront probablement à un choix de primer sur l'autre. Cette possibilité de choix, représentant à mes yeux une certaine précaution et surtout une dose essentielle de discernement, a été consentie pour la transcription écrite : il existe plusieurs transcriptions alphabétiques de la langue, toutes intercompréhensibles entre elles. Par exemple, certaines consonnes aspirées, absentes en espagnol, sont transcrites [p', t', ts', ch', k', kw'] par certains, et [ph, th, tsh, chh, kh, kwh] par d'autres. Dès le début du projet, nous avons convenu que chacun pouvait transcrire comme il

en avait l'habitude, puisque tous les lecteurs de purepecha peuvent lire et comprendre un texte transcrit d'une façon ou d'une autre. Nous sommes partis du principe que c'est l'écrit lui-même et surtout la quantité et la pertinence de l'écrit qui stabiliseront progressivement sa forme (CHAMOREAU, 2009 : 401-416)[11].

Accompagnement à la prise de décision

Cette expérience ne représente ni une diffusion à sens unique du savoir (du scientifique vers le non-scientifique) ni un simple rétablissement ou contre-don des connaissances acquises lors de la recherche scientifique, elle témoigne d'un processus complexe, où l'objectif est la construction d'un outillage pédagogique spécifique pour l'enseignement de la langue. Dans cette expérience, une des difficultés rencontrées par le linguiste a été le dépassement des frontières de la science afin de créer des espaces de partage. La reconnaissance des savoirs et des expertises de chacune des parties a permis de trouver le rôle et la place de chacun, tout en s'ouvrant au discours et au savoir de l'autre. La fabrication de nouveaux savoirs pédagogiques se doit d'être menée progressivement et se distingue des paradigmes scientifiques. En effet, le savoir scientifique n'est pas stable et par essence, il est objet de discussions. Les savoirs pédagogiques ont, en revanche, pour objectif de proposer une lecture plus stabilisée de la grammaire d'une langue, ceci afin d'élaborer un outillage qui permet un apprentissage et une analyse de la langue pour tous. Si le linguiste, et le scientifique en général, est prudent dans ses généralisations, le pédagogue se doit de prendre des décisions afin de construire des savoirs transmissibles.

Au plan épistémologique, la co-construction du savoir linguistique partagé, relevant de deux expertises distinctes et de deux façons différentes de traiter la langue, amène à des transformations de la

[11] Je remercie Pedro Márquez Joaquín et Rolando Hernández Domínguez pour les discussions et leur soutien intellectuel et pratique sur ce thème au cours des dernières années (voir HERNÁNDEZ DOMÍNGUEZ, 2008 ; JACINTO ZAVALA, 2010 et MÁRQUEZ JOAQUÍN, 2010) et Laurent Vidal d'avoir attiré mon attention sur l'importance d'expliquer, dans le cadre de ce chapitre, la persistance de l'existence du choix et le compromis qu'il représente.

nature des relations entre ces types d'expertise et conduit à la nécessaire articulation des savoirs métalinguistiques et épilinguistiques. L'appropriation du savoir linguistique conduit à des changements dans les pratiques pédagogiques et à des prises de décision dans la grammatisation de la langue. Ces prises de décision dans lesquelles sont co-engagés et co-impliqués le linguiste et les enseignants peuvent avoir des conséquences à long terme pour l'enseignement de la langue. Afin de tenter d'adapter le plus possible les prises de décision au milieu culturel, aux différentes communautés et aussi aux âges des apprenants, l'organisation des séminaires a permis à chacun de présenter ses choix et de les expliquer. Les décisions ont été collectives et toujours argumentées. De plus, afin que le savoir co-construit soit réellement partagé, les choix effectués sont tous testés dans les communautés avant d'être définitivement acceptés. Ces mesures sont importantes, même si seule l'utilisation à long terme permettra d'en démontrer l'efficacité. Au-delà de ces processus, les prises de décision devront être entérinées par le pouvoir politique et éducatif afin d'être appliquées à l'échelle de toutes les communautés où la langue est parlée.

Les décisions prises au cours des séminaires ont permis l'élaboration d'outils pédagogiques, elles peuvent entraîner d'importants changements dans la relation entre les locuteurs et leur langue, enseignée dans les écoles à travers des matériaux et livres scolaires. Les décisions engageant la grammatisation de la langue purepecha constituent une action certes pédagogique, mais aussi politique. La langue accède au domaine de l'écrit et à l'espace de la scolarisation, ce qui permet ainsi le respect et l'application de la loi générale des droits linguistiques des peuples indigènes.

Conclusion. Enjeu social de la formation

L'enjeu central est l'accompagnement à la prise de décision éducative pour la grammatisation de la langue purepecha, cela passant par

l'implication du chercheur dans une démarche participative dont l'objectif est la création de nouveaux paradigmes de savoirs pédagogiques, nécessaires à la formation. L'essence même de cette expérience est de créer un espace de dialogue à long terme et de créer des « ponts » entre des savoirs afin de faciliter la médiation entre les experts de ces savoirs. Ce type d'expérience permet aussi un retour intellectuel sur le savoir scientifique et un positionnement épistémologique sur la nature de l'implication du chercheur dans la société. La légitimité de sa participation dans un tel projet provient de son statut de scientifique, d'où l'exigence manifestée à chaque étape d'une information rigoureuse et précise

Cette expérience a vocation à répondre à une demande émanant de communautés indigènes et s'insère aussi dans la volonté des pouvoirs publics mexicains de créer des matériaux pour l'enseignement des langues nationales (en particulier à travers l'Institut national des langues indigènes, Inali et les universités interculturelles). Il s'agit donc d'une réponse à une problématique sociale et politique.

L'enjeu social de la médiation des savoirs linguistiques est crucial afin de former des acteurs sociaux aptes à décrire et enseigner le purepecha, en purepecha, et qui ont vocation, une fois formés, à s'investir dans les milieux de l'enseignement, de la recherche, dans les administrations ou la vie associative. Autrement dit, l'objectif de cette expérience est l'implication du linguiste dans la professionnalisation d'une communauté de locuteurs d'une langue qui met en marche sa grammatisation.

Bibliographie

AUROUX S., 1989 – « Introduction ». *In* Auroux S. (éd.) : *Histoire des idées linguistiques. Tome 1 : La naissance des métalangages en Orient et en Occident,* Bruxelles, Mardaga : 13-35.

BERRUECOS Ma. de L., 2009 – « La science et ses acteurs. Identités dans la vulgarisation scientifique ». *In* Charaudeau P. (dir.) : *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, Harmattan : 145-166.

CHAMOREAU C., 2000 [2003] – *Grammaire du purépecha parlé sur les îles du lac de Pátzcuaro (Mexique)*. Munich, Lincom Europa.

Chamoreau C., 2003 – *Purépecha de Jarácuaro*. Archivo de Lenguas Indígenas de México (coll.). México, Colegio de México.

Chamoreau C., 2009 – *Hablemos purepecha*, *Wantee juchari anapu*. México, UIIM/IIH-UMSNH/IRD/ Ambassade de France au Mexique CCC-Ifal/Grupo Kw'anískuyarhani [livre + CD].

Hernández Domínguez R., 2008 – *La traducción-interpretación de textos jurídicos a lenguas indígenas. El caso del purépecha.* Tesis de maestría, Mexico, Ciesas.

Jacinto Zavala A. (ed.), 2010 – *La utopía de la lengua p'urhépecha*. Zamora, El Colegio de Michoacán/ Fideicomiso "Felipe Teixidor y Montserrat Alfau de Teixidor".

Kasbarian J.-M., 1997 – « Langue minorée et langue minoritaire ». *In* Moreau M.-L. (éd.) : *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga : 185-188.

Léglise I., 2000 – Quand les linguistes interviennent : écueils et enjeux. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, IV : 5-13.

Márquez Joaquín P., 2010 – « Términos pedagógico-lingüísticos en p'urhépecha ». *In* Jacinto Zavala A. (ed.) : *La utopía de la lengua p'urhépecha*, Zamora, El Colegio de Michoacán/Fideicomiso "Felipe Teixidor y Montserrat Alfau de Teixidor" : 131-149.

Monzón C. *et al*., 2010 – « Términos gramaticales. Una propuesta ». *In* Jacinto Zavala A. (ed.) : *La utopía de la lengua p'urhépecha*, Zamora, El Colegio de Michoacán/Fideicomiso "Felipe Teixidor y Montserrat Alfau de Teixidor" : 99-112.

Muni Toke V., 2011 – Deontological issues, languages ideologies and reflexivity in linguistics. "Native" competence vs scientific knowledge? *Pragmatics and Society*, 2 (2) : 205-233.

Du débat à la controverse

partie 2

Les sciences sociales au service du débat démocratique au Sud

Résultats d'expériences dans le champ de l'économie et de la statistique

Javier Herrera
Économiste

Mireille Razafindrakoto
Économiste

François Roubaud
Économiste

Introduction

À l'heure où les chercheurs sont de plus en plus incités à recentrer leurs activités de publication sur les revues académiques dites « d'excellence », la question de la diffusion des savoirs et de leur rôle dans les pays en développement se pose avec une acuité accrue. Ce dilemme, auquel tout scientifique est confronté, affecte d'autant plus les sciences sociales que ces dernières portent directement sur des sujets et des enjeux de société où la demande sociale est immense et insatisfaite, tout spécialement au Sud. Ce texte se propose d'expliciter les fondements de cette contradiction, de s'interroger sur le rôle potentiel des stratégies de communication des résultats de la recherche et des effets pratiques qu'elles engendrent. Elle comporte trois parties. Dans la première, nous exposons ce qui, à nos yeux, constitue les principes fondateurs de l'importance stratégique de diffuser l'information scientifique, en nous focalisant sur l'impact spécifique qu'elle peut avoir au Sud. Nous montrons

qu'au-delà des fausses évidences, l'évolution du monde académique est plutôt un facteur inhibiteur dans la réalisation de cet objectif. La deuxième partie est consacrée aux modalités de mise en œuvre d'une politique active de diffusion. La question des supports, du public et des impacts est abordée et illustrée par des exemples concrets. La troisième partie se penche sur les difficultés, les risques et les dilemmes (scientifiques, politiques et éthiques) auxquels le chercheur doit faire face, notamment lorsqu'il aborde des sujets considérés comme sensibles (pauvreté, chômage, corruption, discriminations, évaluation des politiques publiques, etc.). Enfin, en conclusion, nous livrons quelques pistes pour que la diffusion de l'information scientifique puisse réellement se déployer et sortir du rôle très secondaire dans laquelle elle est encore cantonnée. Cette réflexion générale se nourrit des expériences menées par les auteurs depuis une vingtaine d'années sur trois continents (Afrique subsaharienne, Amérique latine et Asie).

Diffuser : pourquoi ? Les enjeux d'une science impliquée

De quelques évidences... enfouies et parti pris épistémologiques

Bien que contesté par un certain nombre de chercheurs, notamment des sociologues et des historiens des sciences (Latour, 2010), le point de vue dominant est que le travail scientifique est essentiellement une sphère autonome de l'espace social. Les chercheurs parlent aux chercheurs, s'auto-évaluent, s'adressent à leurs pairs dans des enceintes réservées (revues et colloques académiques) au sein desquelles ils débattent, et où se nouent et se dénouent les controverses scientifiques. Ils cherchent à s'extraire du sens commun en mobilisant des savoirs spécialisés (concepts et méthodes) de plus en plus pointus, du fait d'une division du travail poussée à l'extrême. Ces facteurs exercent un effet de fermeture quant à

l'accessibilité des savoirs scientifiques au commun des mortels, culture savante et culture populaire devenant de plus en plus hermétiques l'une à l'autre.

Pourtant, la science est également amenée à irriguer la sphère publique (et même, pour certains, à fournir des solutions clés en main), et à informer le citoyen en tant qu'acteur central des processus d'arbitrages politiques sur les grands choix de société en débat. Les sciences sociales, dans cette perspective, jouent un rôle spécifique à double titre. D'une part, elles peuvent éclairer les conditions sociales et politiques (voire idéologiques) dans lesquelles les savoirs scientifiques (y compris ceux des sciences dures) sont construits et utilisés dans l'espace public (par exemple le bien-fondé de la libéralisation financière). D'autre part, et au premier chef, leur objet même portant sur la façon dont les individus et les sociétés fonctionnent, leurs résultats se trouvent intimement liés et en confrontation directe avec les comportements, les valeurs et les préjugés des citoyens ordinaires.

L'utilité sociale des sciences sociales (et des sciences, en général) et de la diffusion de ses résultats apparaît encore plus aiguë dans les pays du Sud, objet de ce chapitre. Le niveau d'éducation moyen de la population y est très inférieur à celui observé dans les pays développés, un facteur considéré par certains comme la principale entrave au développement. Plus qu'ailleurs, il y a lieu de participer au renforcement de la culture scientifique dans ces pays. Celle-ci passe par les circuits classiques de l'éducation formelle et professionnelle (enseignements et partenariat de recherche). Mais elle transite aussi par des mécanismes plus diffus d'éducation citoyenne. Une stratégie de diffusion scientifique tous azimuts et en direction de la plus large audience possible (des plus exigeants aux paysans analphabètes des zones les plus reculées) est susceptible de « faire la différence » en termes de développement. Plus largement, toute forme d'information scientifique livrée à tous, sans exclusive ni asymétrie, est la meilleure façon d'activer la participation citoyenne et de mettre tous les acteurs sociaux sur un pied d'égalité dans le jeu politique qui anime toute société.

Forte de ces considérations, notre pratique de la recherche au Sud a, dès l'origine, placé la diffusion de l'information scientifique au cœur de notre projet scientifique commun. Notre approche

s'appuie sur la conviction que la statistique publique joue un rôle-pivot dans le développement et la démocratisation des pays du Sud qu'il convient de promouvoir (Cling et Roubaud, 2006 ; Roubaud, 2012). L'élaboration d'outils et de méthodes statistiques appliqués aux PED, en partenariat avec les Instituts nationaux de la statistique (INS) et les organisations statistiques régionales, permet la production de données institutionnalisées sur des thématiques d'intérêt central pour le développement (côté offre) et l'alimentation de la recherche en données originales et de qualité. Mais surtout, en diffusant les résultats des travaux, on assure la « fonction démocratique » de la statistique publique au service du développement (côté demande).

En conclusion, l'accès de la population à l'information pour promouvoir le plein exercice de la citoyenneté exige que la recherche mette au cœur de ses priorités l'irrigation de la société civile en données et analyses sur les principaux problèmes de société. C'est cette fonction de renforcement du débat public qui doit donner tout son sens aux activités statistiques et de recherche.

Tensions : le chercheur en porte-à-faux

Pourtant, au-delà du bien-fondé *a priori* trivial de consacrer une partie de son temps de chercheur à faire circuler l'information scientifique, tout particulièrement au Sud, la mise en application de ce principe ne va pas de soi. Dans le champ qui est le nôtre, cet objectif se heurte plus ou moins frontalement à une double culture qui s'inscrit en porte-à-faux avec cet impératif.

La première provient de l'évolution même de la recherche académique : division du travail toujours plus poussée de l'activité scientifique, savoirs parcellisés (en miettes), opposition entre culture savante et culture populaire, extraction du savant des enjeux de la cité. La réforme récente de la recherche en France, qui n'est que l'avatar d'un mouvement de fond à l'échelle mondiale, est venue renforcer cette tendance. En réduisant le champ de l'excellence scientifique au nombre de publications dans des revues internationales, il est devenu extrêmement coûteux au chercheur d'extraire de son temps précieux un espace pour la diffusion

de ses résultats dans la sphère publique. Ce recentrage sur les supports dits « d'excellence » pose un triple problème, certains propres à la discipline économique et d'autres de portée plus large. En premier lieu, l'accent mis sur la technicité (en l'occurrence pour ce qui concerne l'économie, les techniques économétriques les plus poussées) a pour conséquence d'opacifier l'intelligibilité des résultats aux yeux profanes. En second lieu, la langue de publication pose problème. Publier dans des revues internationales signifie publier en anglais. Or la maîtrise de l'anglais (qui plus est souvent jargonneux) reste circonscrite à un public restreint et hautement qualifié[1]. Enfin et en dernier lieu, la politique de diffusion de la plupart des revues scientifiques est soumise à un impératif de rentabilité économique. Elles sont de fait réservées à un public restreint de spécialistes (*scholars*), dont nombre d'institutions de recherche au Sud sans moyen conséquent sont exclues. Tous ces facteurs tendent à accroître l'écart entre les discours savants et les discours profanes, et partant d'allonger le temps nécessaire à la conversion des premiers dans le langage des seconds.

La seconde tradition est ancrée dans une conception technocratique de la recherche, peut-être plus caractéristique de l'économie. Dans les institutions économiques et financières avec lesquelles nous collaborons, au Nord (ministère de la Coopération ou des Affaires étrangères, bailleurs de fonds) comme au Sud (ministères de l'Économie et des Finances et d'autres secteurs : Santé, Éducation, etc.), l'idée que les résultats de la recherche s'adressent en priorité (sinon exclusivement) aux « décideurs » pour informer leurs choix reste profondément ancrée. Cet intérêt des centres de décision officiels pour les travaux que nous menons présente certes de nombreux avantages (source de reconnaissance et de légitimité ; levier potentiel pour déboucher sur des applications en termes de politique économique ; financement de la recherche). Néanmoins, la proximité avec le pouvoir a aussi ses servitudes. Comme toute liaison dangereuse, elle comporte une part de risque, d'autant moins maîtrisable que la relation est asymétrique (voir partie 3).

[1] Nous ne traiterons pas ici de la normalisation de la pensée engendrée par l'utilisation d'une langue unique de diffusion (HAGÈGE, 2012).

Diffuser : comment, avec qui et pour quel impact ?

Dans la pratique, les différents modes de diffusion expérimentés présentent deux caractéristiques communes. D'une part, la stratégie s'est organisée autour des enquêtes statistiques que nous avons réalisées. L'originalité des thèmes abordés (informalité, corruption, discrimination, etc.) ou la réplication de dispositifs d'enquêtes permettant de suivre en temps réel l'évolution de phénomènes d'intérêt général (pauvreté, chômage, confiance dans les institutions…) ont évidemment pesé d'un poids déterminant sur les impacts obtenus. D'autre part, elle s'est faite en association étroite avec nos institutions partenaires (en l'occurrence principalement les Instituts nationaux de la statistique – INS), garantissant la pérennité de nos actions.

Au-delà des points communs, il a fallu ajuster les modalités d'interventions aux contextes locaux (conditions socio-économiques en vigueur, rôle des médias, nature du régime politique). Pour illustrer cette diversité, nous prendrons ici l'exemple de trois expériences significatives conduites par nous en Afrique (Madagascar), en Asie (Vietnam) et en Amérique latine (Pérou). À Madagascar, la stratégie a consisté à attirer l'attention des médias pour qu'ils jouent leur véritable rôle de relais de l'information auprès de la société civile, ces derniers interpellant en retour les politiques. L'INS local, initialement en retrait, a fini par s'approprier pleinement la politique de diffusion initiée à notre instigation. Au Vietnam, où l'information est sous contrôle politique étroit, la diffusion est soumise à un processus de validation à la fois long et hiérarchique. Le choix a été ici plutôt de mobiliser des interlocuteurs stratégiques (personnalités reconnues ou bailleurs de fonds) qui ont servi de relais à la diffusion des résultats auprès de décideurs ou d'une audience plus large. Au Pérou, les médias jouent un rôle beaucoup plus conséquent et l'INS est une institution mieux connue qui jouit d'une relative notoriété. La diffusion des travaux s'est ainsi inscrite dans le cadre de la politique officielle de communication de l'INS avec les médias.

Madagascar : le cas du projet Madio

Le projet Madio (Madagascar-Dial-Instat-Orstom) initié en 1994 avait pour objectif d'étudier les conditions de réussite du processus de double transition, économique et politique, à Madagascar. Localisé au sein de l'Instat (INS malgache), institution partenaire du projet, Madio a inscrit parallèlement son action sur deux fronts principaux : le renforcement et la promotion de l'analyse économique à Madagascar, et la réhabilitation de l'appareil statistique national (ROUBAUD, 2000a et b). La valorisation des résultats obtenus par Madio constitue sans aucun doute le point le plus original et le plus novateur du projet. La production statistique a été mise au service de l'analyse économique, et ce savoir-faire a lui-même été subordonné au faire-savoir à travers la diffusion des résultats. Grâce à l'effort de valorisation des résultats d'enquêtes Madio, non seulement, Madio a réussi à susciter une demande forte pour ses productions, mais l'expression de cette demande a elle-même été un puissant facteur de motivation des chercheurs malgaches.

Quatre types d'instruments ont permis d'assurer la promotion des recherches entreprises :

– l'instauration d'un rendez-vous périodique avec le public, appelé *Instat-Point Information* ;

– la publication rapide et systématique de fascicules légers et dans un langage accessible d'analyse des principaux résultats de chaque enquête : les *Premiers résultats* ;

– la diffusion des résultats d'enquêtes à un petit nombre d'interlocuteurs stratégiques (dont des journalistes) susceptibles de les relayer auprès des décideurs et surtout auprès du public ;

– la création d'une revue annuelle, *Économie de Madagascar*, coéditée par l'Instat et la Banque centrale de Madagascar.

Dès 1995, Madio acquérait la reconnaissance de la presse en matière de production et de diffusion des informations et des analyses économiques[2]. En introduisant à Madagascar une culture du « chiffre » et de l'évaluation, et en prouvant son intérêt pour tous,

[2] Entre 1995 et 1999, les études Madio ont servi de support à plus de 500 articles de presse écrite, dans des journaux nationaux et internationaux (*Monde Diplomatique*, *Marchés Tropicaux*, *Les Échos*, etc.).

Madio a créé un besoin qu'il a été difficile de remettre en question par la suite. La forte « réactivité » des médias et du public en général à cette stratégie a permis en retour d'imposer à l'État de rendre des comptes sur les retombées de ses politiques. De ce point de vue, l'effet indirect et diffus de démonstration de l'intérêt des statistiques et de la recherche a constitué le principal apport de Madio à la démocratie malgache.

Points de vue d'interlocuteurs stratégiques sur l'impact de Madio

« En tant que responsable gouvernemental, je dois affirmer que les études Madio, moyennant les quelques validations d'usage, ont vraiment influé plusieurs décisions économiques et sociales, d'autant plus que la structure du projet – supposée indépendante des services de l'Administration – leur attribue une crédibilité ressentie par l'opinion, y compris le monde des affaires. » P. Rakotomavo, ancien Premier ministre.

« Le projet Madio a permis au GEM et à ses membres de ne plus aller à la pêche aux statistiques, plus ou moins tenues secrètes, souvent dépassées, ce qui nécessitait un énorme travail de vérification et de cohérence entre les différentes sources. Il nous a permis, en particulier, de disposer d'éléments d'analyses du contexte socio-économique, ce qui nous a servi pour dialoguer valablement avec les pouvoirs publics et avec les syndicats des travailleurs. » G. Ramenason, président du Groupement des entreprises de Madagascar.

« […] Pertinent également dans le choix délibéré d'assurer la diffusion et la communication requises pour que ces travaux ne restent pas confinés au stade d'une contribution de chercheurs, mais soient connus et éventuellement discutés par tous ceux à qui ces résultats pouvaient être utiles. Mieux, le grand public en a également été informé, […] En ce sens, Madio a fait œuvre pédagogique : il a largement contribué à faire rentrer un minimum de réflexion économique dans l'opinion publique malgache. » G. Petitpierre, délégué de l'Union européenne à Madagascar.

« Personnellement, je pense que l'intérêt accordé à de telles productions, c'est tout d'abord leur existence même. Le public est assoiffé de résultats de recherche sur son environnement. Et puis, les thèmes traités sont en prise directe avec le quotidien vécu. Ce qui n'est pas négligeable, c'est que le vocabulaire demeure compréhensible… » R. Ramaholimihaso, directeur du quotidien *Madagascar Tribune.*

Source : Razafindrakoto et Roubaud, 2007.

Quelques exemples de contributions de Madio au débat public

Les médias ont représenté une formidable caisse de résonance pour la notoriété et la diffusion des travaux réalisés par Madio à Madagascar. Les réactions suite à la mise à disposition des résultats

témoignent d'une *immense soif de connaissances de la population* (dans un pays pourtant parmi les plus pauvres du monde et contrairement à ce que l'on imagine souvent), et partant de participation, à laquelle la statistique publique se doit de répondre. Notre objectif ici est d'illustrer à partir d'exemples judicieusement choisis, un certain nombre de questions-clés et de problèmes soulevés par cette stratégie de diffusion.

Les perspectives macro-économiques

À de nombreuses reprises, les chercheurs de Madio se sont montrés frustrés par les divergences des points de vue exprimés dans les médias en écho à leurs travaux. Les articles des journalistes ne reflétaient pas nécessairement les conclusions auxquelles les chercheurs pensaient avoir abouti. En fait, cette pluralité de points de vue est justement une des caractéristiques du mode de fonctionnement démocratique, qu'en tant que chercheurs il convient d'accepter. L'objectivation scientifique n'a pas pour vocation d'étouffer le débat public en proposant une solution technique unique. Il s'agit au contraire de l'enrichir, en fournissant aux décideurs et à l'opinion le maximum d'informations fiables et pertinentes, qui permettent d'alimenter le débat. Il revient ensuite à chacun de s'appuyer sur ces données pour défendre et étayer ses propres options, dont le choix final relève de processus et d'arbitrages politiques et pas seulement technico-scientifiques.

Économie de Madagascar et la question fiscale : un débat difficile

Chaque publication d'un numéro de la revue *Économie de Madagascar* (REM) a donné lieu à une conférence-débat sur la thématique centrale retenue. Ainsi, la troisième livraison était intitulée « *Perspectives macro-économiques et politiques publiques : la question fiscale* » (REM, 1998 ; RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 2000). Si la question fiscale est un problème structurel, central et récurent, de la politique économique à Madagascar, par un hasard de la conjoncture, elle était au centre de l'actualité au moment où sortait la revue. Une accumulation de facteurs concomitants (dont une grève de l'administration douanière, la publication de listes de

« mauvais contribuables », une polémique autour de la délivrance d'exonérations fiscales illégales, etc.) convergeait pour mettre les autorités en difficulté sur le problème de la fiscalité. Ces dernières, après avoir été tentées d'annuler la conférence[3], en ont accepté finalement le principe. Le débat fut seulement reporté d'un mois, afin que la loi de finances puisse être votée « en toute sérénité ». La conférence qui s'est tenue a été un succès. Les articles de la revue ont servi de base à un échange de vues libre, mais sans concession, entre les plus hautes autorités de l'État et les principaux représentants du secteur privé.

L'incidence de la corruption

La corruption est un problème récurrent dans les PED, même s'ils ne sont pas les seuls à en être affectés. Malgré son importance, la corruption reste un phénomène statistiquement opaque. Si un certain nombre d'études montrent que la corruption inhibe la croissance (Banque mondiale, 2001), la majorité des indicateurs mobilisés dans les bases de données internationales sont très fragiles (Razafindrakoto et Roubaud, 2010). À partir de 1995, Madio s'est intéressé à la question et a élaboré une méthodologie pour appréhender l'ampleur du phénomène par voie d'enquête auprès des ménages (Razafindrakoto et Roubaud, 1996). Non seulement les Tananariviens identifiaient la corruption comme la principale entrave au développement du pays, mais près de la moitié d'entre eux en avaient été personnellement victimes. En 1998, l'amélioration de la situation économique, en particulier à travers l'augmentation du salaire des fonctionnaires, semble avoir réduit l'incidence de la corruption, mais les niveaux restaient toujours aussi inacceptables.

La publication des résultats de cette enquête a fait la une des journaux (« *Haro sur la corruption !* », voir ci-après). Il n'était alors plus possible d'ignorer ce problème. En s'appuyant sur les chiffres de Madio, épaulés par la prise de conscience internationale de la nécessité de

[3] Madio a subi des pressions dans ce sens, au motif avancé par un haut fonctionnaire que « vous les chercheurs, vous ne vous rendez pas compte ! Vous allez mettre le pays à feu et à sang avec vos études ».

lutter plus activement contre la corruption, le ministère de la Justice s'est mobilisé pour mettre en place un dispositif de lutte[4].

Vietnam : s'attaquer à des sujets sensibles

Le programme mené par l'équipe de l'UMR Dial au Vietnam à partir de la fin 2006 comportait trois volets : l'analyse du marché du travail et de l'économie informelle ; l'évaluation des politiques publiques ; l'étude de la gouvernance et du rôle des institutions, avec un accent particulier sur la corruption bureaucratique (RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 2011). Le programme a été conduit en partenariat étroit avec l'Office général des statistiques (OGS). De manière générale, si l'incitation à diffuser l'information était auparavant faible, avec l'ouverture internationale du pays et le *Doi Moi* (le renouveau), le Vietnam se caractérise par une recherche d'expériences internationales, une forte demande de formation, un besoin de gagner en crédibilité et en légitimité, aussi bien de la part des institutions que des chercheurs. La complexification de la société vietnamienne, son enrichissement et la montée du niveau d'éducation accroissent la demande d'informations pluralistes de la part du public en général, d'autant plus aiguë qu'il en a été longtemps sevré. Parallèlement, les autorités du pays mettent en avant l'importance des processus participatifs (*grassroot democracy*). Ainsi, en dépit du principe officiel du « centralisme démocratique » et du contrôle par le Parti, les différents acteurs (associations de masse, ONG, pouvoirs locaux, etc.) sont consultés et ont la possibilité de faire entendre leur voix.

Dans ce contexte, et afin de maximiser l'impact des travaux réalisés, différents canaux ont été mobilisés pour la diffusion des résultats. Après les premières présentations officielles auprès d'un public restreint de collègues et de responsables de l'OGS, notre objectif a été d'identifier les interlocuteurs et institutions stratégiques susceptibles de relayer nos travaux. Pour éviter les résistances, il a été nécessaire de respecter certains circuits hiérarchiques, tout en

[4] L'exposé des motifs du projet de loi sur la lutte contre la corruption cite les résultats des travaux du projet Madio.

adoptant une démarche progressive (plutôt qu'un activisme frontal). Grâce à cette stratégie privilégiant la transparence, nous avons pu démontrer, contre la frilosité et les réticences de certains responsables, que les résultats que l'on souhaitait présenter étaient avant tout scientifiques, finalement pas si sensibles et qu'ils apportaient un éclairage utile à tous et politiquement acceptable. La stratégie a donc consisté à repousser progressivement les frontières de la censure, en profitant des ouvertures du moment. Ainsi, les partenaires vietnamiens ont pu se convaincre de l'intérêt de diffuser les informations pour faire reconnaître l'utilité des travaux. Nous présentons ci-après deux exemples d'impact de la politique de diffusion.

Faire reconnaître l'économie informelle au Vietnam

En dépit des réticences initiales pour reconnaître l'économie informelle au Vietnam[5], l'OGS a décidé d'engager un programme de recherche sur ce thème, et le partenariat avec l'IRD a été sollicité à la demande de ce dernier. Plusieurs enquêtes ont été conduites à titre expérimental, et les résultats obtenus largement diffusés. De nombreuses présentations ont été organisées, d'abord en ateliers internes à l'OGS, puis de manière beaucoup plus large, à travers des séminaires à l'instigation de bailleurs de fonds, d'universités, de centres de recherche, de *think tanks*, de maisons d'édition locales, du centre culturel français, et même de l'Assemblée nationale. Le point d'orgue de cette montée en puissance de la question de l'informalité au Vietnam et de sa reconnaissance par un nombre croissant d'institutions a été l'organisation d'une conférence internationale, sur « *Le secteur et l'emploi informels* » à Hanoï en mai 2010. Co-organisée par l'IRD, l'ASSV, l'OGS et le Molisa (ministère du Travail du Vietnam), avec l'appui du BIT, du Pnud et de la Banque mondiale, elle a réuni une centaine d'intervenants de différents horizons (chercheurs, statisticiens, décideurs politiques et opérateurs de projets) en provenance de quatre continents (Asie, Afrique, Amérique latine et Europe) et plus de 300 participants.

[5] Il n'existait aucune source d'information fiable sur l'économie informelle avant la mise en œuvre du projet.

Les retombées de cette stratégie des petits pas pour sensibiliser le Vietnam à la question centrale, mais occultée de l'informalité ont été multiples. Sur le front de la mesure, les enquêtes réalisées à titre pilote dans le cadre du projet sont en voie d'institutionnalisation. Un décret a été édicté par le Premier ministre pour la mise en place d'enquêtes régulières de suivi du secteur informel. Sur le front des politiques publiques, pour la première fois, le secteur et l'emploi informels ont été incorporés dans la Stratégie d'emploi du Vietnam (*Vietnam Employment Strategy*, VES 2011-2020) élaborée par le Molisa en collaboration avec le BIT.

La diffusion de nombreux produits de recherche (résultats d'enquêtes, *policy briefs*, articles scientifiques, recommandations de politique économique, chapitres d'ouvrages, livre de synthèse), associée au poids de l'informel dans le pays (un tiers des emplois proviennent du secteur informel et l'emploi informel totalise 80 % de l'emploi total), a joué un rôle essentiel dans cette prise de conscience. Dans cette panoplie de supports, ce sont les publications considérées comme des produits dérivés de la recherche, et exclusivement celles rédigées en vietnamien qui ont été la clé du succès. Les publications académiques (rédigées en anglais et dans les meilleures revues) n'ont eu aucun impact, à la fois parce qu'elles ne sont pas lues au Vietnam et considérées comme « suspectes », car ne prenant pas la mesure de l'« intérêt national ».

Diffusion d'analyses sur la corruption

Suite aux discussions avec différents responsables vietnamiens, et partant de l'expérience que nous avons acquise dans différents PED, nous avons proposé dans notre programme de recherche d'aborder la thématique de la gouvernance et de la corruption. Étant donné les risques (réels ou perçus) pour des institutions publiques d'endosser la responsabilité de travailler sur ce thème, nous avons mis à profit une collaboration de longue date développée dans d'autres pays avec *Transparency International* (TI). Un programme de recherche a pu être mené avec son antenne locale *Towards Transparency* (TT), en collaboration avec des ONG vietnamiennes (*Cecodes, Live and Learn)* intervenant dans ce domaine, et donc au fait des risques potentiels de traiter ces sujets et des moyens de les surmonter (ou de les contourner).

Deux programmes de recherche ont été menés : une analyse comparative, temporelle et régionale, mobilisant les données collectées au Vietnam dans le cadre du *Global Corruption Barometer ;* un projet sur les jeunes face à la corruption, avec la mise en place d'une enquête à l'échelle nationale. Pour la première fois au Vietnam, les résultats de programmes de recherche sur la corruption ont pu être diffusés et relayés dans la presse (Razafindrakoto *et al.*, 2011 ; Dang Giang *et al.*, 2011). Soulignons que les premières présentations devant un public restreint ont permis d'en dédramatiser l'impact. Des résultats négatifs ont été mis en évidence (la forte incidence de la petite corruption, notamment dans les services de santé). Mais les analyses mettent également en avant un certain nombre de points positifs (notamment en matière de politique anti-corruption). Par la suite, grâce à l'appui de professionnels de la communication, en l'occurrence l'Institut français de Hanoi dont le responsable a eu le courage de courir le risque de la censure, pour la première fois, une conférence ouverte au grand public a pu être organisée en juillet 2012 sur la petite corruption au Vietnam[6]. Une des conséquences de la diffusion des analyses est qu'aujourd'hui, différentes enquêtes sur la corruption (du moins la petite corruption, la seule vraiment mesurable) sont conduites par plusieurs institutions

Pérou : un programme de longue haleine

Une collaboration de longue date (depuis 2001) menée par un des auteurs avec le Pérou, en particulier avec l'Inei (Instituto Nacional de Estadística e Informática), porte sur la mesure de la pauvreté ainsi que des indicateurs de gouvernance. Un travail de longue haleine a été entrepris pour améliorer les méthodologies d'enquêtes statistiques et d'analyses des données sur ces thématiques. Compte tenu de la nature publique des informations collectées dans les enquêtes officielles, un effort important a été accordé à la diffusion des résultats de recherche. Comme dans les exemples précédents,

[6] Soulignons que la tenue de la conférence a été incertaine jusqu'à la dernière minute.

les canaux mobilisés ont été multiformes, et l'écho des travaux particulièrement large. Peut-être plus encore qu'au Vietnam et à Madagascar, les médias, du fait de leur développement et de leur pluralité, ont constitué une formidable caisse de résonnance des travaux de recherche. Au-delà, la généralisation des nouveaux moyens de communication, TV et surtout internet, a permis d'élargir le champ des publics couverts. Ainsi, un certain nombre d'émissions, d'interviews ou de conférences de presse ont été rendues accessibles quasiment en temps réel sur *Youtube*. Nous présentons ci-dessous des exemples de diffusion des travaux de recherche et leur impact.

La diffusion des données statistiques

Les données d'enquêtes statistiques font partie des produits de la recherche. Grâce à l'étroite collaboration avec l'Inei, de nouvelles thématiques ont pu être abordées (discrimination ethnique, corruption, participation électorale, etc.) et la voix des différents segments de la population a pu enfin être entendue (question de perception sur les principaux problèmes du pays, perspectives et solutions, etc.). La diffusion de ces données statistiques peut donc constituer un apport important pour les chercheurs désirant contribuer au débat démocratique. Ces données, ayant été produites par des organismes publics, peuvent être considérées comme des « biens publics » qui doivent être rendus accessibles à tous les citoyens. Ainsi, dans le cas du Pérou, les données primaires de l'enquête Enaho sont intégralement accessibles à travers la page web de l'Inei. Cette diffusion des données brutes et des documents méthodologiques afférents assurent une transparence qui renforce la crédibilité et l'acceptation sociale des résultats. Cependant, la diffusion des données primaires d'enquête n'est pas sans soulever des questions. Tout d'abord, la diffusion doit respecter la confidentialité d'informations individuelles garantie par la loi statistique. Ensuite, se pose la question de la propriété intellectuelle (des chercheurs qui ont conçu les questionnaires, les plans de sondage) et juridique (liée au financement de l'enquête). À la différence des données produites par des protocoles de recherche spécifiques, le chercheur ne bénéficie d'aucune clause de priorité lui permettant de valoriser son investissement, avant que les données ne tombent dans le domaine public.

Participation démocratique : les défaillances de l'État

En mobilisant l'enquête sur la gouvernance et la démocratie réalisée à l'instigation des chercheurs de Dial, une étude a pu montrer que les processus d'exclusion politique lors des élections municipales de 2002 résultaient avant tout des défaillances de l'État et des conséquences de l'exclusion économique et sociale dont sont victimes les populations marginalisées, et non de la défiance ou de l'expression d'un découragement envers le système politique (Herrera *et al.*, 2008). Ainsi, 70 % de ceux qui n'ont pas voté n'ont tout simplement pas pu remplir leur devoir électoral soit parce qu'ils ne possédaient pas de carte d'identité (*libreta electoral*), soit parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Ainsi, suite à la diffusion des résultats de l'étude et à une mobilisation de la société civile sur cette question, notamment à travers la *Mesa de Concertación de Lucha contra la Pobreza* et l'action de la *Comisión de Trabajo por los Indocumentados* (*Cotrain*), la suppression de l'exigence du livret militaire et la remise gratuite de documents d'identité pour les populations les plus pauvres ont été adoptées par le gouvernement.

Renforcement de la crédibilité de l'Inei

Au début des années 2000, l'Inei a connu une grave crise de légitimité suite à des manipulations politiques des chiffres de pauvreté et à leur diffusion dans les médias (voir partie 3). Pour éviter que ce type d'incident ne se reproduise, une commission interinstitutionnelle a été créée en 2007 avec la participation des organismes en charge de la production de données primaires (Inei, ministère de l'Agriculture, ministère du Travail), des utilisateurs publics (Banque centrale, ministère de l'Économie, etc.) et privés (académiques, société civile) et des représentants d'organismes internationaux (IRD, Banque mondiale, BID, Pnud). Une des tâches principales assignées à la commission est d'assurer la transparence sur les travaux réalisés (en sus de la garantie de rigueur scientifique et de l'objectif de renforcement des capacités institutionnelles) (fig. 1).

Grâce à cette commission et à son action en faveur de la diffusion des informations, la pauvreté et les inégalités sont devenues des sujets centraux du débat public. C'est à l'aune des résultats officiels bénéficiant d'un large consensus que l'efficacité de l'action des

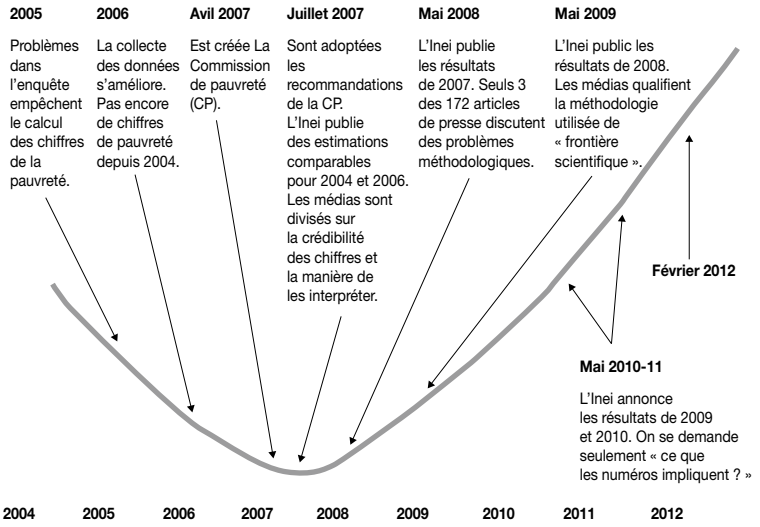

Figure 1
Transparence et perceptions publiques :
la publication des chiffres de la pauvreté.
Source : VAKIS, 2012.
Note : la courbe représente l'indice de crédibilité de l'Inei.

gouvernements est aujourd'hui jugée. La libre disponibilité des bases de données et des programmes informatiques, l'organisation d'ateliers de formation et l'écho dans les médias ont permis d'élargir considérablement le cercle des usagers de l'enquête Enaho. La notoriété de l'Enaho et sa réputation en termes de qualité sont aujourd'hui largement reconnues. L'expérience péruvienne (qui succède à celle du Mexique) a essaimé dans la région en servant de modèle à des commissions similaires en Colombie, Paraguay et en République dominicaine.

Diffuser n'est pas un long fleuve tranquille

Dans le contexte de pays engagés dans des processus de démocratisation, la diffusion des savoirs au Sud constitue un impératif

scientifique et moral. Nous avons montré qu'il était possible d'obtenir des résultats significatifs dans ce domaine. Néanmoins, cette activité est loin d'être une sinécure, dont le chercheur n'aurait qu'à tirer, à bon compte en recyclant sa prose, le prestige médiatique et les honneurs de la célébrité. Nous avons déjà souligné que l'évolution de la recherche poussait au contraire à s'en détourner, l'arbitrage coûts/bénéfices penchant sans conteste en sa défaveur. Un autre champ de contraintes tout aussi sévère doit être mentionné : celui de la position et du statut du chercheur au sein des sociétés qu'il étudie. Quelles sont les marges de manœuvre du chercheur étranger (ou d'une institution française) qui travaille en partenariat avec une institution publique locale, et soumis de surcroît au devoir de réserve imposé au fonctionnaire ?

Les dilemmes du chercheur

Pour les chercheurs de l'IRD, la recherche pour le développement se fait nécessairement dans le cadre d'un partenariat avec des institutions du Sud, généralement des institutions publiques, et c'est dans le cadre de cette collaboration qu'ils peuvent contribuer au débat démocratique. Ici, il n'est plus question (seulement) de l'antagonisme entre discours de vulgarisation et discours pour les pairs. Dans cette vision légitime mais réductrice, il y aurait d'un côté les chercheurs et de l'autre côté la société, et l'objectif serait de communiquer les résultats des premiers aux seconds, sans que le discours scientifique ne soit dénaturé ou manipulé à d'autres fins. Or les chercheurs sont aussi en interaction avec la société. Ils n'opèrent pas dans des contextes politiquement neutres et sont parfois confrontés à des réactions virulentes de la part de la classe politique (ou ses fractions qui veulent maintenir le voile de l'ignorance permettant de légitimer l'oppression ou l'indifférence) pour qui toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Les chercheurs travaillant pour des organismes multilatéraux, tout comme les chercheurs-fonctionnaires de l'IRD, sont soumis à un « devoir de réserve » qui entre parfois en conflit avec l'éthique et en contradiction avec l'essence même de leur mission.

Travaillant dans le domaine de la recherche économique appliquée et constatant que nos problématiques de recherche passaient par une étape initiale nécessaire de production de données statistiques, les

INS ont constitué l'un de nos partenaires privilégiés. Or, dans tous les cas, les INS maintiennent un lien de subordination par rapport au pouvoir politique et ont du mal à préserver leur indépendance. De plus, nos thématiques de recherche (marché du travail et économie informelle, pauvreté et inégalités, gouvernance et corruption) sont sensibles, car elles constituent les principaux domaines sur lesquels l'action des gouvernants est jugée. Dans ce contexte, deux types de difficultés principales pèsent sur le chercheur.

En premier lieu, le partenariat avec une institution nationale implique l'obtention de l'autorisation du partenaire pour toute diffusion publique des résultats des travaux. Le chercheur s'expose alors au risque de censure si les résultats peuvent susciter une remise en question des actions des autorités nationales, cas qui se présentent en particulier lorsqu'on aborde des thématiques comme la corruption dans les administrations ou l'évaluation des politiques publiques.

En second lieu, dans les pays d'affectation, et en particulier dans les ex-colonies, où la présence française peut continuer à susciter un certain malaise, la position du chercheur n'est pas toujours aisée, même s'il se prévaut de la neutralité scientifique. Les analyses peuvent être interprétées comme une forme d'ingérence dans les affaires nationales et/ou vues comme volontairement critiques à l'égard des acteurs locaux. Le rôle du chercheur est d'autant plus difficile qu'il arrive souvent que les collègues partenaires nationaux demandent au chercheur IRD de se mettre au premier rang pour présenter les résultats sensibles. Cette demande s'explique par la légitimité scientifique, le regard extérieur (non engagé) qu'apporte le chercheur IRD, mais aussi par le fait que cela permet aux partenaires nationaux de rester en retrait et d'éviter d'éventuelles critiques, voire des sanctions.

Menaces voilées

À Madagascar, bien que globalement le projet Madio ait pu bénéficier du contexte de liberté d'expression qui prévalait dans la deuxième moitié des années 1990, la mise en œuvre d'une politique de diffusion ne s'est pas faite sans tension. À titre d'exemple,

quelques heures avant le début d'une émission de télévision très suivie à laquelle les chercheurs avaient été invités à participer en 1997, l'un des auteurs, chef du projet, a reçu un appel téléphonique du secrétaire général du ministère du Plan et de l'Économie (alors tutelle de l'Instat, le partenaire institutionnel du projet). La teneur du message transmis par ce responsable était très explicite : « Attention à ce que vous allez présenter ce soir ! Cela pourrait avoir des conséquences néfastes sur Madio ». Réunis dans l'urgence, l'ensemble des jeunes chercheurs de l'équipe franco-malgache ont décidé de ne pas modifier les présentations prévues et de ne pas céder à la double menace d'arrêt du projet et d'expulsion des chercheurs étrangers (en l'occurrence de l'IRD). Une large part de l'émission a été consacrée à des sujets sensibles mettant en exergue des défaillances des autorités publiques (pauvreté, précarité de l'emploi, corruption, etc.). La seule concession a été d'adopter un langage mesuré, les chiffres parlant d'eux-mêmes. L'émission a finalement été réussie et appréciée. Le projet Madio n'a pas été sanctionné par les autorités. Bien au contraire, il a conforté sa légitimité, accru l'audience de ses analyses, ce qui a permis de développer par la suite de nombreuses collaborations avec différents acteurs de la société malgache.

Corruption et discriminations au Vietnam

L'exposition à la censure a été un problème plus complexe à gérer pour le cas du Vietnam. En effet, dans ce pays, la liberté d'expression est sévèrement encadrée, le contrôle étant d'ailleurs plus strict sur les chercheurs vietnamiens que sur les étrangers (même si théoriquement et formellement, les activités de ces derniers sont plus ou moins surveillées). L'expérience la plus intéressante a concerné l'édition d'un livre présentant l'ensemble des travaux d'analyse exploitant une première vague d'enquêtes sur l'économie informelle au Vietnam (Cling *et al.*, 2010). Après plusieurs mois d'échanges, les responsables de l'OGS ont conditionné la publication de l'ouvrage au retrait d'une section sur la corruption subie par les opérateurs du secteur informel. Notre suggestion de remplacer le mot corruption par *informal fees* a été refusée, et la section concernée a été supprimée. Néanmoins, nous avons souhaité laisser

une trace visible de cette censure dans la version anglaise[7] de l'ouvrage : l'intitulé de la section a été gardé dans le sommaire et une page blanche marque la censure. La totalité de l'ouvrage ayant obtenu auparavant l'approbation de la maison d'édition en charge de la publication, il s'agissait en fait d'une autocensure de la part d'un responsable de l'OGS. Pour des raisons personnelles (frilosité, souci de conserver ses perspectives de carrière), renforcées par la conjoncture politique[8], ce cadre de l'OGS n'a pas souhaité prendre de risque (à l'inverse de ses propres collègues plus ouverts et peut-être moins ambitieux).

Soulignons par ailleurs que la section sur la corruption a pu être diffusée dans un autre document. Le chercheur IRD peut ainsi jouer un rôle pour favoriser l'innovation scientifique. Pour repousser les limites imposées aux collègues des pays concernés et les inciter à ne pas céder à l'autocensure, il peut utiliser son statut particulier pour endosser à son seul compte la responsabilité de certaines études. La marge de manœuvre dont il dispose en tant qu'étranger doit ainsi pouvoir être intelligemment mise à profit pour permettre aux institutions nationales de s'ouvrir progressivement et faire accepter l'idée d'éclairer des thématiques jugées sensibles et en diffuser les résultats.

Corruption dans le secteur informel au Vietnam

A contrario, la mobilisation de ce même statut peut, suivant les cas, s'avérer problématique, si elle est interprétée comme ingérence étrangère dans les affaires nationales. Ce fut le cas lors d'une université d'été organisée en 2011 sur le thème des discriminations. Les réactions très violentes (voire épidermiques) de la part de

[7] Cette stratégie n'a pas été possible dans la version vietnamienne, à la fois parce que l'édition de l'ouvrage était de la responsabilité directe de notre partenaire et aussi parce que les écrits en vietnamien sont plus étroitement contrôlés que ceux en langues étrangères, du fait de leur plus grande audience et de leur statut considéré comme plus officiel.

[8] Nous étions à l'aube du congrès du Parti, où toute fausse manœuvre peut se traduire par une éviction des postes de responsabilités.

participants vietnamiens suite à la présentation d'un état des lieux des politiques mises en œuvre à l'égard des minorités ethniques (Culas *et al.*, 2012b) en donnent une illustration. Les réactions se sont placées sur un plan politique, celui du nationalisme, reléguant au second plan les principes du débat scientifique. Au Vietnam, les minorités ethniques constituent un problème pour le pouvoir central en raison du niveau élevé de la pauvreté et d'une certaine forme de résistance aux politiques d'assimilation mises en œuvre (Culas *et al.*, 2012a). La sensibilité de la thématique était prévisible puisqu'à la demande de nos partenaires vietnamiens, le mot *Discrimination* proposé dans l'intitulé de l'université d'été a dû être abandonné au profit d'une formulation plus neutre et moins susceptible de provoquer des mesures de rétorsions : *Différenciation sociale et inégalités* (Lagrée, 2012).

La controverse de Lima

Dans le cadre d'une convention entre l'IRD et l'Inei, l'un des auteurs a été chargé de la responsabilité du processus de révision des estimations de la pauvreté. La collaboration s'est mise en place en 2001 dans un contexte d'effort de transparence du côté de l'Inei pour améliorer sa crédibilité institutionnelle. Cependant, à la fin de l'année 2002, un revirement s'est opéré. Trois faits ont mis en évidence l'allégeance politique de plus en plus marquée du chef de l'Inei envers les dirigeants du parti gouvernemental : les pressions formulées par ce responsable pour choisir la méthodologie qui donne le « bon » résultat, son empressement intéressé pour annoncer une « fausse bonne nouvelle » (un résultat provisoire et non statistiquement significatif sur la diminution du taux de pauvreté) et l'escamotage d'un rapport politiquement gênant sur le fonctionnement de l'appareil de l'État et la petite corruption.

Un quatrième incident plus grave est survenu en juillet 2004 suite à la finalisation d'un rapport sur la pauvreté préparé par le chercheur de l'IRD en collaboration avec des cadres de l'Inei (Herrera et Hidalgo, 2004) et à une réunion de discussion et de validation avec la participation de chercheurs, spécialistes dans l'analyse des conditions de vie des ménages. Ce rapport insistait sur les précautions d'ordre méthodologique pour comparer de manière correcte les

chiffres de pauvreté, compte tenu des changements dans le dispositif d'enquête. Cependant, le chef de l'Inei avait transmis au président du Pérou des résultats délibérément tronqués et biaisés dudit rapport, en éliminant d'une part tous les avertissements méthodologiques et, d'autre part, en occultant sciemment les chiffres qui étaient pertinents pour la comparaison. Ce dernier annonça dans son discours à l'occasion des fêtes nationales la baisse de la pauvreté en citant des chiffres non comparables, tout en faisant référence au travail de l'Inei.

Le rôle du chercheur de l'IRD dans l'équipe travaillant sur la pauvreté était de notoriété publique. Sa responsabilité était engagée et la nécessité de préciser quels étaient les vrais résultats sur la pauvreté a été considérée comme une obligation éthique de sa part. Avec l'accord du coauteur du rapport, cadre de l'Inei, le rapport complet (déjà diffusé à différentes institutions péruviennes et internationales, donc devenu public) a été envoyé à l'ensemble des médias, sans distinction de ligne éditoriale ni politique. Le lendemain de la transmission du rapport aux médias, sous la pression « informelle » du chef du parti au pouvoir, l'ambassadeur de France a exigé du chercheur qu'il ne fasse aucune déclaration dans les médias, ce à quoi il s'est astreint (alors même qu'il était publiquement diffamé par le chef de l'Inei). Le chercheur a ensuite été rapatrié en France par l'IRD. Malgré l'aveu du chef de l'Inei de manipulation délibérée du travail du chercheur à des fins politiques[9], ce dernier n'a pas été soutenu par l'IRD. Au contraire, l'Institut, par l'intermédiaire de son représentant, a adressé à l'Inei une lettre d'excuse extrêmement sévère à l'encontre du chercheur, et diffusée par le chef de l'Inei aux médias. La lettre en question comporte trois arguments que nous considérons utiles de discuter dans le cadre des réflexions sur les conflits éthiques : a) le comportement du chercheur IRD y est qualifié « d'inadmissible » pour avoir agi à titre personnel, b) il a agi sans autorisation de ses supérieurs et c) il a rendu public une information réservée.

Le premier grief stipule que le chercheur ne doit pas exercer son métier à titre personnel. Il était le principal responsable scientifique

[9] Le chef de l'Inei a déclaré dans une entrevue avec le représentant de l'IRD, en présence du chercheur, « qu'il avait agi ainsi pour convenances politiques ».

de l'élaboration du rapport sur la pauvreté et garant de sa rigueur. Ce rapport porte sa signature et engage sa crédibilité et sa responsabilité individuelle en cas d'erreurs. Sa réaction ne peut donc être qualifiée de comportement « personnel ». Selon le Code de déontologie statistique proposé par l'AIS et l'ASTEC (1986) : « Le statisticien doit réagir, dans les cas graves, à une diffusion tronquée, voire erronée, de ses résultats ».

Concernant le deuxième grief, l'incident de juillet 2004 soulève la question de la prétendue obligation des chercheurs de soumettre la diffusion des résultats de leurs travaux à l'approbation préalable par la hiérarchie. Comme il a été reconnu par la communauté académique péruvienne (et par le représentant de l'IRD), les travaux du chercheur en question étaient irréprochables quant à leur rigueur académique. La sanction a été imposée au chercheur pour ne pas s'être autocensuré. Les instances de l'IRD, en cherchant à « stériliser » les effets politiques de l'affaire, ont contribué à étouffer le débat citoyen sur la pauvreté.

Le troisième grief a trait à la qualité supposément « réservée » des indicateurs de pauvreté. À l'instar de SANCHEZ (2004), on peut s'interroger : les questions autour de la pauvreté seraient-elles une affaire réservée dans un État démocratique ? Comment dans ces conditions espérer que les citoyens puissent obtenir un minimum d'informations à propos de leur propre pays afin de se faire une opinion juste et juger les politiques publiques ?

Au final, en dehors des conséquences dramatiques pour le chercheur avec son expulsion, cette affaire a conduit au discrédit de l'Inei et de l'IRD, son représentant ayant choisi de prendre parti pour le partenaire local qui avait manipulé les indicateurs de pauvreté, aux dépens de son propre chercheur. Les réactions indignées de la communauté académique et de la société civile qui ont pris immédiatement la défense du chercheur sanctionné en attestent. Le discrédit consécutif de l'Inei a été très dommageable non seulement pour la crédibilité des indicateurs de suivi de la politique économique, mais aussi pour les enquêtes. Les taux de non-réponse à l'enquête sur la pauvreté (Enaho) a augmenté l'année suivante (2005 ; voir la figure 2). La principale raison de non-réponse invoquée était « pourquoi répondre à l'enquête si les résultats sont manipulés par l'Inei ». Parallèlement, l'ambassade de France qui avait

exigé le départ du chercheur IRD s'est vue aussi reprocher un manque de cohérence dans sa politique de défense des libertés et des droits de l'homme[10].

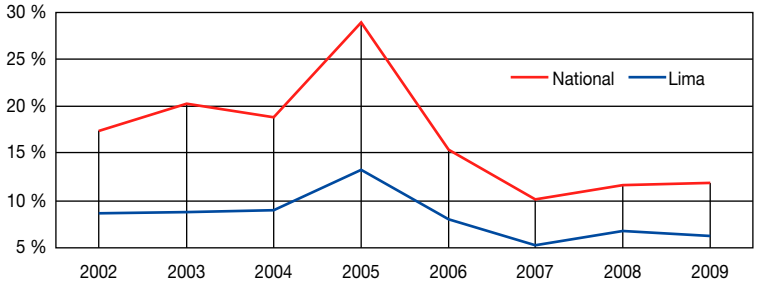

Figure 2
Taux de non-réponse à l'enquête auprès des ménages (Enaho).
Source : élaboré à partir de l'« *Informe técnico de Evolución de la Pobreza al 2009* », Inei 2010, calculs des auteurs.

Conséquences sur la crédibilité de l'Inei et sur la qualité des enquêtes

Avec le recul du temps, la conclusion de cette affaire est que le chercheur incriminé a agi en défense de la déontologie scientifique. Il a cherché à défendre sa propre crédibilité et plus globalement à éviter la perte du prestige que son silence aurait impliqué pour l'IRD. En toute logique, les manquements éthiques de la part du chef de l'institution partenaire au Pérou ne devaient être cautionnés. On ne peut que regretter que les plus hautes instances de l'IRD aient « lâché » le chercheur en question. Cela n'était ni compatible avec la déontologie scientifique ni judicieux, comme l'ont montré les réactions unanimes de la communauté académique et de la presse.

[10] Ainsi, dans l'article « Les Chiffres et l'honneur » (*Las Cifras y la Honra*), R. Webb (2004), ancien président de la Banque centrale, rappelait : « il y a peu, l'ambassade de France promouvait la démocratie et les droits de l'homme. Aujourd'hui, elle accepte de couvrir l'effort officiel de cacher la vérité en arguant dans une lettre que Herrera a transgressé la "confidentialité" (sic) des chiffres de pauvreté, comme si connaître la vérité n'était pas aussi un droit de l'homme des Péruviens ».

À plus long terme, ce calcul à courte vue a prouvé son inanité. Au premier changement de gouvernement, les protagonistes de l'affaire ont été condamnés et le chercheur a été rétabli dans ses droits et accueilli à bras ouverts par l'Inei (qui depuis a adopté une charte de bonnes pratiques).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons montré que la diffusion des savoirs scientifiques dans l'espace public n'était pas seulement un sous-produit fatal de la recherche, répondant éventuellement à une demande institutionnelle, mais qu'elle remplit une fonction primordiale du développement : alimenter le débat public en discours scientifiques. Cette fonction est encore plus centrale au Sud : parce que la recherche y est moins avancée ; parce que le débat démocratique y est moins installé. On peut même soutenir qu'elle est d'autant plus nécessaire que le pays est moins développé. Pourtant « l'académisation » croissante du travail du chercheur, et la fermeture des supports de publication qu'elle engendre, viennent contrecarrer cet objectif. Lever cette contradiction suppose d'accroître la pondération des outputs de la recherche diffusés sur des supports non académiques, seule manière d'inciter les chercheurs à s'engager dans cette voie et à accepter ce détour de production.

Les expériences concrètes qui ont été exposées prouvent que des résultats très significatifs peuvent être obtenus, aussi bien en termes d'audience qu'en termes d'impact sur les politiques de développement, notamment grâce aux processus de démocratisation en cours dans les sociétés concernées. Un cercle vertueux peut ainsi s'enclencher : l'ouverture démocratique offre des espaces nouveaux pour diffuser les sciences (et les sciences sociales en particulier) qui en retour participe au renforcement démocratique. Si des succès remarquables ont pu être obtenus, la fonction de diffusion n'est pas sans risque. Les chercheurs sont soumis à des pressions plus ou moins voilées, à la censure, voire à des procédures d'expulsion,

comme en attestent les anecdotes vécues, relatées dans ce chapitre. L'autocensure est également pratique courante, parfois par manque de courage, souvent justement pour anticiper des menaces plus explicites. De ce point de vue, le partenariat avec une institution locale a un effet ambigu. Celle-ci peut, dans certains cas, servir de protection au chercheur. Mais souvent aussi, elle peut le fragiliser, car elle est elle-même soumise à des pressions politiques. Ces pressions sont structurellement plus fortes dans les pays du Sud, les institutions y étant plus fragiles et leur personnalisation plus grande. Les expériences montrent également que, paradoxalement, les difficultés et les conséquences ont été bien plus dramatiques au Pérou, pourtant le plus « démocratique » des trois pays, alors qu'elles ont pu être contournées plus facilement dans les deux autres, en dépit d'une personnalisation extrême des institutions soumettant le chercheur à l'arbitraire et au fait du prince (Madagascar), et d'un contexte où la liberté d'expression y est plus étroitement contrôlée (Vietnam).

Dans ce contexte incertain, en privilégiant une gestion bureaucratique de court terme au nom de la stabilité politique, l'IRD n'a pas toujours offert à ses chercheurs les garanties qu'ils sont en droit d'attendre de lui dans l'exercice de leur fonction. Dans le cas péruvien, il a failli aux règles déontologiques et de justice, tout en compromettant sa crédibilité scientifique à long terme. Les droits et les devoirs du chercheur devraient être débattus et explicités, et des mécanismes visant à en protéger l'exercice devraient être instaurés. Ceux-ci peuvent être de type institutionnel et/ou individuel. Par exemple, la responsabilité de l'institution pourrait dans certains cas être découplée de celle du chercheur, en acceptant que les résultats de recherche n'engagent pas nécessairement l'organisme, comme cela se pratique déjà dans de nombreuses institutions[11].

[11] À titre illustratif, l'étude publiée par l'économiste en chef du FMI, sans représenter la position officielle de l'organisation, qui met en cause l'hypothèse sur laquelle reposait l'édifice scientifique censé justifier la cure d'austérité prônée par leur propre institution (BLANCHARD et LEIGH, 2013), montre qu'une plus grande forme d'autonomie et de responsabilisation du chercheur est possible, même au sein des institutions les plus politiques. Le document comporte la mention classique : « les thèses développées dans cette publication relèvent uniquement de l'auteur, et ne reflètent pas nécessairement la position de son institution d'appartenance ».

Bibliographie

Association des administrateurs de l'Insee (AIS), Associations des statisticiens économistes anciens élèves de l'Ensae Astec, 1986 – *Code de déontologie statistique*. [http://www.cgtinsee.org/dossiers/independance/deontologie/AIS_Astec-fevrier-1986.pdf]

Banque mondiale, 2001 – *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 : combattre la pauvreté.* Paris, Éditions Eska.

Blanchard O., Leigh D., 2013 – *Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers*. IMF Working Paper WP/13/1, Research Department, IMF, Washington.

Cling J.-P., Nguyễn Thị Thu Huyền, Nguyễn Hữu Chí, Phan T. Ngọc Trâm, Razafindrakoto M., Roubaud F., 2010 – *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City*. Hanoï, Éditions The Gioi.

Cling J.-P., Roubaud F., 2006 – 15 ans d'appui à la coopération économique et statistique française avec l'Afrique. *Statéco*, 100 : 45-62.

Culas C., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2012a – « Ownership and Participatory processes: from global motto to local challenges. The case of a key poverty reduction program in ethnics minority areas of Vietnam ». International conference *Local Politics, Global Impacts: Step to a Multi-Disciplinary Analysis of Scales*, AFD/University of Chicago, June, 14-15, Paris.

Culas C., Massuyeau B., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2012b – « Un état des lieux des conditions de vie des groupes ethniques au Vietnam : approches économique et socio-anthropologique ». *In* Lagrée S. (éd.) : *Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité*, Éditions de l'AFD : 64-93.

Dang Giang, Nguyen Thi Kieu Vien, Nguyen Thuy Hang, Razafindrakoto M., Roubaud F., Salomon M., 2011 – *Youth integrity in Vietnam: Piloting transparency international's youth integrity survey.* Hanoï, Cecodes, Dial, Live and Learn Transparency International, Towards Transparency.

Hagège C., 2012 – *Contre la pensée unique*. Paris, Odile Jacob.

Herrera J., Hidalgo N., 2004 – *La Pobreza en el Perú 2003*. Lima, IRD-Inei, miméo.

Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2008 – Poverty, Governance and Democratic Participation in Francophone Africa and the Andean Region. *OECD Journal on Development*, Special Issue: Measuring Human Rights and Democratic Governance. Experiences and Lessons from Metagora, 9 (2) : 99-118.

Lagrée S. (éd.), 2012 – *Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité*. Paris, Éditions de l'AFD.

Latour B., 2010 – *Cogitamus : six lettres sur les humanités scientifiques*. Paris, La Découverte.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 1996 – Ce qu'attendent les Tananariviens de la réforme de l'État et de l'économie. *Politique africaine*, 61 : 54-72.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2000 – La revue « Économie de Madagascar » : une expérience de publication scientifique dans un pays en développement. *Statéco*, 95/96/97 : 177-191.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2007 – « Economists fuel public debate in Madagascar: the Madio experience ». *In* Ayuk E. T., Marouani M. A. (eds) : *The Policy Paradox in Africa: Strengthening Links between Economic Research and Policymaking*, Chapter 2, Africa World Press, Trenton, New Jersey : 37-69.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2010 – Are international databases on corruption reliable? A comparison of expert opinions surveys and household surveys in sub-saharan Africa. *World development*, 38 (8) : 1057-1069.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2011 – *Synthetic Report of the GSO/ IRD-Dial. Project Achievements and prospects: September 2006-June 2011*. Hanoï, IRD-Dial/OGS, miméo.

Razafindrakoto M., Roubaud F., Salomon M., 2011 – *Vietnam country analysis of the views and experiences of urban citizens*. Hanoï, Dial, Transparency International, Towards Transparency.

Revue *Économie de Madagascar*, 1998 – *Perspectives macro-économiques et politiques publiques : la question fiscale*. Antananarivo, Économie de Madagascar, 3, Banque centrale de Madagascar/Institut national de la statistique, octobre.

Roubaud F., 2000a – Le projet Madio à Madagascar : objectifs, démarche, résultats. *Statéco*, 95/96/97 : 5-24.

Roubaud F., 2000b – « Le renforcement des capacités : l'expérience du projet Madio à Madagascar ». *In* Lecomte B., Naudet J.-D. : *Survivre grâce à l'aide, réussir malgré l'aide*, *Autrepart*, 13 : 145-160.

Roubaud F., 2012 – *Pôle Statistique, recherche et développement à Dial : bilan 2007-2011*. Paris, Dial, évaluation pour l'Aeres, miméo.

Sanchez J. M., 2004 – « El caso Herrera: en defensa de la verdad y de una sociedad de libertades ». Lima, miméo.

Vakis R., 2012 – *Innovaciones en la Medición de la Pobreza. Experiencias Internacionales y lecciones sobre el uso de comités de pobreza*. Lima, Banco mundial.

Webb R., 2004 – *Las cifras y la Honra*. Lima, El Comercio.

Controverses autour d'Aqua Domitia

Jeux d'acteurs et implication d'un géographe

Thierry Ruf
Géographe

Introduction

Depuis de nombreuses années, les recherches en sciences sociales sur le développement rural se sont bâties sur une forte implication des chercheurs dans leur société. Sans les opposer véritablement, ils ont voulu produire à la fois des connaissances académiques et des moyens d'accompagner l'évolution des sociétés. Cet équilibre est particulièrement recherché dans les domaines des interfaces entre différents champs d'investigation comme l'environnement, les techniques et les pratiques de production, le partage des ressources, des moyens et des fruits des activités humaines.

Dans les années 1970, les approches s'orientèrent vers des démarches systémiques associant des disciplines telles que l'agronomie, la socio-anthropologie, la géographie et l'économie. Dans la mesure où la recherche était alors souvent sollicitée en accompagnement de vastes projets de développement financés par des instances internationales, elle était naturellement portée vers des réponses immédiates pour évaluer des dispositifs techniques et des montages institutionnels. Ainsi, l'Orstom a, parmi d'autres organismes de recherche, fortement contribué à une pluridisciplinarité ancrée dans les questions de développement, une recherche théorisée par la suite sous le terme de « recherche-action » (Milleville, 2007 ; Faure *et al.*, 2010). Quelque temps plus tard, dans le domaine du

développement de l'irrigation, nous avons montré que la gestion de l'eau devait être comprise comme se situant à l'interface entre des systèmes collectifs de production et de distribution des eaux, des systèmes de production agricole et d'élevage et des systèmes sociaux et institutionnels (MOLLE et RUF, 1994).

Dans les années 1980, ces démarches trouvent des applications nouvelles dans le registre de l'évaluation de projets menés par les bailleurs de fonds du développement agricole et des aménagements. On pourrait retenir le terme d'« évaluation-action » dans la mesure où les travaux de diagnostic débouchaient sur des recommandations souvent très concrètes pour continuer ou non les projets et/ou les faire évoluer dans un sens plus durable (FUNEL et LAUCOIN, 1980). Dans cette période, nous avons participé à différents travaux d'évaluation des grands programmes d'irrigation en Afrique de l'Ouest qui fonctionnaient sous un mode très dirigiste, bureaucratique et technique. Durant cette décennie, émerge la nécessité de déconcentrer le pouvoir sur l'eau et de promouvoir une gestion participative fondée sur des associations d'irrigants susceptibles de prendre en charge directement la gestion locale des ressources en eaux. Ces orientations ont été théorisées notamment par Elinor OSTROM (1992) et sont en partie toujours d'actualité aujourd'hui, autour de la notion de bien commun et d'alternatives au développement piloté par la planification ou par le marché. Elles fournissent une partie des bases de l'écologie politique anglo-saxonne, quand les scientifiques se considèrent aussi activistes sur les terrains où la problématique du bien commun prend du sens, comme les ressources halieutiques, les bois et forêts communaux, les parcours et les estives, et bien sûr les eaux d'irrigation en partage dans de nombreuses sociétés (RUF, 2011a).

Notre travail d'appui aux communautés paysannes andines en Équateur relève de cette démarche de recherche et de médiation-action autour de principes clés comme l'équité et la médiation des conflits (APOLLIN *et al*., 1998). Dans ces approches très associées aux instances gouvernementales puis aux organisations non gouvernementales qui ont joué un rôle clé dans ce pays entre 1990 et 2010, les sciences sociales s'avèrent novatrices comme bases de connaissance pour l'action. D'une part, l'accès aux ressources en eau s'inscrit dans des espaces connectés les uns aux autres par des rivières et des canaux, avec des emboîtements, des décalages et des confrontations. Pour comprendre les inégalités de la répartition des

eaux, il faut doubler la lecture hydrologique de l'espace de l'offre en eau, le bassin versant, par une lecture de géographie humaine de l'espace de la demande en eau, que l'on dénomma « zone d'analyse et de recommandation pour l'irrigation ». Dans une recherche comparative ultérieure sur les institutions méditerranéennes de l'irrigation, on choisira l'expression « bassin déversant ». Ces expressions sont des indications claires d'une utilisation active pour établir une certaine justice de la répartition. D'autre part, il fallait dénouer la complexité des réseaux existants et des formes de gestion, certains fonctionnant comme des propriétés privées, d'autres en collectifs indigènes selon des règles spécifiques, d'autres encore en associations d'usagers métis, d'autres enfin sous l'égide de l'État. Les inégalités observées s'étaient établies au cours d'une longue histoire qui pouvait faire l'objet d'investigations nouvelles, à partir de très nombreuses archives de procès de l'eau qui touchent pratiquement toutes les vallées inter-andines. L'histoire est donc aussi entrée dans ces recherches impliquées avec les protagonistes de l'eau agricole en quête d'alternatives de développement. Diffuser dans l'espace public ces connaissances géographiques et historiques constitue logiquement une prolongation naturelle du travail de recherche en sciences humaines sur l'eau. Mais cela conduit aussi à modifier nos méthodes. La restitution publique proposée par les chercheurs est une étape importante et nécessaire pour valider ou infléchir certaines interprétations. Mais les sociétés rurales elles-mêmes évoluent et convoquent des débats sur l'eau dans lesquels les chercheurs sont invités à débattre. Ainsi, l'espace public de l'assemblée générale des communautés d'irrigants devient un lieu familier d'exposés et d'échanges sur les questions locales et régionales.

Dans les années 1990, les questions de développement se recomposent avec celles de l'environnement autour des principes de développement durable, et de prise de conscience de la finitude des ressources minières et de la fragilisation des ressources. Les scientifiques sont invités à changer d'échelle et participent aux grands débats mondiaux, sommets de la terre, forums internationaux. Évidemment, la globalisation des phénomènes conduit aussi à une autre forme d'activisme, celui du soutien à des politiques défendues par les États. Dans le domaine de l'eau, les forums mondiaux se succèdent tous les trois ans depuis la première rencontre de Marrakech en 1997, mais, comme dans d'autres domaines, des controverses

apparaissent et aboutissent à la création de rencontres alternatives qui répondent aux nouvelles questions portées par la société civile, les ONG, les syndicats ou les partis politiques. Les scientifiques sont amenés à faire deux choses qui peuvent paraître contradictoires : produire des connaissances pour faire avancer les débats à l'intérieur de ces forums, mais aussi observer et rendre compte de l'évolution des débats eux-mêmes (Blouin Genest *et al*., 2012).

Au cours des années 2000, les écarts entre les approches globalisées discutées dans des instances mondiales et les approches localisées des situations de terrain montrent une distance certaine entre l'élaboration des politiques publiques qui empruntent largement aux modèles génériques internationaux, et les pratiques locales des sociétés qui combinent différents référentiels hérités de l'histoire et de la spécificité des lieux. Le monde est jugé plus complexe qu'il n'y paraît et les scientifiques sont interpellés sur les limites des politiques et sur la diversité des pratiques. Le retour sur le terrain s'impose, puisque les grands modèles d'organisation fondés sur la planification ou la privatisation des activités ne produisent plus d'effets bénéfiques, ou plus exactement sont remis en cause par différents courants sociaux, politiques, culturels. Ce travail d'analyse repose finalement sur l'observation-action autour de situations concrètes, de tensions, voire de conflits sur des ressources convoitées par diverses parties prenantes. Dans le domaine de l'eau, les paradigmes se déplacent à nouveau. Il ne s'agit plus d'opposer le modèle public au modèle privé de gestion de ressources, mais de trouver des formes plus complexes autour de la notion de bien commun, d'institutions d'arbitrage, de justice environnementale et d'équité sociale.

L'observation-action dans un débat public languedocien

Après diverses expériences de recherche de plusieurs années en Égypte, en Équateur et au Maroc, nous nous sommes engagés dans des recherches approfondies sur la gestion locale et régionale de

l'eau en Languedoc, aidés en cela par trois incitations. D'abord, il y avait l'attente de collègues du Sud qui souhaitaient savoir dans quelles dynamiques sociales et institutionnelles évoluait la France, et notamment une région méditerranéenne française. Nous nous sommes ainsi organisés pour qu'ils puissent prendre part au travail de terrain et d'analyse sur des exemples du Nord (projet Isiimm 2003-2008). Ensuite, la mise en place d'une formation pluridisciplinaire en gestion sociale de l'eau à Montpellier nous orientait vers une recherche de proximité pour des raisons pédagogiques et comparatives. Enfin, la question des transferts d'eau entre bassins versants éloignés devenait en Languedoc comme dans les pays du Sud une des questions principales de développement en touchant tous les milieux socio-économiques.

Aussi, quand la Commission nationale du débat public nous a proposé de jouer un rôle actif dans le processus de débat contradictoire sur l'intérêt et les limites du projet de transfert des eaux du Rhône vers le sud du Languedoc, nous avons accepté ce rôle qui consistait finalement à diffuser dans un espace public formel des connaissances issues d'approches en sciences sociales sur un domaine le plus souvent considéré comme technique et financier. Il y avait dans ce positionnement deux attitudes à concilier. Il fallait d'abord construire un argumentaire relativement nouveau sur les limites d'un tel projet de transfert d'eau, un rôle que la CNDP encourageait pour enrichir le débat lui-même. Le risque pouvait être alors de devenir l'avocat du diable, en incarnant une opposition radicale au projet. Dans le même temps, il était impératif de garder un regard objectif en bénéficiant de l'avantage méthodologique d'être à l'intérieur du dispositif afin de décrire les positionnements des acteurs, des institutions publiques, des entreprises privées, des organisations communautaires et de la société civile.

Dans des expériences antérieures de controverse sur l'eau en Équateur ou au Maroc, le cadre d'intervention était différent. Il s'agissait de conflits ouverts entre des sociétés locales et des administrations centrales. De véritables crises éclatent, par exemple lors de la reconnaissance de droits d'eau considérée comme injuste par une partie de la société, ou bien lors de l'exécution de chantiers de rénovation qui modifient substantiellement le fonctionnement coutumier d'un réseau. Dans ces expériences, les acteurs en conflit sont bien identifiés et le rôle du chercheur s'apparente à celui de

médiateur, capable d'une expertise de la situation, du recueil des avis contradictoires et organisateur de dialogues débouchant sur un compromis acceptable par toutes les parties en conflit. Mais dans le cas de figure d'un débat public sur un projet qui n'existe pas, où les droits ne sont pas définis, le terrain de l'affrontement n'est pas franc. Le chercheur ne peut être considéré comme médiateur, puisque les acteurs ne se déclarent pas ni d'un côté ni de l'autre. Aussi, on pourrait définir dans ce contexte le rôle du chercheur en sciences sociales sur l'eau comme un facilitateur, puisqu'il apporte des arguments relativement peu connus dans un ensemble composite d'objectifs politiques et d'investissements technologiques. De fait, il joue plutôt un rôle de « complicateur », par le fait que les dimensions du débat s'ouvrent dans l'espace et le temps, et dans toutes les interfaces entre phénomènes physiques et phénomènes sociaux.

En quoi consiste le projet dénommé Aqua domitia ?

Le projet de transfert d'eau du Rhône vers le sud du Languedoc, soumis au débat public de l'automne 2011, est porté par la région Languedoc-Roussillon qui affirme avoir la maîtrise publique de l'eau brute (fig. 1). La direction technique du projet et son exploitation sont confiées au concessionnaire, la compagnie Bas-Rhône-Languedoc dite BRL. Cette compagnie avait été créée en 1955 sous le nom de Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc (CNABRL). Au début des années 1960, l'eau du Rhône est pompée juste en amont d'Arles et arrive aux portes de Montpellier *via* un grand canal qui portera plus tard le nom du directeur de BRL, Philippe Lamour. Malgré le soutien de l'État pendant 50 ans, la compagnie va connaître de grandes difficultés à faire vivre son projet initial qui consistait, d'une part, à provoquer la mutation de la viticulture vers l'arboriculture fruitière irriguée, d'autre part, à fournir de l'eau en grande quantité pour l'approvisionnement urbain.

Sur une dotation accordée en 1955 pour 75 ans de 75 m^3/s sur le Rhône, BRL n'en utilisera qu'une faible partie, entre 10 et 20 m^3/s. Ainsi, au moment où l'État se désengage et cède la propriété des infrastructures créées par la CNABRL à la région Languedoc-

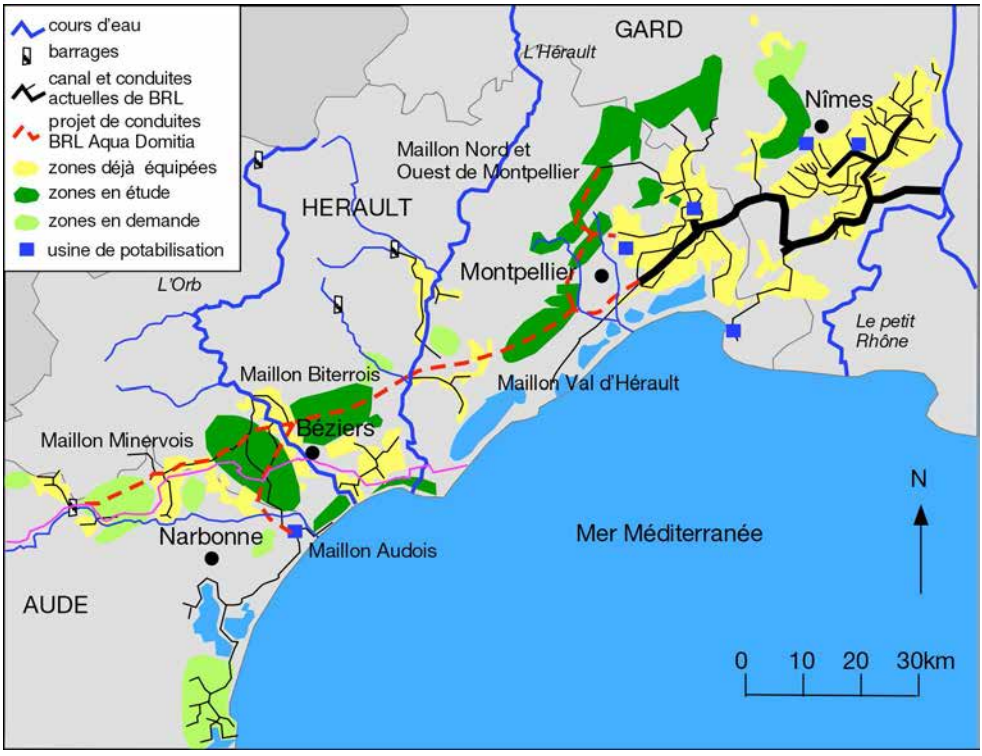

Figure 1
Projet de transfert des eaux du Rhône vers le sud du Languedoc.
Source : BRL, 2011

Roussillon, la situation économique de l'entreprise n'est pas florissante. Entre 2004 et 2008, deux objectifs sont alors proposés par le pouvoir politique régional. Le premier objectif est le fruit de l'imagination des ingénieurs-aménageurs et des économistes des marchés de l'eau. Constatant que Barcelone subit une crise aiguë d'approvisionnement en eau potable, ils relancent une idée déjà en vogue dans les années 1990 de transférer l'eau du Rhône jusqu'à Barcelone par une double canalisation de 300 kilomètres de long, capable de délivrer jusqu'à 16 mètres cube par seconde. Le trajet suit plus ou moins l'ancienne voie domitienne qui liait la Narbonaise romaine à la péninsule Ibérique. George Frêche s'en inspire pour lui donner un nom symbolique : aqua domitia. Le deuxième objectif régional est échafaudé à partir d'une étude prospective des besoins en eaux d'ici 2020

et dont le nom procède de la même symbolique : Aqua 2020. Cette étude, elle aussi réalisée par BRL, identifie un déficit d'approvisionnement en eau dû à la croissance démographique des résidents dans la région, mais aussi et surtout à la fréquentation estivale des stations littorales. Aqua Domitia aura donc aussi pour mission de fournir le volume de sécurisation des besoins en eau urbains sur les 150 kilomètres de parcours en territoire français.

Le projet est instruit sur le plan technique et économique, mais rencontre deux écueils. D'une part, les organisations agricoles se montrent très sceptiques à accepter ce qu'elles appellent « le tuyau », estimant que finalement la région va fournir de l'eau pour Barcelone, mais Barcelone va ainsi disposer d'eau supplémentaire locale pour l'agriculture catalane concurrente de l'agriculture languedocienne. D'autre part, le département des Pyrénées-Orientales n'est pas non plus très enthousiaste. Mais finalement, en 2009, c'est la Generalitat de Barcelone qui met fin au rêve des politiques montpelliérains. Elle renonce à financer le projet Aqua Domitia et choisit d'investir dans une usine de dessalement de l'eau de mer comme outil de sécurisation plus économique et moins « géopolitique ».

Aqua Domitia est mort. Mais en matière de projets hydrauliques, il y a beaucoup de phénix qui renaissent quelque temps après leur apparente disparition. Aqua Domitia renaît en 2011 sous la forme d'un projet reconfiguré qui s'appuie sur la prospective Aqua 2020 pour le Languedoc (fig. 1). Le transfert est dix fois plus petit en termes de volumes transportés, mais en matière d'implantation, le projet reste un ouvrage conséquent de 130 kilomètres de long. Il est découpé en cinq maillons et ne coûte officiellement que 140 millions d'euros, somme qu'il faut doubler si on prend en compte l'installation des canalisations secondaires et des réseaux de desserte. Normalement, un tel projet fractionné n'aurait pas dû faire l'objet d'un débat public sous le contrôle de la Commission nationale du débat public. Or, la loi sur l'Eau de 2006 impose que de tels débats soient obligatoires dès lors que le transfert d'eau entre bassins versants est supérieur à 1 m^3/s. Même si le débit technique du nouvel Aqua Domitia ne dépasse pas 2 m^3/s, le projet affiche quand même de grandes ambitions : sécuriser l'eau potable dans le littoral héraultais et audois, promouvoir la sauvegarde des milieux humides et, chose tout à fait nouvelle, permettre l'extension de l'irrigation en équipant 10 000 hectares dans le but d'arroser la vigne.

De septembre à décembre 2011, une commission particulière du débat public présidée par M. Marzolf va animer le plus large débat public sur l'eau jamais tenu en Languedoc. Treize réunions publiques sont proposées autour des thèmes clés du débat et des déclinaisons locales de chaque maillon. Un site web est créé et il sera maintenu en place pendant cinq ans (www.debatpublic-aqua-domitia.org). Il permet de suivre toutes les étapes et intègre tous les arguments des uns et des autres, quelles que soient leurs situations sociales ou économiques. Le débat est avant tout fondé sur des grands principes républicains : la transparence qui garantit l'accès à l'information pour tous au fur et à mesure des avancées du débat et des demandes ; l'équivalence qui permet aux opposants et aux plus faibles de s'exprimer avec autant de considération que les promoteurs ou les plus puissants acteurs ; l'argumentation qui peut être développée à partir d'une position favorable ou non au projet proposé.

De fait, le suivi de l'ensemble de la procédure montre une grande liberté des contributions, une forte diversité des avis et des arguments et une conduite exemplaire en matière de discussion ouverte et contradictoire. Malheureusement, la participation s'est avérée très faible pour plusieurs raisons. La publicité des débats n'a été faite dans aucun des médias institutionnels pourtant très nombreux en Languedoc. Les journaux mensuels liés aux conseils régionaux et généraux, aux chambres de commerce et d'agriculture, aux agglomérations et aux villes dans lesquelles se déroulaient les débats, n'ont pas mentionné leur existence. De plus, ils ont pour la plupart présenté le projet Aqua Domitia comme déjà acté et en voie de réalisation. En effet, la Commission nationale du débat public avait accepté une dérogation pour que la région et BRL mettent en place le premier maillon à proximité de Montpellier et les journaux institutionnels ont montré l'inauguration du chantier.

Par ailleurs, tout au long des quatre mois de débat, nous avons pu constater l'absence des élus locaux comme des élus régionaux, à l'exception de ceux qui étaient mobilisés conjoncturellement à la tribune. Enfin, les médias locaux et régionaux n'ont pas couvert le processus, sans doute parce qu'apparemment, peu de controverse sortirait autour d'un sujet considéré comme complexe et de toute manière déjà inscrit comme une évidence régionale.

L'intervention des chercheurs dans l'espace public du débat

Plusieurs chercheurs sont intervenus à des degrés différents. Les plus nombreux ont été invités à présenter des synthèses notamment autour des grands thèmes retenus comme éléments de controverse : la croissance démographique et l'évolution des besoins économiques et touristiques, la gestion et le prix de l'eau, les impacts du changement climatique sur l'environnement et la question de la pollution du Rhône, les solutions alternatives, les besoins en eau agricole et l'irrigation de la vigne. Ils ont fourni une prestation ponctuelle sans suivre l'intégralité du processus. Quelques-uns l'ont fait lorsque leurs travaux portent sur l'ensemble régional ou sur des démarches pluridisciplinaires où ces thèmes sont étudiés conjointement. Ils ont d'ailleurs été frappés par la segmentation des connaissances et la faiblesse des approches plus globales. Suivre le débat public mené par la CNDP et la commission particulière créée pour Aqua Domitia avait un caractère d'exemplarité, mais ils ne pouvaient se contenter d'une observation passive. Ils sont donc intervenus à la fois dans les espaces de débat public, mais aussi par des contributions écrites qui figurent dans le site web.

Parmi leur contribution, on peut relever le constat de carences dans les connaissances exposées pour justifier un projet « politique ». À titre d'exemple, on peut citer que la justification du projet est fondée sur la seule étude Aqua 2020 qui remonte à 2004, et qui ne donne aucun dimensionnement des ressources en eau du Languedoc-Roussillon. On n'y parle que de besoins, sans jamais évoquer les contributions des différents systèmes hydrographiques. En revanche, des propos empruntant le style de la communication scientifique furent entendus et inclus dans les documents en faveur du projet : on a ainsi présenté la réduction des débits de 50 % comme une chose attestée, ou encore l'évolution du climat vers l'aride comme inéluctable. Or, l'évolution pluviométrique du changement climatique fait toujours l'objet d'incertitudes fortes. Quant à l'aridité, la région qui comprend deux châteaux d'eau importants, les Cévennes et les Pyrénées, où il pleut plus de 1 000 mm et parfois jusqu'à 2 000 mm,

est loin d'entrer dans la catégorie de l'aridité. Le syndrome de la catastrophe aveugle parfois certains orateurs ou rédacteurs.

Pour les chercheurs suivant l'ensemble du processus, il s'agit de tester une méthode d'observation-action de rééquilibrage des argumentaires dans une confrontation publique visant à prendre des décisions de long terme (se rapprochant des postures anglo-saxonnes de la *political-ecology*). Pour ce qui nous concerne, cela commence par une première question que nous posons dans la séance inaugurale du débat : puisqu'il y a deux institutions promotrices du projet, BRL et le conseil régional, laquelle prendra la décision de faire ou ne pas faire Aqua Domitia quand nous serons arrivés au terme du débat ? La réponse parvient en même temps des deux représentants de BRL et du conseil régional, chacun revendiquant être le décideur final. En définitive, à mi-chemin de la démarche du débat public, la région décide de modifier les statuts de BRL et d'exclure la participation du privé au capital de l'entreprise, et le directeur général de BRL donne sa démission. C'est donc la région qui affirme être l'autorité hydraulique.

Mise à part la séance inaugurale où tous les intervenants, sauf deux, prenaient le parti de défendre le projet, les douze autres séances sont globalement équilibrées et riches de contenu. Nous choisissons d'écrire des comptes rendus systématiques qui comportent de manière explicite le résumé des propos des orateurs d'un côté, et la critique de ces propos de l'autre. Tous ces documents sont ensuite mis en ligne par la commission. Enfin, cela prend la forme d'un cahier d'acteurs que nous intitulerons « quitter le débat Aqua Domitia pour un débat plus large et plus précis pour l'eau, bien commun régional, et pour des territoires à eau positive » (Ruf, 2011b). Auparavant, venons-en aux apports scientifiques apportés dans l'espace public.

La démarche historique

Le dossier présenté par BRL ne fait aucune allusion ni à l'histoire contemporaine du transfert du Rhône ni aux débats qui ont agité la société languedocienne depuis deux siècles sur le sujet. L'affaire est

présentée comme une avancée technique et environnementale. Or, la Commission particulière du débat public insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un débat marginal sur le tracé, mais d'un débat de fond sur les justifications d'un tel projet et sur toutes ses dimensions. De fait, les promoteurs d'Aqua Domitia ont du mal à accepter le cadre imposé par la commission, et BRL comme le conseil régional expriment souvent l'idée de subir ce débat public.

Comment aborder la question du transfert de l'eau du Rhône sans comprendre d'où viennent les dispositifs actuels ? Il fallait d'abord préciser comment se sont chronologiquement établis les réseaux physiques, c'est-à-dire les circuits d'eau brute destinés à l'agriculture sur de vastes espaces et les réseaux d'eau potable pour les grands centres urbains. L'appel au Rhône est une idée ancienne qui a été mise en place au cours de périodes particulières dans lesquelles des débats furent aussi organisés. Car au-delà de la prouesse technique, la question du Rhône appelle aussi la manière avec laquelle la gestion de l'eau s'institutionnalise aux différentes échelles de la ville, de la région et de l'État.

Notre recherche à la Bibliothèque nationale de Paris nous amène à découvrir fortuitement l'initiateur des transferts inter-bassins modernes en Languedoc. En 1788, le nîmois Alexandre Delon conçoit un projet de pompage d'eau du Gardon vers la ville de Nîmes, en reprenant le tracé romain de l'aqueduc qui fonctionna du Ier au VIe siècle. Après la Révolution, il cherche à convaincre les comités révolutionnaires de l'intérêt de son projet, mais il échoue (Delon, 1794). Pour autant, il est le premier à concevoir une société de service fondée sur des capitaux privés recueillis par souscription, qui lui permettent la construction du réseau et qui rémunèrent son fonctionnement et son investissement sur la vente de l'eau. La ville de Nîmes opte bien plus tard en 1869 pour une régie municipale captant l'eau de la nappe du Rhône. Entre-temps, différents projets de grand canal du Rhône sont défendus par divers ingénieurs. Le plus célèbre est Aristide Dumont qui, de 1847 à 1901, cherche par tous les moyens possibles à valider le « grand canal du Rhône ». Il s'agissait de prélever près de Lyon 60 m^3/s du Rhône et d'atteindre après 450 kilomètres de trajet la ville de Narbonne, en passant d'abord en rive gauche en Isère et dans la Drôme puis, par un ouvrage d'art exceptionnel, en rive droite dans le Gard, l'Hérault et l'Aude (Dumont, 1898). Dans les archives départementales de

Montpellier et de Nîmes, l'épopée ratée du grand canal est très documentée, mais n'a pas donné lieu à une analyse détaillée des différents modèles de gouvernance de l'eau. Pourtant, au fil des résistances locales et nationales à ce projet et des relances sous tous les régimes politiques (monarchie, Deuxième République, Second Empire, Troisième République), Aristide Dumont semble avoir essayé de combiner tous les modèles, depuis le pilotage par l'État jusqu'à la société privée de service, en passant par les structures intercommunales ou les associations syndicales. Si le Grand Canal ne se fait pas, il a quand même visiblement marqué plusieurs générations languedociennes. L'idée ne disparaît pas complètement jusqu'à la relance du projet par Philippe Lamour, le créateur de la compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc, après la Seconde Guerre mondiale. Recourir au Rhône est possible sans tenir compte de la vallée du Rhône. Lamour reprend le projet Dumont aux portes d'Arles dans son extension languedocienne du Rhône à Narbonne, et il reprend aussi le principe du projet Delon en comptant sur les technologies de pompage dans une période où l'énergie est bon marché. Il associe également les principes de gouvernance des deux projets précédents. D'une part, la compagnie dispose de l'autorité d'aménageur national avec un pouvoir très étendu de décision sur les instances locales, c'est le Dumont investisseur public. D'autre part, elle fonctionne de manière très libérale en proposant des souscriptions au réseau et la vente d'eau brute aux agriculteurs et aux villes en difficulté pour gérer de l'eau potable. C'est le Delon commerçant l'eau publique pour son propre compte.

On pourrait aller plus loin dans cette alchimie institutionnelle que Philippe Lamour a su vendre aux autorités politiques de la Quatrième République. Lamour a une trajectoire très curieuse (Pitte, 2002). Jeune avocat, proche des mouvements d'extrême droite avant la guerre, collaborateur de la revue *Plans* qui admire l'organisation économique du Troisième Reich, il se découvre une passion d'agriculteur après la défaite de 1940. Il s'installe près de Nîmes au-dessus de la Camargue, et devient après la guerre un pilier du syndicalisme agricole et un collaborateur de Monet pour mettre en place une planification structurée en France. À l'interface entre ces mondes, il prend connaissance du projet d'Aristide Dumont et construit pas à pas jusqu'en 1955 les bases de la compagnie planificatrice et libérale à la fois.

Malgré la résistance des viticulteurs languedociens que le projet Lamour visait explicitement, le réseau de BRL se met en place entre le Gard et l'Hérault, sur un axe littoral plus marqué que le projet Dumont. L'eau arrive aux portes de Montpellier, et s'y arrête au début des années 1960. L'étude détaillée du blocage du projet n'a jamais été faite, car elle nécessite un accès à de nombreuses archives. On ne peut que constater que le projet Aqua Domitia de 2011 est une sorte de reprise du projet Lamour de 1955, lui-même inspiré par le projet Dumont de 1847.

Pour autant, on sait que l'aménagement BRL produit des résultats très contradictoires. D'un côté, le modèle californien d'arboriculture irriguée intensive a du mal à s'installer, malgré l'afflux de rapatriés d'Algérie qui relance partiellement la vente d'eau. Aujourd'hui, le réseau BRL ne trouve aucun client pour 75 % à 80 % des bornes installées sur le territoire. D'un autre côté, la fonction d'approvisionnement en eau des villes languedociennes butte sur l'écueil de Montpellier, qui se tourne vers les sources du Lez, et Sète ou Agde qui participent à la création d'un syndicat intercommunal exploitant la nappe de l'Hérault. Finalement, le développement des stations touristiques littorales fait appel à l'eau du Rhône, mais de manière saisonnière. La compagnie ne fait donc pas assez de recettes.

Dans les années 1990, les difficultés des voisins catalans et espagnols à s'accorder sur un plan hydraulique national conduisent les dirigeants régionaux de la compagnie nationale d'aménagement BRL à proposer un projet de transfert des eaux de Montpellier à Barcelone. Ce projet suscite diverses réactions politiques. Défendu par la droite, il est attaqué par la gauche languedocienne. Un comité scientifique conclut à l'inadéquation du projet aux réalités hydrauliques et économiques. Le projet capote, mais lorsque la région change de bord politique, il revient sur le premier plan avec son nouveau nom, Aqua Domitia.

Notre travail, dans le cadre du débat public de quatre mois en 2011, ne peut guère aller plus loin. Mais il montre une certaine résilience des modèles économiques et institutionnels et des projets techniques. Il fait l'hypothèse que l'histoire des projets doit être documentée dans un débat public où les citoyens doivent se faire une idée, construire leur propre avis après une mise en situation historique, incluse dans une approche clarifiée des territoires de l'eau.

Une démarche d'analyse des territoires de l'eau

Pousser l'eau du Rhône au-delà de Montpellier vers Narbonne était un projet ancien, jamais réalisé. Comment, en 2011, ce projet s'inscrivait-il dans la géographie des réseaux et dans l'équilibre des pouvoirs ? Quoi qu'en dise le conseil régional du Languedoc-Roussillon, il n'est pas le seul à avoir la maîtrise publique de l'eau. On devrait d'ailleurs en parler au pluriel, tant les eaux sont différentes et leurs maîtres aussi. Quelles sont les institutions qui gèrent les eaux en France ? Cette question est aussi une entrée classique dans les débats sur les eaux dans les pays du Sud. Pour le cas qui nous occupe, presque tous présents dans le débat Aqua Domitia, les organismes en charge de la gestion de l'eau sont multiples et compétents à différentes échelles.

L'agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse (RMC) collecte des redevances sur les prélèvements et les pollutions et redistribue ces fonds sur des projets pilotes d'économie d'eau et de diminution des polluants. Elle a une mission de capitalisation des connaissances sur les milieux aquatiques et inscrit ses actions dans le cadre de la directive-cadre de l'eau de l'Union européenne. Son objectif principal est la restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau. Les services de l'État interviennent aussi de façon centrale par l'activité ministérielle et déconcentrée dans les préfectures. Leur action consiste en particulier à définir des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) par grand bassin versant avec des déclinaisons locales sur les rivières et les nappes d'eau souterraines, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage). La particularité du Languedoc-Roussillon est qu'il ne s'identifie pas à un grand bassin hydrographique. Adossée au Massif central et aux Pyrénées, la région est un ensemble d'une douzaine de bassins versants de taille moyenne, avec des fleuves relativement courts, mais aux débits très variables et saisonniers.

Comme le conseil régional le décrit, le transfert de l'eau du Rhône constitue une artère hydraulique littorale. Cette artère coupe perpendiculairement tous les fleuves locaux. Or, c'est à cette échelle locale

que s'est construite la coordination de l'eau entre l'ensemble des institutions, celles qui pilotent des politiques globales de l'eau, et celles qui ont émergé dans l'histoire des demandes sociales en eau agricole ou en eau potable.

Nous avons insisté sur l'absence de réflexion dans le dossier Aqua Domitia sur la question du partage de l'eau entre des entités géographiques juxtaposées, qui tentent chacune d'elles d'établir un schéma négocié de partage des eaux entre les hautes vallées de montagne, les vallées alluviales et les différentes composantes spatiales de la plaine littorale. L'apport du Rhône ne joue réellement que pour les plaines, avec des contraintes techniques qui font que l'eau ne pourra pas aller au-delà d'une dizaine de kilomètres de part et d'autre du tuyau. Pour les promoteurs du transfert, c'est une sécurisation, mais pour certains observateurs, c'est la création de différentiels d'accès à l'eau, de risques de fragilisation des schémas locaux où l'amont ne sera plus solidaire de l'aval et réciproquement.

Le soutien aux coordinations locales de l'eau provient aussi largement des conseils généraux des départements, qui ont aussi des compétences en la matière. Leur souci majeur est l'équilibre du territoire départemental, en particulier en ce qui concerne les espaces ruraux en difficulté. En liaison avec les chambres d'agriculture départementales, les conseils généraux sont le lieu le plus clair du soutien aux institutions locales de l'irrigation, les associations syndicales autorisées dont le statut fut élaboré en 1865 et qui assurent la gestion des réseaux les plus anciens de la région.

Dans quelle mesure l'apport supplémentaire en eau du Rhône se combine avec ce type de structures collectives mutualistes ? En fait, le projet estime qu'il y a un potentiel de 10 000 hectares, mais en réalité personne ne sait exactement quelle est la demande et où elle pourra s'exprimer. D'un côté, il y a l'incitation économique qui joue, puisque l'essentiel de l'infrastructure est un cadeau public aux agriculteurs qui se trouvent à proximité du tuyau principal. Mais d'un autre côté, en tant que chercheur, nous avons montré que la dotation en eau pour la viticulture ne permettrait pas de faire vivre un système collectif avec des usagers dispersés et des volumes achetés trop aléatoires (il suffit d'un orage en été pour qu'il n'y ait pas de consommation d'eau). De plus, comme aucune règle de partage n'est envisagée entre l'eau urbaine et l'eau agricole, il semble

assez évident qu'en cas de crise de sécheresse majeure, l'ouvrage servirait d'abord à sécuriser l'approvisionnement des villes et des stations littorales et non les quelques milliers d'hectares connectés au nouveau réseau.

En définitive, le projet Aqua Domitia est aussi porteur d'instabilité et de conflit potentiel dans les usages à venir. Il a été présenté comme une seconde ressource pour la région, mais cela est une vision trop partielle. En effet, il existe déjà plusieurs formes de ressources mobilisées en surface, en profondeur et, par endroit, dans des réservoirs artificiels ou naturels. L'arrivée de la nouvelle conduite peut déséquilibrer le reste des réseaux. Nous avons pris l'exemple de Marrakech où le transfert de l'eau de l'Oued Lakhdar sur une centaine de kilomètres a été organisé depuis 30 ans. Le modèle de gestion s'apparente à celui de BRL en Languedoc. C'est un aménagement public avec ses périmètres réceptionnaires de l'eau, mais l'office qui gère le réseau public ne s'appuie pas sur des associations syndicales d'arrosants, mais sur des contrats de vente par quotas. Avec le recul historique, on peut voir que l'apport d'eau a été accaparé par un nombre relativement petit de grands utilisateurs, mais que la plupart d'entre eux ont aussi et surtout mis en place une exploitation abusive de l'eau souterraine au point de détruire les systèmes anciens de galeries qui alimentaient les terroirs paysans. Finalement, l'inéquité s'est installée et la surexploitation des ressources n'est plus maîtrisée.

En Languedoc, on ne sait actuellement pas quels sont les puits et forages fonctionnels, et comment ils sont utilisés.

Conclusion

Bien que de nombreuses alternatives aient été évoquées au cours du débat public, elles n'ont donné lieu à aucune étude avec des moyens identiques. Il y aurait beaucoup de points à revoir sur les données des consommations des ménages et les réductions possibles, sur l'importance des fuites dans les réseaux qui dépassent souvent 30 %

dans le réseau sous pression de BRL comme les réseaux d'eau potable des agglomérations (45 % de pertes à Nîmes). La question de la récupération locale des eaux de pluies et des interconnexions solidaires des réseaux de proximité a été évacuée. L'effet d'offre domine encore totalement le projet qui constitue en soi une opportunité nouvelle pour un nombre assez réduit d'agriculteurs ayant la chance d'être sur le parcours du tuyau. Mais surtout, c'est la gestion intégrée de chaque bassin versant qui peut finalement subir les conséquences d'un aménagement public qui concentre dans les prochaines années les moyens d'investissement public.

Finalement, s'exprimer dans un espace public aussi formel que le débat public légal a des avantages pour le chercheur impliqué dans l'analyse des dynamiques sociales et institutionnelles de l'eau. Les règles constitutives du débat que nous rappelions au début de ce chapitre offrent un cadre intéressant : transparence, équivalence et argumentation. Tout le matériel accumulé en quatre mois est une base très pédagogique pour comprendre non seulement l'intérêt du débat, mais aussi le cadre régional des politiques publiques de l'eau. Le débat Aqua domitia est maintenant enseigné à l'université de Montpellier dans le master « Eaux et sociétés ». Mais cela a aussi des limites. Au-delà du formalisme de l'expression de tous les acteurs, nous avons remarqué un décalage important entre le discours et le positionnement, entre la critique « entre les lignes » et l'acceptation du projet *in fine*. Le débat n'a pas provoqué de modifications, mais il a stigmatisé les parties. Les promoteurs ont attaqué les questionneurs qui se sont vus reprocher leur non-adhésion. Là, se posent des questions d'instrumentalisation. Pour la commission, indubitablement, nous avons validé ses principes et le compte rendu officiel reprend les arguments « contre » qui contrebalancent les arguments « pour ». Pour le pouvoir régional, les « contre » ne sont pas rentrés dans la ligne officielle et leurs arguments ont été rejetés en bloc. Il n'y a pas eu de compromis. Et pourtant, malgré le vote acquis à l'assemblée régionale, toutes les questions restent en suspens.

Pour autant, l'expression dans l'espace public se poursuit dans des cadres aussi variés que les cafés des sciences ou bien encore une table ronde organisée par les vignerons indépendants dans le cadre du salon du vin de Montpellier. Irriguer la vigne reste une question de société au-delà du cercle des viticulteurs.

Au Maroc, un projet de transfert d'eau est envisagé entre le Nord et le Sud du pays. Il serait 80 fois plus important en volumes que Aqua Domitia, mais conduirait aussi à une eau quatre à six fois plus chère qu'aujourd'hui. Si les autorités marocaines le souhaitent, le débat public d'Aqua Domitia pourrait être une référence, mais sans doute pas un exemple si l'objectif est de discuter des alternatives et du dimensionnement du transfert d'eau.

Épilogue

Deux ans après la remise du rapport de la Commission nationale du débat public sur Aqua Domitia, le projet avance en termes de travaux de gros œuvre. Le conseil régional communique sur l'avancement rapide des conduites principales et sur le début de la mise en œuvre des branchements secondaires. Dans une lettre publique sur le projet de mai 2014, on peut lire que l'objectif d'apporter de l'eau d'irrigation à mille nouveaux hectares est atteint, soit le quart de l'aménagement prévu. Pourtant, le document diffusé pour le débat sur Aqua Domitia précisait que l'objectif était de fournir de l'eau à 10 000 hectares. Peut-on évaluer un projet en révisant *a posteriori* les données fondamentales ? Mais plus significative est l'évolution des positions des institutions à propos du bien-fondé de l'ouvrage. Le Conseil économique, social et environnemental de l'Aude, département dont toutes les institutions réclamaient qu'il pilote la réalisation du transfert jusqu'à l'ouest de Narbonne, s'est autosaisi du dossier de l'eau dans l'Aude, et publie un rapport qui remet en cause toutes les politiques publiques. Il affirme qu'il y a suffisamment d'eau dans ce département pour ne pas être obligé d'en importer à grands frais. À Montpellier, l'agglomération remet en cause le système de délégation publique de l'eau et accompagne la création d'une régie publique par une volonté de jouer principalement sur les réservoirs souterrains karstiques de l'arrière-pays plutôt que sur les eaux du Rhône. Enfin, l'agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse s'apprête à publier un nouveau bilan social, économique et environnemental d'Aqua Domitia. Loin de se refermer, le débat

public va connaître une nouvelle phase où le caractère parfois technique des premières expériences d'échanges s'effacera pour donner lieu à de véritables controverses argumentées.

Bibliographie

Apollin F., Nuñez P., Ruf T., 1998 – « The historical development of equity in irrigation: changes in water distribution in Urcuqui, Ecuador ». *In* Boelens R., Almeida J. (eds) : *Peasant conceptions on Equity and justice in irrigation water distribution. An analisis with a focus towards Andean irrigation*, Van Gorcum : 373-390.

Barraqué B., 2000 – Les demandes en eau en Catalogne : perspective européenne sur le projet d'aqueduc Rhône-Barcelone. *Revue d'économie méridionale*, 191.

Blouin Genest G., Julien F., Paquerot S., 2012 – *L'eau en commun, de ressource naturelle à chose cosmopolitique*. Presses de l'Université du Québec, 164 p.

BRL, 2006 – *BRL 50 ans, l'album*.

BRL, 2011 – « Région Languedoc-Roussillon, *Aqua Domitia*. Le dossier du maître d'ouvrage ». Débat public du 15 septembre au 29 décembre 2011.

Delon A., 1794 – *Prospectus pour la construction d'un canal de dérivation et d'arrosage pour la ville de Nismes et les campagnes voisines*. Nîmes, impr. nationale Farge, 19 p. et plan, Archives de la ville de Nîmes.

Drain M., 2003 – « Le projet de transfert d'eau du Rhône à Barcelone ». Festival international de géogaphie de St-Dié. http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2003/drain/article.htm

Dumont A., 1898 – *Le canal d'irrigation du Rhône et les eaux de Nîmes, de Paris et de Londres. Études du canal et description des travaux exécutés à Nîmes pour la distribution des eaux du Rhône filtrées. État de la question des eaux de Paris et de Londres.* Paris, Dunod, 310 p.

Faure G., Gasselin P., Triomphe B., Temple L., Hocdé H., 2010 – *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*. Éditions Quae, coll. Agricultures tropicales en poche.

Funel J.-M., Laucoin G., 1980 – *Politiques d'aménagement hydroagricole*. Paris, France, Agence de coopération culturelle et technique, PUF, coll. Techniques vivantes, 211 p.

Isiimm, 2003 – *Institutional and Social Innovations in Irrigation Mediterranean Management*. Montpellier, Meda project on Local Water Management, 2003-2007, with Agropolis Leadership, Isiimm, scientific framework.

Isiimm, 2008 – *Project Institutionnal and social innovations in irrigation Mediterranean management. Isiimm. General synthesis.* Euro

Mediterranean regional program for local water management ME8/ AIDCO/2001/0515/59763-P 016. Montpellier, Agropolis International, 108 p. http://www.isiimm.agropolis.org/index.php?iddoc=647&page=abstract

Milleville P., 2007 – *Une agronomie à l'œuvre*. Éditions Quae, 252 p.

Molle F., Ruf T., 1994 – « Éléments pour une approche systémique du fonctionnement des périmètres irrigués ». Symposium international, Recherches système en agriculture et développement rural, atelier 1, Dans quelles directions le champ et la méthodologie des recherches systèmes doivent être redéfinis ? 21-25 novembre 1994, Montpelllier, AFSR/E, Cirad, Inra, Orstom : 114-118.

Ostrom E. 1992 – *Crafting Institutions for Self-Governing Irrigation Systems*. San Francisco, ICS Press, 111 p.

Pitte J.-R., 2002 – *Philippe Lamour, père de l'aménagement du territoire*. Paris, Fayard, 369 p.

Ruf T., 2011a – Le façonnage des institutions d'irrigation au xx^{e} siècle, selon les principes d'Elinor Ostrom, est-il encore pertinent en 2010 ? *Natures Sciences Sociétés*, 19 : 395-404.

http://www.nss-journal.org/index.php?option=com_article&access=doi&doi=10.1051/nss/2011131&Itemid=129

Ruf T., 2011b – *Cahier d'acteur : quitter le débat* Aqua Domitia *pour un débat plus large et plus précis. Pour l'eau, bien commun régional, et pour des territoires à eau positive !* Montpellier, CPDP, Cahier n° 36, 4 p. http://www.debatpublic-aquadomitia.org/documents/consultation-cahier-acteurs.html

La controverse du réchauffement climatique (2009-2012)

Expérience personnelle

Alain Gioda
Hydrologue, historien du climat

L'histoire des débats autour du changement climatique montre, s'il en était besoin, que les chercheurs peuvent être amenés à sortir hors des murs de leurs bibliothèques ou archives. En effet, cette histoire s'est trouvée plongée dans un maelstrom médiatique avec la controverse autour du réchauffement climatique née en novembre 2009 du piratage et de l'exploitation frauduleuse des données et des courriels du CRU (le *Climatic Research Unit* de l'université d'East Anglia de Norwich, Angleterre), soit le *Climategate.*

Le contexte

Les scientifiques du CRU, un petit laboratoire de pointe en climatologie au plan mondial, furent accusés de surestimer toutes les informations allant dans le sens d'une accélération, de plus en plus forte, des températures moyennes de la Terre depuis le milieu du XIX^e^ siècle, soit le boom de la révolution industrielle. Ainsi, ils auraient accentué sciemment le décollage de la courbe de la variation des températures moyennes, postérieures à cette révolution, lui donnant, pour sa partie finale, sa forme exponentielle dite en crosse

de hockey. Dans le même sens, ils furent accusés de sous-estimer le réchauffement naturel de l'Optimum médiéval (1000-1300) donnant ainsi à cette période, dans ce même graphique, une allure quasi linéaire, soit une forme de manche de hockey, qui se prolongeait ensuite par la période plus froide, toujours d'origine naturelle, dite le Petit Âge de glace (1300-1850).

Enfin, les scientifiques du CRU, représentés par leur directeur Phil Jones, furent accusés d'avoir bloqué ou d'avoir essayé de bloquer volontairement, y compris en usant de mauvaise foi, toutes les études n'allant pas dans le sens de leurs conclusions qui pointaient l'impact anthropique dans l'accélération de plus en plus forte des températures. Ainsi, leur but aurait été de souligner, puis de dénoncer, l'importance du rôle des émissions des gaz à effet de serre, nés de la combustion du charbon, puis du pétrole, depuis la révolution industrielle. Enfin, les scientifiques du CRU feraient partie d'un système mafieux, piloté par le Giec (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, basé à l'OMM à Genève), ayant gangrené le milieu de la climatologie, dans le but de s'approprier une tranche toujours plus importante des crédits de la recherche scientifique mondiale, en accentuant le côté catastrophique des prévisions climatologiques dès les prochaines décennies.

L'affaire prit un tour national avec la sortie, le 16 février 2010, du livre *L'imposture climatique* par Claude Allègre (2010a) qui minimisait, à l'inverse de la grande majorité des climatologues, y compris les Français, l'impact de l'activité humaine sur le réchauffement du climat mesuré depuis la fin du XIX^e^ siècle à l'échelle terrestre. Claude Allègre reprenait aussi, de manière simplifiée, toutes les attaques formulées contre le CRU et les climatologues du Giec en général. À défaut d´être un spécialiste du climat, il mit dans sa dénonciation tout son poids d'ancien ministre, soit d'homme politique, de scientifique reconnu et d'homme apprécié par les médias, car son image et sa parole garantissaient un bon suivi du public. Le livre *L'imposture climatique* se vendit à plus de 120 000 exemplaires, édition de poche chez Pocket comprise. Après un premier tirage de 70 000 exemplaires, le livre était encore en tête des ventes des essais et documents en avril 2010, selon le classement Relay-Relaxnews. Il se convertit en un succès d'édition, bien qu'il fût émaillé d'erreurs compromettant sa crédibilité dues

partiellement à la rapidité de son éditeur Plon qui profita du boom médiatique déclenché en décembre 2009 par le *Climategate*.

Ce succès contrasta avec le résultat mitigé, quant aux ventes toujours chez Plon, d'un ouvrage académique et mûrement réfléchi en histoire du climat qui deviendra néanmoins un *long seller* dans le jargon de la profession éditoriale (Garnier, 2010).

Pour être complet, il faut savoir que Claude Allègre était déjà en conflit ouvert avec certains scientifiques, dont l'ancien directeur de la Météorologie nationale Jean Labrousse. Ces derniers, au nombre de huit, avaient publié dans l'hebdomadaire *Politis* en juin 2009 une tribune intitulée « Claude Allègre : question d'éthique », dans laquelle ils dénonçaient le caractère erroné de certaines positions de l'ancien ministre tout au long de sa carrière. Ils soulignaient, en outre, une ancienne erreur grossière d'expertise en géologie, certes son domaine, mais plus précisément en volcanologie, une branche de cette discipline qu'il ne maîtrisait pas. Cela avait conduit à l'évacuation inutile et coûteuse des riverains du volcan de la Soufrière (Guadeloupe). Une plainte fut déposée par Claude Allègre pour diffamation et la justice suivit son lent cours, car le procès devait se dérouler les 21-22 septembre 2012, avant d'être annulé au dernier moment par l'ancien ministre.

La controverse en France, lancée par *L'imposture climatique,* se focalisa en histoire du climat sur le caractère pseudo-« verdoyant » et donc la douceur du Groenland au Moyen Âge. Sans doute faut-il y voir une conséquence involontaire de *L'histoire du climat depuis l'an mil*, sortie en 1965, et de son succès durable tant au plan académique que public, qui s'est prolongé jusqu'à nos jours (Le Roy Ladurie, 1965, 2009, 2011). L'historien avait insisté sur l'Optimum médiéval, symbolisé par le défrichement des abbayes cisterciennes et popularisé en amont par l'universitaire anglaise Jean Grove avec ses études des succès agricoles des fermes norvégiennes au Moyen Âge. Toutefois, le Groenland, au x^{e} siècle, soit le début de la colonisation viking, était une terre grise sur les marges de l'islandis, la température restait rigoureuse malgré l´Optimum médiéval et seulement des peuplements de saules nains couvraient les pentes les plus abritées. L'agriculture et surtout l'élevage étaient difficiles, d'où l'idée, pour activer la colonisation paysanne, de vanter le Groenland comme une terre verdoyante. La surexploitation du milieu, un refroidissement du milieu de l'ordre de 1 °C, le changement des routes commerciales qui

isola la population et la progression des peuples eskimos, sachant mieux exploiter les richesses maritimes, eurent raison de cette colonisation des paysans vikings au XV^e^ siècle qui ne dépassa jamais quelques milliers de personnes (DAIMOND, 2006).

Pendant deux années, de 2010 à 2011, se succédèrent les offensives du camp des climatologues et celles de leurs adversaires qui comptaient surtout des géologues et des géographes, chaque faction ayant ses philosophes, historiens, économistes, etc.

Parmi ces philosophes, les 400 climatologues (devenus à la fin 604), signataires de la pétition contre les idées de Claude Allègre, furent rejoints par Dominique Bourg qui tenta de donner du sens à ce fait étrange : l'humanité fait diligemment en sorte que le ciel lui tombe sur la tête. Jean-Pierre Dupuy montra la difficulté, soit d'être perçu tel un oiseau de mauvaise augure, en annonçant des catastrophes prévisibles induites par le réchauffement climatique, soit celle d'être pris à partie pour son inactivité *a posteriori*, une fois une tragédie survenue (ORSENNA *et al.*, 2011).

Se retrouvèrent en première ligne les scientifiques, qui travaillèrent quelquefois en symbiose avec des journalistes dans une ambiance de « *combat de rue* », selon l'expression de l'éditorial de la revue de référence *Nature* (2010). Les deux camps eurent leurs relais dans les médias.

Du côté du camp des climatologues, le soutien de plusieurs journalistes scientifiques ou autres fut constant, mais protéger les sources et leurs relais nous empêchent de les nommer.

Les climato-sceptiques eurent également des relais solides auprès des supports suivants : *Valeurs actuelles*, le groupe *Le Figaro* dont une bonne part de la direction de l'époque, par exemple Franz Olivier Giesbert, était proche des idées de Claude Allègre, *Le Point* avec lequel ce dernier collaborait depuis de longues années par une chronique, Europe 1 où encore ce dernier était « chez lui » avec l'ancien présentateur vedette de la météorologie à la télévision Laurent Cabrol et la journaliste politique chevronnée Arlette Chabot, etc. Enfin, il y eut la télévision où Claude Allègre était fort à l'aise par sa faconde méridionale et où il avait des contacts depuis longtemps, en tant qu'ancien ministre.

De l'autre côté, il manqua un acteur de talent pour le moyen de communication massif qu'est la télévision, bien qu'il y eût plusieurs

intervenants comme le député européen Jacot, des scientifiques respectés tels Jean Jouzel, Valérie Masson-Delmotte, Emmanuel Le Roy Ladurie et, en général, les Français du groupe du Giec (prix Nobel de la paix 2007 partagé avec Al Gore).

De plus, à partir de mars 2010 et jusqu'en mai 2012, « l'environnement, cela suffit » devint le mode de dire et de faire officiels. Nicolas Sarkozy, après avoir affirmé maintes fois que le Grenelle de l'environnement serait une pierre miliaire de son quinquennat et avoir soutenu à bout de bras le Sommet de Copenhague en décembre 2009 (qui se révéla malgré tout un échec européen), tourna le dos aux climatologues. Lors du Salon de l'agriculture le 6 mars 2010, après cette phrase-choc, il se rapprocha du monde agricole, un gros pollueur notamment de l'eau et de l'atmosphère ; il pensa que ce monde, caractérisé par un électorat traditionnel, lui serait plus facilement acquis à défaut de celui, plus volatile, des urbains poussant à une prise en compte de l'écologie. L'une des conséquences de ce virage à 180 degrés des valeurs prônées par le Président fut que l'étoile de Claude Allègre grandit dans le cercle du pouvoir jusqu'à la fin du quinquennat en mai 2012. Toutefois, la reprise de la carrière politique de Claude Allègre, en tant que ministre, fut impossible à cause de l'opposition de poids lourds du gouvernement, tels les numéros 2 successifs, entre 2010 et mai 2012, Jean-Louis Borloo, puis Alain Juppé. Peut-être aussi, l'âge de Claude Allègre l'écarta, car ce dernier est né en 1937.

Avons-nous gagné ? Oui et non

Le gouvernement actuel, avec les écologistes dans la majorité a repris l'héritage du Grenelle de l'environnement (2007-2012) avec la transition écologique, dont l'objectif est de baisser drastiquement l'émission de gaz à effet de serre (Présidence de la République, 2012). Reste que la mauvaise situation économique freine des mesures courageuses et impopulaires, telle la taxe carbone, qui risqueraient de fragiliser les plus pauvres et de faire perdre des voix

dans un futur proche au gouvernement. Cependant, l'autorisation, accordée en mars 2010 à Total afin d'explorer les gisements de gaz de schiste du sud de Valence au nord de Montpellier (sur 4 327 km^2), a été suspendue face aux manifestations des élus régionaux, soutenus scientifiquement par les hydrogéologues, bloquant ainsi le développement d'une énergie fossile, polluante et à fort dégagement de gaz à effet de serre par les émanations difficilement contrôlables de méthane dans l'atmosphère.

La fin officielle de la controverse, déclenchée en France par Claude Allègre, fut l'édition du rapport de l'Académie des sciences (2010), daté du 26 octobre, qui donna raison aux 400 climatologues. Ce rapport, commandé par la ministre Valérie Pécresse, fit suite à la lettre ouverte du 1er avril 2010 (Collectif, 2010) dont je fut signataire. Plus tard, les instituts de recherche nationaux s'impliquèrent par des parrainages d'ouvrages et des travaux d'édition (soutien de l'IRD lors de la sortie de *Climat : une planète et des hommes* ; Orsenna *et al*., 2011. Le CNRS ne sortit que mi-2011 son ouvrage collectif au sujet du climat, soit bien après la conclusion de l'Académie des sciences en octobre 2010.

Après la publication du livre d'Allègre en février 2010, la sphère politique ne prit position qu'en petit nombre sur le changement climatique, induit par les activités humaines, dont le réchauffement à l'échelle terrestre en cours. Par conséquent, elle abandonna ce champ, laissant les scientifiques du climat isolés. Les seules personnalités, au niveau national, qui s'engagèrent franchement à nos côtés, furent les suivantes : Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement, et des retraités ou « presque » tels Michel Rocard et Alain Juppé (alors seulement maire de Bordeaux), tous deux anciens Premiers ministres.

Risquant d'être isolés, les climatologues passèrent à l'offensive avec une initiative issue de leur base dite *bottom up*, soit la lettre ouverte au ministre signée par les 400 scientifiques (Collectif, 2010). Nous nous fîmes insulter, notamment pour avoir manqué de courage en demandant à notre ministre de tutelle de garantir le caractère honnête de notre travail autour du changement climatique et de ses causes. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche botta en touche en déléguant le débat à l'Académie des sciences dont la conclusion n'eut pas lieu avant le 26 octobre 2010.

Claude Allègre réussit, avec ses alliés, à bloquer les mesures vertueuses, du Grenelle de l'environnement (porté par le ministre de l'Écologie de l'époque, Jean-Louis Borloo), telle la taxe carbone, à une époque la situation macro-économique de la France était encore satisfaisante. Il créa le doute au sujet de l'importance de la cause humaine du réchauffement climatique dans une partie importante du public.

Le plus important et regrettable fut peut-être que les scientifiques et climatologues eurent à la fois un discours trop compliqué, en insistant précisément sur la complexité de la climatologie (Bard et Masson-Delmotte, 2010), et une approche trop élitiste donnant une image d'un certain mépris des scientifiques de notre domaine pour le public considéré comme trop peu préparé pour entendre (Mollard, 2010).

Le premier point de vue découla involontairement de la diffusion dans le milieu intellectuel des idées d'Edgar Morin sur la complexité (assez mal comprises par les scientifiques et les profanes éloignés du champ de la sociologie et des sciences humaines). Jean Jouzel (2010) développa le thème des processus complexes des modèles climatologiques déjà basés eux-mêmes sur des données météorologiques incertaines. La sophistication ne paraissait pas nécessaire car le processus du réchauffement planétaire par les gaz à effet de serre était simple : « Pourquoi une plus grande absorption de rayonnement infrarouge (donc de production de chaleur supplémentaire) par l'atmosphère, du fait de l'augmentation de sa concentration en CO_2, serait-elle sans effet sur le climat ? C'est comme si l'on affirmait que pousser les radiateurs dans une pièce n'avait aucun impact sur sa température » (Voituriez, 2010). Ensuite, la perception du mépris vers le public pouvait venir chez les scientifiques de leur manque d'expérience à se frotter à l'opinion, habitués qu'ils étaient à seulement être redevables de leur travail devant leurs pairs, plus âgés en général. Pas un zeste de démagogie chez eux, mais un ton cassant, voire brutal, face à celui qui ne se sait pas ou plutôt qui ne comprend pas vite un langage qui trop souvent n'est qu'un jargon. Le temps où les scientifiques pouvaient suivre Gaston Bachelard (1938), avec sa maxime « L'opinion ne pense pas », est obsolète, car il y a depuis un autre pouvoir, celui d'Internet pour le public habitué à agir et surtout réagir à grande échelle, et celui des médias, soit le quatrième pouvoir.

De plus il faut rappeler que, chez Bachelard, le mot opinion doit être entendu au sens des idées du chercheur et non pas au sens d'opinion publique !

Le pouvoir des élites, et ici celui des experts, s'est émietté sous la poussée d'une nouvelle société dans laquelle tous peuvent prendre la parole, d'où une cacophonie, mais aussi dans laquelle des millions d'anonymes peuvent en croisant des fichiers et en ajoutant leurs savoirs fragmentaires bâtir un socle plus solide qu'un spécialiste, aussi pointu soit-il. À la fin, une telle société serait plus forte et juste que celles des anciennes élites.

Par ailleurs, la nécessité de relier l'objet au sujet et à son environnement, de traiter l'objet non plus comme objet inerte et privé de forme, mais comme un système doué d'organisation, de faire dialoguer la théorie avec l'incertitude et le contradictoire, oblige aujourd'hui l'homme de science à respecter la « multidimensionnalité » des êtres et des choses. Seule une connaissance qui tentera de se connaître elle-même, seule une « Science avec conscience » ne sera, à ce titre, ni mutilée ni mutilante et donc sera le socle d'un nouvel humanisme selon Edgar Morin (1982). Je ne suis pas sûr que nous ayons atteint cet objectif.

En face, on nous opposa provocation et humour à défaut de faits et de preuves scientifiques, ce dernier champ laissé presque au seul Vincent Courtillot, géologue de l'Institut de physique du globe (IPG) rattaché à l'université Paris VII. Vincent Courtillot (2008) et Courtillot *et al.* (2007) avaient mis en avant le rôle des variations de l'énergie du soleil pour expliquer la hausse des températures, mais la plupart des climatologues montrèrent que, dans tous les cas, son rôle est bien mineur face à l'impact de l'activité humaine.

L'acmé de la provocation fut l'attribution à Claude Allègre du grand prix de la Société française de géographie 2010, une initiative poussée par une personnalité, Jean-Robert Pitte, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Cette provocation fut dénoncée par le président de l'Association internationale de climatologie, le géographe de l'université de Liège, Michel Erpicum (2010), dans une lettre ouverte.

L'humour se développa avec *Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête* (2010), le titre d'un ouvrage dirigé par Jean-Robert Pitte et Sylvie Brunel – ancienne présidente de MSF et de ACF et ex-

épouse du ministre de l'Énergie Éric Besson (en place jusqu'en mai 2012 et qui maintint l'autorisation en 2010 accordée à Total pour explorer les gisements de gaz de schiste du sud de Valence au nord de Montpellier). Cet ouvrage regroupait des articles de quinze auteurs, des géographes climato-sceptiques. Le philosophe des sciences, Dominique Lecourt (2010), ancien président du Comité consultatif de déontologie et d'éthique de l'IRD et fondateur de l'Institut Diderot, un *think tank* où prospèrent les idées climato-sceptiques, se joignit à ce concert. Selon lui dans un entretien vidéo, toujours en ligne sur Internet, « le consensus autour de la question du réchauffement climatique n'a rien de scientifique. Les idées avancées par les hérauts de l'effet de serre ne s'appuient sur aucune démonstration. Il s'agit plutôt d'un consensus intellectuel, comme l'histoire en a connu, et dont les défenseurs ne souffrent aucune remise en question ».

Enfin, il y eut des menaces diffuses comme d'être les messagers de la fin du progrès apporté par la civilisation industrielle, au-delà des provocations, telle celle de prôner le retour à la bougie. Auparavant, Dominique Lecourt (2009) avait d'ailleurs stigmatisé, chez les Français dont les scientifiques, la peur de l'innovation. Au niveau académique, c'est un quarteron de professeurs retraités, issus de l'université de Paris VII ou université Diderot, qui se forma avec Claude Allègre, Vincent Courtillot, Luc Ferry et Dominique Lecourt. Ce groupe travailla autour de la création de la fondation Écologie pour l'avenir, une fondation finalement parrainée, à notre corps défendant, en 2011 par l'Institut de France, puis par l'EDF du temps où Éric Besson était ministre de l'Énergie.

L'Académie des sciences et l'Institut de France restèrent divisés au sujet du réchauffement climatique et de ses causes, même si le rapport final de la première est largement favorable à nos thèses. Certes, en science, rien n'est acquis définitivement et le doute méthodologique reste le compagnon naturel de toute démarche (Allègre, 2010b). Toutefois, dans le camp de Claude Allègre, vendre largement le doute à propos du réchauffement climatique et de sa cause anthropique n'est pas sans reproche éthique, car le fait scientifique existe bel et bien (Voituriez, 2010). C'est un risque encouru, car les acquis de la climatologie remettent en question des choix sociétaux : mode de vie et de consommation. Cette démarche destructrice des acquis scientifiques avait été largement pratiquée, déjà précédemment au XX^e^ siècle,

par les industriels et les partisans de la diffusion du tabac et de l'amiante (Oreskes et Conway, 2012). Par contre, il revient aux climatologues, historiens du climat et à leurs alliés des sciences sociales, de veiller à répondre vite et clairement aux demandes de la société civile, en liaison avec les journalistes de l'environnement, afin de maintenir la confiance envers la science et ses acteurs.

Expérience personnelle

En tant qu'ancien chercheur invité du CRU en 2004 et historien du climat, je participai dès son début (novembre 2009) à cette controverse. En décembre 2009, avec un collègue de l'IRD également un ancien du CRU, Gil Mahé, je publiai une tribune appelant au partage et à l'échange des données climatiques dans *Le Monde* (Mahé et Gioda, 2009).

Puis, je suivis les procès en blanchiment de mon collègue anglais, Phil Jones du CRU, qui avait vite démissionné de son poste de directeur de ce laboratoire, après le piratage des courriers électroniques et des fichiers. Ainsi, dans le blog Sciences2 daté du 2 février 2010, le journaliste de *Libération* Sylvestre Huet (2010a), grâce à mon travail, rendit compte des conclusions des premières enquêtes officielles favorables à Phil Jones.

Le blanchiment total de l'image de Phil Jones arriva le 7 juillet 2010, à la suite des conclusions de quatre enquêtes indépendantes dont une commissionnée par le parlement britannique, car le CRU faisait partie de l'Université publique d'East Anglia et son parrain était le prince de Galles. Phil Jones confia à la presse qu'il avait été proche du suicide lors de cette affaire[1].

Aucune trace de l'identité des pirates informatiques ne fut retrouvée.

[1] http://www.telegraph.co.uk/earth/environment/climatechange/7180154/Climategate-Professor-Phil-Jones-considered-suicide-over-email-scandal.html

Je participai aussi activement à la collecte des signataires pour la lettre ouverte « Éthique scientifique et sciences du climat » adressée à la ministre Valérie Pécresse le 1er avril 2010 en liaison avec deux des porteurs de cette lettre : Valérie Masson-Delmotte, du CEA-CNRS et responsable de la partie paléoclimats du prochain rapport du Giec, et Bruno Voituriez, ancien chef de département à l'Orstom et à l'Ifremer et qui animait le Club des Argonautes (Collectif, 2010).

Radio Divergence, une radio libre sur la FM de Montpellier, m'ouvrit ses ondes le 26 avril 2010 pendant près d'une heure afin d'expliquer largement aux auditeurs locaux la stratégie et les techniques des climato-sceptiques français, dont celles de Claude Allègre (Gioda, 2010). Ce dernier est natif de la région du Languedoc, et plus précisément des hauts cantons de l'Hérault, et il conserve des appuis locaux, notamment auprès des élus, tant de gauche que de droite, et l'université de Montpellier.

Un article, inspiré par les *Lettres persanes*, fut publié, avec Jean-Louis Fellous, directeur du Cospar (Comité mondial de la recherche spatiale), dans *Mediapart* le 14 juillet 2010 et il resta en ligne, de façon gratuite, à l'inverse de la plupart des contributions de ce journal uniquement disponible sous le format numérique. Il brocardait les doublons dans la presse des attaques contre les climatologues par les anciens ministres Claude Allègre et Luc Ferry (Gioda et Fellous, 2010).

Grâce à l'intérêt de Bruno Voituriez et de Michel Petit, ancien vice-président du Giec, je participai, avec Emmanuel Le Roy Ladurie de l'Institut de France, à la partie consacrée à l'histoire du climat du livre collectif *Climat : une planète et des hommes* (Orsenna *et al.*, 2011). Cet ouvrage parut quelques mois avant le livre du CNRS : *Le climat à découvert* (Jeandel et Mosseri, 2011). Sans attaquer nommément Claude Allègre et son *Imposture climatique* (sortie le 16 février 2010), notre livre fit partie d'une série d'ouvrages publiés à la même époque par des scientifiques qui voulurent librement rappeler des fondamentaux en climatologie hors de leur hiérarchie. Les ouvrages de Valérie Masson-Delmotte (2011) et de Claude Lorius et Laurent Carpentier (2011) ressortaient de la même démarche et ils furent publiés fin 2010-début 2011, un peu après ceux des journalistes scientifiques Sylvestre Huet (2010b) et Stéphane Foucart (2010).

Notre ouvrage qui avait bénéficié des bons soins d'Aline Chabreuil, une ancienne du Cnes et collaboratrice des éditions du Cherche Midi, fut préfacé par Erik Orsenna de l'Académie française et postfacé par les deux anciens Premiers ministres, Alain Juppé et Michel Rocard. Il reçut un bon accueil critique dans la presse et officiel auprès des établissements publics de recherche, bien qu'il ne fût pas un succès de vente. Enfin, une petite aide de la direction de l'information (Dic) de l'IRD favorisa la sortie de l'ouvrage en janvier 2011. Néanmoins, en novembre 2010, j'avais reçu une note mitigée de ma commission scientifique lors de l'évaluation biennale de mes activités, avec un reproche explicite sur mon travail contre les idées de Claude Allègre. En liaison avec Jacques Merle, alors médiateur démissionnaire de l'IRD, je répondis à la présidente de la commission en soulignant mon rôle de veille scientifique et d'alerte. Je mis en avant ma contribution à la sortie prochaine de l'ouvrage *Climat : une planète et des hommes*, financièrement aidé par l'IRD.

Sur le fond, je me sentis plus fort car pas moins de 604 climatologues, sur une communauté nationale estimée à mille membres, prirent ensemble position contre les idées de Claude Allègre. Cela marqua ma réinsertion dans la communauté internationale, grâce aux échanges avec Phil Jones, et française après mon retour d'affectation du Pérou. Le soutien du Club des Argonautes fut important, car il était animé en partie par des anciens de l'IRD et de l'Orstom dont des ex-chefs de départements Bruno Voituriez, Jacques Merle, Bernard Pouyaud, par Yves Dandonneau, par un directeur honoraire de la Météorologie nationale, le regretté Jean Labrousse, etc. De façon plus personnelle, je fus aidé par l'UICN-France (Union internationale pour la conservation de la nature) et son directeur, Sébastien Moncorps, et par Nicolas Bériot, secrétaire général de l'Onerc (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique du ministère de l'Écologie) et du Point Focal Giec-France.

À mes côtés, le soutien de plusieurs journalistes scientifiques fut constant. Sachant qu'il est impossible de les citer nommément afin de protéger les sources – ici, moi en l'occurrence –, je citerai les médias avec lesquels ils travaillaient. Bien que ces supports ne les aient pas toujours soutenus, du moins ils les laissèrent s'exprimer librement. Parmi les quotidiens, il faut citer *Libération*, *Le Monde*, *Mediapart*, *La Croix*, *Le Temps* (Genève) ; parmi les hebdomadaires, *Politis*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Canard*

enchaîné ; parmi les mensuels, *Terra Eco*, *La Recherche*, *Pour la Science*, *Science et Vie Junior*, *Science et Avenir*, *Terre Sauvage*, *National Geographic France* ; parmi les sites de l'Internet, Futura-Sciences, Vivagora ; et enfin, l'agence de presse AFP.

Si je mettais à plat cette expérience pour dégager une stratégie, je dirais que mon objectif était de m'associer à un combat scientifique et de le gagner en utilisant tous les moyens possibles, à condition de ne pas perdre sa probité. Le savant ne doit se comporter ni en démagogue ni en prophète car, comme l'a dit Weber, « dans un amphithéâtre, aucune vertu n'a plus de valeur que celle de la probité intellectuelle ». Pour ma part, je me suis appuyé d'abord sur un réseau d'anciens scientifiques habitués aux controverses et, quand une décision importante était à prendre, je les ai toujours consultés.

Conclusion ouverte

Un échec important fut en 2011 la faillite du blocage du parrainage, par l'Institut de France, de la Fondation pour l'Écologie d'avenir, créée par Claude Allègre. L'opposition d'Emmanuel Le Roy Ladurie, un membre de poids de l'Institut, fut insuffisante. De plus, trois membres de l'Académie des sciences refusèrent une tribune que j'aurais pu leur offrir au *Nouvel Observateur*, car ils ne souhaitaient pas faire de Claude Allègre un martyr scientifique et préféraient tourner la page sachant que la défaite de ce dernier, au niveau académique, avait été actée en octobre 2010. D'ailleurs, bien après, début septembre 2012, l'ancien ministre abandonna sa plainte à propos de la tribune « Claude Allègre : question d'éthique » publiée en juin 2009 dans *Politis*. Le procès pour diffamation, qui aurait dû se tenir, n'eut pas lieu les 21 et 22 septembre 2012.

Moi aussi, je tournai la page afin de construire un futur, en relançant mes travaux de développement durable sur El Hierro entrepris dès 1991, puis en étant coopté pour participer au nouveau groupe d'experts pour la transition écologique du ministère de l'Écologie. Cette dernière formulation reprit, de façon officielle depuis sep-

tembre 2012, le fil interrompu du Grenelle de l'environnement. À propos d'El Hierro, de ses filets attrape-brouillards et du projet 100 pour cent énergies renouvelables de cette île[2], je fis des contributions en liaison avec l'UICN-France, dans *Science & Avenir*, *The International Journal of Island Affairs* de l'ONG Insula proche du MAB-Unesco, *Terra Eco, Mediapart* (Gioda et Sanchez Recio, 2012), *Pour la Science* (Gioda *et al.*, 2013). En parallèle, le projet de parc écologique à la fois traditionnel et innovant *Las Cancelitas,* où sont implantés les attrape-brouillards de la PME Natural Aqua Canarias que je représente, avance bien, tandis que l'alimentation électrique, combinant seulement les énergies renouvelables, soit l'éolienne et l'hydraulique, fonctionnera en 2013 pour les 11 000 habitants de l'île. Un film documentaire de 52 minutes est en cours de montage par Gédéon Programmes pour la chaîne câblée privée Encyclo. Cette série d'actions locales sur une petite île des Canaries depuis 1991, combinée au travail intellectuel dans la controverse climatique, a fait qu'Alain Grandjean, le président du groupe d'experts œuvrant à la transition énergétique, m'a demandé de rejoindre ces derniers en novembre 2012. Deux des principaux objectifs affichés de la transition énergétique sont de réduire la dépendance du nucléaire, couvrant de nos jours 75 % des besoins énergétiques français, afin de passer à 50 % du bouquet énergétique et ensuite de développer les énergies renouvelables dans notre pays, y compris outre-mer. Les premières réunions ont débuté en janvier 2013 et le travail s'échelonnera au moins durant les six mois suivants afin d'aider le gouvernement à rédiger un projet de loi-programme à la rentrée parlementaire de septembre 2013.

En conclusion, une impression d'arrachement et puis de dénuement sont les deux premières sensations du chercheur dans l'arène publique. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas son monde, celui de la carrière académique, rythmée par les publications scientifiques validées par ses pairs. D'où des condamnations orales : « Ce n'est pas

[2] Depuis 1991, j'accompagne les initiatives des habitants et de l'administration de cette petite île des Canaries qui ont choisi une troisième voie pour échapper soit à une exploitation touristique qui aurait submergé ses seulement 6 000 habitants, soit une mainmise par les militaires afin d'installer des radars sur les routes aériennes Amérique-Europe et Afrique. Cette voie est celle du développement durable avec un strict autocontrôle des activités humaines, validé ensuite par l'Unesco et enfin l'Union européenne, et une recherche de l'indépendance énergétique.

ton travail, ce n'est pas de ton niveau (sous-entendu faible) ». Restent l'importance du combat scientifique et donc des controverses dans l'avancée des sciences. Enfin, au fil des mois puis des années, un sentiment d'épanouissement a prévalu : celui de travailler avec des collègues d'autres disciplines – beaucoup étant prestigieux –, des journalistes scientifiques et aux côtés de quelques hommes politiques. Il y a eu la réinvention du lien science-sociétés autour d'un sujet qui nous concerne tous, le changement climatique, car il a des implications sociétales pour les futures générations.

Remerciements

Ce modeste travail est dédié au regretté Jean Labrousse, ancien directeur de la Météorologie nationale.

Je remercie Bruno Voituriez, président du Club des Argonautes, de m'avoir associé à la réaction collective des climatologues face à l'offensive de Claude Allègre. Je joins à ces remerciements les membres du Club Jacques Merle, Yves Dandonneau, Madeleine et Raymond Zaharia et Yves Foquart. Enfin, j'ai pu échanger idées, informations, projets et données avec Jean-Louis Fellous du Cospar (Comité mondial de la recherche spatiale), Nicolas Bériot de l'Onerc (Observatoire national contre les effets du réchauffement climatique) et de nombreux autres collègues dont Valérie Masson-Delmotte (CEA-CNRS) et Alain Grandjean (Carbone4).

Bibliographie

Académie des sciences, 2010 – *Le changement climatique*. 26 octobre, 21 p.

ALLÈGRE C., 2010a. – *L'imposture climatique ou la fausse écologie*. Avec la collaboration de Montvallon (de) D., Plon.

Allègre C., 2010b – Le droit au doute*., Le Monde*, 22 juin.

Bachelard G., 1938 – *La formation de l'esprit scientifique*. Édition de 1970, Vrin.

Bard E., Masson-Delmotte V., 2010 – Pédagogie de la complexité plutôt que démagogie de la simplicité. *Le Monde,* 21 mai.

Brunel S., Pitte J.-R. (dir.), 2010 – *Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête : 15 grands scientifiques géographes nous rassurent sur notre avenir*. Paris, JC Lattès.

Collectif, 2010 – *Éthique scientifique et sciences du climat : lettre ouverte à Mme la ministre de la Recherche.* Signée par 400 puis 604 climatologues, 1er avril. http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2010/04/climat-400-scientifiques-signent-contre-claude-all%25C3%25A8gre.html

Courtillot V., 2008 – Quelques éléments de débat scientifique dans la question du changement climatique. *Annales des Mines, Responsabilité et Environnement*, 50 : 87-93.

Courtillot V., Gallet Y., Le Mouël J.-L., Fluteau F., Genevey A., 2007 – Are there connections between the Earth's magnetic field and climate? *Earth and Planetary Science Letters,* 253 (3-4) : 328-339. 2007E&PSL.253..328C. doi:10.1016/j.epsl.2006.10.032 Bibcode

Daimond J., 2006 – *Effondrement*. NRF, poche, Gallimard.

Erpicum M., 2010 – *Lettre ouverte à Jean-Robert Pitte, en tant que président de l'Association internationale de climatologie.* Reçue le 26 novembre, Sciences2, blog Libération. http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2010/11/claude-all%C3%A8gre-divise-les-g%C3%A9ographes.html

Foucart S., 2010 – *Le populisme climatique*. Paris, Denoël.

Garnier E., 2010 – *Les dérangements du temps*. Paris, Plon.

Gioda A., 2010 – *Histoires du climat.* Divergence FM, émission en ligne, Montpellier, 26 avril. http://mouettes.divergence-fm.org/IMG/article_PDF_article_a3165.pdf

Gioda A., Fellous J.-L., 2010 – Des tribulations de deux météorologues sous la canicule. *Mediapart*, Les invités de Mediapart, 14 juillet.

Gioda A., Sanchez Recio C., 2012 – El Hierro : une île sans pétrole et dans le vent. *Mediapart*, Les invités de Mediapart, 31 juillet.

Gioda A., Sanchez Recio C., Santana Pérez L., 2013 – El Hierro, île écologique modèle ? *Pour la Science*, 425 : 52-57.

Huet S., 2010a – Climat : l'université d'East Anglia répond au Gardian. *Sciences2,* 2 février. http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2010/02/climat-luniversit%C3%A9-deast-anglia-r%C3%A9pond-au-guardian/comments/page/4/

Huet S., 2010b, *L'imposteur, c'est lui*. *Réponse à Claude Allègre*. Paris, Le Seuil.

Jeandel C., Mosseri R. (dir.), 2011 – *Le climat à découvert*. Paris, CNRS Éditions.

Jouzel J., 2010 – Jean Jouzel répond au *Mythe climatique* de Benoît Rittaud. Blog *Le Figaro,* Entretien avec Marianne Court, 19 mars, http://blog.lefigaro.fr/

climat/2010/03/-cest-lautre-auteur-sceptique.html

Lecourt D., 2009 – *L'âge de la peur. Science, éthique et société*. Paris, Bayard.

Lecourt D., 2010 – La guerre du climat. *La Croix,* 10 mars.

Le Roy Ladurie E., 1965 – *L'histoire du climat depuis l'an mil*. Tome 1. Paris, Flammarion.

Le Roy Ladurie E., 2009 – *Histoire humaine et comparée du climat.* 3e tome. Fayard.

Le Roy Ladurie E., 2011 – *Les fluctuations du climat. De l'an mil à nos jours*. Avec Vasak A. et Rousseau D. Fayard.

Lorius Cl., Carpentier L., 2011 – *Voyage dans l'Anthropocène*. Arles, Actes Sud.

Mahé G., Gioda A., 2009 – Les données climatologiques devraient être publiques. *Le Monde*, version électronique, 21 décembre.

Masson-Delmotte V., 2011 – *Climat : le vrai et le faux*. Avec la collaboration de Pailler A., Le Pommier.

Mollard E., 2010 – Claude Allègre contre le Giec : de l'arme du faible. *Natures Sciences Sociétés*, 18 (2) : 190-194.

Morin E., 1982 – *Science avec conscience*. Paris, Fayard.

Nature, 2010 – *Climate of fear.* Editorial, 464 (141), 11 March | doi:10.1038/464141a; 10 March.

Oreskes N., Conway E. M., 2012 – *Les marchands de doute*. Trad. Treiner J., Le Pommier.

Orsenna E., Petit M., Chabreuil A. (éd.), 2011 – *Climat : une planète et des hommes*. Collectif, 26 climatologues dont Voituriez B., Merle J., Dandonneau Y., Pouyaud B., Gioda A., Le Cherche Midi.

Politis, 2009 – *Claude Allègre : question d'éthique*. Tribune signée par 8 scientifiques et économistes. 18 juin. Leurs noms : Geneviève Azam, (économiste, université Toulouse-II), Jean-Yves Barrère (économiste, fondateur du Cedetim), Denis Clerc (fondateur d'Alternatives économiques), Benjamin Dessus (économiste, président de Global Chance), Jean Labrousse (ancien directeur de la Météo nationale), Gus Massiah (président du Crid), Michel Mousel (ancien délégué aux risques majeurs), Jacques Testart (biologiste). Sous le couvert du directeur de la publication Denis Sieffert.

Présidence de la République, 2012 – Conférence environnementale : la feuille de route pour la transition écologique. Discours du Président, 14 septembre. Discours du Premier ministre, 15 septembre. http://www.developpement-durable.gouv.fr/Conference-environnementale-la.html

Voituriez B., 2010 – Les limites du doute : le fait scientifique. *Le Monde*, version électronique, 1er juin.

Deux sites de l'Internet ont travaillé à nos côtés : les blogs « Sciences2 » de S. Huet, Libération et « Effet de terre » de D. Delbecq.

Site Carbone4 http://www.carbone4.com/fr/l_actu_de_carbone_4/alain-grandjean-pr%C3%A9side-le-comit%C3%A9-des-experts-du-d%C3%A9bat-sur-l%C3%A9nergie

Le comité des experts de la transition énergétique et sa liste se trouve ci-dessous : http://www.connaissancedesenergies.org/transition-energetique-selection-des-experts-12121

Vulgarisation et restitution

partie 3

Diffusion des savoirs des sciences sociales dans l'espace public

Sciences de l'information

Francis Laloë
Statisticien

Introduction

La diffusion d'un savoir scientifique dans l'espace public inclut toujours une action de communication et d'information, avec un émetteur qui formule une information scientifique et un récepteur non scientifique (ou d'une autre discipline) qui reçoit cette information. Il s'agit bien d'information au sens de Bateson (1972), pour qui une information est une différence qui fait une différence. La diffusion d'un savoir consiste en effet à faire état de « choses » qui sont autant de précisions dont le diffuseur juge utile de faire état, parce qu'elles modifient sa perception d'une manière ou d'une autre. Il s'agit à ce titre de différences, pouvant être de très diverses natures (selon Bateson, 1972 « *A difference, then, is an abstract matter* »). L'action de diffusion dans l'espace public n'est achevée que si une différence se traduit par *une différence pour « quelqu'un »* (un récepteur) au sein de cet espace en modifiant sa perception, également d'une manière ou d'une autre. Cette définition est très « robuste », illustrant un sentiment exprimable dans le langage courant : *l'indifférence* (une différence émise n'est pas une information si elle laisse tout le monde indifférent, c'est-à-dire si elle ne fait pas de différence pour quelqu'un). Cette définition est de façon naturelle

au cœur de la démarche statistique. En effet, on ne peut pas à partir d'une statistique (par exemple, une moyenne et un écart-type pouvant résumer un grand nombre de quantités) reconstituer de façon exacte le jeu de données à partir duquel elle a été calculée. Des jeux de données différents peuvent être identiques selon une statistique et leurs différences sont donc perdues en ne produisant que cette statistique qui constitue donc à ce titre une dégradation. Dès lors, la qualité d'une statistique sera d'autant plus grande que cette statistique est de faible dimension et que les différences entre les jeux de données qu'elle ne permet pas de reconstituer ne contiennent pas d'information, c'est-à-dire qu'elles ne font pas de différence pour « quelqu'un ». Cette idée est à la base du concept d'exhaustivité, fondateur de la statistique en tant que discipline scientifique et auquel nous nous référerons dans la suite de ce chapitre.

Pour identifier une action de diffusion, il faut donc caractériser les deux acteurs avec, en particulier, leurs questionnements pour considérer la façon dont la réponse d'un scientifique à une de ses questions peut modifier la réponse à une autre question, que quelqu'un d'autre se pose.

Ainsi abordée, la diffusion peut justifier la présence d'un acteur scientifique supplémentaire dont l'objet est précisément d'étudier cette question d'information et de communication, impliquant l'analyse des deux cadres de représentation pour pouvoir aborder celle de leur articulation.

Il existe bien sûr une grande diversité de couples « émetteur-récepteur ». Elle peut être décrite selon divers aspects. L'un d'entre eux est le degré d'imbrication entre l'émetteur et le récepteur au travers de l'objet étudié. Il peut être utile pour caractériser la spécificité des sciences sociales dans la diffusion. Elles répondent en effet à des questions qu'elles se posent sur les sociétés, ces dernières pouvant donc être en même temps objets d'études et récepteurs. Cet aspect ne concerne pas les autres sciences dont les sociétés – et donc les récepteurs de leurs actions de diffusion – ne sont pas l'objet d'étude. Cela simplifie beaucoup la situation de ces autres sciences.

Cette spécificité peut être illustrée à partir des questions relatives à la *gouvernance*, qui peut être outil et/ou objet d'étude. Pour les sciences dont l'objet est autre que les sociétés, la gouvernance est logiquement un outil dont l'usage permet d'accéder à un résultat exprimable selon la représentation que ces sciences font de leur

propre objet. Dès lors, on peut parler de « bonne » gouvernance avec une définition prescriptive de cette dernière. Pour les sciences sociales, il en va tout autrement ; la gouvernance est un objet d'étude et elle ne peut plus être *a priori* prescriptive. Mais ceci n'est pas tenable dès lors que les résultats de ces études doivent être diffusés, c'est-à-dire appropriés par les acteurs de la gouvernance qui pourront quant à eux les utiliser comme outil par rapport à leurs questionnements, questionnements qui font également partie de l'objet d'étude.

À cause de cette imbrication, la situation des sciences sociales est complexe ; cela conduit à une problématique de recherche féconde pour les sciences de l'information et de la communication qui rejoint les questions liées à l'expertise et à l'aide à la décision qui sont donc à la fois théoriques et appliquées.

Cette complexité est particulièrement présente dans le cas des études relatives à l'environnement. En effet, s'il peut être défini comme un objet (qui environne), l'environnement doit pouvoir aussi être défini en référence à ce qu'il environne. S'il s'agit de l'environnement de l'Homme, alors les points de vue des sciences humaines et sociales et ceux des sciences de la vie et de la terre portent sur des objets très différents et cette différence peut expliquer la difficulté de la question de la place de l'Homme dans l'environnement (est-il environnant ou bien environné ?), ainsi que celle de la communication entre les sciences sociales et les autres sciences.

Une différence qui fait une différence : indifférence et statistiques

Dans le langage courant, lorsqu'une différence émise, quelque chose qu'on « perçoit », ne fait pas de différence pour un récepteur, on dit qu'elle le laisse indifférent. En statistique, le but est de rechercher des synthèses de données (des statistiques) qui

contiennent un maximum de l'information contenue dans ces données. En d'autres termes, les différences entre les jeux de données dont les synthèses sont identiques ne devraient pas être de nature à modifier la perception de quiconque, en particulier dans l'espace public. Lorsqu'une statistique présente cette qualité, on dit qu'elle est exhaustive. Cette qualité a été ainsi définie, en étant qualifiée de *« sufficiency »* par Ronald FISHER en 1925 : *[a sufficient statistic] is equivalent for all subsequent purpose of estimation to the original data from which it was derived.*

Cette propriété est très importante par sa portée générale, puisqu'une statistique exhaustive peut être substituée au jeu de données dont elle est déduite pour toute estimation ultérieure. Ainsi, en proposant des notations qui seront réutilisées par la suite, on peut noter *S(X)* une statistique, synthèse d'un ensemble *X* de données. Si *S(X)* est exhaustive, la contribution de *X* à une question particulière peut s'exprimer sans perte de qualité comme une contribution de *S(X)* « seulement ». Par exemple, dans le cas d'un échantillon $x_1, x_2, \cdots, x_n$ de *n* observations, réalisations de variables *indépendantes et de même distribution*, une synthèse couramment proposée consiste à produire les deux quantités usuelles, moyenne ($\frac{\sum_{i=1}^{n}(x_i)}{n}$) et variance empirique ($\frac{\sum_{i=1}^{n}(x_i-\bar{x})^2}{(n-1)}$), estimations de l'espérance et de la variance de cette distribution. On montre que cette statistique, c'est-à-dire ici l'ensemble *S(X)* de ces deux quantités, est exhaustive si la distribution des variables est gaussienne (« techniquement », on vérifie que les *n* données n'interviennent dans la vraisemblance mathématique de l'échantillon qu'au travers des deux quantités écrites ci-dessus). Dans ce cas, toute l'information contenue dans les *n* données est contenue dans les deux quantités estimées. Si tel n'est pas le cas, cette propriété n'est plus présente. Cet exemple montre que la qualité d'une statistique est indissociable d'hypothèses sur la forme des distributions des variables observées, et sur leur indépendance (ou la nature de leurs dépendances), qualité intimement liée à la nature des protocoles d'observation (ici le protocole de sélection de l'échantillon) ; si on se refuse à faire de telles hypothèses, la seule statistique exhaustive

est la récitation de la totalité des données, même si la synthèse constituée des deux estimations $\frac{\sum_{i=1}^{n}(x_i)}{n}$ et $\frac{\sum_{i=1}^{n}(x_i-\bar{x})^2}{(n-1)}$, constitue une statistique restant porteuse d'information.

Bien sûr les hypothèses garantissant cette qualité sont extrêmement contraignantes et ne peuvent être invoquées pour des jeux de données, tels que ceux qui peuvent être habituellement disponibles. Dans ce cas, on peut rechercher des synthèses de données qui contiennent le maximum de l'information contenue dans les données, en s'inspirant, ici encore, d'une assertion de R. Fisher (1922) *: the object of statistical methods is the reduction of data. A quantity of data, which usually by its mere bulk is incapable of entering the mind, is to be replaced by relatively few quantities which shall adequately represent the whole, or which, in other words, shall contain as much as possible, ideally the whole, of the relevant information contained in the original data*.

Il s'agit donc de rechercher un compromis, dont la qualité dépendra, d'une part, de la représentation (le cadre) au sein de laquelle s'insérera la synthèse des observations disponibles et, d'autre part, de la qualité des protocoles utilisés pour réaliser ces observations.

Gouvernance de l'environnement, exemple des exploitations halieutiques

La gouvernance de l'environnement conduit nécessairement à considérer, et donc décrire, une activité humaine et son impact sur l'environnement. Si des questions peuvent être posées spécifiquement sur chacun de ces aspects – qu'on cherche à expliquer –, il peut être utile, pour y répondre, de tenir compte des connaissances disponibles sur l'autre aspect, qui est alors quant à lui explicatif : l'activité explique pour une part l'état de l'environnement et doit être prise en compte dans l'étude et la représentation de ce dernier ; de même l'environne-

ment explique pour une part l'activité et doit être pris en compte dans l'étude et la représentation de cette dernière.

Il y a dans les deux cas une asymétrie, qui peut être illustrée en considérant la gouvernance, par exemple à partir de la définition proposée par P. Lamy : « l'ensemble des transactions par lesquelles des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées » :

– pour les sciences sociales, il s'agit de produire un savoir sur ces transactions. Le fait de le diffuser auprès des acteurs de ces transactions peut modifier le système de transactions ;

– pour les « autres » sciences, il s'agit de produire un savoir sur les conséquences de ces transactions sur leur objet. Ces transactions sont donc définies par leurs conséquences sur l'objet étudié. Le fait de diffuser le savoir produit auprès des acteurs de ces transactions est une application du système de transactions relatives à cet objet.

Si la gouvernance est relative à un objet de l'environnement, c'est-à-dire si les transactions portent sur des règles relatives à un tel objet, la situation est particulièrement complexe dès lors que les connaissances relatives à la gouvernance, au-delà de leur intérêt propre, sont évidemment utilisables pour l'aide à la décision. Elles peuvent en effet être utiles pour « expliquer » l'état de l'environnement et pour identifier les décisions qui pourraient permettre d'atteindre des objectifs de gestion. La diffusion de ces connaissances relève elle-même de la gouvernance et fait donc partie de son propre objet d'étude. Une difficulté peut alors apparaître, dès lors que des « parties prenantes » au sein de l'espace public peuvent être amenées à privilégier les connaissances leur permettant d'exercer leur pouvoir de décision pouvant les conduire à imposer des cadres de représentation particuliers.

En considérant l'exemple de l'exploitation d'une ressource halieutique, il est possible d'illustrer cette difficulté en présentant les choses du point de vue des sciences de l'environnement, puis de celui des sciences sociales.

Le point de vue des sciences de l'environnement

Dans ce qui suit, on désignera par la lettre majuscule Y la représentation de la ressource, telle qu'elle est choisie par les spécialistes du

domaine concerné. Par exemple, selon les cas, ces spécialistes peuvent choisir de la représenter par une quantité (biomasse ou effectif d'une espèce exploitée) ou par plusieurs quantités (biomasses ou effectifs de plusieurs espèces, éventuellement en distinguant des classes d'âges…). Même si *Y* peut être constitué d'une ou de plusieurs quantités, le choix de cette représentation est en premier lieu un choix qualitatif (dans le sens où sa forme est définie par la représentation de la *nature* de la ressource). On peut bien entendu considérer de la même façon la représentation *X* de l'exploitation, telle qu'elle a été définie par les spécialistes du domaine. La ressource « *Y* » que l'on cherche à expliquer est fonction, entre autres choses, de l'exploitation qui en est donc un des éléments explicatifs. En première analyse, on peut considérer que l'information contenue dans *X* peut être utilisée pour caractériser l'impact de l'exploitation. Ceci peut s'écrire sous la forme d'une fonction dont l'exploitation, représentée par *X*, est un des arguments :

$$Y = \mathrm{f}(X,\ldots)$$

Il n'est pas utile dans cette fonction de considérer toute la « connaissance » *X* disponible sur l'exploitation. Selon un principe de parcimonie, cette connaissance doit être dégradée selon une synthèse *S(X)* qui contient toute l'information sur l'impact de *X* sur *Y*, mais qui ne permettra pas de reconstituer *X* de façon exacte. En d'autres termes, et en faisant référence à la définition de l'information adoptée en introduction, les différences entre les activités qui engendrent le même impact sur la ressource ne font pas de différence. Elles doivent être négligées. Il s'agit donc d'utiliser une synthèse de *X* qu'on peut noter *S(X)*.

D'une façon générale, *S(X)* prend la forme d'une mortalité ou d'un prélèvement subi par chacune des composantes utilisées pour représenter la ressource, ce qui conduit au paradoxe issu du fait que la dimension de *S(X)* est définie par la représentation de la ressource et non par celle de l'activité.

On considère donc

$$Y = \mathrm{f}\ (S(X),\ \ldots)$$

En résumé, si deux activités différentes $X_1 \neq X_2$ produisent le même impact, leurs synthèses (statistiques) doivent être égales ($S(X_1) = S(X_2)$).

En fonction du point de vue adopté ici, il est donc justifié de dégrader ce que l'on sait de l'activité. Mais une autre hypothèse est faite selon laquelle à un X donné correspond une unique synthèse $S(X)$. Cette hypothèse qui peut paraître triviale garantit que l'activité, telle qu'elle est analysée et représentée par les scientifiques qui s'y intéressent spécifiquement, ne peut pas engendrer plusieurs impacts différents. En d'autres termes, il n'existe pas de situations dans lesquelles on aurait $X_1 = X_2$ et $S(X_1) \neq S(X_2)$.

Cette hypothèse d'unicité de l'impact d'une activité donnée est cruciale pour au moins deux raisons.

La première est liée à la possibilité d'utiliser les données de résultats de cette activité (captures, rendements de pêche…) pour caractériser l'état de la ressource exploitée. Par exemple, on désire pouvoir interpréter un changement dans les résultats d'une activité de pêche donnée (une action de pêche d'une unité de pêche donnée) par un changement dans l'abondance de la ressource exploitée. Cela est possible si les actions entreprises par cette unité ont toujours le même impact (hypothèse de « capturabilité constante »). Il est alors logique de privilégier l'observation des unités de pêche dont les pratiques « valident » cette hypothèse, et donc de négliger les autres. Mais ceci pose un problème global de déontologie, si la recherche est relative à l'exploitation halieutique dans son ensemble et pas seulement à la caractérisation de l'état de la ressource. En effet, l'activité de la composante de l'exploitation, dont l'observation est négligée pour optimiser la réponse à une question particulière, peut avoir une importance significative relativement à d'autres aspects, sociaux, économiques ou environnementaux. Restreindre le champ d'observation affecte donc la capacité de répondre à des questions légitimes à partir des connaissances produites par la recherche. Cela concerne donc les devoirs de cette dernière vis-à-vis de ces clients potentiels. Cela conduit à la seconde raison, relative à l'utilité de la connaissance produite pour l'aide à la décision. En effet, si on peut expliquer la ressource en fonction de l'impact de l'activité sous la forme d'une fonction $Y = f(S(X),\ldots)$, il est possible de rechercher quel serait l'impact conduisant à satisfaire un objectif énoncé en termes d'état de la ressource, et de le préconiser. Cette aide à la décision sera d'autant plus efficace qu'existe une « institution » (ou une combinaison d'institutions) – au sein du système de gouvernance – susceptible de décider d'une activité se synthétisant

selon cet impact particulier. Évidemment, l'existence d'une telle institution dotée d'un tel pouvoir est une hypothèse très lourde.

Le problème est que cette hypothèse est relative au domaine de l'exploitation qui mobilise d'autres disciplines, en l'occurrence relevant des sciences sociales. Il est alors possible que les connaissances produites par ces autres disciplines montrent que cette hypothèse n'est pas satisfaite. Dans ce cas, un problème d'incommunicabilité se pose, parce que ce résultat conduit à percevoir comme « ingérable » l'exploitation concernée et à préconiser la mise en place d'un système d'exploitation plus « contrôlable ». Évidemment, cela constitue un parti pris dans le domaine de la gouvernance.

En résumé, la question posée aux sciences sociales est :

– « quelle institution décide *S(X)* au niveau conseillé dans le cadre de l'aide à la décision ? » ;

elle ne peut pas être :

– « existe-t-il une institution qui peut décider *S(X)* ? ».

Cette discussion permet d'illustrer la crainte souvent ressentie par les sciences sociales de se voir instrumentalisées par les autres. L'idée d'instrumentalisation se justifie, dès lors que l'émetteur désire ou accepte de rendre service à son interlocuteur, en ne le laissant pas indifférent. Il doit, pour ce faire, en empathie avec ce dernier, construire une synthèse de ses connaissances répondant au mieux à l'attente de l'interlocuteur. Il s'agit bien ici d'une démarche d'information consistant à sélectionner les différences qui font des différences et de les exprimer comme telles. La recherche de la synthèse *S(X)* est donc un travail collectif relevant d'une démarche d'information.

Mais cette instrumentalisation devient inacceptable, si l'interlocuteur impose à son informateur de restreindre le domaine de définition de ses réponses potentielles en exigeant une réponse unique là où l'étude des pratiques peut montrer qu'il en existe toute une gamme possible.

Cela peut poser de nombreuses questions d'ordre déontologique :

– pour la science sociale qui peut ne devoir pas faire état d'une partie des connaissances qu'elle produit ;

– pour la science de l'environnement qui prend le risque de préconiser des décisions qui ne font pas partie de l'ensemble de celles qui peuvent être prises ;

– pour un projet de recherche relatif à un objet dont certaines représentations ne peuvent être proposées ;
– pour les sciences de l'information auxquelles on demande, en pratique, de fabriquer ces synthèses.

Le point de vue des sciences sociales

On peut proposer un raisonnement semblable à celui présenté pour le point de vue des sciences de l'environnement : l'activité résulte de la gouvernance et est fonction de la ressource $X = g(Y,\ldots)$.

Les connaissances Y sur la ressource doivent être résumées selon une synthèse $S(Y)$ qui contient toute l'information sur l'impact de l'état de la ressource sur l'activité. Cette synthèse est optimale, si les différences entre deux états de la ressource qui ont le même impact conduisent à deux synthèses identiques ($Y_1 \neq Y_2$ et $S(Y_1) = S(Y_2)$).

Cela justifie donc ici une dégradation des connaissances sur l'environnement.

On peut se livrer à l'exercice miroir du précédent, consistant à s'intéresser à l'existence de situations dans lesquelles une ressource peut subir un même impact pouvant être engendré par des activités différentes. C'est par exemple ce qui se produit lorsqu'il s'agit de répartir des quotas de pêche entre divers secteurs d'exploitation. Dans ce cas, les questions peuvent être traitées séparément les unes des autres ; une fois un quota défini, sa répartition est une autre question. Évidemment, les choses ne sont que rarement aussi simples, comme en témoignent les compromis « politiques » qui viennent modifier les préconisations des spécialistes de l'état de la ressource.

On peut noter que l'existence de ces compromis est souvent ressentie comme un défaut de gouvernance par ces spécialistes. Ils sont en fait des produits de cette gouvernance et sont susceptibles d'être étudiés comme tels par des disciplines de sciences sociales. Cette différence de points de vue illustre l'incommunicabilité qui peut exister entre les disciplines.

Il est alors utile de considérer les caractéristiques liées à ces situations dans lesquelles il n'y a pas de synthèse possible, c'est-à-dire

les situations où la connaissance produite par une discipline ne peut pas être résumée selon une synthèse satisfaisant les besoins d'une autre discipline, ce qui peut conduire cette dernière à poser des hypothèses erronées en dehors de son champ de compétences.

La discussion présentée ici concerne la diffusion des connaissances d'une discipline vers une autre discipline. Mais de telles difficultés peuvent être identifiées à partir des points de vue d'autres acteurs de l'espace public, intéressés à divers titres possibles par l'objet d'étude. On en revient alors à la question de la diffusion des connaissances globalement produites par les sciences sociales pouvant être formulées sous des formes adaptées aux diverses « parties prenantes » déjà évoquées qui structurent l'espace public.

Une question orpheline et les raisons de son adoption

Une telle situation est ainsi celle dans laquelle il existe une variabilité de l'impact sur une ressource exploitée, engendrée par une exploitation donnée de cette ressource. Cette variabilité résulte du processus de décision mis en œuvre par une partie au moins des unités d'exploitation leur permettant de choisir parmi plusieurs options générant des impacts différents. De nombreuses questions peuvent en découler. La première est de savoir si cette variabilité peut constituer une problématique de recherche pouvant être identifiée par une des disciplines scientifiques s'intéressant à l'activité ou bien à la ressource. Si tel n'est pas le cas, cette problématique mérite-t-elle d'être identifiée dans le contexte de la diffusion des connaissances dans l'espace public ? La réponse est positive, si la connaissance ainsi produite peut « faire une différence » auprès d'une composante de cet espace public. La légitimité de cette composante et celle de son attente peuvent bien entendu être établies selon de multiples critères possibles. L'un d'entre eux peut être associé au cadre de l'expertise pour l'aide à la décision, c'est-à-dire à celui d'une participation au processus de gouvernance.

– Pour les sciences de la vie, cette question de variabilité de l'impact n'est pas identifiable dans la mesure où l'existence de cette variabilité empêche de bien répondre à la question centrale qui est celle de la caractérisation de l'état de la ressource. La difficulté se pose pour certaines pêcheries artisanales dont les unités de pêche ont une stratégie d'exploitation impliquant la possibilité de changer d'espèces cibles (et donc d'impact) pour être à même de disposer à tout moment d'une solution rentable. La démarche de recherche va alors conduire à privilégier l'observation de secteurs d'activité plus « fiables » comme par exemple des pêcheries industrielles, dont les unités privilégient toujours la recherche d'une même espèce, avec donc une activité engendrant toujours le même impact. Bien sûr, cette dichotomie est probablement caricaturale et, en définitive, la solution est souvent de se référer aux résultats de campagnes de pêche scientifiques, dont le protocole est entièrement maîtrisable.

– Pour les sciences sociales, l'existence d'une variabilité des choix tactiques peut être intéressante en tant que telle, parce que porteuse d'informations sur les pratiques et sur les savoirs des acteurs. Par contre, leur objectif n'est pas d'en tirer les conclusions en termes de suivi de l'état de la ressource.

Cette question de variabilité peut donc être qualifiée d'orpheline (Laloë, 1999). Il convient alors de savoir si elle doit être adoptée, et pour quelle(s) raison(s). Pour répondre, on peut rechercher s'il existe des acteurs légitimes pouvant ne pas être indifférents à la réponse à cette question. Ces acteurs ne sont pas *a priori* des « scientifiques » des disciplines déjà évoquées. Par contre, il a été indiqué que l'existence de cette variabilité d'impact a des conséquences en termes de capacité d'aide à la décision. Cette variabilité, si elle est due à des décisions d'acteurs, fait une différence quant à la qualité et quant à la nature de l'aide à la décision possible en termes d'impact sur la ressource qui pourra découler des connaissances produites. Bien sûr, la mise en évidence et la compréhension de cette variabilité peuvent également présenter un intérêt général relatif à une connaissance « pour elle-même » de l'exploitation de la ressource.

Il n'est plus possible, par exemple, de considérer des situations d'équilibre comme objectifs de gestion, dès lors qu'un tel état implique de façon durable un impact fixé de l'activité permettant

d'atteindre un équilibre. Il suffit que les prix (variables économiques) ou les capacités de charge du milieu (variables d'environnement) changent pour certaines espèces exploitées pour que certains acteurs modifient leurs cibles, et donc leur impact en fonction de leurs propres objectifs. Au-delà de ces exemples, il est possible que des décisions de gestion relatives à l'activité de certaines composantes de l'exploitation, par exemple dans le cadre de négociations d'accords de pêche, puissent avoir des conséquences sur l'état de la ressource, conséquences qui pourront être mises à profit par d'autres composantes. Il est dommage de constater de telles adaptations « après coup » et d'être alors amené à les considérer comme des effets pervers.

Admettre qu'un impact donné n'est pas décidable peut permettre également d'identifier des possibilités d'autorégulation par le système lui-même, par exemple lorsque les exploitants abandonnent la recherche d'espèces surexploitées et devenues non rentables. Mais cela peut à l'inverse conduire à identifier des situations dans lesquelles le prix d'une espèce devenue dangereusement rare augmente suffisamment pour maintenir indéfiniment l'intérêt de sa recherche.

Pour toutes ces raisons liées à la construction d'une capacité d'expertise, il est nécessaire de comprendre, identifier et prendre en compte la variabilité des impacts pouvant être associés à une activité donnée. Cela implique des recherches sur les pratiques, les savoirs, les objectifs des exploitants. Cela implique aussi d'intégrer les connaissances ainsi produites dans des « modèles », susceptibles de permettre d'identifier les décisions d'action prises dans leur contexte par ces exploitants, afin d'être à même d'en décrire l'impact sur la ressource. D'une manière générale, l'intégration des connaissances produites par ces recherches au sein de cadres généraux constitue une action de diffusion de ces connaissances dans l'espace public.

Nous sommes bien là en présence d'un système complexe, tel que défini par J.-M. LEGAY (1997) – « un système que la perte d'un de ses éléments fait changer de nature » –, puisque chacune des dynamiques articulées est de nature à affecter l'autre. Toujours en référence à J.-M. Legay, la complexité est bien une décision, qui s'impose ici pour résoudre la difficulté de communication entre

disciplines et permettre de répondre à des questions émanant de l'espace public.

Il s'agit donc de construire des cadres de représentation articulant les dynamiques de l'exploitation et de la ressource en intégrant les connaissances disponibles sur ces composantes permettant de répondre, au mieux de ce que permettent ces connaissances disciplinaires et les données disponibles, aux questions émanant de la recherche et de l'espace public. Cette démarche a ainsi conduit à une application à la pêche artisanale sénégalaise (PECH *et al.*, 2001).

Conclusion, une recherche fondamentale et appliquée

Les problématiques de recherche évoquées ici relèvent des champs de diverses disciplines. La grande difficulté de communication identifiée entre sciences sociales et sciences de l'environnement est due au fait que ces dernières sont confrontées à des problèmes d'observation liés à des stratégies d'acteurs qui invalident les hypothèses nécessaires à la validité de leurs interprétations, mais pourtant déterminantes pour la qualité de leurs expertises en termes d'aide à la décision. Ce qui peut constituer un questionnement sur la gouvernance, intéressant pour les sciences sociales, correspond à l'identification d'un défaut de gouvernabilité pour les autres. Cette difficulté a été identifiée en se référant à des considérations et des définitions relatives à l'information. Il s'agit ensuite, toujours en référence à l'information, de construire des cadres de représentations articulant des connaissances issues de domaines disciplinaires éloignés. La construction de ces cadres n'est pas nécessairement légitimée au sein de ces domaines disciplinaires ; elle peut l'être par l'existence de questions émanant de l'espace public.

En conclusion, la diffusion des connaissances dans l'espace public est une source d'identification de problématiques de recherches qui peuvent être originales, bien que n'étant pas construites de l'intérieur des disciplines. Il s'agit bien alors de proposer des différences

qui font des différences en dehors du domaine qui les émet, ce qui peut justifier une reformulation des questions scientifiques dans un contexte d'interdisciplinarité. La participation des sciences de l'information est dès lors nécessaire, pour identifier les interlocuteurs et leurs questions, et pour participer à la construction des cadres permettant de formuler ces questions et, autant que faire se peut, les réponses qui peuvent y être apportées.

Bibliographie

Bateson G., 1972 – *Steps to an Ecology of Mind: Collected Essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution, and Epistemology.* Chicago, University Of Chicago Press.

Fisher R. A., 1925 – Theory of statistical estimation. *Proc. Camb. Philos. Soc.*, 22 :700-725.

Fisher R. A., 1922 – On the mathematical foundations of theoretical statistics. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, A, 222 : 309-368.

Laloë F., 1999 – Le statut de la modélisation dans une démarche interdisciplinaire. *Natures Sciences Sociétés*, 7 (4) : 5-13.

Legay J.-M., 1997 – *L'expérience et le modèle. Un discours sur la méthode*. Paris, Inra Éditions (Sciences en questions), 112 p.

Pech N., Samba A., Drapeau L., Sabatier R., Laloë F., 2001 – Fitting a model of flexible multifleet-multispecies fisheries to the Senegalese artisanal fishery data. *Aquatic Living Resources*, 14 : 81-98.

Restituer auprès des acteurs de santé

Pour qui ? Avec quels mots ? Pourquoi ?

Marc-Éric Gruénais
Anthropologue

Introduction

Les programmes de développement sont nécessairement normatifs ou, pour employer d'autres termes, ont des objectifs de modification de l'existant en vue de son amélioration. Les nouvelles normes qu'il s'agit de produire peuvent se situer à différents niveaux, depuis la contribution à la formulation de directives internationales susceptibles d'orienter les politiques publiques, jusqu'aux conseils pour les praticiens de terrain, en passant par les recommandations à destination des cadres et techniciens nationaux et régionaux de l'administration publique en charge de la mise en œuvre et du suivi des programmes. Dans le domaine de la santé, la production de normes trouve son fondement dans le paradigme médical ; elle est intrinsèque aux attitudes et discours des acteurs : les propositions de la santé publique, les décisions des cadres des ministères de la Santé, l'acte clinique, les mesures de prévention, etc., ne valent que dans la mesure où il s'agit d'améliorer l'état de santé des populations et/ou des individus[1]. La redevabilité (*accountability*) liée à l'objectif

[1] Cette posture est bien évidemment à dissocier des résultats effectifs : nombre de décisions médicales n'ont pas eu d'effet, voire ont eu des effets néfastes, sur l'état de santé des populations. À ce propos, on pourra se reporter par exemple à Skrabaneck et McCormick (1997) et à McKeown (1979).

d'amélioration est intrinsèquement liée à toute participation à des programmes de développement sanitaire ; parmi les traits qu'elle peut emprunter figurent les restitutions. Les objectifs de développement et d'amélioration de l'offre de soins qui sont à la base d'une démarche de santé publique créent le contexte de redevabilité, y compris en l'absence de demande explicite des principaux intéressés. Dès lors, « Comment rendre compte publiquement, sans choquer qui que ce soit, sans décevoir le groupe étudié, des bénéfices symboliques ou matériels qu'il peut attendre d'un travail qu'il n'a cependant pas demandé ni, le plus fréquemment, souhaité voir mené sur lui ? » (ZONABEND, 1994 : 6).

Mon propos sur la restitution se fonde sur mes expériences de collaboration à des programmes de santé publique, dits de « recherche-action », sur le continent africain en tant qu'anthropologue. Les programmes dont il s'agira se rapportent à l'amélioration de l'offre de soins de centres de santé ou d'hôpitaux locaux. J'évoquerai ici la spécificité du discours utilisé lors des restitutions et qui me semble devoir être très nettement distingué du discours et de la pratique de la recherche. La distance entre discours scientifique et discours de restitution ne se réduit pas à la nécessaire vulgarisation de formulations pour rendre un discours académique accessible aux acteurs de terrain ; elle relève bien plutôt, comme je tenterai de le montrer, d'une différence de nature entre le discours scientifique et le discours de restitution.

Les destinataires de la restitution

À propos des restitutions, L. VIDAL rappelait : « Il faut adapter le contenu et la forme de son propos suivant que l'on s'adresse à des responsables de la santé du pays ou à des personnels d'un centre de santé ou d'un service hospitalier donné » (2011 : 592). Adapter son discours de restitution requiert de le rendre accessible, eu égard aux concepts et aux connaissances que l'on suppose chez ses interlocuteurs, et de considérer l'impact potentiel que pourrait avoir le

message délivré. Par exemple, face à des responsables de programme d'un ministère de la Santé, on pourra mettre en avant « l'évidence scientifique » attestée dans différents contextes à propos de la pertinence de telle intervention, ou les attendus et les conséquences envisageables d'une directive établie au niveau international pour justifier, légitimer, préciser les modalités de mise en œuvre d'une activité précise ; le propos devra prétendre ici à un certain niveau de généralité pour intéresser des acteurs dont les décisions ont une portée nationale ou régionale. En revanche, si l'on s'adresse à des responsables de structures de soins qui ont souvent des problèmes pratiques à régler quotidiennement, l'intérêt supposé des interlocuteurs amènera à un discours qui portera davantage sur des données très contextualisées.

L'anthropologue est sans doute plus à l'aise avec la seconde perspective qu'avec la première même si, fort de son expérience sur différents « terrains », il peut envisager d'accéder à un certain niveau de généralité du fait des régularités identifiables à partir de comparaisons. Le niveau de généralité auquel il doit prétendre pour rester dans le champ de « l'opérationnel » relève davantage de l'ethnologie que de l'anthropologie, pour reprendre la distinction systématisée par LÉVI-STRAUSS (1958) à propos des trois moments de la démarche de la discipline : ethnographie, ethnologie, anthropologie. En d'autres termes, et quel que soit l'interlocuteur, la restitution du travail d'un anthropologue ne saurait avoir pour finalité, par exemple, d'exposer la validité de certains modèles théoriques élaborés par la discipline qui ont un réel intérêt académique, mais une faible valeur opératoire. Dans le champ de la santé, en particulier, et du développement, en général, le discours proposé ne doit jamais perdre de vue l'utilité attendue par les interlocuteurs. Or, l'approche micro souvent privilégiée par l'anthropologue, avec sa méthodologie et son analyse évolutive en fonction de l'accumulation des données caractéristique de la *grounded theory*[2], est loin de toujours être perçue comme permettant de fournir des outils pratiques, utiles à la décision, pour les destinataires de la restitution. Pour illustrer mon propos, je prendrai des exemples se rapportant aux réactions des deux types d'interlocuteurs auxquels nous avons le plus souvent

[2] Cf. par exemple CHARMAZ (2006).

affaire lors de nos restitutions : les personnels des structures de soins et les acteurs institutionnels qui interviennent au niveau décisionnel des ministères de la Santé (chefs de programme, représentants nationaux des agences internationales ou bilatérales).

Situons-nous en premier lieu dans le contexte d'une restitution destinée à des responsables de programme. Aujourd'hui, en santé publique, les décisions doivent être fondées sur « l'évidence scientifique » (*evidence-based medicine*) dont l'outil incontournable est l'essai randomisé contrôlé en double aveugle (pour les essais cliniques) ou avec un groupe témoin et un groupe d'intervention (pour les études sur l'efficacité des mesures en santé publique) sur des échantillons représentatifs[3]. Pour le décideur en santé publique, les informations rapportées par l'anthropologue sont considérées parfois avec sympathie, comme de « petites histoires »[4] qui égayeront parfois des réunions un peu austères, qui ajouteront un « supplément d'âme », des éléments de la « vraie vie », et qui ont trait « au vécu » d'expériences individuelles. Pour certains (Campo, 2006), les « anecdotes » ainsi rapportées par les anthropologues peuvent contribuer à humaniser la pratique médicale. Mais l'approche anthropologique apparaît comme insuffisamment « robuste » : en l'absence d'un recueil de données sur des échantillons représentatifs, il n'y a pas d'administration de la preuve envisageable, et les données anthropologiques sont considérées alors comme limitées à un niveau de validité trop micro ; fondées notamment sur les déclarations des acteurs, elles ne feraient état que de subjectivités. Lorsqu'elles se fondent sur des observations, celles-ci sont considérées comme étant trop limitées dans le temps et dans l'espace pour être valides dans une perspective de généralisation. Et la subjectivité de l'observateur est régulièrement prise à partie pour contester la scientificité des données. Comme l'écrivait É. Chauvier (2003 : 3), pour les destinataires de la restitution, l'aveu par l'anthropologue de ses pratiques ethnographiques ne peut garantir la preuve, et rares sont ceux qui sont prêts à s'approprier les données d'une

[3] À propos de l'histoire de ce paradigme récent de la décision en santé, ou pourra se reporter à Marks (1999).

[4] Dans la suite de ce paragraphe, les expressions entre guillemets sont des expressions vernaculaires entendues dans les réunions auxquelles j'ai pu assister avec des médecins de santé publique situés à des niveaux décisionnels.

approche anthropologique. Pour reprendre les termes de OLIVIER DE SARDAN (2004), l'anthropologie propose des « approximations plausibles » dont la validité ne peut être fondée que sur l'invitation au « pacte ethnographique » proposé par l'anthropologue à ses interlocuteurs et qui ne saurait se déployer dans un espace poppérien de la falsifiabilité, qui est celui des adeptes de la *evidence-based medecine*.

Au-delà de la question de la « robustesse » des données anthropologiques, la démarche elle-même est loin de répondre aux attentes. J'évoquais ci-dessus la *grounded theory*, soit cette approche que l'on pourrait très schématiquement caractériser comme un processus de reconstruction par paliers d'hypothèses initiales à partir de l'accumulation de données empiriques. Ce que j'appelle « reconstruction » suppose évidemment une déconstruction préalable et un déplacement des termes du problème, tels qu'ils avaient été formulés initialement. Or, une telle démarche est rarement du goût d'acteurs gestionnaires du système de santé, surtout lorsqu'il s'agit de rendre compte d'une étude dont ils avaient arrêté les termes de référence avec l'attente de répondre strictement à ceux-ci. J'ai pu en faire l'expérience à propos d'une étude que j'ai coordonnée sur l'acceptabilité du dépistage du VIH par les femmes enceintes dans des centres de santé pilote au Maroc dans la perspective de mettre en place un dispositif de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant dans le cadre de consultations prénatales (GRUÉNAIS et TANTCHOU, 2010). La commande du ministère de la Santé marocain était explicitement celle d'une étude anthropologique sur l'acceptabilité de la réalisation d'un test par des femmes fréquentant des centres de santé. Les premiers résultats de l'étude montraient que la quasi-totalité des femmes enceintes acceptaient de faire le test, et ce résultat était en cohérence avec la majorité des études réalisées, notamment en Afrique subsaharienne, sur l'acceptabilité du test par les femmes. Il y avait souvent d'autant moins de réticence à l'acceptation[5], que les femmes se retrouvaient parfois dans des conditions de consultation qui leur laissaient peu de possibilité de refus. La question

[5] Accepter de faire le test ne signifie pas nécessairement en appréhender tous les tenants et les aboutissants.

initiale sur l'acceptabilité du test par les femmes perdait de sa pertinence ; en revanche, l'étude faisait surtout apparaître toute la difficulté à organiser le dépistage dans les règles de l'art, avec des questions liées à l'adaptation des locaux, à la confidentialité, à la charge de travail des personnels de santé, au choix inopportun des centres proposant le dépistage, au manque de relations entre spécialistes du niveau hospitalier et soignants des centres de santé, etc. Au bout du compte, l'étude avait abouti à déplacer l'interrogation initiale sur l'acceptabilité du dépistage par les femmes enceintes vers la question de l'acceptabilité par les soignants de la proposition du test et renvoyait à des problèmes d'identité professionnelle des personnels de santé (relations entre infirmiers, médecins généralistes, médecins spécialistes) et de modifications de pratiques de routine engendrées par cette nouvelle activité demandée par le ministère de la Santé. Au bout du compte, l'étude ne répondait plus strictement aux termes de référence, et le déplacement du problème a été sévèrement critiqué au cours de la restitution, les interlocuteurs ne comprenant pas pourquoi les femmes acceptaient aussi facilement le dépistage, allant jusqu'à imputer ce résultat qu'ils n'attendaient pas à un défaut dans la méthode utilisée par l'anthropologue. Déconstruction et déplacement du problème, tel qu'il a été formulé initialement, caractérisent bien souvent une des postures épistémologiques de base de la démarche anthropologique, et une telle démarche scientifique est donc parfois peu appréciée par les interlocuteurs du chercheur.

Il faut reconnaître que le déplacement du problème, certes fondé sur des données empiriques, procédait aussi d'une orientation que je cherchais à privilégier à destination des « décideurs ». Trop souvent, l'anthropologie est convoquée pour rendre compte des représentations culturelles traditionnelles des populations et des comportements qui leur seraient liés[6]. Les techniciens des systèmes de santé à tous les niveaux (soignants et décideurs) ont tôt fait d'imputer à l'ignorance et à « la culture » la responsabilité du mauvais état de

[6] Rappelons que l'influence des représentations culturelles sur les attitudes et pratiques ne sont pas l'apanage des populations « cibles » auxquelles sont destinées les interventions ; elles sont aussi facilement identifiables dans des schèmes de pensée et d'action des personnels de santé et des « décideurs ». À cet égard, on pourra se reporter par exemple aux travaux de P. Farmer (1996) et P. Farmer *et al*. (2006) sur le sida.

santé des populations. Comme l'indique l'activité spécifique connue sous l'appellation « éducation pour la santé », pour remédier à la défiance (culturelle) vis-à-vis des offres de soins médicales il suffirait « d'éduquer » des populations, donc *a priori* ignorantes, pour qu'elles changent de comportement[7]. C'est sur ce terrain que les décideurs attendent les anthropologues. Or, depuis longtemps, surtout aux États-Unis, les travaux anthropologiques ont cessé de se limiter à l'étude des représentations culturelles traditionnelles ; et la prise de distance vis-à-vis de cette conception limitée de l'anthropologie fait partie des revendications des chercheurs de la discipline (MACCLANCY, 2002). Par ailleurs, dans un souci d'application, il est sans doute plus aisé, notamment dans le cadre du temps limité d'un programme, d'envisager de modifier des éléments de l'organisation de l'offre de soins locale que de « changer les mentalités » des populations. Pour ces deux raisons, au moins, lors des restitutions, je mets un accent particulier sur les questions d'organisation et les pratiques des personnels de santé. Les réserves, voire les réticences des décideurs à l'égard de mon parti pris, sont alors bien compréhensibles, car le propos de la restitution interpelle ceux-ci dans leur fonction de manager et de superviseur.

La restitution auprès des dispensateurs de soins des centres de santé soulève un autre type de questionnements, portant moins sur la validité des données et de la démarche en soi[8] que sur une reconnaissance insuffisante du travail « bien fait » qu'ils réalisent dans des conditions difficiles. Rappelons une évidence : participer à un programme de développement sanitaire signifie que des perspectives d'amélioration sont envisageables, la situation initiale n'étant alors par définition pas totalement satisfaisante. Dès lors, un point de vue critique sur l'existant est inévitable, même si tout un chacun peut s'accorder que tout le monde fait très bien. Or l'autocritique, l'auto-

[7] L'expression consacrée aujourd'hui est encore plus explicite : on ne parle plus guère d'éducation pour la santé, ni d'IEC, Information, éducation, communication pour la santé, mais de CCC, soit de Communication pour un changement de comportement.

[8] La relation hiérarchique n'est sans doute pas étrangère à l'absence de position critique à l'égard des données : un infirmier ou un médecin d'un centre de santé ne s'autoriserait guère à émettre un jugement sur la démarche d'experts, qui semble par ailleurs commandités par le niveau hiérarchique supérieur de leur ministère de tutelle.

évaluation et la réflexivité sur ses pratiques avec l'aide d'experts ne sont jamais des entreprises aisées, ni facilement acceptées.

Je prendrai ici l'exemple de notre participation à la mise en place au Burkina Faso d'un outil d'amélioration de la qualité de la prise en charge des urgences, et plus précisément des urgences obstétricales, que sont les audits de cas (FILIPPI *et al*., 2004 ; OMS, 2004). Schématiquement, l'audit est un processus qui cherche à améliorer les soins aux patients et leurs résultats en comparant les soins effectués à des standards explicites de prise en charge optimale en mettant en place les changements nécessaires à l'amélioration. Il peut s'intéresser aux procédures diagnostiques, au traitement et aux soins, aux ressources mobilisées, aux résultats, à la qualité de vie pour la patiente. Concrètement, l'équipe soignante choisit un cas qu'elle « auditera », passant en revue l'ensemble du parcours de la parturiente, depuis la décision de recourir à une structure de soins et son départ de son domicile jusqu'à l'intervention médicale (le plus souvent une césarienne) et sa sortie ; l'équipe identifie les problèmes (retards de prise en charge, surveillance insuffisante, gestes techniques inadaptés, etc.) et trouve des solutions pour les corriger à l'avenir. La mise en place de cet outil est en soi délicate du fait du temps requis et de la mobilisation nécessaire des personnels de santé pour l'examen d'un cas, mais aussi par crainte d'identification de fautes et de mise en cause des personnels de santé (RICHARD *et al*., 2008). Notre travail en tant qu'anthropologue dans la mise en place de l'outil était de réaliser des études de cas auprès de la femme et de son entourage sur sa situation et son expérience de la prise en charge, de ses difficultés, etc. ; l'étude de cas était résumée et présentée lors des sessions d'audits en complément des éléments cliniques. Or parfois, la restitution de ces études de cas était particulièrement mal perçue par les personnels de santé : les difficultés mises en avant pouvaient avoir trait à la situation socio-économique précaire de la femme ou aux inégalités de genre face auxquelles les personnels de santé se sentaient impuissants ; lorsqu'il apparaissait que les femmes critiquaient sévèrement les attitudes des personnels de santé, les soignants les soupçonnaient de mentir. La restitution apparaissait comme un « procès à charge » des personnels de santé ; les anthropologues étaient accusés de prendre le parti des femmes

contre celui des personnels de santé, et ceux-ci se défendaient en mettant en avant qu'ils faisaient ce qu'ils pouvaient dans un contexte de travail difficile, alors que la pauvreté dominait et que leur hiérarchie avait également une part de responsabilité dans la qualité jugée insuffisante de leur prestation. La contribution des anthropologues à ce processus supposé améliorer la qualité de la prise en charge (dans ses dimensions cliniques, mais aussi humaines) transformait parfois la séance d'audit en moment où s'aiguisaient les tensions des personnels de santé à l'encontre des femmes et de leur supérieur hiérarchique (GRUÉNAIS *et al.*, 2012), au point que certains personnels finissaient par refuser de s'impliquer dans les audits.

Il y avait sans doute une certaine naïveté de notre part à envisager que la restitution faisant état du point de vue des femmes pouvait contribuer à accroître l'empathie des personnels de santé à l'égard des parturientes et à constituer un élément d'amélioration de la prise en charge, à côté des éléments relevant des techniques médicales. Nous n'avions pas suffisamment pris la mesure selon laquelle les relations entre soignants et patients sont *a priori* conflictuelles (FREIDSON, 1984) et combien la démarche diagnostique et clinique est plutôt caractérisée par la non-prise en compte des conditions de vie des patients (MECHANIC, 1995 ; WAITZKIN, 1991). Si la restitution, dans ce cadre précis d'une intervention auprès des personnels de santé pour améliorer la qualité des soins, fait partie de l'intervention elle-même, il convient alors sans doute, afin qu'elle n'ait pas l'effet inverse à celui escompté, de procéder à partir d'une connaissance et d'une prise en compte beaucoup plus fine que celle que nous avions envisagée, de ce qu'est la routine des professionnels en tant que *street-level bureaucrats* (LIPSKY, 2010 ; WALKER et GILSON, 2004). En d'autres termes, il aurait fallu documenter initialement, plus précisément que nous l'avons fait, l'organisation et les relations de travail au sein des équipes et dans leur interaction avec les parturientes pour identifier les possibilités et les moments d'une empathie plus grande à l'égard des femmes, en faisant par ailleurs l'hypothèse (qui resterait à démontrer) qu'une empathie plus grande est un facteur d'amélioration. Mais l'intervention, et partant le programme, n'avaient pas prévu ce temps de recherche supplémentaire qui, par ailleurs, n'aurait pas nécessairement amené des résultats probants pour l'action.

Les mots de la restitution

Dans un de leurs articles sur l'engagement en sciences sociales, notamment dans des contextes d'enquête caractérisés par la violence, D. Ceffaï et V. Amiraux (2002) écrivent à propos de la restitution : l'enquêteur « doit neutraliser ses désirs spontanés de combat, taire ses élans de protestation et de révolte, différer à plus tard et à autrepart les prises de parti, pratiquer une forme d'ascèse axiologique pour laisser place à un espace et à un temps de l'enquête ». Cela est également valable pour les enquêtes sur les problèmes de santé, entre autres dans des structures de soins en Afrique, qui n'épargnent pas l'enquêteur de situations de violence extrême (en particulier de morts constatées et que l'on sait évitables). Exprimer sa réprobation face à certaines situations dans un contexte de restitution risque fort de ne satisfaire que son auteur et de n'avoir aucun effet sur ses interlocuteurs. Faut-il tout dire, tout restituer, tout mettre à disposition dans cette neutralité axiologique absolue que préconisent Ceffaï et Amiraux, voire donner la possibilité aux enquêtés d'avoir un droit de regard sur l'information susceptible d'être utilisée par l'ethnographe ? Dans leur manuel de méthodologie en sciences sociales, Beaud et Weber proposent notamment aux enquêteurs de mettre à disposition leurs enregistrements et leurs notes (Beaud et Weber, 2003 : 288). La mise à disposition de ses matériaux bruts peut ressortir à une obligation éthique, comme le soulignent I. Rossi *et al.* (2008 : 5), à propos d'une recherche sur la maladie d'Alzheimer dans une structure de soins spécialisés. C'est aussi une exigence, par exemple, des associations aborigènes en Australie qui ont à donner leur *imprimatur* aux travaux des ethnologues avant publication (Moizo, 1997).

La restitution peut avoir une fonction de « validation interne ». D'une part, on peut attendre des interlocuteurs qu'ils agréent le contenu des informations rapportées, même s'ils peuvent être en désaccord avec les interprétations finales faites par les chercheurs. D'autre part, les débats parfois animés après les restitutions sont susceptibles de fournir des informations supplémentaires ; dans cette mesure, la restitution peut aussi constituer un lieu de recueil

d'informations[9]. La restitution permet aussi d'informer ses interlocuteurs des propos qui seront diffusés dans des rapports, des publications. Mais si les interlocuteurs refusent que telle ou telle information soit exposée, ou s'ils contestent la véracité d'une information, la restitution engage-t-elle alors le chercheur, au point que l'information en question devra rester tue ?

Il est des exemples de mauvaise interprétation de l'information restituée, liée parfois à des éléments formels que l'on y a inclus. Une photo d'un groupe de jeunes de banlieue assis côte à côte, reproduite dans un ouvrage à proximité d'un intitulé évoquant « Les activités délinquantes », a donné lieu à un profond mécontentement de la part des interlocuteurs de l'anthropologue accusé dans ce cas de faire des amalgames au même titre que les médias ou la police à propos des jeunes de banlieue (LEPOUTRE, 2001). Une image considérée comme « volée » et reproduite peut être à l'origine de poursuites judiciaires par la personne qui se reconnaît sur la photo et qui a pu être l'informatrice privilégiée de l'anthropologue (cf. l'expérience de J.-F. WERNER, 2007). On pourra certes considérer qu'il s'agit là de la question très spécifique du droit à l'image et de la forme donnée à des documents de recherche remis à ses interlocuteurs, voire de l'anonymisation des données. Mais ces exemples posent la question, évoquée plus haut, du contrôle de l'information produite par les informateurs eux-mêmes. Faut-il alors éviter de mettre à disposition auprès de ses informateurs certaines informations ?

La réception réservée des résultats de la recherche n'est en rien spécifique à la restitution d'études anthropologiques. J'en donnerai un exemple. En collaboration avec des collègues de santé publique, j'ai mené une étude au Maroc sur les « maisons d'attente » (*maternity waiting homes*)[10], soit des lieux d'hébergement (non médicalisés) pour des femmes enceintes sur le point d'accoucher et situés à

[9] Néanmoins, et pour forcer un peu le trait, si l'auteur de la restitution est habité par le souci d'une redevabilité totale quant aux informations recueillies, que fera-t-il de ces nouvelles informations recueillies lors d'une séance de restitution ? Devra-t-il, par une sorte de mise en abyme, restituer sur la restitution ?

[10] Les premières expériences datent du début du XX^e siècle dans le nord de l'Europe, aux États-Unis et au Canada pour desservir les femmes des communautés disposant de très peu de structures de santé à proximité de leur domicile. Puis en Afrique, des maisons d'attente ont été créées au Nigeria (années 1950) et en Ouganda (1960). À Cuba, la première maison d'attente a été créée en 1962.

proximité de maternités ; ces maisons d'attente sont destinées à accueillir des femmes habitant dans des zones difficiles d'accès afin qu'elles puissent se retrouver près d'une maternité, donc pour éviter les accouchements à domicile, sans surveillance, considérés comme situations « à risque », liés à l'éloignement et aux difficultés d'accès des maternités. Cette étude conjuguait une recherche épidémiologique sur la morbidité et la mortalité maternelle et néonatale dans la région desservie par la maison d'attente étudiée, avec une étude qualitative sur l'histoire génésique de certaines femmes de la région (Abaacrouche *et al.*, 2009). La maison d'attente sur laquelle l'étude portait était une des fiertés de la région, en particulier pour les personnels de santé de la maternité attenante et pour les autorités locales. Or, les résultats de l'enquête qualitative montraient que les femmes avaient une opinion très favorable de cette maison d'attente, mais sans l'utiliser *a priori* (préférant pour beaucoup de bonnes raisons, retarder au maximum leur recours à la maternité, quitte à prendre le risque d'accoucher à domicile) ; et l'enquête épidémiologique, qui prenait en compte les accouchements survenus dans la région avant et après l'ouverture de la maison d'attente, montrait qu'il n'y avait aucune différence significative de l'évolution des taux de morbidité et de mortalité maternelle et néonatale qui pouvait être mise en rapport avec l'ouverture de la maison d'attente. Les personnels de santé et les autorités locales auprès desquels nous avions fait une restitution de ces résultats de l'étude ont eu des réactions très négatives face à nos conclusions, mettant en cause la validité de notre travail, parce qu'ils « voyaient bien la différence » dans leur pratique depuis l'ouverture de la maison d'attente.

Pour éviter la déception des interlocuteurs qui peut être à l'origine soit d'une démobilisation des acteurs pour réaliser une partie du projet, soit d'un refus d'accès à l'enquêteur à leur terrain, faut-il évoquer de manière privilégiée les résultats positifs à l'occasion des restitutions ? Adapter son discours aux interlocuteurs, ne serait-ce pas alors aussi choisir ses mots et devoir taire certaines informations ? Tout ce que je viens d'évoquer nous ramène à toute la distance qu'il peut y avoir entre une démarche académique de recherche et la mise à disposition des résultats de cette recherche auprès des interlocuteurs. Autrement dit, il y a une spécificité du discours de la restitution. L'ethnographe, dans le cadre de son travail académique, n'écrit pas directement pour ses interlocuteurs

locaux, précisait F. ZONABEND dans l'article déjà cité (1994 : 8). Cette remarque fait écho à la mésaventure survenue à D. Lepoutre à propos de la photo et qui s'interroge : « Pour qui écrit-on ? Et dans quel(s) but(s) ? S'agit-il de "communiquer des résultats" à l'attention exclusive de ses pairs ? » (LEPOUTRE, 2001 : 98). La communication avec les interlocuteurs du terrain dans le cadre de restitution semble donc relever d'un discours d'une autre nature que celui de la restitution académique.

Une restitution, pour quoi faire ?

À quoi peut bien servir une restitution sachant que la plupart du temps, on se satisfait d'une production académique de mise en forme des résultats d'une enquête, sans se préoccuper de les mettre à disposition de ses interlocuteurs. J'ai évoqué le souci de « validation interne », en rappelant la possibilité d'être confronté à une non-validation, tout en me demandant de quelle validation il pourrait bien s'agir si le discours de la restitution est si éloigné que j'ai bien voulu le dire du discours académique. J'ai aussi évoqué le fait que la restitution peut être un autre moment de recueil de l'information et donc se situer dans le processus de l'enquête de terrain. De manière plus pragmatique, la restitution peut procéder d'une réponse à une demande de ses interlocuteurs et d'une forme de politesse de la part de l'enquêteur pour faire état aux personnes qui vous ont accueilli d'éléments qui seront évoqués dans un cercle académique. Dans le cadre d'une recherche sur projet, d'une recherche-action dont la finalité est de contribuer à une amélioration de la qualité des soins, la restitution peut avoir l'ambition de participer à une prise de conscience des interlocuteurs pour qu'ils modifient, sinon leur comportement, du moins leur manière d'appréhender la réalité. Ainsi, on peut avoir l'ambition de vouloir endiguer une tendance générale à trouver des explications d'une situation peu satisfaisante en procédant par une sorte de sociologie spontanée qui réifie le comportement des bénéficiaires de l'offre de santé.

Par exemple, on entend très souvent dire par les personnels de santé, les cliniciens, ou les cadres et les décideurs locaux, pour expliquer que les femmes tardent ou refusent à recourir aux structures de soins pour la surveillance de leur grossesse ou pour leur accouchement, que des facteurs culturels et économiques difficiles à surmonter sont en cause : le manque d'autonomie des femmes et la domination masculine expliqueraient que celles-ci sont dans l'impossibilité de décider seules de recourir aux structures de santé sans l'aval du mari ou d'un homme de la famille ; les femmes refuseraient de se rendre dans les structures de soins parce que les soins y sont surtout prodigués par des hommes et qu'elles ne veulent avoir affaire qu'à des femmes ; l'ignorance, l'analphabétisme, les « croyances traditionnelles », ou encore la très grande pauvreté constitueraient autant de freins à l'accès aux soins ; la surcharge de travail des personnels de santé expliquerait leur faible disponibilité, etc.

À chacun de ces arguments que tous ceux qui ont travaillé auprès de personnels de santé ont entendu à satiété, l'observateur pourra au cours de la restitution montrer qu'il s'agit là de préconceptions : les femmes peuvent décider seules, par exemple d'accepter ou de refuser de réaliser un dépistage du VIH ; en cas d'urgence, peu importe le sexe du soignant, les femmes préfèrent être prises en charge par un gynécologue-obstétricien masculin susceptible d'effectuer toutes les interventions nécessaires plutôt que par une femme auxiliaire de santé aux compétences techniques limitées ; la désorganisation de l'offre de soins locale, l'indisponibilité des médicaments et des soignants, les difficultés matérielles du déplacement (insécurité, absence de moyen de transport, état des routes, etc.) sont tout autant, sinon plus explicatives des réticences à se déplacer vers une structure de soins que l'ignorance, les « croyances » ou la pauvreté ; les observations montrent que la surcharge de travail invoquée par les personnels de santé pour expliquer une qualité insatisfaisante de leurs prestations est souvent très relative, les personnels de santé étant peu présents à leur poste de travail dans la journée. La restitution, comme tente de le montrer les quelques exemples que je viens d'évoquer, peut alors avoir pour ambition de limiter, voire de rendre caduque la validité des explications procédant d'une sociologie spontanée des acteurs.

L'ambition ultime est de contribuer à une « prise de conscience » des personnels de santé, à leur réflexivité dans l'espoir d'une

modification de leurs attitudes à l'égard des usagers des structures de soins. Cette « prise de conscience », est parfois attestée dans des déclarations de responsables locaux de la santé[11]. Les effets de cette réflexivité attendue semblent pouvoir être mesurés, comme dans le cas des audits de cas d'urgences obstétricales évoqués plus haut : l'ensemble de l'intervention, avec ce qu'elle impliquait de formation des personnels de santé, d'appui technique et matériel de la part de spécialistes de santé publique et d'anthropologues, a pu avoir des effets mesurables sur la rapidité de prise en charge, et sur la pratique effective de certains gestes techniques[12]. Mais on serait bien en peine de préciser dans quelle mesure la participation des personnels de santé au processus de recherche, ou encore la restitution régulière des données d'observation auprès de ceux-ci dans le cadre de ces audits ont pu avoir des effets en eux-mêmes ; les améliorations constatées ne seraient-elles pas aussi liées à la « surveillance » à laquelle les personnels étaient soumis, du fait de leur participation à un programme de recherche-action et qui les amenaient à devoir « bien faire »[13] ?

L'intérêt des restitutions peut résider aussi, à la suite de l'exposé des résultats d'enquête ou d'intervention, dans la formulation de recommandations réalistes, avec les acteurs, et dont on peut espérer qu'elles auront d'autant plus de légitimité qu'elles auront été adoptées par ceux-ci. Le consensus local sur des recommandations leur donnera alors une

[11] À titre d'exemple, on peut lire la déclaration suivante dans le rapport de la réunion finale de restitution d'un projet (le projet Passage) portant sur l'amélioration de la prise en charge et de la communication autour de la santé sexuelle des adolescents et des jeunes adultes dans une ville du nord du Cameroun et auquel j'ai été associé : « La conclusion du séminaire de restitution du bilan des activités du projet Passage peut se résumer en ces mots de la Déléguée régionale de la santé publique : "le projet Passage a ouvert les yeux des populations de Maroua et des personnels de santé, en particulier sur la santé génésique" » (Rapport final des activités du projet Passage – Maroua, octobre 2009). Si les acteurs du projet ne peuvent que se satisfaire d'une telle déclaration, rien ne permet de documenter, cependant, que cette prise de conscience s'est traduite par des modifications d'attitude.

[12] Programme d'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins obstétricaux d'urgence dans les pays en développement, Projet FSP 2001-149 – MAE-F, Composante 2 – Burkina Faso, Rapport final d'activités, 1er janvier 2003 au 31 mars 2006.

[13] Ces améliorations mesurables relèvent peut-être du fameux effet Hawthorne mis en évidence dans les années 1920 par l'équipe de E. Mayo dans le contexte des expériences d'amélioration de la productivité dans les usines d'une compagnie d'électricité et liées à l'attention portée aux ouvriers qui étaient alors sous surveillance davantage qu'aux améliorations techniques (BERT, 1999).

certaine force en vue du rappel de la nécessité de leur application dans l'avenir. Mais je ne pousserai pas la naïveté jusqu'à penser que l'adoption de recommandations réalistes au niveau local leur donne *ipso facto* force de loi et serait une garantie pour leur mise en œuvre.

La restitution peut aussi avoir une utilité spécifique décidée par ses destinataires. Elle met à disposition des informations dans un contexte de rapports hiérarchiques. Dans l'expérience de N. Flamant (2005) dans une entreprise, les éléments mis en évidence par l'observateur et révélateurs de certains dysfonctionnements au sein de l'organisation ont été utilisés par les détenteurs d'autorité au sein de l'organisation pour légitimer leurs décisions et renforcer leur position. Pour ma part, en la matière, j'ai eu une toute autre expérience : celle de l'utilisation des éléments d'observation par les « subalternes » pour mettre en difficulté la hiérarchie, voire contester les positions d'autorité. L'expérience d'audits, notamment au Maroc, a permis de montrer que la mise en évidence des dysfonctionnements permettait de légitimer un discours des « subalternes » selon lequel ils faisaient le mieux possible dans le contexte de travail qui leur était donné (Blaise *et al.*, 2006). Autrement dit, selon les destinataires de la restitution, toute amélioration sensible de la qualité des soins ne pouvait venir que d'un effort supplémentaire (d'organisation, d'équipements, etc.) du niveau hiérarchique supérieur. La restitution était alors utilisée par les acteurs des services de santé comme un moyen de faire passer un message aux supérieurs hiérarchiques (direction de l'hôpital, directions du ministère de la Santé) afin que ces derniers améliorent leurs conditions de travail. Ici, les études et leur restitution servent bien, mais pour confirmer le bien-fondé des attitudes des personnels de santé et de l'existant, avec les critiques récurrentes à l'endroit des populations « ignorantes » bénéficiaires de leurs prestations, et des supérieurs hiérarchiques qui ne leur donnent pas les moyens d'améliorer la qualité de leurs prestations.

Conclusion

La restitution procède d'un discours spécifique dans un contexte particulier. L'ethnographe, impliqué dans des projets de santé

publique qui s'engage dans ce type d'expérience, sera constamment interpellé sur la robustesse et la validité de ses données. La réceptivité à l'égard des données rapportées par l'ethnographe est très variable. Par ailleurs, celui-ci, pour faire accepter sa démarche et pour « l'efficacité » attendue (par lui-même, par ses collègues d'autres disciplines, auprès des destinataires de la restitution) de ses propos, doit veiller sans doute à ne pas décevoir à l'excès ses interlocuteurs. Cela l'oblige alors à devoir taire certaines informations, à choisir ses mots, c'est-à-dire à adapter son discours. La question qui se pose alors est notamment de savoir dans quelle mesure la réception du discours de l'ethnographe au cours de la restitution a force de validation et, partant, de censure sur l'utilisation ultérieure des données. À moins de considérer que le moment de la restitution est totalement distinct de celui de la valorisation académique, et la différence de nature ainsi instituée introduit une étanchéité entre les deux types de propos. Quelle que soit la position adoptée, l'expérience montre que la restitution dans le cadre d'un projet d'intervention peut avoir une certaine efficacité, parfois mesurable, nécessairement limitée, et dont on ignore tout du rôle spécifique dans les changements observables. L'efficacité des restitutions peut aussi être mise en forme par les interlocuteurs eux-mêmes qui peuvent se servir d'éléments ainsi mis à leur disposition pour défendre leurs intérêts propres. Néanmoins, il ne faut pas surestimer les enjeux liés à la restitution ; comme l'écrit F. Zonabend dans son article déjà cité : « … vouloir poser la *restitution* comme un problème, revient en fait à donner plus d'importance qu'ils n'en ont aux travaux des ethnologues » (Zonabend, 1994 : 13).

Bibliographie

Abaacrouche M., Belghali A., Meski F. Z., Gruénais M. E., De Brouwere V., 2009 – *La maison d'attente : une solution efficace pour favoriser l'accouchement en milieu surveillé*. Rapport de recherche pour l'OMS, Rabat, Inas, 75 p.

Beaud S, Weber F. 2003 – *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris, La Découverte.

Bert C., 1999 – « L'effet Hawthorne. Un mythe des sciences humaines ». *In* Cabin P. (éd.) : *Les organisations.*

État des savoirs, Auxerre, Sciences humaines Éditions : 59-65.

Blaise P., Sahel A., Gruénais M. E., De Brouwere V., 2006 – « Introducing routine clinical audit in public hospitals to improve quality of care: potential and pitfalls. The case of Casablanca public health hospitals in Morocco ». 23th International Conference of the International Society for Quality in Health Care (ISQua), Londres, octobre 2006.

Campo R., 2006 – « Anecdotal Evidence: Why Narratives Matter to Medical Practice ». *Plos Medicine*, 3 (10) : 1677-1678.

Cefaï D., Amiraux V., 2002 – Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. *Cultures & Conflits*, 47 (URL : http://conflits.revues.org/829).

Charmaz K., 2006 – *Constructing grounded theory. A practical guide through qualitative analysis*. Londres, Sage.

Chauvier É., 2003 – Restitution et réception du texte anthropologique. *Ethnologie française*, 33 (3) : 503-512.

Farmer P., 1996 – *Sida en Haïti. La victime accusée*. Paris, Karthala.

Farmer P., Nizeye B., Stulac S., Keshavjee S., 2006 – Structural Violence and Clinical Medicine. *Plos Med*, 3, e449 (http://dx.doi.org/10.1371%2Fjournal.pmed.0030449).

Filippi V., Brugha R., Browne E., Gohou V., Bacci A., De Brouwere V., Sahel A., Goufodji S., Alihonou E., Ronsmans C., 2004 – Obstetric audit in resource-poor settings: lessons from a multi-country project auditing “near miss” obstetrical emergencies. *Health Policy Plan* : 57-66.

Flamant N., 2005 – Observer, analyser, restituer. *Terrain*, 44 : 137-152.

Freidson E., 1984 – *La profession médicale*. Paris, Payot.

Gruénais M. E., Tantchou J., 2010 – *Étude socio-anthropologique pour l’évaluation de l’acceptabilité du test VIH par les bénéficiaires et les professionnels de santé dans les établissements de soins de santé de base sélectionnés*. Rapport sur le programme de prévention de la transmission du VIH de la mère à l’enfant dans trois régions pilotes : Grand Casablanca, Marrakech-Tensift-Al Haouz, Souss-Massa-Drâa, ministère de la Santé – Unicef, Rabat, 53 p.

Gruénais M.-E., Ouattara F., Richard F., De Brouwere V., 2012 – Anthropological Insights about a Tool for Improving Quality of Obstetric Care. The Experience of Case Reviews Audits in Burkina Faso. *Anthropology in action*, 19 (2) : 27-36.

Lepoutre D., 2001 – La photo volée. Les pièges de l’ethnographie en cité de banlieue. *Ethnologie française*, 31 (1) : 89-101.

Lévi-Strauss C., 1958 – Place de l’anthropologie dans les sciences sociales et problèmes posés par son enseignement. *Anthropologie structurale*, 1, Paris, Plon.

Lipsky M., 2010 – *Street-level bureaucracy. Dilemmas of the individual in public services (1re ed. 1980)*. New York, Russel Sage Foundation.

MacClancy J. (ed.), 2002 – *Exotic no more*. Chicago, The University of Chicago Press.

McKeown T., 1979 – *The role of medicine. Dream, mirage or nemesis*.

Princeton, Princeton University Press.

Marks H., 1999 – *La médecine des preuves. Histoire et anthropologie des essais cliniques (1900-1990)*. Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo, coll. Les empêcheurs de penser en rond.

Mechanic D., 1995 – Sociological dimensions of illness behavior. *Social Science & Medicine*, 41 : 1207-1216.

Moizo B., 1997 – « L'anthropologie aboriginaliste : de l'application à la fiction ». *In* Agier M. (éd.) : *Anthropologues en danger*, Paris, Jean-Michel Place : 65-74.

Olivier de Sardan J.-P., 2004 – La rigueur du qualitatif. *Espace-Temps* : 38-50.

OMS, 2004 – *Au-delà des nombres. Examiner les morts maternelles et les complications pour réduire les risques liés à la grossesse*.

Richard F., Ouedraogo C., Zongo V., Ouattara F., Zongo S., Gruénais M.-E., De Brouwere V., 2008 – The difficulty of questioning clinical practice: experience of facility-based case reviews in Ouagadougou, Burkina Faso. *BJOG An International Journal of Obstetrics and Gynaecology* DOI: 10.1111/j.1471-0528.2008.01741.x.

Rossi I., Kaech F., Foley R. A., Papadaniel Y., 2008 – L'éthique à l'épreuve d'une anthropologie en milieu palliatif : de l'insertion à la restitution. *Ethnographiques.org*, 17.

Skrabaneck P., McCormick J., 1997 – *Idées folles, idées fausses en médecine*. Paris, Odile Jacob, coll. Opus.

Vidal L., 2011 – Rendre compte. La restitution comme lieu de refondation des sciences sociales en contexte de développement. *Cahiers d'études africaines*, 202-203 (2) : 591-607.

Waitzkin H., 1991 – *The politics of medical encounters. How patients and doctors deal with social problems*. New Haven & London, Yale University Press.

Walker L., Gilson L., 2004 – We are bitter but we are satisfied: nurses as street-level bureaucrats in South Africa. *Social Science & Medicine*, 59 : 1251-1261.

Werner J.-F., 2007 – « De l'objet ethnographique au sujet juridique ou comment le fantôme de Malinowski a été assigné en justice au Sénégal ». *In* Leservoisier O., Vidal L. (éd.) : *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines.

Zonabend F., 1994 – De l'objet et de sa restitution en anthropologie. *Gradhiva*, 16 : 3-14.

La restitution comme épreuve de la recherche

Cyril Farnarier
Socio-anthropologue

Introduction

Les écrits de sciences sociales[1] qui abordent la question de la restitution s'accordent en général sur le point d'analyse suivant : la restitution d'un travail de recherche, c'est-à-dire le principe de faire part des résultats de l'analyse aux personnes auprès de qui la recherche a été menée, est à envisager soit comme un moment à part entière de l'enquête, soit comme une étape obligée de celle-ci (Zonabend, 1994 ; Vidal, 2010).

Considérée comme un *moment de l'enquête*, la restitution participe de l'épistémologie de la recherche en tant que nouveau terrain. Par les interactions qu'elle provoque, les échanges qui en émanent entre le chercheur et ceux auxquels il s'adresse, ce moment est souvent l'occasion de confronter les premières analyses au point de vue de ceux sur qui, auprès de qui ou pour qui elles ont été conduites. Ce moment sert alors au chercheur à tester son travail en vue d'affiner ou de corriger ses analyses et interprétations des données recueillies, et de faire émerger de nouvelles pistes de travail.

Toutefois, la restitution peut aussi être considérée comme une *étape obligée de la recherche* et cela pour deux raisons. La première s'appuie sur une éthique de la recherche et rappelle que le retour

[1] Je remercie Aline Sarradon-Eck pour ses suggestions et les relectures qu'elle a pu faire de ce texte à différentes étapes de son élaboration.

aux enquêtés est un droit de ces derniers. La restitution est alors un moment pour le chercheur au cours duquel il va *rendre compte* du travail réalisé. Dans certaines situations, c'est même le respect de ce droit des enquêtés à bénéficier d'une restitution des analyses qui conditionne la réalisation d'une recherche. En ce cas, la restitution fait partie du contrat initial que le chercheur passe avec les acteurs de terrain (parce qu'il s'agit d'une commande, que c'est une clause d'attribution du financement ou autre…). Sans retour aux enquêtés prévu, nul accès au terrain de recherche n'est accordé. Cette contractualisation place alors le chercheur dans une posture de dette et la restitution est le moment et le moyen pour celui-ci de *rendre des comptes* (VIDAL, 2010).

Ces réflexions, auxquelles je souscris, seront dans le cadre de cet article considérées comme acquises et placées en toile de fond de mon propos. Dans ce chapitre, je souhaite analyser ce moment particulier d'une recherche qu'est la restitution en tant qu'épreuve de la recherche. Nous verrons donc comment ces séquences de restitution sont révélatrices de la posture du chercheur sur son terrain et permettent plus largement de questionner les objectifs généraux de production de connaissances en sciences sociales. En effet, l'idée avancée ici est que la position occupée par le chercheur sur son terrain ainsi que ses intentions – scientifiques, personnelles, de carrière, etc. – déterminent le type de connaissances produites, tout autant que la façon de les restituer et donc de les partager avec les premiers acteurs concernés ou dans des cercles plus large de diffusion.

Arrêtons-nous en premier lieu sur ce que j'entends ici désigner par le terme de restitution.

Ce que restituer veut dire

Le CNRTL (Centre national de ressources textuelles et lexicales) propose trois définitions principales au verbe *restituer* qui, aussi distinctes qu'elles soient, peuvent s'appliquer aux chercheurs, à leur travail ou à leurs travaux et ce à différents niveaux.

Rétablir dans son état premier, original

La première définition, dans l'intention de rétablir ce qui a subi des altérations, peut s'appliquer au travail ethnographique qui s'attache à la description des faits, de tous les faits, mais uniquement des faits, au plus près du réel, à des fins d'objectivation des situations étudiées. La simple présentation aux acteurs de terrain d'une ethnographie fine des situations dans lesquelles ils sont engagés appelle ces derniers à un exercice de réflexivité.

Aussi partielle et située que soit la lecture du chercheur sur une situation (JAFFRÉ, 2003), elle n'en demeure pas moins distante et distincte de celle de l'acteur impliqué qui, souvent, fait lui-même partie de l'objet ethnographié. La confrontation de la lecture du chercheur à celle de l'acteur est déjà en soi une manière de reconstituer la complexité du réel et du quotidien et lors des « moments » de restitution, ces confrontations de points de vue ne manquent pas de se manifester (FLAMANT, 2005).

Bien souvent, la diffusion des savoirs scientifiques à destination du grand public tend, du point de vue du chercheur, à déformer plus ou moins le message scientifique. Allant d'un exercice de *traduction,* en transférant les termes du débat scientifique dans un langage accessible aux non-spécialistes du domaine, à un exercice de *simplification*, nécessaire à la vulgarisation de propos limités à un champ spécifique de recherche, en passant par la *trahison*, où les termes du débat et/ou les connaissances qu'il établit sont réappropriés et déformés pour des raisons et objectifs extérieurs au domaine scientifique concerné.

Ainsi, en miroir à ces déformations de la pensée scientifique lors de la diffusion, les acteurs faisant partie du champ d'étude de la recherche, ceux-là mêmes à qui est destinée la restitution, pourront recevoir la parole scientifique, ses analyses et ses descriptions comme une lecture déformée, partielle et orientée de leur situation et de leur quotidien. L'ethnographe devenant « une sorte de décepteur du social » (ZONABEND, 1994 :10) puisqu'il ne permet pas aux acteurs de terrain de s'identifier à l'image qu'il leur renvoie d'eux-mêmes.

Rendre ce qui a été pris ou possédé

Cette deuxième définition renvoie au niveau des stratégies d'enquête mises en œuvre pour accéder à des données inaccessibles autrement. Sans faire état ici des recherches menées « à couvert » où le chercheur se présente sur son terrain d'enquête sous un autre rôle que le sien, il est, d'une façon générale, toujours nécessaire de laisser planer un doute, une imprécision, un flou, sur le sujet exact de l'enquête au moment où elle est conduite. Autant pour sauvegarder l'intégrité des données recueillies que parce que la recherche elle-même se construit par itération (Olivier de Sardan, 2008), par tâtonnements et modifications de ses hypothèses et objectifs. Par exemple, en travaillant sur la relation médecin-malade, Sylvie Fainzang (2006) explique que pour ne pas éveiller le soupçon, ni chez les soignants, ni chez les soignés, et ne pas modifier ni leur comportement ni leur parole, elle annonce aux uns que le sujet de la recherche porte sur les autres et réciproquement. « Focaliser l'objet de l'enquête sur l'autre permettait d'induire chez chacun une moindre surveillance de ses paroles et de ses conduites » (Fainzang, 2006 : 21).

Face à ces stratégies déployées par le chercheur pour assurer le recueil de ses données d'enquête, c'est bien souvent au moment de la restitution finale de son travail que l'objet de la recherche est exposé en détail et que les acteurs de terrain en prennent pleinement connaissance.

Rendre sous une autre forme ce qui a été absorbé

Cette troisième définition renvoie quant à elle à la production scientifique dans son ensemble, à ce que fait le chercheur des données qu'il a recueillies, à la façon dont il va les utiliser et à celle dont il va diffuser les résultats de ce travail d'incorporation et d'analyse. Cette activité de transformation des données de terrain en connaissances scientifiques et de diffusion sous une forme ou sous une autre de ces savoirs constitue l'objectif même de tout travail de recherche.

La restitution dans la dynamique du don

À partir de ces quelques éléments de définition, une des questions qui se pose est de savoir ce que doit restituer un chercheur qu'il ait pris ou qui lui ait été donné ?

La dynamique du don au fil de l'enquête peut être présentée de la façon suivante : les acteurs de terrain donnent leur temps, leurs informations, leur quotidien, ouvrent leur vie et parfois leur intimité. Le contre-don au cœur de l'enquête s'exerce sous la forme de la présence et de l'écoute du chercheur, de la gratification symbolique que peut retirer l'enquêté de l'attention qui lui est portée et peut aussi s'exercer de façon plus directe, sous une forme d'aide, matérielle ou non ; mais il faut l'admettre, bien souvent « le chercheur n'a finalement "rien" à proposer aux enquêtés pour changer la condition qui est la leur » (BOUILLON, 2005 : 93).

Toutefois, au-delà du temps de la conduite de l'enquête, une fois passé ce moment du recueil des données, la dynamique du don continue de jouer et c'est, à ce moment-là, la restitution des résultats de la recherche qui incarne le contre-don.

De nouveau, le chercheur va être confronté aux attentes des acteurs de terrain et l'exercice consistera à éviter la frustration, sans pour autant s'obliger à répondre à ces attentes. Frustration des acteurs qui peut aussi bien être due au fait qu'ils ne se reconnaissent pas dans ce que donne à voir le chercheur – par une lecture trop partielle ou une analyse par trop distincte de la perception habituelle de la situation – qu'aux attentes précises nourries par les acteurs vis-à-vis de la recherche et de ses résultats et qu'ils seront déçus de ne pas voir comblées.

Pour le chercheur, l'enjeu de telles situations est d'arriver à tenir l'indépendance de sa pensée, tout en ménageant l'engagement social des acteurs en présence. Cela équivaut souvent à détourner la demande initiale, à déplacer la question posée au départ pour, au final, interroger ce qui n'était pas supposé l'être. À propos de telles

configurations, Didier Fassin écrivait que « la justesse d'une analyse peut se mesurer à l'inconfort qu'elle suscite chez celui qui la produit comme chez celui qui la reçoit, cette fois non par masochisme intellectuel, mais au regard de la valeur heuristique de l'ébranlement des certitudes » (Fassin, 2009 : 203).

S'il ne faut pas donner trop d'importance à une séquence de restitution pour ne pas surestimer l'impact du travail anthropologique et se leurrer sur ses effets éventuels (Zonabend, 1994), il est tout de même nécessaire de prêter attention aux enjeux divers que peut recouvrir une telle situation. En effet, si les acteurs de terrain peuvent nourrir des attentes vis-à-vis des résultats d'une recherche, l'importance d'une séquence de restitution peut être à lire du côté du chercheur lui-même et de sa dépendance au terrain, de son exposition lors de ces moments où il met à nu sa pensée, son travail et la raison de sa présence sur le terrain (Guffanti, 2011). Cela pose la question de l'engagement du chercheur, en tant qu'individu pris dans des relations sociales, mais aussi en tant que professionnel pris dans des engagements contractuels, qu'ils soient moraux ou écrits.

Alors, assurément, une dynamique du don et du contre-don est à l'œuvre dans la relation d'enquête, et plus largement dans la conduite d'une recherche, et la restitution se présente comme un moyen pour le chercheur d'assurer ce contre-don, que ce soit en répondant ou non aux attentes des enquêtés. Mais il faut bien se rappeler que dans cette dynamique du don, le contre-don est avant tout un moyen de maintenir sa position sociale (Mauss, 1950). Ainsi, en situation de dépendance économique et professionnelle, il n'est pas assuré que ce soit toujours la scientificité des analyses qui prime lors des ces situations de rencontre entre enquêteur et enquêtés. Il est en effet impératif de comprendre ce moment du « rendre public » comme « un moment clé d'articulation des savoirs et des pouvoirs » (Cefaï et Amiraux, 2002). Il me semble alors qu'interroger ce que le chercheur doit rendre, à qui il doit rendre et sous quelle forme ne peut se faire sans une prise en compte des conditions de production de la recherche. Cela pose la question du statut du chercheur dans ses multiples dimensions et rejoint un questionnement plus profond sur la pratique des sciences sociales, leurs objets, leur finalité comme leur raison d'être.

Faire de l'anthropologie dans une équipe médico-sociale

Pour poursuivre cette réflexion, je présenterai quelques éléments, relatifs à une situation personnellement vécue de chercheur socio-anthropologue travaillant au sein d'une équipe médico-sociale et salarié par la même institution que l'ensemble des professionnels qui la composent.

Afin de comprendre les enjeux inhérents à cette position, une présentation de quelques aspects essentiels de ce dispositif médico-social et quelques éléments historiques de son développement semble nécessaire.

Un dispositif « innovant »

Cette équipe médico-sociale mène une action d'accompagnement et de soin à destination de personnes sans-abri souffrant de troubles psychiatriques sévères. Initié en 2006, ce projet était au départ porté par un collectif citoyen et militant, qui bénéficia quasiment dès son origine de l'appui logistique d'une ONG. Selon ce collectif, les soins en santé mentale, pour avoir un effet bénéfique pour la personne sur le long terme, ne peuvent être prodigués sans que celle-ci ne bénéficie d'un « chez soi ». À la fin des années 2000, le constat de ce collectif porte sur la très grande difficulté qui existe pour une personne vivant dans la rue de retrouver un logement, sans être préalablement entrée dans un parcours de soin et avoir stabilisé ses symptômes. Afin de proposer un moyen de rompre ce cercle vicieux (pas de soins efficaces sans logement préalable, mais pas de logement sans soins préalables), un des actes fondateurs de cette équipe fut d'ouvrir au début de l'année 2007, un « squat » à vocation thérapeutique, permettant de proposer mise à l'abri, hébergement et accompagnement au logement. Dans le courant des années 2007 et 2008, une succession de négociations et un important travail de lobbying auprès des instances politiques, médicales et sociales au niveau tant local que national, aboutit à la légalisation de ce squat et

à l'institutionnalisation de ce dispositif qui devint, dans le courant de l'année 2010 une unité fonctionnelle hospitalière avec une triple mission de soin, de formation et de recherche.

À travers ce travail de lobbying et l'institutionnalisation de son action, les objectifs de cette équipe étaient à la fois d'ordre politique et d'ordre sanitaire. D'un point de vue politique, il s'agissait de rendre publique et visible l'absence de solution adéquate pour l'accompagnement des personnes sans-abri souffrant de troubles psychiatriques sévères. Il s'agissait aussi d'obliger les pouvoirs publics à se saisir de ce problème auquel ne s'intéressaient jusqu'ici que des ONG et des associations. D'un point de vue sanitaire, là aussi l'enjeu était double, puisqu'il s'agissait d'un côté de mettre en place un dispositif adapté à l'accompagnement de ces personnes et d'un autre côté de s'inscrire dans un autre paradigme en santé mentale que le paradigme biomédical dominant en psychiatrie hospitalière, en revendiquant le concept de *rétablissement*[2] en général et plus particulièrement pour les personnes vivant dans la rue.

Une posture sous tension

En janvier 2011, une anthropologue de la santé est recrutée par cette équipe. Ce recrutement est alors motivé par une volonté de l'équipe de produire des données, de publier et valoriser scientifiquement son action. La réponse à un appel d'offres de l'Agence régionale de santé (ARS) au tout début de l'année 2011 permet mon recrutement par l'équipe en septembre de la même année. Le projet soutenu par l'ARS porte alors sur une « évaluation par une recherche-action participative d'un programme expérimental ». Les deux objectifs majeurs de cette « recherche-action participative » sont : 1) de décrire et d'analyser la culture soignante de l'équipe et le modèle de soin mis en œuvre, et 2) d'ouvrir la « boîte noire » d'une intervention en santé pour en explorer les ressorts (*process evaluation*).

[2] La notion de rétablissement en santé mentale renvoie à la fois à un rétablissement biologique et psychologique, mais aussi à un rétablissement social et citoyen. Il s'agit d'un modèle d'intervention qui s'appuie sur les forces et les préférences de l'individu, et qui met en avant la participation des usagers aux processus décisionnels et organisationnels les concernant.

Au cours des dix-huit premiers mois passés dans l'équipe, quatre moments me semblent intéressant à présenter.

Entrée dans l'équipe

Le premier moment est celui de ma rencontre officielle avec l'équipe, au cours duquel je présente les objectifs de ma recherche et la méthodologie envisagée pour la réaliser. J'imagine alors suivre pas à pas pendant une semaine, chaque professionnel de l'équipe dans ses activités et dans tous les lieux où il intervient, afin de me familiariser avec chacun d'entre eux, d'observer leurs différentes activités professionnelles, de découvrir les lieux dans lesquels ils se rendent, etc. L'objectif étant d'accéder à une vue d'ensemble de ce dispositif complexe qui intervient directement dans la rue, mais accompagne aussi au logement et dispose de lits intersectoriels dans le service de psychiatrie auquel il est rattaché[3]. Le chef d'équipe réagit alors de façon véhémente à ma présentation pour signifier qu'il serait nettement plus intéressant de travailler sur le « vécu » des personnes de la rue et leur réception du travail de l'équipe que sur le quotidien et les pratiques des professionnels. Il présente alors ce premier centre d'intérêt comme une nécessité pour l'équipe, alors que le second n'apporterait que peu de choses aux professionnels, si ce n'est à l'anthropologue lui-même qui y trouverait satisfaction.

Cette première confrontation s'explique alors par différents éléments. Avant d'intégrer l'équipe, j'avais déjà réalisé quelques entretiens avec des professionnels nouvellement recrutés et y avais passé quelques jours en observation. Fort de ces quelques éléments de terrain, je participais à l'écriture d'un premier texte initié par ma collègue anthropologue qui était déjà présente dans l'équipe depuis six mois. Ce texte visait à décrire le travail de soin mené par ce dispositif, mais présentait aussi des éléments critiques sur son organisation. Ce premier texte, dans sa phase d'élaboration, avait particulièrement déplu au chef d'équipe, et c'est quelques semaines après cette lecture que je faisais mon entrée sur le terrain. Ainsi, ce

[3] La description du modèle de soin de ce dispositif a été publiée dans la revue *Anthropolgy & Medicine* (Sarradon-Eck *et al*., 2014).

premier accrochage avec le chef d'équipe était à la fois une réaction de défense du fonctionnement de son équipe vis-à-vis d'une analyse organisationnelle insuffisamment mise en forme et argumentée par rapport au caractère critique qu'elle présentait. Mais il correspondait aussi à l'envoi d'un message fort : l'équipe ne sait pas comment est perçu et utilisé le programme par ses destinataires et certaines données sur le vécu des personnes à la rue seraient utiles à l'équipe médico-sociale pour travailler et améliorer l'offre de soin. Si recherche il doit y avoir, elle doit avant tout, selon le chef d'équipe, se centrer sur ces dimensions.

Pour autant, au moment de ma prise de fonction, l'équipe venait de connaître un important renouvellement de ses membres, notamment suite au départ de trois « anciens », dont deux qui jouaient des rôles de coordination ; et une série de recrutements venait d'accroître significativement le nombre de professionnels. D'importants dysfonctionnements perduraient et le soutien que me témoignèrent certains membres de l'équipe pour les aider à comprendre les difficultés rencontrées dans leur travail quotidien m'aida à maintenir une entrée sur le terrain par le suivi des professionnels.

D'un côté, se trouve l'attente d'un acteur de terrain, ici, le chef d'équipe, qui plaide pour un travail orienté sur le « vécu » des personnes sans-abri avec comme intérêt prioritaire l'équipe. De l'autre, les intentions des chercheurs et leur volonté de décrire un modèle de soin. L'ambiguïté relationnelle entre ces deux approches réside dans les termes mal définis de la réponse à l'appel d'offres de l'ARS de « réaliser une évaluation par une recherche-action participative ».

Restitution de mi-parcours

Le deuxième moment est une restitution dite de mi-parcours qui consista, à l'issue des sept premiers mois passés au sein du dispositif, à rendre compte en une matinée de nos observations et de nos premières analyses. Ces sept mois d'observations et d'entretiens multiples avaient été très riches en recueil de données et en ouverture de pistes de recherche. Mais compte tenu du très faible recul dont nous disposions, il était impossible de faire part de ces éléments qui n'étaient encore que de l'ordre de l'hypothèse. Nous

avons décidé alors de faire un retour essentiellement basé sur des éléments factuels et qui portait avant tout sur un diagnostic organisationnel de l'équipe. Nous y pointions une série de dysfonctionnements qu'il semblait possible de corriger rapidement. À cette réunion participait la personne qui venait d'être recrutée pour devenir le nouveau coordinateur, mais qui n'avait pas encore pris ses fonctions. Nous avons justifié alors notre démarche en revendiquant qu'il était nécessaire de « parer au plus pressé » et que la prise en compte de ces premiers éléments d'analyse descriptive participerait à une amélioration du fonctionnement général.

Cette première restitution permit d'asseoir la légitimité de notre démarche au sein de l'équipe en montrant l'intérêt qu'il pouvait y avoir à étudier le quotidien des professionnels. Ne sachant comment ces premiers retours pourraient être interprétés, il nous semblait important de ménager les susceptibilités et de ne pas compromettre notre position. Mais il nous semblait important de ne pas trahir les données recueillies et de faire part de nos analyses sur les dysfonctionnements constatés. Cette présentation fut plutôt bien reçue, même si certains nous ont reproché d'être insuffisamment critiques dans nos retours. Après coup, le texte de cette présentation fut envoyé aux professionnels pour leur en permettre une relecture « à tête reposée ».

Restitution de « fin d'évaluation »

Un an après mon recrutement, une seconde restitution eu lieu. Comme pour la précédente, une demi-journée fut consacrée à la présentation de ce travail face à l'ensemble de l'équipe (désormais composée de 21 professionnels). Cette présentation démarrait par le rappel des enjeux de notre travail et l'importance des retours qui pourraient nous être faits pour la rédaction du rapport de recherche. Nous avons précisé que certaines analyses seraient volontairement présentées de façon un peu abrupte afin de faire réagir. La présentation portait quant à elle sur les oscillations de l'équipe entre deux modèles de soin (l'urgence et le rétablissement) et sur l'importance qu'il y avait à choisir le modèle de référence et à stabiliser les pratiques des professionnels autour de celui-ci. Une partie de l'intervention fut consacrée à discuter les fondements théoriques et idéologiques revendiqués par l'équipe et nous pointions certaines

actions qui entraient en contradiction avec ces modèles. Nous avons conclu sur la nécessité qu'il y avait pour l'équipe à changer soit de manière de faire, soit de référentiel théorique.

Cette seconde restitution donna lieu à des échanges très vifs, notamment avec le coordonateur de l'équipe, qui trouvait certes nos analyses pertinentes, mais qui ne voyait pas ce qu'elles permettraient de résoudre concrètement en termes de fonctionnement quotidien ou de soins délivrés aux patients. Il reprochait en somme à notre travail de ne pas « servir à grand-chose », alors qu'il y avait tant à faire. Cette fois aussi, le texte de la présentation fut adressé à l'ensemble des professionnels quelques jours après la réunion.

Dans les semaines suivantes, une série de discussions informelles permirent à chacun d'expliquer ses prises de position et de retrouver sa place dans l'équipe. Les professionnels ont apprécié nos interventions par le regard différent qu'elles apportaient sur leur quotidien. Cela les a amenés à réfléchir et à prendre du recul sur les difficultés rencontrées. Pour autant, ces analyses apparaissaient en décalage avec l'urgence du quotidien et ancrées dans une autre temporalité. Le rythme de travail et la pression quotidienne ne permettaient pas aux membres de l'équipe de prendre en compte ces analyses pour résoudre les problèmes qu'elles soulevaient. Face à cela, nous insistions sur le fait que la résolution au jour le jour des problèmes et dysfonctionnements n'était pas du ressort des chercheurs anthropologues. Mais il nous semblait important que les différentes pistes de recherche suivies et les analyses produites puissent « servir à quelque chose ». De fait, pour que les professionnels de l'équipe puissent se les approprier, encore fallait-il que le dispositif de présentation, tout comme les éléments d'analyses présentés, soient adaptés aux situations quotidiennes. Le principe même des présentations condensées sur une demi-journée fut remis en cause, ces séances étant trop longues et trop denses pour permettre une véritable discussion, condition *sine qua non* à une appropriation des analyses présentées par les professionnels de l'équipe.

Analyser les « staffs »

En fin d'année, en accord avec le coordonnateur, nous proposons alors de présenter à l'équipe un travail réalisé quelques semaines

auparavant et exposé dans un colloque universitaire, dans lequel nous menions une analyse de la prise de décision dans les réunions (appelées « staffs ») au cours desquelles sont discutées les situations cliniques et sociales des personnes et de la catégorisation des situations en cas urgents.

D'un format nettement plus bref que les précédentes restitutions, cette présentation eut lieu avant une réunion d'échanges sur les pratiques et les finalités dans le travail de rue. Désireux de se retrouver exclusivement entre professionnels intervenant directement dans la rue pour tenir cette discussion, cette réunion excluait la participation de tout membre extérieur au pôle rue, mais les professionnels souhaitaient entendre nos analyses de staff avant de mener leurs propres réflexions.

L'analyse des différentes logiques à l'œuvre dans les prises de décision donna lieu à un certain nombre de questions informatives sur l'usage que nous faisions de tel ou tel terme ou sur notre méthodologie de traitement des données. Cependant, elle souleva peu de questions sur le fond de notre propos… tout le monde s'accordant à dire qu'une phase de « digestion » serait nécessaire avant de pouvoir réagir pleinement. On envoya alors le texte de l'intervention aux membres de l'équipe et n'en entendîmes plus parler.

Deux mois plus tard, à l'occasion d'une réunion de présentation des différentes pistes de recherches envisagées pour les mois à venir, nous avons questionné les membres de l'équipe sur une éventuelle utilité perçue de notre travail et sur les moyens à mettre en œuvre pour qu'ils puissent mieux se l'approprier. L'un des médecins nous appris alors que, s'il trouvait nos présentations intéressantes parce que conviviales et ouvertes aux échanges, elles étaient souvent trop denses et détachées des pratiques quotidiennes de l'équipe pour pouvoir générer instantanément de véritables réactions. C'est en relisant les textes de nos interventions qu'il arrivait davantage à réfléchir sur nos analyses et à s'en approprier le contenu. Quant à l'utilité de notre travail, il nous apprit que l'analyse des « staffs » avait fait évoluer son regard sur ces réunions souvent longues en montrant les enjeux sous-jacents des discussions parfois décousues qui s'y tiennent et qu'il participait désormais aux « staffs » avec un intérêt renouvelé.

Objectifs et posture : les chercheurs et la recherche

Les quatre séquences qui viennent d'être présentées éclairent d'un angle particulier ces questions de posture et de positionnement du chercheur sur son terrain comme celles des intentions qui l'animent dans la conduite d'une recherche.

Les objectifs de la recherche

Schématiquement, deux voies opposées peuvent être tracées quant aux objectifs de la recherche. Pour reprendre les termes de Laurent Vidal (2010), la recherche en anthropologie peut être « légitimiste » ou « partagée ». La première voie regroupe des objectifs purement scientifiques. Elle sera dite légitimiste dans la mesure où elle ancre sa légitimité « dans la seule production de connaissance, à l'exclusion de toute intervention explicite sur les pratiques et situations existantes » (Vidal, 2010 : 246). La seconde voie, consistant à l'inverse en une anthropologie exclusivement axée sur la réponse aux demandes qui lui sont adressées, s'inscrit dans des dynamiques collectives et se développe dans le souci d'agir sur l'existant (*ibid.)*.

Cette dichotomie entre *anthropologie légitimiste* et *anthropologie partagée* recouvre en grande partie l'opposition diversement nommée entre la « recherche d'excellence » et la « recherche socialement utile », entre le fondamental et l'appliqué, ou formulée en termes de gradation entre l'anthropologie qui serait « inutile », car trop conceptualisée pour concerner les acteurs de terrain, et l'ethnologie qui serait « utile » par les déconstructions descriptives qu'elle permet.

Cette dichotomie est depuis longtemps discutée et remise en question. En son temps déjà, Émile Durkheim rejetait une conception des sciences sociales qui seraient trop détachées des problématiques sociales. Il introduisait *De la division du travail social* (1893) par

une formule devenue célèbre[4] ou concluait son étude sur le suicide par une série de recommandations visant à « conjurer » le phénomène (Durkheim, 1897).

Bien que remise en question quasiment depuis l'origine des sciences sociales, cette opposition schématique entre deux directions continue d'être travaillée. Cette dichotomie éclaire en effet des pratiques de recherche et des positionnements qu'il est important de distinguer. Ainsi entre ces deux postures antinomiques, Laurent Vidal défend l'existence d'une voie moyenne qu'il appelle une « anthropologie critique ». Forme de recherche qui ne serait ni marquée par l'indépendance totale et « le refus de tout compromis », mais qui ne serait pas non plus une recherche « dissolue dans des démarches et des objectifs définis par d'autres » (Vidal, 2010 : 262)[5].

Cette voie médiane implique la production de recherches élaborées dans une dynamique de proximité et de distanciation avec les acteurs de terrain, ceux avec qui, auprès de qui et sur qui l'anthropologue travaille. Qu'ils soient salariés, simples citoyens ou hauts fonctionnaires, c'est auprès d'eux que se font ou que doivent se faire les restitutions.

La posture du chercheur et les demandes des acteurs

Cette réflexion sur les objectifs de la recherche nécessite d'interroger également les objectifs du chercheur, son positionnement, sa posture et le rapport qu'il entretient avec son terrain d'enquête et le sujet qu'il y traite.

En 1998, Didier Fassin proposait une représentation de la posture du chercheur sur son terrain et de son rapport à l'objet de recherche selon deux axes (analyse/action), chacun allant de la proximité à la

[4] « Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine, si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est au contraire pour nous mettre en état de les mieux résoudre » (Durkheim, 1893 : 43).

[5] La conduite de cette anthropologie critique appellerait la tenue de trois exigences principales : la capitalisation des travaux déjà menés ; la discussion continue des termes de la recherche collective (aussi bien sur les méthodes et outils d'enquête que sur les contours de l'objet étudié) ; un véritable travail de réflexivité permettant « d'analyser les conditions d'exercice de l'anthropologie » (: 272).

distanciation. La construction de cet espace bidimensionnel lui permettait de définir trois positions idéales, typiques du chercheur par rapport à son objet.

> « La première position réalise la conjonction d'une proximité à la fois par rapport à l'action et par rapport à l'analyse : on la qualifiera d'appliquée. (…) La deuxième position en est le symétrique dans la mesure où elle prend ses distances, à la fois en termes d'action et d'analyse : on l'appellera critique. (…) La troisième position se présente comme l'association d'une proximité de l'action et d'une distance dans l'analyse : on la désignera comme impliquée » (Fassin, 1998 : 54).

Par rapport aux trois voies possibles pour l'anthropologie proposées par Vidal (2010), s'il existe une variation dans les termes employés, on retrouve une proximité dans le diagnostic et une correspondance entre voie de la recherche et posture du chercheur (tabl. 1).

Tableau 1
Correpondance entre posture du chercheur et voie de la recherche.

Voie de la recherche (Vidal, 2010)	Posture du chercheur (Fassin, 1998)
Légitimiste Ancre sa légitimité dans la seule production de connaissance, à l'exclusion de toute intervention explicite sur les pratiques et situations existantes	*Critique* Prend ses distances à la fois en termes d'action et d'analyse
Critique Voie moyenne entre une anthropologie légitimiste et une anthropologie partagée	*Impliquée* Proximité de l'action et distance dans l'analyse
Partagée Dissolue dans des démarches et des objectifs définis par d'autres	*Appliquée* Proximité à la fois par rapport à l'action et par rapport à l'analyse

De la conjugaison du statut du chercheur et de la position à laquelle il aspire vis-à-vis de son objet de recherche dépendra le rapport entretenu par le chercheur avec les demandes sociales émanant de son terrain. Faut-il y répondre, doit-il y répondre, peut-il y répondre ? C'est, en fin de compte, dans ces moments de restitution que les réponses à ces questions s'exposent et si cer-

tains enjeux de la restitution sont connus de tous à l'avance, d'autres, propres à certains des acteurs concernés ne se dévoileront qu'après coup (FLAMANT, 2005).

La diffusion des savoirs au quotidien

À la lumière de ces quelques réflexions, reprenons les quatre moments présentés en début de chapitre.

La première séquence, de présentation à l'équipe, a opposé une requête d'anthropologie partagée (posture appliquée), revendiquée par le chef de l'équipe, aux choix des chercheurs davantage portés sur une anthropologie critique (posture impliquée).

La deuxième séquence a illustré l'affirmation de la posture impliquée des chercheurs et son intérêt se retrouve dans les effets de cette restitution. Lors de cette séquence, nous sommes revenus sur l'historique de l'équipe, son élaboration sur la base d'un collectif militant et avons interrogé la référence fréquente qui était faite dans les actes et les discours à l'acte fondateur de ce dispositif – l'ouverture d'un squat.

Nous analysions alors les références faites à ce moment de l'histoire du dispositif comme la mobilisation d'un mythe fondateur. Élément structurant de l'identité de l'équipe, la récurrence de ces références à l'histoire, en se rapportant systématiquement à ce qu'il fut, empêchait selon nous de penser l'évolution du dispositif au présent. Nous proposions donc de « rompre avec le mythe des origines » pour ouvrir de nouveaux espaces de réflexion et considérer sous un autre angle les dysfonctionnements constatés. Sans être spécifiquement relevée par les participants, cette suggestion eut pourtant un effet très net sur ce rapport à l'histoire[6].

[6] Le fait de l'analyser et de le présenter de cette façon permit à une part importante de l'équipe de mettre à distance les réflexes et habitudes de fonctionnement émanant de cette « période historique » au profit d'une plus grande considération des contraintes et caractéristiques présentes du dispositif dans son ensemble.

Le même type de postures des chercheurs et de répercussions sur le fonctionnement de l'équipe est ressorti de la troisième séquence. Bien que fortement critiquée sur l'aspect non utilitaire de nos travaux, notre analyse sur l'oscillation des modèles de soin fut rapidement reprise par plusieurs professionnels, dont le chef d'équipe, et influa sur les transformations organisationnelles qui suivirent, notamment en créant une répartition effective des professionnels et de leurs activités entre un « pôle rue » et un « pôle logement ».

Lors de ces deux restitutions, il n'y a pas eu de production de connaissance anthropologique nouvelle, mais plutôt une lecture anthropologique de la vie quotidienne et de l'évolution de cette équipe.

La quatrième séquence s'est référée quant à elle à une autre posture de recherche, à une autre voie de l'anthropologie et mérite un plus ample développement. Dans ce travail sur les « staffs », nous avons analysé la catégorisation des situations en cas urgents. Nous avons décrit un certain nombre d'éléments qui participent aux prises de décisions, comme les différents registres de langage, l'usage de l'humour ou la mobilisation des affects des professionnels. *In fine*, notre analyse montre qu'il existe plusieurs logiques distinctes, mais non exclusives selon lesquelles les situations des personnes sans-abri et souffrant de troubles psychiatriques sévères pouvaient être catégorisées comme urgentes. Pour la réalisation de ce travail, nous avions choisi, en tant que chercheurs, de travailler sur un objet qui nous intéressait personnellement, sans penser aux éventuelles applications dont pourrait bénéficier l'équipe. Nous étions donc assez clairement dans une anthropologie légitimiste.

Alors que la restitution orale de ce travail ne généra que peu de réactions, son passage sous la forme d'un écrit scientifique suscita au sein de l'équipe de bien nombreux débats. En effet, ce qui paraissait clair à l'oral devenait inacceptable à l'écrit pour de nombreux professionnels qui trouvaient ce texte dévalorisant pour l'équipe et le travail qu'elle réalise.

Pour les anthropologues, il semblait intéressant de montrer que la logique médicale n'était pas la seule à intervenir dans les prises de décisions et que le mode de fonctionnement général de l'équipe accordait une place non négligeable à la relation sociale, ouvrant la voie à l'expression des émotions des individus. Cette idée nous semblait pertinente au regard des référents théoriques de ce

dispositif médico-social. Mais les professionnels se sentaient trahis. Ils y lisaient une analyse dévalorisante dans laquelle ils passaient pour des « blagueurs » choisissant leurs patients au gré de leurs émotions du moment. Un des reproches qui nous étaient adressés portait sur le fait que nous mettions en avant le rôle joué par « les à-côtés » du travail (l'humour, le langage familier, les affects…) sans pour autant parler de l'ensemble du travail réalisé par l'équipe. Une série de discussions par courriel puis en face à face avec plusieurs membres de l'équipe nous a permis de rappeler le cadre de publication du texte, l'intention de l'article et l'intérêt anthropologique qu'il y avait à s'intéresser aux éléments souvent négligés dans les analyses et généralement dissimulés par les professionnels dans la présentation de leurs pratiques. Ces échanges nous permirent de reprendre le texte, d'y ajouter certains éléments que nous n'avions pas perçus, de dissiper les ambiguïtés et nous amenèrent à en modifier le plan et la hiérarchisation des arguments (Sarradon-Eck et Farnarier, 2014).

Conclusion : épreuve de la restitution

Le pacte initialement conclu, parfois de façon tacite, assure à ceux auprès de qui et/ou grâce à qui le chercheur a pu travailler, le maintien d'une dynamique d'échange : « contre l'offrande des clés d'un terrain de recherche, la promesse d'une restitution responsable de l'enquête » (Fassin, 2008 : 319). Pour autant, des contraintes, contrats et engagements qui lient le chercheur à son objet de recherche dépendront les conditions de cet échange. Du statut du chercheur sur son terrain dépendront le type de données collectées, les analyses produites autant que les possibilités de diffusion et de partage des connaissances.

Les transformations actuelles du monde de la recherche et de sa structuration, notamment en France, appellent au développement de la recherche contractuelle et donc à la multiplication des situations

relationnelles complexes entre chercheurs et acteurs de terrain. En effet, la recherche sur contrat, « si elle permet d'avoir accès à des matériaux inédits, s'opère dans des conditions de production de la connaissance qui bousculent les temporalités de la recherche et ne sont pas propices à la valorisation scientifique » (Guillaume et Pochic, 2011 : 133). Ces situations de recherche aux contraintes particulières font courir le risque d'un usage exclusivement utilitaire et instrumentalisé des chercheurs comme employés contractuels. Dans son article sur l'engagement et la distanciation en anthropologie, Didier Fassin identifiait trois postures possibles pour un chercheur vis-à-vis de son terrain. Il présentait sa réflexion selon un espace bidimensionnel. En toute logique, ce mode de présentation devrait ouvrir sur quatre situations possibles, mais il laissait de côté une quatrième posture au titre qu'elle « ne correspond[ait] pas à une situation effectivement identifiable » (Fassin, 1998 : 54). À l'issue de la réflexion qui vient d'être menée, il me semble que cette quatrième posture peut ici être énoncée. Joignant une proximité dans l'analyse et une distanciation dans l'action, elle peut être lue comme une posture de *plaidoyer*. Elle ne correspond en effet plus strictement à une activité de recherche, mais figure la mise à disposition de chercheurs au service d'une cause où ils usent de leurs statuts et de leurs savoir-faire discursifs et analytiques pour appuyer et soutenir une action sociale sans en questionner le bien-fondé.

Face à de telles situations où ne subsisterait qu'un usage méthodologique des sciences sociales en oblitérant leur rigueur épistémologique, il semble important et urgent de pouvoir y opposer une *anthropologie critique* portée par des *chercheurs impliqués*. Ces conditions de recherche peuvent rendre possible la coproduction des savoirs entre chercheurs et acteurs, condition idéale pour une appropriation efficace des connaissances produites. Mais il ne faut pas rêver. L'implication contractuelle a de multiples revers à sa médaille, au premier rang desquels se trouve la difficulté d'associer les objectifs et temporalités de la recherche aux contraintes et impératifs des équipes opérationnelles.

Pour autant, il semble que dans cette troisième voie, des territoires méthodologiques et épistémologiques entiers restent à découvrir.

Bibliographie

Bouillon F., 2005 – « Pourquoi accepte-t-on d'être enquêté ? Le contre-don au cœur de la relation ethnographique ». *In* Bouillon F., Fresia M., Tallio V. (dir.) : *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Centre d'études africaines, EHESS : 75-96.

Cefaï D., Amiraux V., 2002 – Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 2. *Cultures & Conflits*, 47 (http://conflits.revues.org/832).

Durkheim E., 1893 – *De la division du travail social*. Paris, PUF.

Durkheim E., 1897 – *Le suicide.* Paris, PUF.

Fainzang S., 2006 – *La relation médecin-malades : information et mensonge*. Paris, PUF, 160 p.

Fassin D., 1998 – « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique ». *In* Becker C., Dozon J.-P., Obbo C., Touré M. (dir.) : *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Codesria, Karthala & IRD : 41-66.

Fassin D., 2008 – « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses autres ». *In* Fassin D., Bensa A. (dir.) : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques,* Paris, La Découverte : 299-320.

Fassin D., 2009 – Une science sociale critique peut-elle être utile ? *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], #09 | 2009, mis en ligne le 25 novembre 2011. http://traces.revues.org/index4465.html

Flamant N., 2005 – Observer, analyser, restituer. *Terrain* [En ligne], 44 | 2005, http://terrain.revues.org/2505 ; DOI : 10.4000/terrain.2505.

Guffanti L., 2011 – Le retour permanent : communiquer l'enquête en situation d'ethnographie réflexive. Revue *¿ Interrogations ?*, 13. Le retour aux enquêtés, [en ligne], http://www.revue-interrogations.org/Le-retour-permanent-communiquer-l

Guillaume C., Pochic S., 2011 – « Peut-on enquêter sur l'égalité professionnelle sans intervenir ? Retour sur une recherche en entreprise ». *In* Naudier D., Simonet M. (dir.) : *Des sociologues sans qualité. Pratique de recherche et engagement,* Paris, La Découverte : 117-134.

Jaffré Y., 2003 – « La description en actes. Que décrit-on, comment, pour qui ? ». *In* Blundo G., Olivier de Sardan J.-P. (dir.) : *Pratiques de la description*, Enquête 3, Paris, Éditions de l'EHESS : 55-73.

Kobelinski C., 2008 – « Les situations de retour. Restituer sa recherche à ses enquêtés ». *In* Fassin D., Bensa A. : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques,* Recherches, La Découverte : 185-204.

Mauss M., 1950 – « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». *In* Mauss M. : *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. Quadrige : 145-284.

Naudier D., Simonet M., 2011 – « Introduction ». *In* Naudier D., Simonet M. (dir.) : *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements,* Paris, La Découverte : 5-21.

Olivier de Sardan J.-P., 2008 – *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Anthropologie prospective, Academia Bruylant.

Sarradon-Eck A., Farnarier C., 2014 – « Les points rouges ou les critères de l'urgence dans une équipe mobile psychiatrie précarité ». *In* Lachenal G., Lefeve C., Nguyen V. : *La médecine du tri. Histoire, éthique, anthropologie*, Cahiers du Centre Georges Canguilhem, PUF : 161-178.

Sarradon-Eck A., Farnarier C., Hymans T. D., 2014 – Caring on the margins of the health care system. *Anthropology & Medicine*, 21 (2) : 251-263.

Vidal L., 2010 – *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*. Paris, La Découverte, Recherches.

Zonabend F., 1994 – De l'objet et de sa restitution en anthropologie. *Gradhiva*, 16 : 3-14.

Épistémologie de la transmission

partie 4

« En dehors de votre spécialité, vous êtes comme nous… »

Pour une sociologie conjointe du public et des chercheurs

Éric Mollard
Sociologue de l'environnement

Introduction

En dehors de votre spécialité, vous êtes comme nous : vous ne savez pas » assène une personne dans la salle. C'est la goutte qui fait déborder le vase : le professeur invité à un forum parisien sur la biodiversité marine sort en claquant la porte. De moins en moins anecdotique, la tension palpable entre les impatiences du public et une offre scientifique spécialisée traduit une fracture grandissante. À part le public général peu intéressé au nom de qui tout le monde parle, les publics conscientisés, avertis ou militants font face à des chercheurs inquiets, sans protection et seuls dans l'arène. Le fossé est-il évitable ? Peut-on tout dire en public ? Comment est-il possible qu'un public puisse autant aduler que rejeter ? Un bref retour historique est nécessaire pour comprendre les contradictions d'une époque où la science n'a jamais été plus nécessaire et mise en cause[1].

[1] Pour une analyse de la place de l'expert dans le débat public, voir : François et Neveu (éd.), 1999.

L'exemple de la projection d'un documentaire

Le hasard avait bien fait les choses. Alors que la nouvelle crise de l'eau rejoignait les crises de la biodiversité et du changement climatique (MOLLARD, 2012), j'étais mis en relation avec un cinéaste qui souhaitait tourner un film sur l'eau au Mexique. Son mandataire, l'Unesco, avait pour objectif de présenter le film en assemblée plénière lors du IVe forum mondial de l'eau en 2006 à Mexico.

Évidemment, une réalisation franco-Unesco sur le Mexique et une projection également au Mexique ont dû paraître cavalières au gratin des spécialistes mexicains. C'est aussi ce que recherchait l'Unesco qui ne voulait nullement une propagande à la gloire de l'administration fédérale ou de la ville de Mexico.

Toujours est-il que le rôle de conseiller scientifique m'a donné l'opportunité *a priori* d'entrevoir les dessous de la création d'un film et *a posteriori* de discuter de l'eau avec des publics variés quand j'étais invité à sa projection. Cette place de conseiller fut modeste, puisqu'elle s'est réduite à trois brefs moments : orienter le cinéaste vers les problèmes sociaux plutôt que vers les réalisations pharaoniques ; préciser quelques éléments du script original ; et corriger le texte final. En fait, l'Unesco et le cinéaste s'intéressaient autant à mes connaissances qu'à mon statut de chercheur et à la caution de l'IRD en mesure de donner quitus scientifique au documentaire. Le traitement du sujet fut donc propre au cinéaste et c'est tout son intérêt. En effet, il révèle un point de vue qui s'inscrit dans la narration admise pour l'eau. À ce titre, le documentaire épousait les attentes du public.

Dans « Mexico, une soif difficile à étancher », Nicolas Montibert, le réalisateur, débute par l'histoire préhispanique de la gestion de l'eau. Cette gestion aurait été sage et adaptée jusqu'à ce que les Espagnols, dès leur arrivée, initient les grands travaux de captage et d'assainissement. Les chantiers gigantesques se sont poursuivis jusqu'aux gouvernements actuels avec des effets désastreux. Aujourd'hui, les nappes phréatiques sont en cours de disparation et

l'eau potable vient de territoires éloignés au prix d'un pompage extrêmement coûteux en énergie.

D'inspiration malthusienne, la narration est construite sur la menace d'une croissance démographique qui diminuerait inéluctablement l'eau disponible par personne. La conséquence de la rareté serait la multiplication des litiges. À Mexico, le conflit emblématique a été fourni opportunément par des Indiennes mazahuas qui, en 2004, se battaient pour obtenir l'eau potable dans leurs villages[2]. En effet, les barrages érigés sur leur territoire desservent la capitale où l'eau est supposée gaspillée, ce que le film symbolise par le grand jet d'eau d'un parc urbain. Mais la narration identifie aussi un coupable pour les grands travaux, les conflits et les inégalités[3]. Tout procéderait du choix initial d'une exploitation des ressources sans limites. Sans l'expliciter, le film véhicule l'idée d'une élite occidentalisée, aveugle au développement durable et sourde aux aspirations populaires. On retrouve la narration de l'eau, telle qu'elle est diffusée et comprise dans l'opinion occidentale avec les mêmes accents d'injustice et de développement facilement amendable avec de la bonne volonté[4].

Une base narrative crédible associée à une haute qualité cinématographique qui conjugue effets émotionnels et preuve par l'image rend l'argumentaire filmique convaincant. Les Indiens, les pauvres et les experts prennent la parole et les spectateurs se rendent compte par eux-mêmes des pollutions, des problèmes de santé, de la disparition des nappes, etc. Comme la base narrative confirme les attentes, la réception du film a été unanimement positive. Le public ne peut qu'approuver un film qui donne l'impression que la situation mexicaine est un avatar du capitalisme aux dérives techniques et sociales mal maîtrisées.

Face à une narration qui mobilise le bon sens, le chercheur en sciences sociales qui déconstruit les discours convenus pour cerner

[2] La zone d'alimentation de la ville de Mexico connaît épisodiquement des conflits, mais l'ampleur du litige mazahuas sur l'eau était liée à sa médiatisation avant la tenue prochaine du forum mondial de l'eau.

[3] Les inégalités se traduisent par exemple par un prix plus élevé de l'eau dans les banlieues.

[4] La force additionnelle de cette narration est de lier dans une même culpabilité les Espagnols de la conquête et les élites actuelles occidentalisées. L'eau n'est alors plus que la variante de la grande narration du métissage et de la faute originelle qui caractérise, selon de nombreux essayistes, les dérives du modèle mexicain.

non-dits, alliances et intérêts se doit d'être prudent. Si les problèmes sont multiples, la généralisation du problème, l'identité du coupable et les solutions associées[5] sont loin d'être prouvées. Aussi, faute de pouvoir faire partager les références théoriques des *Science and Technology Studies* par exemple, le chercheur peut tout au plus inviter à la circonspection face aux généralisations suggérées, à leurs causes évidentes et aux solutions préconisées. Avec un peu d'habileté, il peut introduire le jeu politique, mais l'exercice est délicat quand tout le monde sait que l'eau génère partout de nombreux problèmes. Pour découpler les multiples problèmes agglomérés dans la narration, peut-être que le chercheur devrait interroger à son tour le public : qui a intérêt à cette narration ?

En résumé, les chercheurs sont confrontés à une narration renforcée par deux éléments. Le premier est le lien entre la narration de l'eau et les narrations plus générales qui accusent le même ennemi. Le second est un argument apparemment irréfutable. En admettant que le public prenne conscience des enjeux politiques qu'occulte la narration, l'argument ultime devient : « quand bien même le film comporte des erreurs, il conscientise ! ». À ce stade, la connaissance elle-même est minimisée au profit des lanceurs d'alerte et de l'action[6].

L'héritage institutionnel des chercheurs

Face à une construction cohérente dans ses preuves multiples, explications générales et solutions évidentes, comment les chercheurs

[5] Il y a sans doute une part de condescendance pour une partie du public qui fustige les Mexicains. En même temps, certains militants éprouvent de l'empathie pour les pauvres, les Indiens, les femmes, etc. Après le film, une personne avait déclaré que son village qui défendait des sources convoitées par la ville de Montpellier était un village d'Indiens.

[6] Face à cet argument, ma stratégie est de donner la preuve que la conscientisation existe au fin fond des campagnes (données à l'appui) et, surtout, d'évoquer que la narration occupe le terrain du développement et empêche des actions plus efficaces. Si le temps le permet, j'ose retourner l'argument en soulignant de manière plus offensive ce que la narration doit à l'opinion publique où les responsables « c'est un peu nous tous qui alimentons les narrations convenues ».

réagissent-ils ? Les plus spécialisés sont prudents face aux généralisations, parce que leur connaissance est fragmentaire. Ils font aussi confiance aux institutions et la justification de leur travail scientifique au nom de l'intérêt public les conduit à défendre l'intérêt public et sa rationalité. Aussi, chiffres à l'appui, tout projet officiel, y compris la demande démesurée en eau d'une mégalopole, trouve-t-il grâce à leurs yeux. Les chercheurs sensibles à la dégradation de l'environnement se sentent plus proches du film. Ils mettent en relief des solutions alternatives en mesure de corriger les erreurs du passé. Ils font « feu de tout bois » en soulignant les pistes inexplorées par les gouvernements complaisants avec les pouvoirs et frileux dans leurs engagements. Quelle que soit la configuration, il est improductif de remettre en cause les généralisations du film. Le temps manque, dans un débat public, pour montrer les raccourcis d'une narration et mettre en relief la grammaire commune de la revendication. Mais avant d'en tirer des leçons, voyons comment le public « s'est construit » et comment il réagit face à une science parfois sûre d'elle et souvent impréparée à la contradiction[7].

La science s'est consolidée d'abord parmi les notables associés en réseau dans les sociétés savantes. Les laboratoires sont devenus publics au cours du XIX^e^ siècle, quand les dirigeants ont pris conscience de l'intérêt (pour leur propre légitimité et pour la collectivité) des retombées de la science. Pasteur promu héros républicain est aussi le symbole d'une progressive perte d'autonomie. L'alliance avec le politique a engendré parallèlement le scientisme où la science, capable du meilleur et du pire et protégée par les gouvernements, était auréolée de sa capacité à combattre les conséquences néfastes du progrès qu'elle-même suscitait. Élaboré conjointement, le credo du « toujours plus de science » était associé à la devise « faites-nous confiance ». Dans la France jacobine, le tandem fut

[7] Le public n'est qu'un lieu de débat parmi d'autres. La notion de débat ou d'épreuve permet d'identifier les différentes natures de la connaissance : le premier degré de la connaissance est celui de la validation par les journaux scientifiques ou l'expertise d'un chercheur confirmé ; le degré deux concerne les réseaux épistémiques qui partagent un point de vue et animent un débat entre spécialistes ; le degré trois a passé l'épreuve du débat contradictoire parmi les chercheurs, voire entre les disciplines (si le débat tranche rarement, il permet de connaître les arguments de la partie adverse) ; le degré quatre concerne l'épreuve du public. Il se pourrait que les États-Unis aient une culture du débat (niveau trois) plus marquée qu'en France en partie par l'administration de la science.

particulièrement efficace, car il permettait de justifier les entreprises gouvernementales en brandissant l'intérêt public et la légitimité scientifique. Même dans les cas controversés, la critique était difficile et fut longtemps marginale.

Une fois la reconstruction et la sécurité retrouvées, l'émotion immédiate que transmet la télévision symbolise l'après-guerre. Le doute et la fronde postmoderne se mettent en place dans le sillage des scandales où la science est associée aux gouvernements et aux intérêts financiers. Dirigisme et idéologies radicales ne font plus recette et la crise de confiance touche autant la représentation politique que les institutions. Le tandem politique-science est questionné et aujourd'hui la science est perçue de manière ambiguë : elle reste une référence moins pour le progrès que pour des avancées ciblées (santé, par exemple), moins pour l'économie générale que pour l'emploi. Face au pluralisme des valeurs, elle est davantage une référence relative qu'absolue. Quant au scientifique isolé, il est encore moins digne de confiance si l'on en croit les enquêtes[8], sauf à incarner, à l'exemple du professeur Séralini, le rôle de lanceur d'alerte[9].

La configuration sociétale inclut désormais l'opinion publique, comme l'ont montré les affaires du sang contaminé, de la grippe aviaire et de la vache folle dans lesquelles le facteur émotionnel a eu des répercussions économiques. Le mouvement de fond n'est pas seulement une prise de conscience face aux périls environnementaux ou face à la multiplication des incertitudes scientifiques (tel que suggéré par JASANOFF, 2012), il résulte aussi de la montée en puissance de l'opinion publique. L'environnement, les mouvements bio et de santé alternative ou la méfiance envers la médecine classique et l'agronomie intensive (méfiance dont les chantres : Pierre Rhabi, Nicolas Hulot, Hubert Reeves ou Edgar Morin remplissent facilement les salles) ne sont qu'un aspect de l'exigence générale qui veut plus de droit « moral » que de droit positif fondé sur l'imposition ou le compromis, plus de justice sociale que de « science sans conscience » (et de politique sans confiance).

[8] *Le Monde* du 16 juin 2011 par Pierre Le Hir « Les Français se fient à la science, pas aux chercheurs ».

[9] Le public m'a reproché de minimiser ce rôle dans une conférence tenue avant l'expérimentation médiatisée sur les OGM.

Au sein d'une gouvernance qualifiée souvent de démocratie d'opinion ou de dictature des émotions, le politique a désormais pris ses distances pour éviter de subir le contrecoup des réactions de l'opinion. Le renversement est total par rapport à l'époque précédente où l'administration protégeait la science. Suivant l'opinion publique, les gouvernements sont acquis à la peur malthusienne. L'eau n'y échappe pas et le premier coup de semonce a eu lieu avec les guerres de l'eau. Toutefois, à l'encontre de l'idée naturelle qui veut que l'eau rare produise des guerres, un groupe de scientifiques démontrait que la coopération internationale est une constante dans l'histoire et que les guerres de l'eau, en nombre réduit, sont le plus souvent la conséquence d'un autre problème que l'eau (WOLF, 1998). Faute de bénéficier de la légitimité des guerres de l'eau, la narration s'est emparée de la crise de l'eau qui généralise les dysfonctionnements locaux, sans que la communauté scientifique spécialisée puisse réagir aussi facilement.

Face à une narration plus solide que ce qu'en pensent les scientifiques, les réactions se font jour. En librairie paraissent de nombreux titres, y compris sur l'eau, par lesquels praticiens et chercheurs ne veulent cautionner ni la peur ni l'irrationnel. L'exercice est devenu délicat car, désormais, il est nécessaire d'éviter les écueils du climato-scepticisme et de l'adhésion aveugle à la notion étroite de l'intérêt public. La place de scientifique critique rend nécessaire d'entreprendre une sociologie du public et des chercheurs.

Le public et les scientifiques aujourd'hui

Si la période a changé, les habitudes résistent. C'est le cas des scientifiques sous leurs deux formes archétypiques. Si les scientifiques défenseurs de l'écologie jouent une partie facile puisque leur point de vue, leurs résultats et leurs interventions convergent avec l'attente du public[10], les scientifiques confiants dans les institutions

[10] Le public est conscient de l'engagement de ce type de chercheurs.

doivent composer en adoptant une posture pédagogique. Ils doivent d'un côté expliquer que leur confiance n'est pas un aveuglement, tout en évitant d'apparaître « climato-sceptiques », dénomination ici qui dépasse le climat et embrasse les narrations concernant l'environnement, les crises économiques et la crainte technologique. Ils doivent être attentifs autant à la forme argumentaire qu'au fond (incertitude de la science, notion d'intérêt public, généralisations abusives, parler hors compétence). Les chercheurs déconstructivistes vivent une situation analogue d'inconfort.

Commençons par le public au sein duquel trois grands types sont repérables : le grand public[11] à peine motivé comme les élèves ou familial de dimanche pluvieux, le public averti et militant et enfin le public savant. Reconnaître à qui on a affaire est une étape préliminaire pour adapter l'argumentaire et évaluer le niveau de prudence car, comme on l'a dit, le temps imparti ne permet pas d'infléchir les *visions du monde*.

Le public joue un rôle non seulement par sa participation active dans les forums institutionnels[12] ou par le lobbying associatif, mais aussi en tant qu'opinion publique. L'opinion suit « naturellement » une narration simple que confirme une conférence, un documentaire, une discussion au café ou Internet. De manière schématique, on peut caractériser la narration malthusienne comme catastrophiste, non historique et apolitique : catastrophiste par la menace du manque d'eau, anhistorique par oubli de l'ancienneté des thèses malthusiennes peu ou pas réalisées, et apolitique dans la mesure où le public privilégie l'action au débat et refuse le jeu politique qu'il ramène aux querelles partisanes et à la domination d'une élite sur une société[13].

La narration est construite sur le modèle de la « représentation sociale », telle qu'elle a été conceptualisée en psychologie sociale.

---

[11] Le grand public n'est pas une catégorie à sous-estimer, comme le suggère la construction des grands barrages. Alors que l'opérateur d'électricité brésilien évoque les millions de citadins qui subissent les coupures d'électricité au nom de qui il réalise le projet, l'argument est peu utilisé, car l'opinion des mêmes citadins, versatile, peut privilégier les arguments pro-indiens et pro-environnement.

[12] Là encore, il est délicat de remettre en cause l'utilité des dispositifs participatifs pourtant très critiqués par les scientifiques (par exemple Berry et Mollard, 2012).

[13] L'absence de formation en sciences politiques durant la scolarité explique probablement ce déficit, absence qui s'explique par tout refus de la mise en doute de la parole officielle.

Une légitimité minimale et une cohérence apparente suffisent pour son acceptation et sa diffusion. La justice sociale, l'invocation du droit moral ou positif et toute autre rhétorique sont insuffisantes, si la légitimité scientifique est absente. La narration semble frappée au coin du bon sens, alors que la crise est construite par des intérêts convergents parmi les administrations, les politiques, les ONG, les médias, les entrepreneurs, les organisations internationales, les usagers, etc.

Légitimité ne signifie pas vérité et le public averti ou savant objecte souvent à bon escient. Il s'inscrit dans d'autres registres que la seule rationalité publique et, face à la connaissance scientifique, il est en mesure de souligner les débats en cours, cite des scientifiques pas nécessairement connus du conférencier et accuse les insuffisances ou les partis pris[14]. Ces comportements deviennent aussi des comportements d'autorité quand les intervenants savent bénéficier d'un appui dans le public, du fait de la narration partagée[15]. Le public peut refuser à la science son caractère absolu et invoquer un droit de regard, voire le droit à la diriger. Il argue aussi du relativisme, quand il considère que les savoirs traditionnels ou locaux sont plus efficaces que les savoirs scientifiques. Des exemples connus appuient ses assertions, ceux des bergers du Cumbria à la frontière écossaise (WYNNE, 1992) ou bien des associations de malades atteints du sida dont les connaissances, dans les deux cas, valaient ou dépassaient celles des spécialistes.

Quelles leçons peuvent tirer les scientifiques de cette sociologie du public ? Deux pistes devraient être explorées : la piste individuelle pour interagir avec un public et la piste de plus longue haleine pour que la communauté puisse répondre jusqu'à un certain point aux questions du moment[16].

[14] Le public averti n'est pas un simple bretteur. Il s'est intéressé au sujet, car il a pris parti pour une cause. Cette cause qu'il défend se traduit par des causes particulières ou la remise en cause de la recherche. Le discours autour de cette cause particulière est construit comme une montée en généralité qui peut déstabiliser un conférencier peu préparé.

[15] Les organisations internationales sont étonnamment conformistes. Leurs documents sont alors évoqués dans les médias plus facilement que les ouvrages scientifiques qui insistent sur les incertitudes résiduelles.

[16] Ce « certain point » au-delà duquel la science a des incertitudes devrait être situé, ce qui est loin d'être le cas. Pourtant, les incertitudes sont le moteur de la recherche puisque, normalement, leur identification conduit à produire des expérimentations en mesure de les lever. Mais ce travail se fait dans le cercle clos de la discipline, faute d'interactions suffisantes avec les autres disciplines ou avec le public.

La diffusion du savoir scientifique est une confrontation avec d'autres visions du monde. Elle doit suivre les principes d'une communication cadrée par les conditions propres au débat rapide. L'empathie, la pédagogie et l'émotion sont autant à la disposition du chercheur que du public. Les attentes et les savoirs présents dans une salle de conférence doivent pouvoir être décryptés avec l'aide d'une sociologie du public. Face à la possibilité de décrédibiliser le scientifique si le public n'est pas convaincu, les règles de base sont : l'écoute, l'humilité et le respect ; la transparence car le débat ressemble à une gestion de crise ; ne pas sous-estimer les symboles que proposent le public[17] ; ne pas mordre la main (publique) qui nourrit (le chercheur), etc. Sont à proscrire autant les généralisations hâtives que la critique systématique quand la population attend du concret. Cela suppose d'avoir réfléchi à des solutions, même si elles sont utopiques[18]. Percevoir les mouvements d'humeur dans le public est une manière d'être à son écoute. Aussi le professeur d'écologie marine eut-il pu enrayer les critiques feutrées sur la notion de « stocks » de poisson. Par son jargon, il a donné l'image d'une écologie scientifique vendue aux marchands de poisson. La rumeur dans la salle et les questions indirectes ont alors enflé jusqu'à le terrasser avec : « En dehors de votre spécialité… ». L'entraînement n'est pas superflu.

Un peu plus difficile à pratiquer, toujours au niveau individuel, est une éthique de la résistance quand les politiques et le public sollicitent une expertise au-delà du champ disciplinaire du chercheur. Ces appels constituent paradoxalement une transgression de la règle scientifique. Il faudrait qu'il puisse résister à de telles avances ou bien signaler le moment où il sort de son champ professionnel.

Au-delà, une démarche collective est à envisager à deux niveaux. Le premier serait de définir une position minimale de connaissance à

[17] Les grands mammifères marins constituent un symbole dans la biodiversité. Ils ne doivent pas pour autant être mésestimés par les spécialistes de la biodiversité.

[18] De mon côté, je suggère au public les difficultés anciennes pour résoudre les problèmes : auparavant par les administrations du développement, aujourd'hui par les ONG. Je rappelle que les secteurs de l'eau ou des ressources naturelles ne sont pas les seuls concernés puisqu'impôts, police et justice le sont également. Dans des sociétés qui éprouvent des difficultés à agir collectivement, je suggère des solutions « politiques » ou institutionnelles générales, sans ôter l'espoir que des actions sectorielles puissent être menées.

partir de débats à créer. Malgré un grand nombre de congrès, les débats scientifiques sont plus rares qu'il n'y paraît. Le livre d'Erik ORSENNA (2009) et le rapport de Jean GLAVANY (2011) sur l'eau montrent à quel point la narration dominante traverse la science et percole jusqu'aux élus qui élaborent un travail de synthèse en toute bonne foi. Or, la controverse existe, mais elle se situe en dehors des disciplines dominantes que sont l'hydrologie et l'économie pour l'eau. En fait, la controverse entre disciplines n'est pas visible, car nul débat majeur n'a lieu.

De manière plus ambitieuse, les laboratoires ne doivent-ils pas s'ouvrir au public afin de peser sur les administrations qui n'ont aucun intérêt à remettre en cause l'opinion publique et les narrations, encore moins à publiciser les controverses ? Une implication du public dans les laboratoires, sous la forme de témoins de leur fonctionnement quotidien par exemple, infléchirait les routines et les micropouvoirs, ferait remonter des améliorations possibles et forcerait indirectement les gestionnaires de la recherche à organiser des débats. Même si la présence d'un public peut également accentuer les dérives actuelles, on peut imaginer, sous certaines conditions, qu'il favorise les mises en perspective, promeuve des approches transversales articulées aux spécialités et publicise les controverses.

Quelles que soient les solutions imaginables, une sociologie du chercheur et de son public est à formaliser dans le secteur de l'environnement et du développement. Ce secteur n'est pas le plus facile car les ONG, les organisations internationales et les élites nationales ont des idées cohérentes, se passent de la légitimité scientifique en dernier recours et jouent du levier de l'opinion publique. La diffusion du savoir, un savoir à définir selon qu'il situe l'incertitude et qu'il est ouvert au débat, est loin d'être un long fleuve tranquille.

Bibliographie

Berry K., Mollard E., 2012 – *Social Participation in Water Governance and Management: Critical and Global Perspectives*. CRC Press, 320 p.

François B., Neveu É. (éd.), 1999 – *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Presses universitaires de Rennes, 324 p.

Glavany J., 2011 – *Rapport d'information sur la géopolitique de l'eau*. Lionnel Luca, président et Jean Glavany, rapporteur. Assemblée nationale, décembre 2011, 312 p.

Jasanoff S., 2012 – *Science and Public Reason*. Routledge, Series, The Earthscan Science in Society Series, 290 p.

Mollard E., 2012 – « Comment fabriquer une crise ? Indicateurs particuliers et narration dominante de la crise de l'eau ». Colloque international Gemdev/Unesco, *La mesure du développement. Comment science et politique se conjuguent*, Paris.

Orsenna E., 2009 – *L'Avenir de l'eau*. Paris, Fayard.

Wolf Aaron T., 1998 – Conflict and cooperation along international waterways. *Water Policy*, 1 (2) : 251-265.

Wynne B., 1992 – Misunderstood misunderstanding: social identities and public uptake of science Public. *Understanding of Science*, 1 : 281-304.

De l'anthropologie religieuse à l'anthropologie des techniques

Denis Vidal
Anthropologue

Introduction

Comme tout chercheur en sciences sociales, les travaux que j'ai menés dans différents domaines de recherche (anthropologie économique et anthropologie de la violence, anthropologie urbaine et anthropologie visuelle) ont donné lieu à des interventions qui visaient à les présenter à un public plus large que celui des seuls spécialistes concernés (expositions, conférences publiques, interviews, articles de vulgarisation, etc.). Mais c'est le fait d'avoir été invité à participer à des conférences publiques portant sur les « nouvelles technologies » (un thème alors éloigné de mes préoccupations de chercheur) pour y faire entendre la voix d'un anthropologue, qui a donné à certaines de mes recherches (paradoxalement d'ailleurs, aux plus spécialisées d'entre elles, portant sur des questions d'anthropologie rituelle) un écho inédit. Je voudrais rendre compte ainsi de la manière dont j'ai été conduit, par exemple, à participer à des comités « sociétaux » (et d'éthique) à propos des nouvelles technologies, mais aussi à mettre en place des expérimentations avec le public à la frontière entre anthropologie et robotique (au musée du quai Branly et dans d'autres contextes) ; ou encore à organiser des colloques avec des anthropologues et des chercheurs du Sud dans des écoles de création industrielle (ENSCI, Paris).

Trois manières existent, au moins, me semble-t-il, d'envisager la question de la diffusion des savoirs issus des sciences sociales dans

l'espace public. La plus classique consiste à l'envisager comme une suite logique de recherches déjà effectuées. Une deuxième manière consiste à se demander dans quelle mesure la diffusion dans l'espace public peut influer sur le cours donné à nos recherches, éventuellement aussi, les renouveler. Enfin, une dernière manière de s'interroger à ce sujet consiste à se demander dans quelle mesure la diffusion auprès du public peut s'intégrer en tant que telle à des recherches en cours. Aussi, pour réfléchir à chacune de ces manières de concevoir le rôle joué par la diffusion des sciences sociales dans le public sans me situer à un niveau trop abstrait, je me réfèrerai essentiellement ici – et je voudrais m'en excuser à l'avance, mais c'est l'exercice qui nous a été demandé – à mon expérience personnelle.

Il existe, à n'en pas douter, des formes et des thèmes de recherche qui se prêtent plus aisément à leur diffusion dans le public que d'autres. Si je considère l'ensemble des recherches que j'ai menées depuis que je suis entré à l'IRD, la plupart d'entre elles ont donné lieu, sans trop de difficulté, à des interventions visant un public plus large que celui des seuls spécialistes. Tel a été le cas des travaux que j'ai conduits sur la violence ou sur des questions d'anthropologie économique en Inde, mais aussi de ceux que j'ai menés en anthropologie urbaine et dans les domaines de l'anthropologie visuelle ou de l'anthropologie de l'art. Ces travaux ont donné lieu, en effet, à des articles de vulgarisation (encyclopédies et *readers*), à des articles de journaux et à quelques interviews. J'ai été invité aussi à donner des conférences ouvertes au public dans des cadres non universitaires et à participer à de nombreuses tables rondes (en Inde et en France), ainsi qu'au montage d'expositions ou encore aux catalogues qui leur étaient consacrés. Mais si je réfléchis maintenant à l'impact que ces interventions de nature diverse ont pu avoir sur mes travaux, il me semble, en toute honnêteté, qu'elles ont pu les enrichir ou en infléchir plus ou moins la nature, mais qu'elles n'ont pas remis fondamentalement en cause leur inspiration ou leur visée initiale. Elles ont représenté, bien sûr, une étape importante dans le déroulement de mon travail de chercheur, en s'inscrivant aussi plus généralement dans le cadre du travail de restitution des activités qui sont les nôtres. Mais quand bien même elles prenaient place avant qu'une recherche soit effectivement achevée, elles ne conservaient pas moins un caractère second par rapport à l'étape préalable qui était celle du travail de recherche en tant que tel, ce qui

peut sembler d'ailleurs plutôt logique *a priori*. Je voudrais montrer cependant que même si le schéma précédent correspond, me semble-t-il, à une expérience commune et qu'il a, bien sûr, toute sa légitimité, le processus de diffusion des savoirs auprès de publics non spécialisés peut prendre d'autres formes plus inattendues et qui méritent également d'être prises en considération.

Tel est le cas, en ce qui me concerne, d'un ensemble de recherches que j'ai menées dans le cadre de ma thèse avant d'entrer à l'IRD, portant sur les modalités d'interaction entre des populations de culture hindoue et des divinités locales qui occupent une place centrale dans leur existence quotidienne. Comme ces recherches avaient été menées dans l'Himalaya indien, elles bénéficiaient d'un certain parfum d'exotisme en France. Et cela m'a valu de donner quelques conférences à leur sujet, par exemple, dans des librairies spécialisées sur l'Asie, au musée Guimet, dans le cadre de la formation permanente ou, même, chez les jésuites. Mais il s'agissait, en réalité, d'un thème de recherche plutôt austère et assez spécialisé, que j'ai exposé principalement dans des publications savantes ou devant des auditoires spécifiquement intéressés par ce sujet, lors de séminaires réservés aux chercheurs travaillant sur l'Asie du Sud ou encore à l'occasion de conférences anthropologiques. Le paradoxe cependant est que – plus d'une vingtaine d'années, maintenant, après avoir effectué ces recherches – la demande que l'on me fît de participer à des tables rondes, ouvertes à un large public, mais sans rapport explicite avec ces recherches, m'a conduit à les envisager à nouveau sous un jour différent ; aussi à réorienter progressivement mes travaux dans une perspective nouvelle ; et à inaugurer des relations inédites, du moins en ce qui me concerne, entre mes pratiques de recherche en anthropologie et la sphère publique.

De l'anthropologie rituelle à la robotique

J'avais découvert, en effet, à la suite de ces rencontres fortuites que l'on a parfois entre chercheurs de disciplines différentes,

que j'avais partagé depuis toujours sans le savoir un intérêt commun avec des roboticiens et des spécialistes d'intelligence artificielle : c'était la volonté de mieux comprendre les interactions qui prennent place dans une culture donnée avec des artefacts à qui se trouve prêtée, pour des raisons variables, une certaine capacité d'autonomie, soit encore une certaine forme d'agentivité. Même si cela peut sembler étonnant, non seulement rien n'interdit de comparer, *a priori*, ces formes d'interactions qu'étudient les anthropologues dans des rituels religieux, par exemple, et celles qu'étudient les roboticiens, mais une telle comparaison peut s'avérer fructueuse, à la fois d'un point de vue méthodologique mais aussi – comme on le verra – d'un point de vue plus expérimental (VIDAL, 2007). Ayant entamé un échange d'idées sur ce thème avec un roboticien français (Frédéric Kaplan, travaillant à l'époque à Paris et qui est, aujourd'hui, professeur des Humanités digitales à l'EPFL à Lausanne), il nous avait semblé également intéressant de donner un tour plus collectif à nos conversations, en organisant une journée d'étude dans cette même perspective avec d'autres chercheurs (des anthropologues, mais aussi des historiens et des spécialistes en robotique ou en intelligence artificielle)[1]. Cette première initiative donna lieu, par la suite, à plusieurs projets de recherche à caractère interdisciplinaire. Un chercheur artiste vivant au Brésil (Zaven Paré) fut invité, par exemple, par un roboticien japonais bien connu (Hiroshi Ishiguro) à venir travailler dans son laboratoire à la suite de ce séminaire.

Je fus invité de mon côté, durant ces mêmes années, à participer à plusieurs tables rondes, portant essentiellement sur la robotique et les nouvelles technologies, où la présence d'un anthropologue semblait susceptible d'apporter un regard « décalé » sur divers enjeux sociaux et culturels que l'usage de ces technologies semblait devoir soulever[2]. Une conséquence indirecte de ma participation à ces réunions fut d'approfondir le contact que je pouvais avoir avec des roboticiens y participant également. Cela me conduisit, de fil en

[1] *Practices of anthropomorphism: from automata to robotics*, Maison française d'Oxford : 9-10 mai 2007.

[2] Table ronde sur la robotique : Sony France, 6-7 octobre 2006 ; Forum Science, recherche, et société (*La Recherche*, *Le Monde*) Collège de France, 20 juin 2009.

aiguille, à participer à une réflexion collective – encore relativement inédite en France – sur les implications éthiques de la robotique. Je participais à un groupe de réflexion sur ce thème, qui avait l'ambition de devenir permanent (groupe roboéthique), mais il se délita progressivement, faute qu'une telle préoccupation soit considérée alors comme une réelle priorité par les professionnels qui y participaient en même temps que des universitaires. En revanche, la proposition qu'on me fit, toujours dans le même contexte, de rejoindre le comité sociétal d'un projet de robotique humanoïde, développé en coopération entre une entreprise privée (Aldebaran) et certains des laboratoires publics français de robotique les plus importants, prit un caractère plus permanent.

L'intérêt de ce programme de recherche était de combiner, à mes yeux, un savoir-faire de haut niveau sur le plan technologique avec une visée « sociale » affichée. L'ambition de ce projet était, en effet, d'offrir des possibilités inédites d'assistance pour les malvoyants et les personnes âgées en besoin d'assistance domestique. Aussi m'avait-il semblé que l'apport des sciences sociales pouvait être d'abord de réfléchir aux implications d'un tel programme sur le plan éthique, mais cela pouvait être aussi de s'interroger à partir de cet exemple concret sur les manières possibles d'évaluer l'apport des nouvelles technologies d'un point de vue social et en termes de développement, en s'intéressant, en particulier, aux plus sophistiquées d'entre elles qui sont souvent aussi les plus problématiques, pour toutes sortes de raisons. J'ai été conduit dans ce cadre à faire des communications, fondées sur les acquis récents de l'anthropologie, à un public complètement nouveau pour moi, constitué de roboticiens et d'ingénieurs, mais aussi de professionnels variés (spécialistes de l'aide aux handicapés, journalistes, etc.).

Cette sensibilisation aux questions de technologie m'a conduit par la suite à coordonner avec d'autres chercheurs une réflexion collective qui s'est donnée comme objectif d'interroger non plus seulement, cette fois, l'apport de technologies « nouvelles », mais tout aussi bien celles qui sont souvent considérées à tort comme « traditionnelles », en s'intéressant plus particulièrement à la manière dont les unes et les autres circulent et se trouvent réappropriées dans les pays du Sud. Nous avons cherché aussi à ouvrir cette réflexion à de nouveaux publics, en organisant, d'une part,

des journées d'étude dans des institutions relativement peu impliquées dans les recherches en sciences sociales (l'École nationale supérieure de création industrielle par exemple[3]), et, d'autre part, en associant étroitement à cette réflexion des chercheurs des pays du Sud (Inde et Proche-Orient, en particulier) organisant, en particulier, plusieurs réunions ouvertes au public dans leurs pays respectifs (Pondichéry et Beyrouth)[4].

Confrontations technologiques en public

Par ailleurs, toujours à la suite des contacts que j'avais établis avec des roboticiens, l'opportunité s'est offerte à moi de concevoir un nouveau programme de recherche avec l'un d'entre eux (Philippe Gaussier et l'équipe de son laboratoire Etis à Cergy-Pontoise). Il s'agissait d'un projet financé dans le cadre du Labex *patrima* (Labex – devenu, aujourd'hui, une fondation – essentiellement coordonné par des musées comme le musée du Louvre, le musée du quai Branly, la Bibliothèque nationale, etc.). Un mérite de ce projet a été de financer pendant trois ans un étudiant originaire du Sud (Ali Karaouezene), ainsi que plusieurs doctorants et post-doctorants. Il s'agissait, en particulier, dans le cadre de ce projet, de concevoir une série d'expérimentations prenant place dans des musées entre le public et un robot humanoïde, ce dernier étant susceptible de réagir à son environnement en fonction de son « humeur » et de son « goût », un peu à la manière dont le faisaient les formes mobiles qui personnifiaient les divinités locales que j'avais étudiées dans l'Himalaya. Notre ambition a été aussi de faire participer par ce biais des publics très divers à une réflexion

[3] « *Low tech/high tech: for a new mapping of assembly methods* » ENSCI et musée du Quai Branly, Paris : 17-19 décembre 2012.

[4] *Low Tech High Tech*, Institut français de Pondicherry, Pondicherry, 15-16 décembre 2011.

collective – portant sur la manière dont est conçue la notion d'autonomie, telle qu'elle est habituellement appliquée aux machines – en la reconsidérant dans un cadre plus vaste que celui dans lequel elle est normalement appréhendée.

Les robots sont généralement caractérisés, en effet, par contraste avec d'autres machines, en fonction du degré d'autonomie dont ils disposent. Inutile de le préciser cependant, l'imaginaire associé de la sorte aux robots – tout comme la fascination ou les craintes qu'ils suscitent – doivent autant à la science-fiction qu'à toute réflexion approfondie sur leurs potentialités véritables. Or, s'il faut reconnaître, bien sûr, l'impact de technologies variées sur le cours de nos existences – il est tout aussi important de ne pas se laisser emporter par toutes sortes de discours « prophétiques » à leur sujet. C'est même un enjeu fondamental, à mon sens, dans les termes de toute réflexion sur le développement. Ainsi, par exemple, dans le cas de la robotique, il est remarquable de noter que – contrairement à ce que s'imaginent les roboticiens et une majorité du public – le fait même d'attribuer un degré important d'autonomie à une forme ou une autre de créature artificielle n'est pas aussi inédit que peuvent le laisser penser non seulement les tenants de l'idéologie associée aux nouvelles technologies, mais aussi ceux qui s'opposent à ces dernières (VIDAL et GRIMAUD, 2012).

Comme de nombreux travaux anthropologiques l'ont bien montré, le principal trait commun à l'ensemble des objets présentés dans un musée ethnographique comme le musée du quai Branly tient moins, en effet, à leurs caractéristiques formelles ou fonctionnelles qu'aux diverses formes d'agentivité qui peuvent leur être attribuées au sein de leurs cultures d'origine. Or, il ne faut pas s'imaginer que les populations concernées « croient » naïvement aux propriétés souvent étonnantes à nos yeux qui sont ainsi prêtées à divers artefacts. Tout comme dans le cas des robots humanoïdes aujourd'hui, c'est plutôt un ensemble de mythes, mais aussi des convictions et des présupposés culturels socialement acceptables qui rendent plausible l'idée que les objets montrés dans les musées d'ethnographie disposent effectivement de formes d'agentivité singulière. Ainsi, la confrontation à laquelle nous avons procédé, en présentant un robot humanoïde capable de comportements relativement autonomes dans le cadre du musée du quai Branly et dans d'autres institutions, permet-elle, en réalité, de s'interroger aussi bien sur le « pouvoir »

que l'on prête à des objets « traditionnels » que sur celui que l'on prête à des objets technologiques contemporains[5].

Les diverses expérimentations que nous avons ainsi menées avec notre robot dans des musées et des expositions ont été relayées auprès d'un large public et ont bénéficié d'une certaine attention auprès des médias (TF3, *le Parisien*, projet de suivi par FR2, France Culture, *Journal du CNRS*, mais aussi, par exemple, *L'Express Port-Louis*, etc.) De même, une publication, que j'avais coordonnée avec un autre chercheur (Emanuel Grimaud) sur le lien entre robotique et anthropologie, a donné lieu à des comptes rendus dans des quotidiens largement diffusés comme *Libération* ou *20 minutes*, un quotidien gratuit distribué dans le métro. Nous avons été aussi sollicités avec les roboticiens avec lesquels je travaille pour donner des conférences sur ce thème à des publics très variés (musée du quai Branly, musée du Louvre, Bibliothèque nationale de France, INHA, meetings d'entrepreneurs, etc.). D'autre part, à l'occasion de chacune de ces expérimentations, le contact avec le public s'est trouvé relayé par des médiateurs culturels et des professeurs d'école avec lesquels nous étions en relation étroite.

C'est ainsi, par exemple, qu'à Cergy-Pontoise, la présentation de notre robot a pu être accompagnée de celle d'artefacts en provenance du musée du quai Branly avec lesquels ce dernier interagissait. Et si les classes d'écoliers qui visitaient l'exposition étaient d'abord attirés – comme on peut l'imaginer – par le robot et par la manière dont il réagissait à son environnement, le mérite des médiateurs culturels et des professeurs qui les accompagnaient fut d'inviter systématiquement les enfants à s'intéresser aussi aux artefacts en provenance du musée du quai Branly comme à leur usage et à leur signification ; cela a été, aussi, de susciter chez ces derniers une réflexion plus générale sur les possibilités comme sur les limites des technologies traditionnelles aussi bien que contemporaines. Ce projet de recherche a permis aussi d'envisager les questions de patrimoine sous un angle inédit. Dans la mesure, en effet, où un public extrêmement divers participe – du fait de cette expérimentation –

[5] Deux premières présentations du robot ont eu lieu de la sorte en 2012 : l'une dans le cadre des collections permanentes du musée du quai Branly à Paris ; la seconde à l'occasion d'une exposition qui a pris place dans le hall de la préfecture de Cergy-Pontoise. Deux autres présentations ont également eu lieu en mai et en juin 2013.

à la réflexion que nous menons sur la réception contemporaine de diverses formes d'artefacts culturels et de technologies « traditionnelles » ou « nouvelles », le point de vue exprimé par ce dernier – tout comme ses réactions à nos recherches – ne sont pas seulement intégrés au cours de nos recherches, ils peuvent devenir aussi un objet de réflexion pour les spécialistes du patrimoine et des questions de muséographie[6].

La diffusion des savoirs en sciences sociales vers d'autres publics

L'exemple précédent illustre bien, à mon sens, le fait qu'il y a deux manières possibles de répondre à l'attente toujours plus grande qui nous est faite, de diffuser nos recherches en sciences sociales auprès du public (au Nord comme au Sud) et d'interagir avec ce dernier. Il s'agira ainsi le plus souvent de mettre en œuvre un certain nombre d'interventions qui peuvent prendre des formes très diverses mais qui se donnent essentiellement comme objectif de *diffuser* et de *restituer* – sous une forme accessible – les acquis de travaux antérieurs que nous avons pu effectuer. Mais il peut arriver aussi, dans certains autres cas, que l'interaction avec le public joue un rôle décisif dans la définition même de nos objets de recherche. Ainsi dans le cas que je viens de décrire, la décision de m'intéresser à la robotique et aux questions épistémologiques, mais aussi déontologiques soulevées par les nouvelles technologies avait été la conséquence directe d'une première série d'interventions au contact du public : à savoir, d'une part, le public non spécialisé qui était à l'origine de ces rencontres, et, d'autre part, par une sorte de ricochet, le public spécialisé des roboticiens avec lesquels je me suis lié

[6] Participation au colloque : « Nouvelles technologies : les pratiques innovantes et collaboratives dans les musées d'ethnographie », musée du quai Branly, 28-29 mars 2013.

à cette occasion. Et il en a été de même, par la suite, de la décision de participer à la conception d'un projet de robotique dont le progrès est maintenant lié directement à l'interaction que nous pouvons avoir avec le public, ce dernier jouant un rôle toujours plus décisif dans la définition même de notre programme de recherche.

Mais d'autre part, aussi, la décision que j'ai prise de réorienter une partie de mes recherches sur le Sud vers des questions qui mettent en jeu la circulation, l'appropriation et la réinvention des techniques a été liée également, au départ, à l'occasion qui m'avait été donnée de présenter certaines de mes recherches en public. Paradoxe cependant, comme je l'ai déjà souligné, dans la mesure où c'est précisément la dimension de mes recherches qui pouvait sembler *a priori* la plus ésotérique (concernant les interactions prenant place dans des rituels himalayens) qui a donné lieu (avec un fort long délai, il est vrai) non seulement à un ensemble d'interactions véritablement approfondies avec toutes sortes de publics, mais c'est aussi ce dernier aspect de mes recherches qui a eu aussi (sans aucune volonté délibérée de ma part à ce sujet) un certain retentissement public.

La question se pose ainsi de réfléchir plus précisément à la nature de l'impact qui peut résulter d'une médiatisation relative de certaines de nos recherches auprès du grand public et de l'interaction que l'on peut avoir avec des publics spécialisés, mais différents de ceux auxquels nous sommes plus habitués. Je voudrais ainsi conclure mon propos en analysant brièvement les opportunités, mais aussi les aléas variés (méthodologiques et institutionnels) résultant du fait d'avoir ainsi à se confronter aux conséquences d'une diffusion et d'une implication qui vont quelque peu au-delà du public spécialisé auquel les recherches en sciences sociales sont plus souvent destinées.

On peut noter d'abord, comme je l'ai montré brièvement, une série d'effets de relance sur le plan méthodologique ou épistémologique qui résultent d'une interaction plus poussée avec des publics non spécialisés ou moins habitués aux sciences sociales et qui peuvent nous inciter à explorer des voies de recherche nouvelles. Il y a aussi l'opportunité non négligeable qui nous est offerte parfois – de manière pratiquement accidentelle – de bénéficier de l'attrait général pour un domaine de recherche particulier (la robotique, dans ce cas) pour présenter à nos interlocuteurs d'autres questions

également pertinentes pour un institut comme l'IRD, mais qui sont aussi moins « médiatiques ». Tel est le cas, par exemple, de la sensibilisation aux arts non occidentaux et à un ensemble de questions liées à l'évolution des sociétés traditionnelles qui a pu être menée par des instituteurs et des médiateurs culturels auprès d'écoliers, en profitant (un peu sournoisement) de leur intérêt pour la robotique et les nouvelles technologies, étant donné la manière dont ces deux thèmes se trouvaient liés entre eux dans notre projet. Mais tel est le cas, aussi, plus généralement, du développement d'une réflexion collective sur les notions d'invention et de diffusion des technologies ou encore sur les enjeux liés au « progrès technique » au Nord et au Sud auprès du grand public, en partant d'une interrogation et d'une comparaison tout à fait concrète entre « techniques rituelles » et « nouvelles technologies ».

Le bilan relativement positif que j'ai dressé jusqu'alors ne doit pas déguiser cependant un certain nombre de difficultés auxquelles je me suis heurté – comme d'autres avant moi – dans le contexte que je viens de décrire. J'ai pu noter, par exemple, les limites initiales de l'impact des sciences sociales dans des domaines de recherche dominés par les sciences de l'ingénieur ou les sciences « exactes », dès lors que nos résultats ne sont pas validés – comme c'est souvent le cas en anthropologie – par des résultats « véritablement » quantifiables. Et comme je l'ai découvert aussi rapidement, il ne faut pas se leurrer, non plus, en dépit de l'intérêt qu'elles peuvent sembler susciter, sur l'importance accordée aux sciences sociales (à la recherche, aussi, d'ailleurs, plus généralement, mais c'est une autre question) dans des contextes où prévalent des intérêts « privés ». Il peut y avoir, en effet, de véritables différences de perception ou de priorité en ce qui concerne des considérations qui nous tiennent à cœur (questions scientifiques, questions d'éthique, implications des priorités technologiques actuelles pour le développement, etc.) et celles qui s'imposent à des entreprises privées. Il y a aussi, de manière plus générale, des limites assez précises à l'intérêt que peuvent susciter les thèmes qui sont au cœur des recherches en sciences sociales, selon qu'ils correspondent plus ou moins étroitement à la curiosité du public et aux exigences de la « com », et cela tout autant, cette fois, dans le cadre des institutions publiques que privées.

D'une manière plus générale, me semble-t-il, dès lors que la diffusion auprès du public devient un véritable enjeu de la recherche et

de ses finalités pour les sciences sociales – et pas seulement une sorte d'étape ultime venant parachever le processus de recherche –, la difficulté est de trouver – parfois aussi d'imposer – les « bons » arbitrages entre les exigences de la recherche et celles des institutions où se joue le contact avec le public et dont les priorités peuvent différer de celles des chercheurs en sciences sociales ; et il en va de même avec les demandes du public dont il faut tenir compte, sans nécessairement s'y soumettre. Pour autant que je puisse en juger cependant, la confrontation avec des publics différents a été souvent positive dans mon cas ; d'autant qu'elle a pu ouvrir la voie, dans certains cas, à des collaborations comme à des formes de recherche réellement inédites.

Bibliographie

Grimaud E., Paré Z., 2011 – *Le jour où les robots mangeront des pommes. Conversations avec un geminoïd*. Éditions Petra.

Vidal D., 2007 – Anthropomorphism or sub-anthropomorphism? An anthropological approach to gods and robots. *Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.),* 13 : 917-933.

Vidal D., 2012a – « Éthique et robotique humanoïde, en quête d'un nouveau pacte anthropomorphique ». *In* : *Les robots humanoïdes au quotidien : quels enjeux sociétaux* ?, Comité sociétal Roméo, Aldebaran Robotics : 55-58.

Vidal D., 2012b – Vers un nouveau pacte anthropomorphique ! Les enjeux anthropologiques de la nouvelle robotique. *Robots étrangement humains, Gradhiva*, 15 (ns) : 54-75.

Vidal D., Grimaud E., 2012 – Robots étrangement humains. *Gradhiva*, 15 (ns).

Conter le sida pour le contrer

Vulgariser les sciences sociales sans les galvauder

Fred Eboko
Socio-politiste

Introduction à la problématique de « l'espace public »

L'idée que l'espace public relève d'une construction sociale est un truisme qu'il est néanmoins utile, voire nécessaire de resituer dans l'histoire de cette notion en sociologie. En réunissant des chercheurs de différentes disciplines dans le cadre du colloque qui donne lieu au présent chapitre et à l'ouvrage auquel il est associé, la thématique de « l'espace public » a été abordée sous des prismes empiriques, géographiques et épistémiques variés et féconds. Cette diversité n'a rien cédé à l'unité de la problématique de cette rencontre scientifique et mérite, à ce titre, que soit resituée historiquement et scientifiquement la genèse sommaire du concept « d'espace public ». Cette précision épistémologique participe modestement à donner toute l'amplitude que mérite la question de la place des sciences sociales dans une entité mouvante et dynamique à laquelle Jürgen Habermas a consacré l'essentiel de son œuvre (HABERMAS, 1987 ; 1993 ; 1997).

La thèse de doctorat d'État d'Habermas, publiée en 1962, portant sur *L'Espace public. Archéologie de la publicité bourgeoise*, a d'abord reçu une audience restreinte. Ensuite, son travail a bénéficié de la

reprise critique, enthousiaste et foisonnante de son œuvre par ses étudiants puis, de manière plus générale, par la sociologie et les sciences de l'information et de la communication, à travers le monde. Le caractère encyclopédique des travaux générés par ces regards multiples inscrit sans aucun doute Habermas parmi les sociologues contemporains dont l'œuvre s'est le mieux enrichie des réactions qu'elle a suscitées dans l'espace international des sciences sociales (Trom, 1989 ; Benrahhal Serghini et Matuszak, 2009).

> « Le concept de sphère publique renvoie aux conditions de possibilité sociales de formation d'une opinion publique. Cette dernière se réfère aux tâches de critique, d'influence et de contrôle assurées par la sphère publique à l'égard de l'État. (…) La sphère publique bourgeoise n'est pas composée de sujets de l'État, ni d'agents économiques privés préoccupés par des affaires d'intérêt individuel, mais forme plutôt un public raisonnant et donc éclairé (aufgeklärt) qui sous les conditions d'une discussion libre, débarrassée de toute référence dogmatique à l'autorité ou à la tradition, serait en mesure de générer l'autorité légitime, c'est-à-dire l'articulation de l'intérêt général authentique. » (Trom, 1989 : 95).

La notion d'espace public et les précisions que Habermas y a apportées dans l'évolution de sa pensée ont directement trait à l'analyse d'un système de normes, de pratiques sociales et discursives qui s'opposaient à la doxa dominante des monarchies de droit divin. Dans le contexte habermassien, le regard porte sur l'Europe (Allemagne, Angleterre et France) et la bourgeoisie à partir du XVII^e^ siècle. Ce qui relie l'approche de l'espace public de Habermas et sa filiation scientifique, fidèle ou dissidente, et celle qui nous intéresse dans cet ouvrage et ce chapitre est la capacité d'acteurs différents, mus par des trajectoires multiples, à construire une sphère ou un champ de confrontations d'idées, dans le but d'atteindre un objectif commun. Dans cette optique, la construction des sociétés civiles au Sud (Otayek, 2004) et le lien avec la figure tutélaire d'Habermas, notamment à partir de *Droit et démocratie* (Habermas, 1997), forment une homologie structurale (Lévi-Strauss, 1958) autour du lien qui existe entre la sphère privée et la sphère publique, entre l'État et la société, entre le pouvoir central et les autres groupes sociaux que Durkheim

appelait, par exemple, « les organes intermédiaires de la société » (DURKHEIM, 1950).

C'est dans cette perspective que je propose d'appréhender la question de la diffusion des savoirs en sciences sociales dans l'espace public, à partir de « la lutte contre le sida en Afrique ».

Les recherches sur le sida en Afrique ont participé depuis les années 1980 à une série de césures scientifiques et de confrontations inédites avec d'autres champs. Parmi ces ruptures et ces rencontres, la communication dans l'espace public, à commencer par les techniques de « restitution » auprès des publics concernés par ces recherches, a constitué un passage éthique obligatoire. À cette étape qui représente aussi des méthodes de partage d'un savoir spécifique, se rajoutent la nécessité d'intervenir dans les médias et la confrontation avec d'autres groupes sociaux dans l'espace public. Cette communication propose de questionner la place des sciences sociales confrontées à des publics différents.

Il s'agit successivement de revenir sur des parcours particuliers qui éclairent le positionnement des sciences sociales, entre les sciences biomédicales et les idéologies dans la lutte contre le sida en Afrique, à partir d'exemples camerounais. Ensuite, il nous semble utile de voir comment les sciences sociales peuvent soumettre au grand public une traduction « acceptable » pour le plus grand nombre de données épidémiologiques, en passant par une posture « d'engagement » qui interpelle les responsables politiques.

Dans le registre de la recherche scientifique, ces responsables politiques sont soumis à deux types d'enjeux : les résultats des études sur les politiques publiques (les *policies*) et la gestion des arènes politiques internes (les *politiques*). Nos restitutions peuvent donner lieu à des imbroglios politiques qui nécessitent que les sciences sociales s'inscrivent dans le registre de la médiation : remettre les résultats dans le contexte général (politique, social, historique) en étant diplomate ou encore « protéger » des acteurs au-delà de leur propre volonté. L'exemple des recherches sur « homosexualité et VIH en Afrique » et de l'engagement de militants contre l'homophobie nous en donnera une bonne illustration.

L'évolution de la lutte contre le sida correspond également à l'évolution des représentations de la maladie dans le « grand public ». Traduire cette évolution dans l'espace public nécessite de recourir à

des registres « hors pair ». Ici, se confirment les critiques qui ont été émises contre la première génération de travaux de Habermas qui voyait de manière pessimiste « l'élargissement de l'espace public ». Pour le sociologue allemand, « l'élargissement de la sphère publique entraîne l'apparition d'un nouveau public, différent du public bourgeois, dont les intérêts sont distincts, voire opposés. (…). Le modèle d'espace public construit par J. Habermas trouve ainsi ses limites, dès lors que se pose la question de son élargissement. Il y a là une contradiction entre un idéal qui doit tendre vers l'universalité de l'accès à l'espace public et une réalité historique que J. Habermas présente comme la preuve de la dégénérescence de l'espace public. » (Benrahhal Serghini et Matuszak, 2009 : 3). Si ces critiques ont été nuancées par la suite et resituées dans une époque qui n'était pas celle de la « démocratie de masse » que connaît l'Occident contemporain, il n'en reste pas moins qu'elles ont affaibli l'acuité de l'analyse d'Habermas sur la place des mouvements sociaux et des médias dans la construction de l'espace public.

Dans le registre qui concerne les mobilisations collectives contre le sida, toutes les analyses ont convergé pour que la réponse au sida soit portée par le plus grand nombre de groupes sociaux, afin que l'espace public en soit le socle, le miroir et l'accélérateur. Dans le contexte africain, les obstacles furent nombreux pour que ce dessein politique et pragmatique voie le jour. Et ce fut justement une des principales difficultés de la communication sociale qui est restée portée pendant les années 1980 et 1990 par les professionnels de la santé publique. Ils ont été rejoints depuis le début des années 2000 par un renouveau des mobilisations collectives qui donne un nouveau sens à ce combat et auquel les sciences sociales sont peu ou prou associées (Eboko *et al*., 2011).

Le hasard des rencontres peut nous soumettre à des échanges avec des artistes, en l'occurrence des écrivains. Un exemple d'une jeune écrivaine qui s'est documentée sur le VIH au Cameroun et qui vient de publier un roman montre comment ce type de collaboration est possible, entre sciences sociales et littérature. Il laisse entier la latitude et la liberté de l'écrivaine qui permettent la fiction, tout en offrant au public un support artistique, ludique. L'exemple de *Si d'aimer* de l'auteure Hemley Boum (2012) est assez illustratif de ce champ où la différence se fait moins entre « la vérité » et « l'extrapolation » qu'entre le talent littéraire et son absence. En l'occurrence,

le roman d'Hemley Boum est une réussite, de tous les points de vue : littéraire, anthropologique et sociologique.

Sciences biomédicales, société et sciences sociales : une médiation politique

En 1996, le Cameroun est réputé être le pays d'Afrique centrale ayant connu l'expansion la plus forte de l'épidémie à VIH, passée de 0,5 % en 1988 à 5,5 % en 1995, suivant les modes de calcul de l'époque. Dans ce contexte, les autorités de santé publique avaient pratiquement le monopole de la parole publique sur le VIH/sida, dans les médias. Relayés par la presse, ces messages de sensibilisation prenaient des tournures moralistes, voire catastrophistes et souvent contre-productives. Dans cette perspective, c'est une sorte de « silence » lourd de « sens » (Vidal, 1996) qui occupait ce qui aurait dû constituer un « espace public », c'est-à-dire un champ de débats et de libération de la parole. Entre « l'intime et le politique » (Eboko, 2004), les chercheurs, les responsables du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), tentaient de trouver les voies et les moyens par lesquels s'adresser au plus grand nombre, au-delà des « groupes cibles » concernés par la mobilisation des pairs-éducateurs (prostituées, transporteurs, scolaires et étudiants du supérieur, etc.).

C'est dans ce contexte qu'un chercheur de l'IRD, à l'époque au Cameroun, a tenté de nourrir à sa manière la sensibilisation des étudiants de l'université de Yaoundé. Médecin et anthropologue biologique, spécialiste de l'histoire et de l'analyse génétique des peuplements humains, Alain Froment savait, enquête à l'appui, que les étudiants étaient particulièrement exposés au VIH. Ce qu'Alain Froment considérait comme leur « déni » de la maladie était un sujet de préoccupation personnelle et scientifique du chercheur. C'est dans ce contexte qu'il a reçu le doctorant en sciences sociales que j'étais, en tentant de mettre à profit la thématique qui était la mienne

(« Pouvoirs, jeunesses et sida », [Eboko, 2002]), pour porter la contradiction dans les espaces publics dans lesquels ses étudiants se réunissaient. Cette expérience offre le premier point des logiques et des apories de la diffusion des savoirs dans l'espace public, en ce qu'il met en concurrence plusieurs types de « savoirs » et de « priorités ». Cette compétition des « discours » nous rappelle, à la suite des théoriciens de la connaissance, que les sciences sont aussi des « croyances » dont les modes de validation et de légitimation consacrent des connaissances qui peuvent aussi ne pas atteindre certaines cibles si leurs mécanismes et registres d'intériorisation des savoirs, leurs vécus, ne sont pas pris en compte. Rabelais disait : « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Chacun sa « vérité », chacun ses priorités : les cercles de la dissonance

Réunis en associations baptisées « commissions Cheikh Anta Diop » (pour la promotion de l'œuvre du philosophe historien sénégalais), des lycéens et des étudiants de l'université de Yaoundé commémoraient en février 1996 le dixième anniversaire de la mort du chercheur. À cette occasion, plusieurs manifestations et conférences étaient organisées au cours de ce mois-là dans la capitale camerounaise. Alain Froment a donc invité le doctorant venu de Bordeaux à assister à ces échanges pour « placer » la question de la sensibilisation et de la prévention contre le sida dans les débats.

Alain Froment est un spécialiste de l'histoire des peuples et des civilisations d'Afrique. Il connaît bien l'œuvre de Cheikh Anta Diop (Fauvelle, 1996a et b) et il ne partage pas certaines conclusions du savant sénégalais et encore moins l'interprétation qu'en font les disciples du célèbre auteur, même s'il le trouvait « fort sympathique ». Leurs disputes (Alain Froment *versus* les membres des « commissions Cheikh Anta Diop ») et leurs rencontres sont

nombreuses. Pour les jeunes de ces « commissions », la civilisation égyptienne est à l'origine de toutes les autres civilisations. Et les « Pharaons » étaient des Africains noirs. Donc, les Africains sont à la source de toutes les civilisations. Alain Froment fustige la théorie diffusionniste qui est au principe du syllogisme précédent. Pour ses interlocuteurs, le chercheur IRD est devenu leur « ennemi », lequel se fait de temps en temps éconduire de leurs manifestations publiques auxquelles il met un point d'honneur (et un certain plaisir) à se rendre.

Alain Froment m'invite donc en tant que doctorant travaillant sur le sida au Cameroun, notamment sur les perceptions et pratiques des jeunes en temps de sida, à aller échanger sur son thème (le sida) auprès d'un public qui est assez large et qui génère une audience juvénile importante.

Le discours public et les questions posées sur le sida à l'auditoire sont jugés irrecevables. Je prends la parole après deux interventions sur l'œuvre et l'actualité de la « pensée complexe » de Cheikh Anta Diop, présentées par deux étudiants camerounais. Au cours des deux interventions des disciples de l'intellectuel que l'on célèbre, il a beaucoup été question des « jeunes en Afrique », des « générations futures », de l'apport attendu de cette jeunesse africaine à l'édification du monde contemporain. J'en profite donc pour demander à l'auditoire ce qu'il compte réaliser dans le cadre de la sensibilisation de cette jeunesse au péril du sida au Cameroun. Un des aînés et responsables de la « commission » prend la parole et dit, non sans condescendance : « petit frère, avant de venir poser des questions, tu devrais mieux te renseigner et t'informer sur les causes du sida, d'où il vient et comment cette maladie a été fabriquée (…) ». Je réponds que je suis issu de deux laboratoires dont un est spécialisé dans la recherche en sciences sociales et en santé publique sur le sida et qu'à ce titre, je pense savoir de quoi je parle. Par ailleurs, ai-je poursuivi, si tant est qu'un complot ait existé, « la maison brûle, avant de trouver le pyromane ne faut-il pas chercher les moyens pour sauver ceux qui sont à l'intérieur ? » Je poursuis par l'idée que ce type de réunions représente des espaces idoines pour sensibiliser les jeunes à l'utilisation du préservatif et, plus largement, au risque lié à l'infection à VIH. La thèse du complot m'est de nouveau opposée, mais le débat est lancé, d'autant que j'ai pu me présenter et dire quelques

mots sur les enquêtes auprès des jeunesses urbaines et des autorités en charge de la lutte contre le sida au Cameroun.

Le « silence » parle de « l'intime », l'espace public abrite « le social »

Dans un contexte où peu de personnalités publiques (politiques, artistes, intellectuels, sportifs, etc.) prenaient la parole sur le thème du sida, l'espace public au sens habermassien n'existait quasiment pas. Implicitement, l'intuition d'Alain était qu'il fallait l'inventer *via* des débats auxquels ses litiges et ses confrontations houleuses avec les héritiers de Cheikh Anta Diop l'empêchaient de prendre part. Notre proximité relationnelle ouvrait des pistes paradoxales à mon travail et offrait des éléments de réflexion féconds sur « le sida dans l'espace public ». En effet, au sortir de la réunion avec la commission Cheikh Anta Diop, deux jeunes se sont successivement et discrètement portés volontaires pour échanger avec moi. Le premier a argué qu'il était en accord avec ma position, mais qu'il ne pouvait pas le dire devant ses pairs et surtout devant ses aînés. Il prit donc mes coordonnées pour un entretien ultérieur, tout en m'assurant qu'il était parfaitement au courant du risque que représentait le sida. Le second argua qu'il n'avait pas voulu répondre en public non par peur de contrarier ses camarades, mais parce que j'étais avec leur « ennemi » (A. Froment) et qu'il n'avait aucune intention de parler de son intimité devant un « ennemi » qui, dit-il, leur causait du tort avec ses prises de position contre les arguments contenus dans l'œuvre de C. Anta Diop. L'auditoire a été dispensé de la diatribe sur le racisme à laquelle Alain Froment me dit qu'il avait fait face à plusieurs reprises, puisque l'évidence de la proximité entre Alain Froment et moi, d'origine camerounaise comme en atteste mon nom, rendait difficile cet argument, en tous les cas ce jour-là.

Deux enseignements ont orienté ma réflexion sur l'espace public et le champ du sida, à cette époque, à partir de l'exemple du Cameroun. La première est liée au fait que cet « espace public » devait être

socialement construit, au-delà des acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans « la lutte contre le sida ». En effet, la confrontation de plusieurs paroles dans des débats contradictoires nécessite que chaque locuteur reconnaisse la légitimité des autres intervenants et qu'ils soient tous réunis autour d'une thématique qu'ils jugent également fondée et légitime, au-delà de leurs divergences. Dans ce registre, la posture d'Alain Froment, basée sur l'urgence d'occuper l'espace public à partir de la question du sida, était intenable et sa parole inaudible, à partir du moment où ses « contradicteurs » se sentaient être surtout les « cibles » de ses critiques scientifiques. La portée de la parole dans l'espace public dépend aussi de la place accordée au locuteur et de la capacité des « récepteurs » d'entendre le discours, par-delà leurs expériences individuelles (confrontation directe ou indirecte à la maladie ou pas). En théorie de la connaissance, ces mécanismes qui échappent à l'expérience, mais qui s'imposent à l'acceptation des individus se nomment des « connaissances inférentielles », « c'est-à-dire des connaissances qui dépendent logiquement de la vérité d'autres croyances, plus ou moins nombreuses »[1]. Dans ce cadre, il faut mettre du côté de la philosophie empiriste (John Locke, David Hume), celles et ceux pour qui ce sont les « preuves » de l'existence du sida qui pourraient les convaincre. De l'autre côté, se trouve la construction sociale de l'espace public qui repose sur une philosophie « rationaliste » (René Descartes, Karl Popper, Jules Vuillemin) et de « l'expérience », c'est-à-dire qui postule l'intervention de locuteurs audibles et qui se fonde sur la reconnaissance des appréhensions légitimes des récepteurs (la peur, la pudeur, le doute, l'angoisse, les doutes, etc.), ainsi que leurs vécus personnels et collectifs. La synthèse de ces deux courants, soutenue par exemple par Rudolf Steiner, est au principe de la mobilisation « acceptable et raisonnable » à laquelle les sciences sociales peuvent contribuer. C'est aussi le sens qu'il faut donner à l'anthropologie du « singulier » de Laurent Vidal (2004), à l'anthropologie des « situations de vie » de Claude Raynaut (2001), à la sociologie de l'expérience de François Dubet (1994) ou, de manière connexe, à une sociologie du sujet chez Dubet et Wieviorka (1995) et Touraine (1994), par

[1] http://wikipedia.orange.fr/wiki/Philosophie_de_la_connaissance

exemple. Ces filiations épistémologiques posent les jalons de ce qui nous fait dire que « l'anthropologie du sida est une sociologie de l'expérience » (Eboko, 2004), sans laquelle la science reste un dogme ou une croyance, parmi d'autres croyances et le « risque-sida », une contingence parmi d'autres.

Alain Froment basait ses préoccupations sur des chiffres et des enquêtes qui montraient que la première cause de morbidité au centre médico-social des universités de Yaoundé et de Douala étaient les maladies sexuellement transmissibles (Froment, s. d. ; Tchupo *et al*., 1992) dont on savait déjà, de manière incontestable, qu'elles étaient des facteurs de risque pour l'infection à VIH et des indicateurs importants de relations sexuelles non protégées. Pour autant, sa position dans le contexte idéologique des débats sur l'origine kamite des Pharaons et de la civilisation égyptienne obstruaient toute autre forme d'investissement dans les débats publics. Pire, le courage dont il faisait preuve (pris à parti, menacé, éconduit, etc.) était lui-même suspect, en raison du fait que ses interlocuteurs se demandaient pourquoi un homme prenait autant de risques pour faire valoir qu'un intellectuel, dont l'œuvre était peu relayée dans le domaine académique officiel, avait tort.

En réalité, cet espace public, dans ce contexte précis, était un événement impossible, un espace vide. En effet, les deux bouts de la chaîne du débat ne parlaient pas de la même chose, au-delà des mots « Afrique », « Égypte ancienne », « identité africaine », puis « sida », etc. Dans la première publication qui a suivi ce premier « terrain », je devais conclure de la manière suivante :

> « Les étudiants camerounais et les jeunes diplômés frappés par la crise économique s'insurgent intellectuellement contre le discours anti-sida. (…) L'œuvre de Cheikh Anta Diop sert de support à cette idéologie qui dénonce l'exclusion économique et la dévalorisation identitaire du continent. (…) Sous couvert d'un discours qui se veut scientifique, l'idéologie déployée dans ces cercles "endogènes" qui prônent "la pensée complexe", articule provocation et érudition. (…) Ils utilisent surtout le recours symbolique de clamer, au moins en public, le pouvoir de décider de leurs sexualités, donc de leur "liberté". Y compris à travers des propos volontairement suicidaires

> puisqu'ils sont, dans leur majorité, conscients de ce que peut avoir de scandaleux le fait d'affirmer "le sida, je m'en fous !". Ils placent leur quête de sens en opposition radicale au pouvoir public, à la mondialisation et cœur de la manifestation au monde et à l'État qu'ils veulent être reconnus et valorisés » (Eboko, 1996 : 143-144).

Pour autant, cette immersion dans le champ de sociabilité de plusieurs groupes de jeunes à Yaoundé et Douala m'a conforté dans l'idée que l'accession de la parole sur le sida au rang de vecteur d'un débat dans l'espace public était une nécessité pour la prévention et la sensibilisation contre l'expansion de la pandémie du sida.

L'engagement et la distanciation

Au cours d'enquêtes dans quatre villes camerounaises (Yaoundé, Douala, Limbe, Bamenda) de 1995 à 2001, j'ai interrogé plus d'une centaine de jeunes de 15 à 30 ans et effectué une tournée de questionnaires dans des établissements scolaires (256 questionnaires). Sur toutes ces rencontres auxquelles il faut ajouter plus d'une centaine d'entretiens informels, j'ai essuyé un seul refus. Parmi celles et ceux avec lesquels je me suis entretenu, une seule personne, un garçon de 22 ans à l'époque, m'a dit ne pas croire en l'existence du sida. Paradoxalement, c'est sans doute celui qui s'est montré le plus inquiet par la suite sur son statut sérologique ou la possible conversion de celui-ci, puisqu'il n'avait pas effectué de test au VIH/sida. En revanche, la majorité des personnes que j'ai rencontrées parlaient de « tabou » dans la société camerounaise à propos de cette épidémie et de ce qu'elle recouvrait comme appréhensions par rapport à la parole intime.

Les résultats de cette première génération de travaux (Eboko, 1996, 1999a et b, 2000, 2003, 2004) et ceux qui ont suivi, davantage orientés vers l'analyse des politiques publiques (2005a et b), plaçaient la question du leadership politique en enjeu majeur de la lutte contre le sida. Ces résultats soulignaient aussi la nécessité de

favoriser la libération de la parole concernant cette maladie. Par ailleurs, plusieurs recherches ont montré le lien entre la fragilité des États africains et la dissonance d'avec les organisations internationales qui en faisaient des objets de critique trop commodes (Dozon et Fassin, 1989, 2001). D'autres travaux ont mis en lumière la vacuité du débat sur le sida dans les pays africains et les autres priorités économiques et politiques qui expliquaient l'absence de ce problème dans cet espace public habermassien (Gruénais *et al.*, 1999 ; Eboko, 2005a).

« Comprendre pour agir »[2]

Il n'en demeurait pas moins que ces données, résultats et analyses issus des sciences sociales pouvaient constituer une base pour agir, suivant le slogan de l'époque « comprendre pour agir ». Dans ce contexte, plusieurs pistes ont été explorées par nos soins, sachant qu'il était question de franchir un seuil et aller au-delà des normes et codes de nos disciplines. En effet, le travail avec les jeunes en milieu urbain (déscolarisés, collégiens, lycéens, étudiants, jeunes travailleurs, cadres, etc.), en groupes et individuellement, nous a permis de comprendre que chacun reconnaissait le problème, en théorie (le risque lié au VIH), savait comment s'en protéger (recours au préservatif notamment), mais la majorité disait se heurter au problème de la parole sur le VIH/sida avec des partenaires chez lesquels elle pouvait générer un soupçon de la part de l'autre (« tu as un problème ? ») ou un éventuel opprobre (« tu me prends pour qui ? »). Le seul fait qu'il y ait une parole extérieure entendue simultanément par les uns et les autres leur donnait l'occasion de pouvoir s'y référer, sans soupçon pour soi et pour l'autre. C'est dans cette optique que j'ai choisi la presse écrite quotidienne. Deux

[2] Slogan de la revue *Sociétés d'Afrique & Sida* fondée par Claude Raynaut au sein du laboratoire « Santé, Sociétés, Développement » (CNRS, Bordeaux 2) dans les années 1990.

pistes ont été explorées : la « lettre ouverte au président de la République », d'une part, et le récit de la construction de la première association des personnes vivant avec le VIH au Cameroun, d'autre part.

Lettre ouverte, lettre morte ?

L'évolution de mon engagement, à partir de mes connaissances de terrain, pourrait se résumer en la volonté de faire circuler la parole, donc de mobiliser les stimuli susceptibles de rendre publiques les discussions sur le sida au-delà des alcôves médicales. La « Lettre ouverte au président de la République. Pour un engagement au sommet dans la lutte contre le sida »[3] avait plusieurs objectifs. Comme toute « lettre ouverte », elle avait un destinataire qui était un moyen de s'adresser au plus grand nombre, de manière prétendument pédagogique, avec un langage accessible aux lecteurs de tous horizons. La lettre est publiée en juillet 1997, à l'occasion de mon second terrain. Le contexte politique (élections présidentielles et législatives) très tendu (Eboko, 1999b) et l'hypersensibilité du grand public à la moindre parole du chef de l'État, entre critiques, railleries et plaisanteries de tous ordres, m'ont fait penser qu'un message fort de sa part pourrait permettre aux citoyens de se saisir de cette thématique, sans référence à leurs vies intimes. Je rappelais également au président du Cameroun qu'il était de sa responsabilité institutionnelle de veiller à la protection de ses compatriotes, après avoir rappelé succinctement la progression exponentielle de la séroprévalence au VIH/sida dans le pays depuis le premier cas de sida diagnostiqué en 1985. Il s'agissait dans un dernier paragraphe de faire passer un message de solidarité envers les personnes vivant avec le VIH, en proie à une stigmatisation forte pour celles dont l'infection avait été rendue publique.

[3] *Mutations* (hebdomadaire), Yaoundé, juillet 1997.

Le chef de l'État, comme l'on pouvait s'y attendre, n'a pas répondu à la lettre qui lui était incidemment adressée. Pour autant, la lettre a été lue par les quelques milliers de lecteurs du journal, Les conséquences appréhendées par mes proches (« représailles », « menaces », etc.), collègues et amis, n'ont pas eu lieu, ni au moment de la publication ni après.

Dans une situation où aucun groupe social n'exerçait de pression sur les autorités politiques et encore moins sur le chef de l'État, il n'y avait aucune raison que ce dernier répondît à la lettre ouverte d'un doctorant en science politique, venu de Bordeaux et de passage au Cameroun. C'est ce type de configuration sociale qui a poussé Jean-Pierre Dozon à parler d'une « nécessaire politisation du sida en Afrique » (Dozon, 1999), de la même manière que Marc-Éric Gruénais et ses collègues soulignaient que cette question avait du mal à s'ériger en question politique (Gruénais *et al.*, 1999).

Il a donc fallu, dans le registre de la conversion hypothétique des enseignements de terrain en « cause politique », changer de registre. En travaillant avec les associations, ce sont d'autres pistes d'exploration de l'espace public qui se sont ouvertes.

Plaidoyers associatifs

En 1997, j'ai rencontré les responsables de la première association des personnes vivant avec le VIH : l'Association des frères et sœurs unis (Afsu), créée en 1993-1994. En m'ayant permis de rencontrer des membres de l'association et, au-delà, des patients infectés par le VIH et suivis grâce à un programme de recherche de l'IRD et de l'hôpital militaire de Yaoundé (Eboko, 2011), le leader de cette association que j'ai surnommé Andrew m'a donné l'occasion d'explorer de l'intérieur les attentes et les difficultés de communication de l'Afsu et des PVVIH en général, à cette époque. De la même manière, mon intégration au sein des réunions de l'association me donnait l'occasion de perdre un peu en candeur. La première communication que j'ai rédigée au bénéfice de l'association et

destinée à une revue dénonçait des détournements de fonds dont étaient victimes des membres de l'association, selon des témoignages recueillis auprès d'eux. Ce sont les victimes de ces exactions qui me dissuadèrent de cette forme de publication avec des arguments sans appel : « ce sera pire après ». Sans compter les menaces en diffamation qui pesaient sur l'association en cas de divulgation des problèmes financiers qui les mettaient en opposition avec des acteurs importants de lutte contre le sida au Cameroun, faute de « preuves » irréfutables, à leurs yeux. Néanmoins, il restait à l'association et aux autres structures homologues une volonté de s'adresser au grand public. Deux objectifs présidaient à cette ambition : lutter contre la stigmatisation et favoriser la solidarité du plus grand nombre, y compris la solidarité matérielle.

Les membres de l'association ont pensé payer un encart publicitaire dans la presse écrite pour présenter leur structure. J'ai donc effectué une contre-proposition, laquelle consistait à écrire un article présentant l'association, le vécu des membres, les enjeux sociaux que représentait leur « isolement » et les bénéfices que la société tout entière pouvait tirer de la solidarité avec les personnes vivant avec le VIH. L'article a été présenté au rédacteur-en-chef de l'époque du journal *Mutations*. Comme pour la lettre ouverte au président camerounais, Alan-Blaise Batongue a adhéré à l'idée et a fait passer l'article, sans aucune tractation financière, Je ne payais rien au journal qui, en retour, ne me donnait aucune rémunération. Cet accord « gagnant-gagnant » a permis la publication de l'article : « Vivre avec le VIH au Cameroun. À partir de l'Association des frères et sœurs unies »[4].

Une décennie plus tard, la situation avait profondément changé et les sciences sociales, *via* des projets de recherche d'envergure, pouvaient avoir accès aux médias, mais aussi et surtout à des échanges réguliers et institutionnalisés avec les autorités sanitaires et les associations, sous forme de « restitutions ». Si celles-ci sont désormais des nécessités éthiques dans le domaine de la recherche sur le VIH, elles ne sont pas indemnes d'apories ou de contingences parfois inattendues.

[4] *Mutations,* Yaoundé, mai 1998.

Restituer au pluriel

Restituer et réagir à l'imprévu

Dans ce registre, il s'agit soit de rendre publics les résultats de nos recherches, soit d'intervenir dans les grands débats internationaux ou nationaux qui concentrent des découvertes et des enjeux qui vont de la santé publique à la médecine, de la recherche biomédicale aux questions sociétales. Prises dans des interstices multiples, les sciences sociales sont confrontées à des champs sociaux où leur langage est sujet à des formes d'interprétation savante et profane, du fait de la proximité illusoire entre les savoirs des sciences sociales et le sens commun. Ces deux échelles (restitution auprès de publics cibles comme les associations, les décideurs, etc., d'une part, et les médias, d'autre part) qui ne sont pas des cadres de prédilection de la recherche sont devenues nécessaires, dans le contexte d'une pandémie qui en appelle à toutes les formes de synergies, de secteurs et de savoirs.

Ainsi, dans le cadre du vaste programme d'évaluation de l'accès décentralisé au traitement du sida au Cameroun (2006-2008)[5], sollicité par le gouvernement camerounais et financé par l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS, Paris), des restitutions de plusieurs types dans « l'espace public » ont été organisées. La première, auprès du ministre de la Santé publique du Cameroun, eut lieu à des milliers de kilomètres du Cameroun et de l'Afrique. En effet, l'ANRS a invité le ministre de la Santé publique à une restitution des premiers grands résultats de ces travaux de recherche, sous forme de session satellite lors de la conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Mexico début août 2008 (voir encadré ci-dessous).

Une seconde restitution a eu lieu, un an et demi plus tard, en mars 2010 à Yaoundé, à l'occasion de la publication du livre qui synthétisait tous les résultats issus de vastes programmes (Eboko *et al.*,

[5] Voir Eboko *et al.*, 2010.

La scène : conférence internationale sur le sida, Mexico 2008

Restitution des résultats partiels de l'évaluation de l'accès décentralisé au traitement du sida au Cameroun

Les acteurs

Le ministre de la Santé publique du Cameroun, invité par le directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS, Paris) qui finance ce travail.

Les militants français et camerounais, en lutte contre « l'homophobie », entre autres.

Les chercheurs qui restituent leurs résultats.

Un large public.

L'enjeu

Empêcher le ministre de se retrouver dans une situation inextinguible pour lui et « empêcher » le militant camerounais qui l'interpelle de connaître un inconfortable retour au bercail. Si le ministre répond qu'il est contre les lois de son pays, il risque d'être démis de ses fonctions. S'il répond qu'il comprend ces lois, c'est dans la salle qu'il va recevoir un opprobre généralisé. Auquel cas, la liberté du jeune militant camerounais (qui repart dans son pays à peu près en même temps que le ministre) peut être remise en question.

Il s'est agi de répondre, pour le chercheur et la coordonatrice du site ANRS Cameroun, à l'interpellation en proposant de rappeler les travaux menés officiellement au Cameroun sur « homosexualité et VIH » (Awondo, 2012 ; Gueboguo, 2009) et en insistant sur le fait que le changement face à la situation camerounaise (législation anti-homosexuelle) ne peut être de la responsabilité (unique) d'un ministre de la Santé nommé quelques mois auparavant. Pour les militants, il s'est agi de remettre la mobilisation contre l'homophobie au centre du débat… Pour nous, présents à la tribune, en face du ministre assis au premier rang, il est question de « bricolages méthodologiques » et de « diplomatie », voire de bon sens, au-delà de la restitution *stricto sensu* des résultats.

2010). À cette occasion, c'est le ministre qui a présenté les résultats, solennellement, à la presse et au grand public réunis dans un grand hôtel de la ville de Yaoundé. La réappropriation des résultats par le ministre de la Santé, livre à la main, la précision de la synthèse et la qualité de la restitution attestaient de la construction institutionnelle d'un lien entre chercheurs et décideurs. Pour arriver à ce résultat, des dizaines de réunions ont eu lieu, plus d'une cinquantaine de chercheurs camerounais et français ont été mobilisés pendant plus de deux ans, des dizaines de publications scientifiques, relevant de

plusieurs disciplines, ont été réalisées, des réunions se sont déroulées à l'OMS. Entre les premiers atermoiements de la fin des années 1990 et les avancées dans l'espace public désormais vivant depuis la première décennie des années 2000, il s'agit, au propre et au figuré, d'un changement de siècle. Il atteste également de la « révolution thérapeutique » que connaît l'Afrique subsaharienne avec la massification de l'accès aux antirétroviraux et de la mutation sociale que connaît le champ du sida, érigé désormais en espace public dans lequel siègent les associations qui constituent de plus en plus un contre-pouvoir relayé par les médias. Au sens habermassien, c'est la naissance d'une « opinion publique » qui renvoie nos tentatives d'interpellation publique d'il y a quinze ans au rang de bricolage méthodologique ou d'initiation aux pré-requis de la naissance d'un espace public dédié à la réponse collective à la question du sida.

Des collaborations « hors pair »

En juin 2011, une écrivaine camerounaise vivant en France est en train de rédiger son second roman. Elle a décidé de consacrer l'arrière-plan d'une histoire dont les personnages sont liés d'amours et d'amitiés, à l'infection à VIH, dans la capitale économique du Cameroun. Pour sa documentation, Hemley Boum, ancienne étudiante de l'anthropologue Séverin Cécile Abega à l'Université Catholique d'Afrique centrale à Yaoundé, diplômée ensuite d'une grande école française, décide de s'appuyer sur deux piliers : la médecine et les sciences sociales. Elle échange donc dans un premier temps auprès d'un médecin, spécialiste du VIH en Belgique. Puis, dans un second temps, elle collecte des articles sur le sida en sciences sociales en lien avec l'Afrique et, en particulier le Cameroun. C'est dans ce contexte qu'elle découvre les nombreux travaux sur le VIH/sida au Cameroun, notamment le livre de synthèse évoqué plus haut. Suite à une mise en contact à partir d'une relation commune, Hemley me soumet des parties de son manuscrit et m'interroge sur mes travaux et ceux de mes collègues, comme moi je l'interroge sur son travail et ses sources d'inspiration.

Un des intérêts sociologiques de l'œuvre d'Hemley Boum réside dans le fait que ses personnages centraux sont issus de la « classe moyenne supérieure » de Douala, ceux-là même qui m'avaient fait écrire : « Les modalités d'incitation à la prise de conscience chez les jeunes peuvent être sujettes à caution dans la mesure où certaines catégories de jeunes adultes "JCD" (jeunes cadres dynamiques) ne se reconnaissent pas dans les définitions "scolaires" ou marginales ("prostituées") qui stigmatisent les groupes cibles » (Eboko, 1996 : 138).

Hemley Boum décrit un couple de jeunes cadres diplômés, vivant dans les beaux quartiers de Douala et lié par un amour incontestable qui remonte à leur adolescence. Ils sont entourés par des personnages qui les relient à d'autres catégories sociales de la ville de Douala, dont les « expatriés », tout comme le prolétariat urbain *via* différentes rencontres. Dans ces réseaux de sociabilité qui s'enchevêtrent et qui sont traversés par le voyage forcé d'une fille vers la France (réseau prostitutionnel), par ailleurs en relation avec le mari, intervient l'infortune de l'infection par le VIH. L'histoire est passionnante, drôle parfois, dure par moments, intimiste et pudique, traversée par une analyse sociologique dont les écrivains ont le secret. Ce roman s'est appuyé sur des parcours soit vraisemblables, soit réels qui ont l'avantage de la fiction dont le talent éclaire la réalité. Dans ce roman intitulé *Si d'aimer* (Boum, 2012), l'auteure insiste sur la porosité des réseaux de transmission du VIH/sida et dénonce implicitement la focalisation sur les « groupes cibles » que nous avions explicitement dénoncée. Elle écrit :

> « Je suis une fille bien, je veux dire respectable. Je l'ai toujours été. J'ai été la petite fille modèle de mes parents, une étudiante brillante et sage. Je mène une carrière enviable dans une société internationale. J'ai épousé l'homme que j'aimais, un ami d'enfance […]. Moi Salomé Lissouck, née Bema, la fierté de mon père, l'intouchable, l'inaccessible Salomé, je ne peux pas avoir le sida ! […] Il ne peut s'agir que d'une méprise. Tout le monde le sait, cette maladie est réservée aux filles faciles, aux filles de rien […]. Moi je suis tout le contraire, une fille bien, avec des principes et des valeurs, alors je ne suis pas concernée, je ne fais pas partie des populations à risque. Je peine à réaliser l'énormité de la nouvelle. » (Boum, 2012 : 11-12).

Cette idée rejoint l'analyse que nous, les collègues et moi-même, produisions, d'un terrain à l'autre, mais des mots et un langage des sciences sociales, assez éloignés pour ce qui concerne les publications, de ce qui peut toucher la corde sensible des lecteurs ordinaires :

> « La relative univocité moralisatrice des messages qui lui sont destinés [à la jeunesse NDLR], les messages qui lui sont destinés et surtout les interprétations collectives et individuelles qui en découlent mettent en avant une sorte de trinôme au sein duquel tous les "jeunes" ne se reconnaissent pas forcément : vagabondage-prostitution-préservatif » (Eboko, 1996 : 139).

À la fin du mois de septembre 2013, pour la première fois dans l'espace public camerounais, à Douala et à Yaoundé, une écrivaine va parler du VIH/sida à partir d'une fiction qui flirte avec la réalité décrite dans la recherche scientifique, avec des mots et une compétence artistique qui offrent à l'espace public la saveur de l'art et l'écho du talent. C'est une sorte de supplément d'âme qui justifie de réfléchir sur ce type de « collaborations hors pair » sans lesquels les croyances s'opposent là où la connaissance doit s'imposer. Dans ce cadre, les chercheurs ne sont pas toujours les mieux armés pour faire vivre leurs connaissances.

Dans ce registre, Albert Camus expliquait :

> « En psychologie comme en logique, il y a des vérités, mais point de vérité. Le "connais-toi toi-même" de Socrate a autant de valeur que le "sois vertueux" de nos confessionnaux. Ils révèlent une nostalgie en même temps qu'une ignorance. Ce sont des jeux stériles sur de grands sujets. Ils ne sont légitimes que dans la mesure exacte où ils sont approximatifs » (Camus, 1942 : 36-37).

D'une discipline à l'autre, d'un groupe de professionnels à l'autre, d'un champ à l'autre, il est question de repenser nos collaborations dans le sens d'une diffusion la plus opportune de nos savoirs dans l'espace public. Il faut sans doute laisser la parole à Salomé, l'héroïne de Hemley Boum, qui dit ce que nous aimerions partager pour la consolidation d'un espace public qui valorise nos connaissances sans les galvauder.

> « L'heure est venue pour moi d'avancer sans filet. Il est temps de rompre le cercle pervers des solitudes additionnées que rien ne soulage » (Boum, 2012 : 372).

Bibliographie

Awondo S. P., 2012 – *Homosexualité, sida et constructions politiques. Ethnographie des trajectoires entre le Cameroun et la France*. Thèse de doctorat d'anthropologie, Paris, EHESS.

Benrahhal Serghini Z., Matuszak C., 2009 – Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien. *Études de communication* [En ligne], 32/2009, mis en ligne 2011, consulté le 9 juin 2013. URL : http://edc.revues.org/868

Boum H., 2012 – *Si d'aimer…* Éditions La Cheminante.

Camus A., 1942 – *Le mythe de Sisyphe. Essai sur l'absurde*. Paris, Gallimard – Folio/Essais.

Dozon J.-P., 1999 – « Une nécessaire politisation du sida en Afrique ». *In* Gruénais M.-É. (éd.) : *L'organisation de la lutte contre le sida en Afrique. Une problématique État/société civile*, Paris, rapport ANRS/IRD.

Dozon J.-P., Fassin D., 1989 – Raison épidémiologique et raisons d'État. Les enjeux sociopolitiques du sida en Afrique. *Sciences sociales et Santé*, 7 (1) : 21-36.

Dozon J.-P., Fassin D. (dir.), 2001 – *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique*. Paris, Balland.

Dubet F., 1994 – *Sociologie de l'expérience*. Paris, Le Seuil.

Dubet F., Wieviorka M. (dir.), 1995 – *Penser le Sujet. Autour d'Alain Touraine*. Paris, Fayard, colloque de Cérisy.

Durkheim E., 1950 – *Leçons de sociologie*. Paris, PUF, coll. Quadrige.

Eboko F., 1996 – L'État camerounais et les cadets sociaux face à la pandémie du sida. *Politique africaine*, 64 : 135-145.

Eboko F., 1999a – Logiques et contradictions internationales dans le champ du sida au Cameroun. *Autrepart*, 12 : 123-140.

Eboko F., 1999b – « Les élites politiques au Cameroun : le renouvellement sans renouveau ? ». *In* Daloz J.-P. (éd.) : *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Bordeaux, CEAN : 99-133.

Eboko F., 2000 – « Risque-sida, pouvoirs et sexualité. La puissance de l'État en question au Cameroun ». *In* Courade G. (éd.) : *Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala : 235-262.

Eboko F., 2002 – *Pouvoirs, jeunesses et sida. Politique publique, dynamiques sociales*

et constructions des Sujets. Thèse de doctorat de science politique, CEAN Institut d'études politiques de Bordeaux, université Montesquieu Bordeaux 4, 490 p.

Eboko F., 2003 – « Le sida en Afrique. La perspective globale d'un drame local. À partir de l'exemple du Cameroun ». *In* Gobatto I. (dir.) : *Les pratiques de santé dans un monde globalisé,* Paris, Karthala-MSHA : 47-80.

Eboko F., 2004 – « De l'intime au politique : le sida en Afrique, un objet en mouvement ». *In* Vidal L. (éd.) : *Les objets de la santé*, *Autrepart*, 29 : 117-133.

Eboko F., 2005a – Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. *Esprit « Vues d'Afrique »*, août-septembre : 200-211.

Eboko F., 2005b – Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique. *Cahiers d'études africaines*, XLV (2), 178 : 351-387.

Eboko F., 2011 – Soigner le sida en Afrique. Entre recherche scientifique et engagement humanitaire. *Ethnologie française*, XLI, 3 : 497-507.

Eboko F., 2013 – « Déterminants socio-politiques de l'accès aux antirétroviraux en Afrique : une approche comparée de l'action publique contre le sida ». *In* Possas C., Larouzé B. (éd.) : *Propriété intellectuelle et politiques publiques pour l'accès aux antirétroviraux dans les pays du Sud,* Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida : 207-224.

Eboko F., Abé C., Laurent C. (éd.), 2010 – *Accès décentralisé au traitement du VIH/sida. Évaluation de l'expérience camerounaise*. Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida, 324 p.

Eboko F., Bourdier F., Broqua C. (éd.), 2011 – *Les Suds face au sida. Quand la société se mobilise*. Marseille, IRD Éditions, 400 p.

Fauvelle F.-X., 1996a – *L'Afrique de Cheikh Anta Diop. Histoire et idéologie*. Paris, Karthala.

Fauvelle F.-X., 1996b – Cheikh Anta Diop, l'Égypte et l'identité africaine. *Politique africaine*, 62 : 103-109.

Froment A., s. d. – *Prejudices Related to AIDS'Perception among Cameroonian Students*. Multigr., 5 p.

Gruénais M.-É. *et al*., 1999 – Le sida en Afrique : un objet politique ? *Bulletin de l'Apad*, 17 : 9-36.

Gueboguo C., 2009 – *Sida et homosexualité (s) en Afrique. Analyse des communications de prévention*. Paris, L'Harmattan, coll. Études africaines.

Habermas J., 1987 – *Théorie de l'agir communicationnel*, tomes 1 et 2. Paris, Fayard.

Habermas J., 1993 – *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot.

Habermas J., 1997 – *Droit et démocratie : entre faits et normes*. Paris, Gallimard.

Lévi-Strauss C., 1958 – *Anthropologie structurale II*. Paris, Plon.

Otayek R. (dir.), 2004 – *Les sociétés civiles du Sud. Un état des lieux dans trois pays de la ZSP : Cameroun, Ghana, Maroc*. Étude réalisée par Ayée J., Boukongou J. D., Catusse M., Eboko F., Idrissi Janati, Toulabor C., CEAN, Institut d'études politiques

de Bordeaux, ministère des Affaires étrangères.

RAYNAUT C., 2001 – L'anthropologie de la santé, carrefour des questionnements : l'humain et le naturel, l'individuel et le social. *Ethnologie comparée*, « Santé et maladie : questions contemporaines », 3.

TCHUPO J.-P. *et al.*, 1992 – *Pratiques sexuelles et maladies sexuellement transmissibles dans les milieux de la prostitution de la ville de Douala*. Yaoundé, PSI, multigr., 35 p.

TCHUPO J.-P. *et al*., 1993 – *Les étudiants des universités de Douala et de Yaoundé face aux MST et au sida*. Yaoundé, PSI.

TOURAINE A., 1994 – *Qu'est-ce que la démocratie ?* Paris, Fayard.

TROM D., 1989 – Notes de lecture sur Habermas (Jürgen), l'espace public. *Politix*, 2 (5) : 95-96.

VIDAL L., 1996 – *Le silence et le sens. Essai d'anthropologie du sida en Afrique*. Paris, Anthropos-Economica.

VIDAL L., 2004 – *Ritualités, santé et sida en Afrique. Pour une anthropologie du singulier*. Paris, IRD Éditions/Karthala, 210 p.

Le partage des savoirs

Un nouveau paradigme en sciences sociales ?

Hubert Mazurek
Écologue, géographe

« Le savoir est la seule matière
qui s'accroît quand on la partage »
Socrate

Introduction

Cet article propose une réflexion sur les particularités et les limites de la diffusion des savoirs des sciences sociales dans l'espace public, en se plaçant dans notre propre spécificité de la recherche au Sud, et en se basant sur des expériences vécues, en particulier dans le domaine du « participatif ». Il appuie cette réflexion sur une multitude d'expériences de communication et de diffusion de savoir dans les pays du Nord et du Sud, autour de publications spécifiques, de conférences, d'expositions, d'émissions radios ou de participations à des forums ou des projets de collèges et lycées ; expériences qui ont modifié autant ma manière de communiquer que ma manière de faire de la recherche en géographie (Mazurek, 2012).

Si cet article démarre avec une question de paradigme, c'est bien parce qu'il s'agit de placer cette réflexion dans un champ théorique et méthodologique. La question qui nous est posée n'est pas du domaine de l'anthropologie des savoirs, mais de l'épistémologie des savoirs ; elle est certes concernée par l'épistémologie des sciences sociales, mais relève plutôt de l'épistémologie de la communication, voire même de la théorie de la connaissance dans la mesure où son champ d'application sort du strict cadre scientifique (Soler, 2009). Plusieurs auteurs (Martino, 2003 ; Balle, 2011) considèrent que la

communication du savoir scientifique s'effectue selon des caractéristiques propres au statut institutionnel. Les modalités de la communication, lorsqu'elle concerne une méthodologie de recueil d'information (au statut académique), ne peuvent être confondues avec celles de la diffusion ou de la vulgarisation des résultats d'une recherche (au statut éducatif ou médiatique). Cette première distinction, importante, étant faite, nous nous situerons donc ici au niveau du paradigme de la diffusion des savoirs dans l'espace public, c'est-à-dire attaché au statut éducatif, médiatique, ou informatif, qui oblige à se référer à des visions, concepts ou terminologies qui sortent du processus de constitution des savoirs en sciences sociales.

Une autre interrogation importante que pose le colloque à l'origine de cet ouvrage est l'ambiguïté entre le partage des savoirs et la diffusion du savoir qui, à mon sens, sont des termes et des processus sensiblement différents. En effet, dans une première approche, le partage des savoirs suppose un processus dans les deux sens, alors que la diffusion peut s'effectuer à sens unique, voire en aveugle ; le partage suppose la participation du chercheur, alors que la diffusion peut impliquer des intermédiaires ; le partage nécessite de prendre en compte la pratique des savoirs locaux, propre à la société que nous étudions, alors que la diffusion peut être empreinte d'idéologie ; etc. Cette position n'est pas simplement anecdotique, elle implique des postures particulières du chercheur vis-à-vis des acteurs avec qui il communique, en particulier la nécessité de sortir du modèle dualiste cartésien de sujet/objet trop souvent appliqué dans les processus de diffusion au Sud.

Enfin, une troisième remarque concerne la relation entre la pratique de la science et la vulgarisation[1] des connaissances produites. Le problème posé par ce colloque n'est pas nouveau, les enjeux non plus. Il suffit de relire l'article de Baudoin Jurdant qui, en 1969, se posait la question du « strip-tease » de la science dans les revues de vulgarisation comme *Science et Vie, Tout l'Univers*, et autres

[1] Le terme de vulgarisation des savoirs est très ambigu. Du point de vue étymologique (Littré, 1958), le *vulgal*, ou la vulgarisation est l'acte de traduire en langage vulgaire (voire de rendre vulgaire) et suppose une relation hiérarchique entre la noblesse et le « vulgal ». Michelet propose en 1846 la définition « action de mettre à la portée de tous ». Aujourd'hui (Larousse), on y ajoute la notion de « non-spécialiste ». Nous l'utiliserons par conséquent ici comme synonyme de diffusion des savoirs.

Sciences et Avenir. « Science sans douleur, telle se propose d'être la vulgarisation scientifique, impliquant du même coup l'idée d'une "douleur scientifique" dont le héros souffrant ne peut être que le spécialiste. » (JURDANT, 1969)[2]. La nouveauté du problème, dans notre époque, relève sans doute plus de la nécessité, pour les sciences sociales, d'entrer dans la modernité en associant débat de société et nouveaux outils de communication. Face à la situation imposée par les médias, par les NTIC, par les initiatives locales, par les nouvelles économies solidaires, par les mouvements associatifs qui contrôlent l'espace social, etc., les sciences sociales se cherchent des modes, fortement médiatisées, comme ont pu le faire les sciences physiques ou de la nature avec la matière noire, le changement climatique, ou le clonage. Certaines modes ont ainsi émergé, comme la migration, le racisme, la mondialisation, etc. qui ont très vite échappé aux scientifiques, parce qu'elles font partie de ces éléments de réflexivité que la science « est incapable de générer elle-même » (JURDANT, 2006). De fait, ces thématiques ont du mal à se diffuser ou à se vulgariser sans un fort débat de société, mais font pourtant partie de ce que les sciences sociales doivent « valoriser », puisque c'est le fondement même de leurs réflexions.

Ces trois remarques montrent que les questions de vocabulaire sont aussi au centre du débat, entre une vulgarisation qui suppose une réduction de l'information, une diffusion qui suppose une médiation, et une valorisation[3] qui suppose une plus-value entre le chercheur et la société. Les trois font partie des processus de « levée de l'aliénation » au sens d'AUTHIER (1982), à l'interface entre pouvoir des sciences et contre-pouvoir de la société (LARQUÉ et PESTRE, 2013), qu'il est nécessaire d'appréhender avec un esprit critique, une réflexion épistémologique sérieuse, et évidemment avec la construction de nouveaux paradigmes spécifiques des sciences sociales. Ce dernier aspect est important, car l'application des modalités de vulgarisation des sciences « non humaines », certes séduisantes, ne sont pas souhaitables, voire éthiquement possibles pour les sciences « humaines ».

[2] On relira aussi avec intérêt sa thèse de 1973 (JURDANT, 2009).

[3] Que l'on pourrait aussi nommer « promotion de la culture scientifique », bien que ce terme soit aussi très ambigu.

En sciences sociales, l'interaction entre le chercheur et l'espace public ne peut se résumer à la diffusion, la vulgarisation ou la valorisation du savoir dans un unique sens. Ce serait nous mettre dans une position d'observateur de la société, et d'unique penseur de cette société, comme un parti pris sur l'ignorance de la société vis-à-vis d'elle-même, surtout dans les pays du Sud. Travaillant dans et sur la société (et normalement pour la société), le chercheur doit provoquer un dialogue en va-et-vient de la recherche vers cet espace public, en introduisant une certaine composante éthique du partage de la connaissance. Inversement, le chercheur ne peut être tributaire d'une « demande sociale », même latente ou inventée, totalement dépendante de l'événement, qui l'enfermerait dans un processus de légitimité douteuse et un contrôle social non moins problématique (VALENDUC et VENDRAMIN, 1996). Dans les deux cas, la logique de l'offre ou de la demande ne peut fonctionner dans ce nécessaire flux d'information entre scientifique et société.

Enfin, il faut savoir sous quelles conditions et jusqu'à quel point la communauté des sciences sociales est prête à diffuser, vulgariser ou communiquer. La diffusion de savoirs vers le grand public est souvent source de débats et de polémiques au sein même de la communauté scientifique, sur le contenu comme sur la forme. Comme ancien de la Maison de la géographie de Montpellier[4], j'ai assisté à la naissance de la « banane bleue »[5], des chorèmes ou des collections « dynamiques des territoires ». Ce furent de grands succès médiatiques, mais qui ont généré des polémiques scientifiques (encore actives aujourd'hui) à l'origine de ruptures au sein de la communauté des géographes. Le cas le plus significatif est sans doute celui des chorèmes. Ces éléments de structures élémentaires de l'organisation spatiale relevaient d'une théorie, certes structuraliste, mais construite à partir d'une analyse fine de l'organisation des espaces géographiques (BRUNET, 1980). Un désir, trop prématuré sans doute, de diffusion auprès des non-spécialistes, et une présentation graphique trop simple, ont transformé un outil de modélisation en un outil de schématisation extrêmement polémique

[4] GIP Reclus, de 1985 à 1996.

[5] Appellation qui est un compromis entre une théorie scientifique, le regard d'un élu et le graphisme d'un journaliste ! http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=2555

(voir les articles de LACOSTE, 1993 ; 1995), outil qui finit par être abandonné par la communauté scientifique, mais adulé par les enseignants et les collectivités territoriales qui ont vu là un étonnant dispositif de communication. Triste paradoxe !

Il ne suffit pas de diffuser nos savoirs, il faut aussi contrôler cette diffusion et en maîtriser les effets. Mais est-ce alors encore notre métier ? Je peux prendre à cet égard deux exemples récents de programmes scientifiques impliquant des méthodologies participatives qui ont eu des effets opposés en matière d'impact.

– La réalisation d'un plan d'aménagement du territoire dans la partie rurale de la commune de Potosí (Bolivie, Collectif, 2009) a eu un impact très fort sur les communautés rurales au point d'en modifier certaines conceptions et comportements relatifs au développement local, mais l'application de ce plan a été stoppée du fait de l'instabilité institutionnelle et du départ forcé du maire. Ce fut un processus de planification participative au niveau local qui ne fut pas approprié par ses principaux destinataires (les collectivités), mais par les habitants.

– La réalisation de diagnostics territoriaux en République du Congo, dans plusieurs districts du Pool (DORIER et MAZUREK, 2011), n'a eu aucun impact sur la population, mais a mobilisé les pouvoirs publics au point de déboucher sur un atelier interministériel pour en discuter le contenu. Le principe de la communication participative, au niveau local, fut bien approprié par le politique, mais fut sans intérêt pour les populations.

Les exercices étaient quasiment les mêmes, les contextes différents, mais les impacts du processus de participation, d'échange et de diffusion des savoirs furent très divers, voire incontrôlables, et incontrôlés par le chercheur.

Tout cela n'est pas nouveau : nous retrouvons ces réflexions dans les années 1970 ou 1980 chez des auteurs comme Baudoin Jurdant (JURDANT, 1969), ou Daniel Jacobi (JACOBI et SCHIELE, 1988), mettant en débat la diversité des sujets, des formes de réponses, des impacts, des supports, etc. de la diffusion des savoirs. Il est sans doute nécessaire aujourd'hui d'engager un nouveau débat pour affirmer les spécificités fortes des sciences sociales qui permettraient de construire de nouveaux paradigmes de communication. C'est pourquoi, nous explorerons dans un

premier temps ce qui fait la spécificité des sciences sociales dans le processus de dialogue avec la société, pour ensuite exposer quelques principes nécessaires à la construction d'une communication avec cette société, et terminer par quelques réflexions sur les sciences participatives pour montrer les difficultés et les limites de ces approches, et la nécessité de construire ces nouveaux paradigmes.

Les spécificités de la communication en sciences sociales

Question de vocabulaire ?

Nous nous situerons au niveau de la communication de groupe à groupe (et non la communication interpersonnelle) qui suppose plusieurs niveaux d'interaction : la rumeur, le mythe, la légende, etc., mais aussi des processus plus contrôlés comme l'information, la vulgarisation, le transfert, etc. qui sont présentés dans la figure 1, de manière globale comme formes de *valorisation du savoir scientifique*.

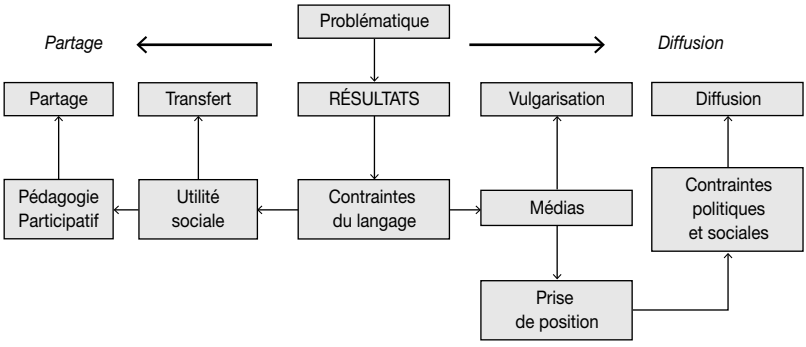

Figure 1
Les modalités de la valorisation scientifique.

Une problématique scientifique conduit à des résultats ; ces résultats ne peuvent être intelligibles qu'au travers d'un langage particulier, qui s'adaptera en fonction de deux directions prises par la communication : la diffusion ou l'information, d'une part, le partage de la connaissance, de l'autre.

– Un langage passant par un média permettra une certaine vulgarisation des résultats et de leur interprétation ; si ce média suppose une certaine prise de position (culturelle, épistémologique, politique, etc.) l'information sera diffusée au travers du filtre des contraintes culturelles, politiques ou sociales. Il est à noter d'ailleurs que c'est le chemin pris par la publication scientifique : la prise de position est scientifique et la connaissance passe au travers des politiques éditoriales des revues, parfois avec des contraintes fortes, pour être diffusée, dans ce cas vers le public scientifique. Il n'y a pas dans le cas de la diffusion d'interaction entre le(s) chercheur(s) et la communauté cible.

– De l'autre côté, le partage n'est possible que si on considère qu'il peut y avoir une certaine utilité sociale. Ce partage se fera à un premier degré sous forme de transfert de connaissances (qui suppose déjà un premier niveau d'échange), puis au moyen d'un processus pédagogique sous forme de partage des connaissances.

Ce schéma est un peu simple, les processus étant plus complexes, mais montre les différences entre les termes, qui sont loin d'être insignifiantes lorsqu'on prétend s'intéresser à ce processus de diffusion de l'information scientifique.

C'est à partir de ce schéma et de son application dans divers projets de recherche au Sud, qu'il est nécessaire d'analyser les spécificités des sciences sociales dans ces processus.

Le sens de la communication

Dans tous les cas, l'acte de partage ou de diffusion nécessite un exercice de communication. Mais cette communication n'a rien à voir avec l'acte scientifique, et pourtant le chercheur a souvent du mal à en différencier les limites.

Communiquer, en sciences sociales, est un acte évident. Sans communication avec la société, son étude serait pure spéculation.

C'est une des premières spécificités des sciences humaines et sociales : nous communiquons avec notre objet de recherche.

En science physique ou de la nature, il n'existe pas à proprement parler de communication entre le chercheur et l'objet de la recherche, sinon un processus d'observation qui contient bien évidemment sa part de subjectivité, mais qui n'influe pas sur cet objet. Le processus de « communication » nécessite alors un intermédiaire, souvent constitué d'un appareil de mesure qui limite la subjectivité, car il dispose d'une marge d'erreur connue. On retrouve, dans certaines disciplines comme l'archéologie, la géographie ou l'économie, l'usage de ce type d'instrumentation (la photographie, le GPS, l'appareil statistique national, etc.), mais qui concerne une observation tangible plus que sociale.

Dans le domaine de la recherche sociale, l'observation provient d'un processus de communication entre le chercheur et « l'objet social ». L'instrument est constitué alors de la question (enquête, recensement, entretiens, etc.), qui suppose une réponse, l'interaction entre question et réponse supposant un processus de communication. Dans un processus de mesure, l'interaction outil-résultat nécessite une traduction logique souvent algorithmique. Dans un processus de communication question-réponse, la traduction est une interprétation subjective de ce processus par le scientifique ; il y a une traduction qui est à la fois algorithmique (langue), mais aussi interprétative (ontologie) entre un sujet et un objet de même nature.

Dans les deux cas, on conçoit que la communication liée au processus de recueil d'information scientifique ne peut être la même que la communication liée à une diffusion ou un partage des savoirs, le problème étant de savoir, en sciences sociales, le degré possible de réflexivité du discours (au sens mathématique comme au sens sociologique de Bourdieu).

Le sens du langage

Diffuser de l'information technique (vision depuis le microscope, analyse chimique, etc.) est bien plus facile que la diffusion d'une information discursive plus sujette à la subjectivité. En

bref, il est plus facile, en tant que géographe, de communiquer à partir d'une image satellite, qu'à partir d'une entrevue sur la construction sociale des usages du sol. Le premier suppose l'appropriation d'un outil technique et une diffusion d'un savoir-faire ; l'autre suppose de comprendre les pratiques sociales pour en rediffuser une version traduite. La seconde spécificité des sciences sociales consiste dans la réflexivité du processus connaissance-non-connaissance.

– Tout d'abord, vulgariser suppose d'opposer le savoir au non-savoir, c'est-à-dire le vrai au faux. Dans le cas de la plupart des sciences physiques ou naturelles, la frontière entre les deux est connue : le savoir est du côté de ceux qui disposent de la technique, le non-savoir du côté de ceux qui ne l'ont pas. Cette frontière se vérifie entre le scientifique et le public, mais aussi entre les scientifiques eux-mêmes ou entre les zones géographiques (le Nord et le Sud, par exemple). Dans le cas des sciences sociales, il s'agit d'une confrontation entre savoir scientifique et savoir local, avec un certain degré d'usurpation du savoir, d'un côté comme de l'autre. Il n'y a pas vraiment de vrai ou de faux, sinon un savoir-croyance, savoir-perçu, savoir-interprété, etc. ; à la différence des sciences plus techniques (« je sais parce que j'ai mesuré »).

– Ceci m'amène à introduire un second élément de différentiation qui est celui de la rationalité : dans ces connaissances locales, ces savoirs vernaculaires, ce « public », il peut y avoir d'autres conceptions de la science, d'autres cosmogonies, épistémès, que nous devons intégrer comme savoir. Existe-t-il une pensée symbolique et une pensée scientifique, au sens de Lévi-Strauss, ou toutes les connaissances peuvent-elles être scientifiques ? On comprend qu'en sciences sociales, la prise en compte de ce détachement de la rationalité, au sens de Bacon ou Descartes, est d'une extrême importance. MALINOWSKI (1944) faisait du fonctionnalisme un élément essentiel d'une méthodologie qui s'écarte de l'ethnocentrisme, mais qui s'imprègne aussi toujours de théorie, c'est-à-dire de subjectivité ; ce raisonnement est aussi vrai, en sciences sociales, dans le domaine de la recherche scientifique que dans celui de la valorisation des savoirs. Comment vulgariser des savoirs que nous ne maîtrisons pas (puisqu'il s'agit d'autres « cultures ») sans les ethnocentriciser, ou les occidentaliser dans une logique rationnelle ?

L'indigène (le paysan, l'indien, l'étranger, etc.) a-t-il un fonctionnement social qui correspond à notre raison ? Peut-on le vulgariser avec notre propre logique ? Comment transformer un mythe, une croyance, une déclaration en savoir scientifique, puis le transmettre à un large public ?

En tant que géographe au Sud, c'est une question importante dans la mesure où nous développons des programmes sur le développement territorial, la gouvernance ou l'aménagement du territoire dans des sociétés qui n'ont pas les mêmes repères spatiaux, les mêmes conceptions du spatial. Les savoirs sont différents, mais aussi la nature de la connaissance. Il faut donc se méfier de la vulgarisation des concepts, et de l'application d'outils (la cartographie, par exemple) construits sur des visions très spécifiques (cartésienne entre autres, voir MAZUREK, 2012). On pourrait aller plus loin dans le débat en affirmant que la plupart de nos actions de valorisation scientifique se font sous couvert d'une dichotomie entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme, dans des sociétés qui n'utilisent pas forcément cette coupure (DESCOLA, 2010).

La difficulté d'identifier l'objet

Une autre spécificité réside dans l'absence de classification des objets sociaux.

En physique, chimie, botanique, géologie, on classe dans des catégories les particules, les molécules, les plantes, les roches, etc., principe qui, depuis Buffon ou Linné, prévoit de classer dans un même système tous les éléments de la Nature. Mais l'Homme est in-classifiable. Les processus, en sciences sociales, ne participent pas à des typologies ; certains s'y sont essayés, mais le résultat ne fut pas forcément très convaincant (voir la géographie et le structuralisme, ou l'anthropologie et les races, par exemple).

Nous avons, en sciences sociales, une diversité d'objets, et une diversité de la description d'un même objet ; diversité qui dépend « de la culture », de la géographie, de la discipline, de l'interprétation même du chercheur ; le tout étant regroupé dans la notion d'acteur. L'acteur est multiple (individu, groupe, endogène, exogène,

public, privé, etc.) et de plus, ce qui importe, ce n'est pas l'acteur lui-même, mais l'action qu'il entreprend et la façon dont il l'entreprend (GUMUCHIAN *et al.*, 2003 ; RETAILLÉ, 2005 ; CREVOISIER, 2010). Comment maintenir un discours expert dans un contexte de diversité des conceptions des objets de recherche ? Faut-il adapter le langage et la traduction en fonction des acteurs et des actions qui forgent le sens social ?

Les sciences sociales ne sont pas expérimentales

Les sciences sociales ne sont pas des sciences expérimentales, où les phénomènes sociaux pourraient se reproduire sous certaines conditions. Pour cette raison « il est difficile de prendre des brevets sur les phénomènes sociaux, d'obtenir une licence sur une période historique donnée, de toucher des dividendes sur un principe moral, … » (JURDANT, 2011). Elles sont ainsi souvent incapables de travailler sur de la prospective, se concentrant la plupart du temps sur l'analyse de phénomènes ayant existé, d'où leur difficulté à se raccrocher à la modélisation ; le pronostic, en sciences sociales, est souvent un exercice périlleux.

Nous ne sommes ni exacts, ni expérimentaux, ni prospectifs, et donc peu réfutables ! « Selon la théorie de la falsifiabilité de Karl Popper, toute vérité peut être à chaque instant remise en question par une nouvelle découverte ou une réinterprétation de l'ensemble des données disponibles. La science se construit peu à peu sur sa réfutabilité potentielle » (SICARD, 1997). La réfutabilité en sciences sociales est un débat complexe.

Comment, dans ces conditions, engager un processus de communication avec une société qui vit au quotidien des situations précises, modifie ses comportements, les adapte et souvent les anticipe ? Sous quelles conditions peut-on diffuser un savoir incertain (au sens épistémologique) dans une réalité sociale aussi très incertaine ?

Le savoir est multiple

Face à la diversité des acteurs, des points de vue, des représentations, qui caractérisent les sciences sociales, peut-on, conceptuellement et éthiquement, avoir une volonté de « faire passer un message » au public. En effet, vulgariser signifie transmettre un message sous une forme simple, mais aussi universelle. Si ce message scientifique n'était pas universel, la vulgarisation se voudrait un discours politique. Par exemple, en sciences physiques, vulgariser le mécanisme de la gravitation ne pose pas beaucoup de problème, même s'il existe d'autres théories alternatives comme les théories scalaires, les tenseurs, les invariants de Lorentz, etc., qui restent dans le débat de spécialistes. En sciences sociales, vulgariser des phénomènes comme la ségrégation sociale ou spatiale, la notion de race ou d'ethnie, la simple définition du groupe social ou de la classe sociale, devient en soi un débat. De cette constatation, nous pouvons apprécier la difficulté de maintenir un discours expert dans un contexte de diversité des disciplines et des points de vue politiques, scientifiques ou épistémologiques. Les sciences sociales sont ainsi sujettes à des interprétations différentes, à des débats qui arrivent peu souvent à des certitudes. C'est ce que soulignent les utilisateurs de nos savoirs scientifiques, comme ceux des *Cahiers pédagogiques* par exemple : « les enseignants ont été parfois amenés à improviser à partir de sources scientifiques, associatives et médiatiques hétérogènes, divergentes, voire contradictoires »[6].

De l'autre côté, le public peut difficilement accepter des interprétations différentes d'un même problème, car alors il pourrait, d'une part, déconsidérer le sérieux du scientifique et, d'autre part, douter de ces interprétations pour alors entrer dans l'incertitude, c'est-à-dire la vulnérabilité. Le public ne peut pas non plus se satisfaire d'une réponse trop simple, trop évidente, qui poserait alors le problème de l'imposture ou de la manipulation.

[6] Voir le n° 460 de Gérard Hugonie par exemple sur le développement durable.

Se pose donc le problème de la vulgarisation en sciences sociales, comme un problème, non pas de communication, que tout chercheur devrait maîtriser, mais d'éthique, c'est-à-dire de responsabilité face au public en développant auprès de celui-ci un sens critique. Cette question éthique est d'autant plus importante que nous savons pertinemment que la multiplicité des savoirs entache souvent les interprétations et les discours de références culturelles ou de modèles philosophiques précis. On peut prendre l'exemple de la géographie coloniale, de l'anthropogéographie de Ratzel, mais aussi de manière plus contemporaine de la notion de développement durable (LATOUCHE, 2004) ou de changement global (ROCHER, 2008) qui restent des idéologies s'imprégnant de discours scientifique. On se remémorera ainsi les publications de la Banque mondiale (DOLLAR et KRAAY, 2001) ou de la Banque interaméricaine de développement (Banco Interamericano de Desarrollo, 2000) argumentant la pauvreté avec de magnifiques régressions entre latitude et espérance de vie, mortalité infantile ou qualité institutionnelle, etc. Dans un tel débat, quel est le poids du scientifique pour s'opposer à de telles institutions et expliquer (au grand public) que la pauvreté n'a pas vraiment à voir avec la géographie physique ?

Les acteurs de la médiation sont multiples

Dans toute cette diversité, il y a forcément des fonctions différentes dans la transmission des savoirs : le scientifique supposé sérieux, les commentateurs supposés neutres, les spécialistes supposés spécialistes (souvent scientifiques ou journalistes, parfois citoyens) et le public supposé attentif. Ces médiateurs vont « faire l'opinion », c'est-à-dire façonner des formes discursives adaptées à chaque public (CHAMPAGNE, 1990 ; MOIRAND, 1997) ; « car tel est le lot de la diffusion des connaissances : traverser des lieux et des positions, entraînée par des flux discursifs qui s'entrelacent et se croisent, et que les producteurs du savoir originel ne contrôlent plus » (MOIRAND,

1997). « Un journaliste de *Géo magazine* est évalué à sa capacité de séduire les lecteurs, un auteur de manuel scolaire à la façon dont il répond aux attentes pédagogiques de l'institution, un concepteur de SIG pour le "géomarketing" à l'efficacité de son produit du point de vue de ses commanditaires, … » (Chevalier, 1993). Pour avoir testé ces trois éléments au cours de ma carrière[7], je peux affirmer que le chercheur rencontre des contraintes dans la façon de présenter sa discipline en fonction des nécessités des supports de communication.

La linéarité producteur-diffuseur n'est jamais respectée dans nombre de disciplines. Les scientifiques sont même souvent obligés de « suivre le train » des innovations de la sphère publique et médiatique, cherchant des justifications théoriques. N'est-ce pas ce qui se passe avec la mondialisation, le développement durable ou le changement climatique ?

Pour illustrer, à ce point du discours, ces arguments, il est intéressant de présenter le cycle de construction des politiques de développement en Amérique latine, dont les relations (intimes) avec les scientifiques des sciences sociales pourraient se schématiser par la spirale suivante (fig. 2).

Chaque période a eu son intellectuel qui a conçu (avec une équipe de collaborateurs) un concept fort, teinté d'idéologie du moment. Ces concepts ont eu des impacts politiques, sociaux et territoriaux, accompagnés par des ONG qui ont appuyé ou dénigré les principes mis en place, mais qui ont toujours survécu à la spirale. De même pour l'analyse scientifique qui fut très souvent, en Amérique latine, décalée par rapport aux événements ; cette argumentation ou justification scientifique alimentant souvent la formation d'une nouvelle idéologie.

La dernière en date en Bolivie, le « *Vivir Bien* », est née d'une très ancienne conception de vie des populations indigènes (surtout aymara), revisitée par des intellectuels indigénistes et élevée au rang de politique d'État (García Linera, 2011). Le processus de diffusion

[7] Fondateur de la revue *Méditerranée* (éditions Milan jusqu'en 1996) ; participation à des ouvrages scolaires aux éditions Magnard-Lycées (années 1990) ; concepteur de Cabral 1500 et grand utilisateur de SIG.

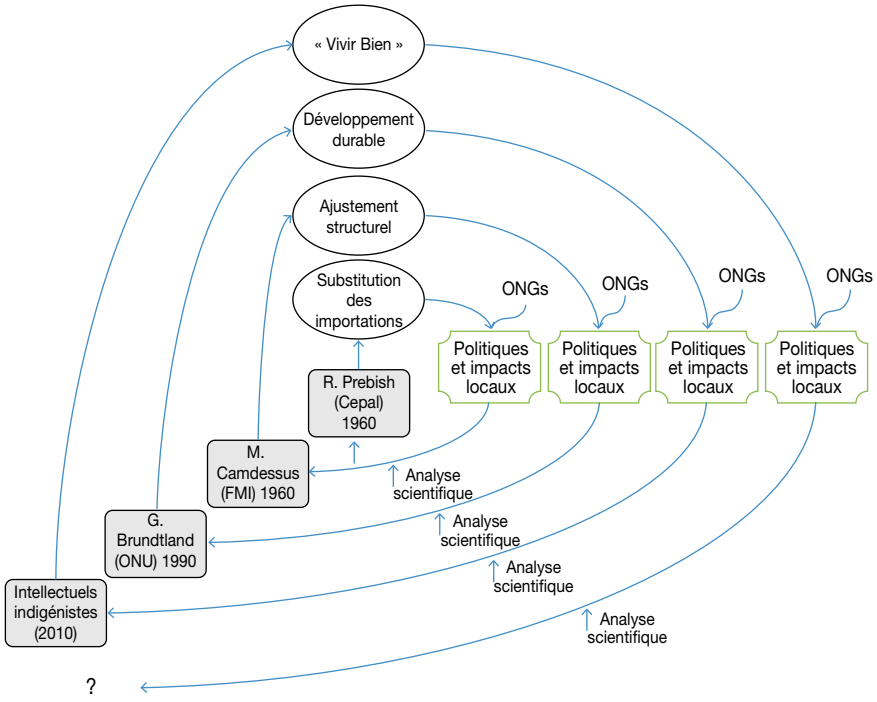

Figure 2
Spirale de l'élaboration des politiques en Bolivie.

de ce savoir auprès des populations est d'abord passé par le prétexte de la récupération des savoirs traditionnels, puis par la réalisation d'un débat national, puis par l'intégration du concept dans la nouvelle constitution de l'État, sans qu'il y ait d'application concrète réelle ni possible. Il n'y a cependant pas aujourd'hui une seule ONG en Bolivie qui ne tente d'utiliser ce concept dans ses propres programmes. Et surtout, apparaissent depuis quelques mois de nombreux ouvrages d'intellectuels connus essayant, eux aussi, d'analyser sinon de justifier ce nouveau concept censé remplacer celui de développement (Huanacuni Mamani, 2010 ; Farah et Vasapollo, 2011 ; Arkonada, 2012) ; analyses reprises ensuite par des circuits médiatiques (*Le Monde diplomatique*, par exemple) et d'autres intellectuels dans le monde qui amplifient cette chaîne de la justification.

Cette spirale est ainsi avant tout une ligne de circulation de l'information et de diffusion auprès du grand public où chacun (scientifique,

politique, journaliste, etc.) joue un rôle de relais pour la reconnaissance, la critique, l'affirmation, la justification d'un complexe science-politique-idéologie. Bref, on ne sait plus aujourd'hui qui est à l'origine de cette diffusion des savoirs, ni surtout qui la maîtrise, permettant toutes les justifications et dérives possibles.

Dans cette spirale, le scientifique peut se trouver piégé par un processus de diffusion du savoir qu'il ne maîtrise pas, car ce sont les médiateurs qui le modèlent. L'indépendance intellectuelle et cognitive devient un débat certain et nécessaire[8], surtout au Sud.

Les lieux du savoir sont multiples

À cette diversité des points de vue s'ajoute une diversité des lieux de productions du savoir. Le savoir en sciences sociales n'est plus hiérarchique, se générant à l'académie (l'université) et « descendant » dans la sphère de l'apprentissage : lycée, collège, école, public. Nous l'avons vu, il s'élabore aussi dans la sphère sociale, et c'est de cette interaction, de la coparticipation avec la sphère sociale que le scientifique construit sa discipline. Cette interaction est aussi une spécificité des sciences sociales, car la production de savoir dans les autres disciplines est quasi impossible dans la sphère sociale, en particulier à cause du problème de l'accès aux technologies de capture des informations.

Mais, là aussi à la différence des sciences expérimentales, cette construction et diffusion du savoir n'est plus non plus localisable géographiquement ; elle se trouve totalement éclatée dans des lieux diffus et virtuels, les nouveaux médias, les *tweeter* et *facebook*, les sites participatifs, etc., les réseaux dit sociaux, qui sont des espaces personnels constituant des espaces collectifs, mêlant vie professionnelle, vie publique et privée (Broudoux et Chartron, 2009). La

[8] Voir le rapport du comité national du CNRS sur « Les grands enjeux sciences/société », par exemple http://www.cnrs.fr/comitenational/archives/groupesCS/groupe_grandsenjeux.pdf

société en réseaux de CASTELLS (1999) est un facteur d'innovation évident de notre société qui modifie les acteurs, les lieux et les modalités des savoirs. Se construit une réticulation croissante des lieux de savoirs et de circulation des informations dans les espaces publics, individuels et privés, dont la place centrale est l'ordinateur, lequel assure à ce réseau une totale mobilité. « On observe donc une très grande fluidité dans la manière de se situer et d'agir dans le débat public » (KAHN, 2010). Le Web 2.0 s'invite alors dans les sciences comme en géographie avec la cartographie 2.0, le SIGPP (SIG 2.0 et participation publique) qui incluent la possibilité d'intervention de n'importe quel agent public dans la génération de données.

« Il nous faut donc être attentifs à ce qui se passe autour de nous, car chaque jour des innovations sont imaginées et testées par des milliers de géographes professionnels et amateurs, sur une toile qui est en train d'évoluer vers un "méta-univers" formé d'expériences socio-expérimentales immersives […]. Autant d'expressions des SIG et de la participation publique qui remettent en question nos hypothèses, nos théories et notre posture de recherche. » (LECLERC, 2011). Cet auteur admet donc que le public, mais aussi les politiques, les ONG, tous les acteurs, influencent aujourd'hui notre posture même. Cet auteur, citant PERKINS (2004), regrette même que le géographe universitaire préfère écrire des théories plutôt que de s'intéresser à des visualisations critiques ! Où se trouve alors la limite entre recherche et diffusion, voire vulgarisation ? Serions-nous devenus tributaires de la manière dont les nouvelles technologies nous informent et modèlent notre posture de scientifique ?[9]

Cette réticulation de la disponibilité et de la diffusion du savoir modifie aussi le statut de la publication qui, en sciences sociales, est très étroitement liée aux maisons d'édition grand public. Dans les grands débats de société, le public a-t-il la possibilité de faire la différence entre les ouvrages de scientifiques, de journalistes ou même de vulgarisateurs ? Cette modification de statut pose la

[9] On pourrait d'ailleurs à ce propos se référer aux progrès impressionnants des jeux vidéo qui font appel à des logiciels d'intelligence artificielle, lesquels intègrent parfaitement les comportements humains et même les spécificités culturelles régionales. On peut aussi faire référence au livre de LUSSAULT (2007) faisant l'éloge du jeu *Sim City* comme modèle du concept d'espace.

question de la légitimité du savoir pour le public. Qui aujourd'hui a légitimité, dans le débat sur le changement climatique, entre les spécialistes du climat, les spécialistes en sciences sociales, les médiateurs scientifiques, les journalistes, le mouvement associatif, les ONG, les organisateurs de concerts[10], les vulgarisateurs, etc. ? Je ne serai d'ailleurs pas provocateur en affirmant qu'il existe, particulièrement dans les pays du Sud, une certaine instrumentalisation du scientifique dans le discours du politique vers le public. Pour tous les acteurs de ce système médiatique, « la fonction sociale et politique de producteur de discours scientifiques dans les médias participant à la construction de la réalité sociale est devenue complexe. Il lui faut trouver le point de convergence le plus fort dans l'interface offre/demande » (SICARD, 1997).

La nécessité d'être dans le débat public

Diversité d'objets, de savoirs, de points de vue, de lieux, etc. font que depuis une vingtaine d'années le statut des sciences sociales change. Le « traitement médiatique de données scientifiques à enjeu social fort » (SICARD, 1997) a fait perdre aux sciences sociales leur présence dans la plupart des grands débats de société : changement global, biodiversité, éthique médicale, pandémie, sécurité alimentaire, etc., dans lesquels les sciences expérimentales semblent avoir une légitimité plus importante.

Il est d'ailleurs assez caractéristique de voir comment les sciences sociales ont du mal à s'imposer comme disciplines-centres de ces enjeux, dans le cas de programmes interdisciplinaires, par exemple.

[10] L'examen des brochures des ONG est assez significatif sur ce thème, dans la mesure où sont mis en exergue des présupposés qui n'ont aucun fondement scientifique afin de mettre en évidence la nécessité de leur action. Pour les concerts, ils sont nombreux et très souvent orientés vers une vision catastrophiste des processus afin de peser sur les négociations en cours. Quant aux sites web associatifs sur le changement climatique, ils sont nombreux et très divers.

Un complexe face aux sciences dites dures ? Sans doute pas, mais une difficulté certaine à diffuser un discours clair et des interprétations qui soient spécifiques des sciences sociales, face à une société de communication qui a besoin de « faits tangibles ».

Les sciences sociales doivent-elles entrer dans la modernité ? Comment peuvent-elles s'affirmer dans cette modernité ? L'introduction d'un marché de la publication scientifique sur le Web, qui permettrait de distinguer le « scientifique » du « grand public » serait-elle un gage de cette affirmation ? Faut-il envisager, en sciences sociales, une mise en jeu des acteurs sociaux, une évaluation par les masses plutôt que par les pairs, en reconsidérant les formes d'écritures et de diffusion vers « un public encouragé à réagir » ? (voir Broudoux et Chartron, 2009 ; Barré, 2013)[11]. Face à l'ensemble des défis que nous venons d'examiner, la question de l'identité du discours des sciences sociales devient lui-même un défi important.

Les principes liés au partage des savoirs

En résumé, il est important de dégager des principes généraux de la communication en sciences sociales, tout d'abord parce que le public n'est pas spectateur, mais acteur du processus social qu'étudie le scientifique, ensuite parce qu'il a son propre savoir qu'il est nécessaire, aussi, de partager, et enfin parce qu'il existe une diversité d'objets, d'interprétations, de points de vue, d'intermédiaires, de supports, etc., une certaine réticulation du savoir dans laquelle le public doit faire la part des choses et finalement, se forger sa propre idée, voire douter de la capacité du scientifique. L'usage, dans un discours vulgarisateur, de référents ontologiques, culturels ou

[11] Des ouvrages comme Morin (2011) sont très caractéristiques de cette démarche.

idéologiques est souvent flagrant et pose le problème de la légitimité du savoir, qui pose le problème du pouvoir lié au savoir et de la maîtrise des médiateurs. Pour faire face à ces spécificités, et construire une véritable communication des savoirs, les sciences sociales doivent s'armer d'un certain nombre de principes qui désenclaveront le scientifique de l'ensemble des acteurs médiatiques.

La reconnaissance des savoirs autochtones

En sciences sociales, un des pans importants de la recherche concerne le savoir des populations autochtones, c'est-à-dire l'intégration dans notre propre savoir des savoirs d'autrui, de la société que nous étudions. Sans ce principe, la compréhension des phénomènes qui rendent la dynamique possible de ces sociétés ne serait qu'une vision « en dehors », une pure construction de l'esprit.

C'est un débat important dans la transmission de savoirs basés sur d'autres épistémès. Que retransmettons-nous ? Une interprétation de leur savoir selon un modèle philosophique, idéologique, épistémologique, etc. qui peut être très divers, et très souvent politique ; pouvant conduire aussi parfois à des instrumentalisations de la diffusion des savoirs scientifiques (voir Boisvert et Pinton (2013) sur la question de la reconnaissance des peuples autochtones). Si la diffusion des savoirs d'autrui est une traduction, il s'agit de savoir si cette traduction est équivalente au sens linguistique du terme ; si c'est une interprétation, il s'agit de savoir dans quel modèle cette interprétation se situe.

Dans tous les cas, il est important, en tant que scientifique, de reconnaître que la source des informations est une source de savoirs qui a la même légitimité que la nôtre.

La vulgarisation comme développement du sens critique

La question n'est pas de savoir comment nous devons communiquer nos informations, mais plutôt comment nous pouvons « partager » notre savoir, c'est-à-dire comment le public peut se

l'approprier. Ce partage n'est évidemment pas toujours au même niveau de langage et doit considérer le type d'acteur de l'espace public, tout comme le niveau des informations qu'il peut entendre. Vulgariser, c'est aussi rendre banale une information, en la débarrassant de son langage scientifique. La question du langage est donc importante, mais la vulgarisation n'est pas qu'une traduction, c'est une action pédagogique, didactique, qui doit favoriser une appropriation par la société de ses propres connaissances, et le développement d'un sens critique vis-à-vis du scientifique. La connaissance de la société doit être réappropriée par la société elle-même, et servir de support à la critique.

Un défi éthique et méthodologique

Tout d'abord, il est important de faire la différence entre le processus scientifique d'interaction avec la société (recueil de données, entrevues, processus participatif faisant intervenir l'expert, etc.) et le processus de partage ou de vulgarisation du savoir. Dans le premier cas, il y a toujours une relation de pouvoir qui n'existera pas forcément dans le second. Si les deux approches se mélangent, le chercheur peut, consciemment ou inconsciemment de par sa position ambiguë, modifier la perception et le comportement de certains acteurs, au nom d'une « approche scientifique partagée », processus qui peut aller à l'encontre des pratiques, usages et connaissances locales, voire même modifier ou détruire des savoirs locaux. Le parcours des ONG est de ce point de vue assez significatif, et de nombreux exemples peuvent être trouvés[12].

Par ailleurs, les deux processus peuvent faire intervenir des méthodologies ou technologies méconnues par la société, susceptibles d'engendrer des inégalités (accès à des matériels, des réseaux, niveaux des connaissances, du langage, etc.). Il faut par conséquent être vigilant sur la signification et les impacts de notre désir de communication scientifique.

[12] Voir, entre autres, le site de l'Unesco.

Les approches participatives : une solution pour la diffusion de la recherche ?

Il est intéressant, à ce point de la réflexion, d'effectuer quelques remarques sur l'usage des méthodes participatives pour la diffusion et le partage des informations. En effet, ces approches participatives ont pris depuis les années 1990 une place importante dans les méthodologies des sciences sociales, comme dans les formes de restitution des expertises par les politiques[13]. De fait, ces méthodes se sont développées aussi bien dans les milieux de la recherche que des ONG, car elles répondaient aux principes ci-dessus énoncés : échange avec les populations locales, possibilité d'intégrer les connaissances locales, processus d'apprentissage, conditions éthiques respectées. Elles avaient aussi l'avantage de situer d'emblée les problèmes sur le terrain des relations communautaires, c'est-à-dire du collectif, ce qui permettait de remettre en question les relations de pouvoir.

Nous-mêmes, au sein du Ciat[14], nous les avons adulées comme support à la planification territoriale. L'hypothèse était que l'association de la planification et du participatif permettrait aux populations locales d'avoir une maîtrise de leur territoire par le biais du dialogue et de l'apprentissage. C'était aussi une façon d'associer la recherche (l'observation participative) à l'action (l'utilité sociale de cette recherche), et aussi à l'expérimentation (test *in vivo* de nos hypothèses). Le bilan de cette époque et des multiples expériences engagées est assez mitigé, sans doute parce que les principes associés au participatif ont été largement biaisés : le premier biais consistant à confondre une méthodologie de recherche participative avec un processus d'apprentissage collectif ; le deuxième ayant été,

[13] On pourrait dire que la place de cette méthodologie s'est développée depuis la Seconde Guerre avec ce que Chauveau (1992) appelle « l'anthropologie des développeurs ».

[14] Centre international d'agriculture tropicale, Cali, Colombie.

au Sud, de substituer des formes traditionnelles de concertation par des formes donnant l'illusion de la démocratie et surtout de l'homogénéité de la société ; le troisième étant que le dialogue reste finalement en dehors du champ de l'action (du politique) pour rester au niveau de l'intention, bilan assez partagé par de nombreux auteurs (CHAUVEAU, 1992 ; d'AQUINO et SECK, 2001 ; BLANC-PAMARD et FAUROUX, 2004 ; GIRAULT, 2005 ; LEROY, 2006, et bien d'autres).

Ce qui nous intéresse ici est de savoir si l'approche participative peut constituer un outil idéal de diffusion des savoirs. Et s'il est possible de concilier un processus scientifique d'analyse avec un processus d'apprentissage, de partage de connaissances.

En effet, « … les crises de l'humanité planétaire sont en même temps des crises cognitives. Notre système de connaissances, tel qu'il nous est inculqué, tel qu'il est engrammé dans les esprits, conduit à d'importantes méconnaissances. » (MORIN, 2011). Une de ces crises est celle de la démocratie cognitive qui donne l'illusion, au moyen de processus massifs de diffusion d'informations morcelées, de donner la parole et la connaissance au peuple. La diffusion, la vulgarisation des savoirs immergent la sphère publique dans des informations fragmentées et partiales, au détriment d'une vision globale des phénomènes. Le citoyen accède à l'information, mais perd le droit à la connaissance (MORIN, 2011).

La question des sciences sociales est de savoir si, au travers de la vulgarisation et de la diffusion des savoirs, nous désirons participer à ce « bombardement » d'informations, qui donne certes une certaine visibilité à la discipline, ou si nous désirons intégrer ces savoirs dans un partage des connaissances. Je reprendrai à ce titre une autre citation d'Edgar Morin : « la compréhension humaine envers une personne ou une ethnie ne saurait se réduire à des connaissances objectives, à des explications, à des données mesurées et mesurables ; elle nécessite une relation d'ouverture et de partage ». Appliquer ces principes à la communication « grand public » nécessiterait d'autres formes de diffusion des savoirs, moins unidirectionnelles, éliminant les encyclopédies, les expositions, les conférences, pour engager des forums, des ateliers, des formes participatives d'interactions entre le scientifique, le médiateur, le politique et le public. Le travail participatif permettrait de susciter l'intérêt pour la construction mutuelle du dialogue entre

scientifique et société, pour une vision holistique des grands problèmes de société. Les interactions entre savoirs savants, savoirs vernaculaires, connaissance de terrain, et connaissance de la société sont au centre de la construction d'un dialogue qui permet non seulement la vulgarisation, mais l'enrichissement mutuel, à la manière de la pédagogie dialogique de FREIRE (1983) qui cherchait un engagement éthique, un cadre épistémologique dialectique et un engagement pédagogique s'appuyant sur un engagement sociopolitique. Dans ce cadre, le dialogue participatif peut être orienté vers la recherche ou le partage des connaissances.

Mais cette construction est, malgré des dizaines d'années de réflexion, bien souvent inéquitable, en particulier parce qu'elle n'efface pas la relation hiérarchique entre chercheur et sujet, ni le déséquilibre entre savoir et non-savoir, ni l'accès inégal aux ressources, ni le problème de la représentativité du groupe, ni les impasses cognitives dans laquelle, finalement, c'est le meneur qui fixe les règles et l'orientation du jeu. Pour les ONG, la démarche participative dans les actions de développement devient un instrument de consensus méthodologique pour imposer une orientation qui devient alors consensuelle. En bref, l'illusion de la démocratie et de *l'empowerment* se compense par un sentiment de partage des connaissances avec l'expert. Dans la spirale de la figure 2, le participatif est de plus en plus présent au cours du temps, surtout dans les pratiques des ONG, comme modèle intellectuel de pédagogie plus que comme modèle de dialogue interactif.

Dans nos propres expériences d'aménagement du territoire à Potosí (Bolivie), nous avons été confrontés à de multiples réactions dans l'utilisation de la méthode participative, en particulier dans la dimension, la plus difficile, d'explication des modèles de développement territorial, car à chaque étape nous étions confrontés à des degrés hétérogènes d'interprétations :

– dans la compréhension de la signification même de la participation : participer à la discussion (la question du genre est ici contraignante), dialoguer, apprendre, s'impliquer dans le processus, etc. ;

– dans la compréhension de la multiplicité des acteurs et des connaissances : présence des paysans, de leurs autorités, des experts, des politiques, des universitaires (étudiants) ; présence d'une communauté entière, ou de sa représentation ; présence volontaire ou obligatoire, etc. ;

– dans la compréhension de l'intérêt mutuel de l'apprentissage et de la possibilité de construire un consensus entre les savoirs locaux et les savoirs universitaires : représentation cartographique, signification des lieux et des limites, compréhension du territoire, usage des ressources, etc. ;

– dans la compréhension de l'intérêt mutuel des retombées : information primaire pour le chercheur, information technique et compréhensible pour le paysan, processus d'apprentissage pour le politique et l'étudiant, etc. ;

– enfin, dans la nécessité de maintenir une éthique de partage, en particulier pour éviter de confondre les rôles de chacun.

Nous sommes donc encore loin d'une utilisation optimale des méthodologies participatives pour la recherche comme pour la diffusion des savoirs, car les problèmes méthodologiques restent nombreux, inhérents aux diverses spécificités des sciences sociales dont nous avons parlé en première partie. Ceci explique le développement et le succès important que prennent les sciences participatives ou sciences citoyennes dans le développement de communauté d'apprentissage en sciences de la nature, alors qu'en sciences sociales, elles sont pratiquement inexistantes. Ce succès est possible, car les méthodes utilisées en sciences de la nature délimitent clairement les compétences, actions et apports de chacun pour une meilleure compréhension de l'interaction entre les acteurs.

C'est, à mon sens, ce qu'il est nécessaire de faire en sciences sociales : détacher les processus de la recherche sur la société de ceux de l'apprentissage par la société ; considérer que la société n'est pas neutre, mais dispose de ses propres savoirs, et délimiter l'intérêt et les compétences de chacun et de tous dans le processus d'apprentissage.

Réflexions conclusives

La question centrale est de savoir ce que nous voulons, en sciences sociales, diffuser auprès du grand public : les connaissances et interprétations du chercheur (c'est-à-dire la vision qu'il a de la

société), ou les modalités de fonctionnement de cette société (ce qui suppose un dialogue critique entre société et science). Dans les deux cas, les méthodologies de communication sont sensiblement différentes, nous les avons appréhendées dans la première partie. Dans les deux cas aussi, il est nécessaire de parler de paradigme d'une communication des sciences sociales, dans la conception kuhnienne, en appréhendant ce qui fait consensus au sein d'une communauté scientifique. Cela passe par la construction d'une « matrice disciplinaire » qui fixe les domaines et les méthodes acceptables (au sens des découpages conceptuels) en matière de communication scientifique, et qui soit spécifique des sciences sociales. Dans la construction de cette matrice, il faut se préoccuper de quatre problèmes inhérents aux sciences sociales : 1) la très forte imbrication des sciences sociales avec son objet de recherche et avec les intermédiaires de la communication ; 2) la très forte imbrication des méthodologies de la recherche avec les méthodologies de valorisation, dans l'acceptation présentée dans la figure 1 ; 3) la multiplication des formes et lieux de diffusion qui nécessite une délimitation claire de la recherche par rapport au médiatique ou au politique ; 4) l'intégration d'ontologies ou d'idéologies qui, de fait et surtout au Sud, s'imposent au processus de diffusion et non de partage.

Parmi les défis et enjeux que pose le présent colloque, il reste beaucoup de questions dans la construction de cette matrice :

– le premier groupe de questions concerne la manière dont les sciences sociales peuvent s'afficher comme expert, en se distinguant de la production de savoir de la société même, des médias, des politiques, de tous les réseaux sociaux ;

– le deuxième concerne la question de la vulgarisation ou du partage des connaissances : de la forme, des lieux, des modes de diffusion que ce partage doit prendre ;

– le troisième concerne l'usage des TIC, et des processus de validation de l'information diffusée, surtout dans les grands débats de société ;

– enfin, le dernier groupe de questions concerne l'éthique de cette diffusion, dans sa dimension de respect des visions et savoirs de la société.

Les réponses à ces questions sont de l'ordre d'un débat très profond sur l'avenir des sciences sociales, qui risque d'être très controversé,

au regard des perceptions actuelles[15]. Ma position est de dire qu'en sciences sociales, nous devons réinventer des modalités de communication scientifique qui nous individualiseraient nettement, c'est-à-dire qui se détacheraient des maillons de la chaîne du politique. Les sciences sociales « sont là pour maintenir une différence entre les savoirs issus du fonctionnement politique des sociétés et les savoirs issus d'une exigence de scientificité indépendante du pouvoir » (JURDANT, 2011) en essayant de maintenir les utopies contre les idéologies.

Nous sommes donc au centre d'une lutte intense concernant le contrôle et le partage des savoirs, en particulier avec la nécessité d'une réappropriation des nouveaux outils de communication au service du développement du sens critique de la société.

La reconnaissance du savoir des sciences sociales par le public, au travers de la vulgarisation, passe par ces trois principes : interaction, sens critique et éthique. La validité du savoir, du nôtre comme de sa perception par le public, passe par cette reconnaissance, et par la co-construction du savoir.

Les approches participatives, parce qu'elles permettent un dialogue entre les acteurs qui bâtissent la société et les chercheurs qui l'observent, sont des modes de vulgarisation par apprentissage mutuel, interactifs, et générateurs de nouvelles connaissances. Mais il est nécessaire aujourd'hui d'en reconsidérer les fondements méthodologiques pour, d'une part, en détacher les spécificités nécessaires à la communication scientifique et, d'autre part, comprendre que ce n'est pas le scientifique qui construit la société, mais que la société, par ses savoirs quotidiens, donne au scientifique matière à sa compréhension.

[15] Voir par exemple l'émission « la Grande Table » de France Culture en 2012 sur le thème « Quel avenir pour les sciences sociales françaises ? » ; le numéro de décembre 2008 du CIEP : « Quel avenir pour les études en sciences sociales ? » ; celui du 15 juin 2011 de sciences humaines, aussi sur l'enseignement ; le rapport « Pour des sciences humaines et sociales au cœur du système d'enseignement supérieur et de recherche » remis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en septembre 2010 ; le III[e] Forum sur « sciences et démocratie » de mars 2013, etc. Ensemble de positions évidemment très contradictoires.

Bibliographie

Arkonada K. (ed.), 2012 – *Transiciones hacia el Vivir Bien o la construcción de un nuevo proyecto en el Estado plurinacional de Bolivia*. La Paz, Icaria editorial, 216 p.

Authier J., 1982 – La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique. *Langue Française*, 53 : 34-47.

Balle F., 2011 – *Media et société*, 15e édition. Éditions Monchrestien/ Lextenso, 832 p.

Banco Interamericano de Desarrollo, 2000 – *Desarrollo más álla de la economía. Progreso económico y social en América Latina. Informe 2000*. Washington D.C., Banco Interamericano de Desarrollo, 220 p.

Barré R., 2013 – « Comment évaluer la recherche et les chercheurs ? ». *In* Larqué L., Pestre D. : *Les sciences, ça nous regarde. Histoires surprenantes de nos rapports aux sciences et aux techniques*, Paris, La Découverte : 139-143.

Blanc-Pamard C., Fauroux E., 2004 – L'illusion participative. *Autrepart*, 3 (31) : 3-19.

Boisvert V., Pinton F., 2013 – « Comment les peuples autochtones se sont-ils fait reconnaître ? *In* Larqué L., Pestre D. : *Les sciences, ça nous regarde. Histoires surprenantes de nos rapports aux sciences et aux techniques*, Paris, La Découverte : 42-46.

Broudoux E., Chartron G., 2009 – La communication scientifique face au Web 2.0. Premiers constats et analyse. *H2PTM Rétrospective et perspective*-1989-2009 : 1-14.

Brunet R., 1980 – La composition des modèles dans l'analyse spatiale. *L'Espace Géographique*, 9 (4) : 253-265.

Castells M., 1999 – *L'ère de l'informatique. Tome 2 - Le pouvoir de l'identité*. Paris, Fayard, 538 p.

Champagne P., 1990 – *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris, Les éditions de minuit, 320 p.

Chauveau J.-P., 1992 – Le « modèle participatif » de développement rural est-il « alternatif » ? *Bulletin de l'Apad*, 3 : 2-12.

Chevalier J.-P., 1993 – Quatre pôles dans le champ de la géographie ? *Cybergeo : European Journal of Geography*, article 23. doi:10.4000/ cybergeo.6498

Collectif, 2009 – *Plan de ordenamiento territorial de la zona rural del municipio de Potosí. «Lindo sería volver a la comunidad»*. La Paz, IRD-Ciat-Honorable Alcaldía de Potosí, 420 p.

Crevoisier O., 2010 – La pertinence de l'approche territoriale. *Revue d'Économie régionale et urbaine*, 5 : 969-985.

d'Aquino P., Seck S. M., 2001 – Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? *Géocarrefour*, 76 (3) : 233-239.

Descola P., 2010 – *Diversité des natures, diversité des cultures*. Paris, Bayard, Les Petites Conférences, 88 p.

Dollar D., Kraay A., 2001 – Growth is good for the poor. *Policy Research Working Paper, World Bank*, 2587 : 44.

Dorier E., Mazurek H., 2011 – *Diagnostic territorial des districts du Pool Nord. 4-Kimba*. Marseille-Brazzaville, université de Provence-LPED/PARSEGD, ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire du Congo, 128 p.

Farah I. H., Vasapollo L. (eds), 2011 – *Vivir bien: ?Paradigma no capitalista ?* La Paz, Plural Editores, 438 p.

Freire P., 1983 – *La pédagogie des opprimés*. Paris, La Découverte-Maspéro, 202 p.

García Linera Á., 2011 – *Las tensiones creativas de la Revolución. La quinta fase del Proceso de Cambio*. La Paz, Vicepresidencia del Estado Plurinacional, Presidencia de la Asemblea Legislativa Plurinacional, 76 p.

Girault Y., 2005 – « Des recherches participatives aux communautés d'apprentissage en éducation relative à l'environnement : des situations de co-construction de savoirs ». *In* Sauvé L., Orellana I., van Steenberghe E. : *Éducation et environnement-un croisement de savoirs*, Montréal, Les Cahiers Scientifiques de l'Acfas-Fides, 104 : 85-102.

Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., 2003 – *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris, Anthropos, 186 p.

Huanacuni Mamani F., 2010 – *Vivir Bien/Buen Vivir. Filosofía, políticas, estrategias y experiencias regionales*. La Paz, Convenio Andrés Bello, Instituto Internacional de Integración, 118 p.

Jacobi D., Schiele B. (éd.), 1988 – *Vulgariser la science, le procès de l'ignorance*. Paris, Seyssel, Champ Vallon, 284 p.

Jurdant B., 1969 – Vugarisation scientifique et idéologie. *Communications*, 14 : 150-161.

Jurdant B., 2006 – Parler la science ? *Alliage*, 59. http://www.tribunes.com/tribune/alliage/59/page6/page6.html

Jurdant B., 2009 – *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*. Paris, Archives contemporaines, coll. Études de sciences, 197 p.

Jurdant B., 2011 – Haro sur les sciences sociales. *Mediapart*, 20 février 2011.

Kahn S., 2010 – Planète Terre : la géographie dans la sphère publique. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 10. http://traces.revues.org/index4837.html

Lacoste Y., 1993 – Chorèmatique et géopolitique. *Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique*, 69-70 : 224-259.

Lacoste Y., 1995 – Les géographes, la science et l'illusion. *Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique* 76 : 3-21.

Larqué L., Pestre D. (éd.), 2013 – *Les sciences ça nous regarde. Histoires surprenantes de nos rapports aux sciences et aux techniques*. Paris, La Découverte, Les Empêcheurs de Penser en Rond, 328 p.

Latouche S., 2004 – *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*. Paris, Unesco, Mille et une Nuits, 80 p.

Leclerc G., 2011 – SIG 2.0 et participation publique : vers une géographie de l'action

citoyenne. *Networks and Communication Studies*, 25 (1-2) : 83-98.

Leroy M., 2006 – « Méthodes participatives dans le cadre des rapports Nord-Sud : une revue critique ». *In* Billé R., Mermet L., Berlan-Darqué M., Berny N., Emerit A. : *Concertation, décision et environnement*, Paris, La Documentation Française : 111-120.

Littré É., 1958 – *Dictionnaire de la langue française*. Paris, 1 vol., 1343 p.

Lussault M., 2007 – *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Paris, Seuil, La couleur des idées, 366 p.

Malinowski B., 1944 – *Une théorie scientifique de la culture, et autres essais*. Paris, François Maspero, 182 p.

Martino L. C., 2003 – Épistémologie de la communication : scepticisme et intelligibilité du savoir communicationnel. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, université Descartes, Grenoble III : 11. http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2003/Martino/index.php

Mazurek H., 2012 – *Parcours de Territoire : la géographie à l'épreuve des Andes.* École doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés », Aix-Marseille Université, Habilitation à diriger des recherches, 292 p.

Moirand S., 1997 – Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias. *Hermès*, 21 : 33-44.

Morin E., 2011 – *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*. Paris, Arthème Fayard/Pluriel, 516 p.

Perkins C., 2004 – Cartography-Cultures of mapping: power in practice. *Progress in Human Geography*, 28 (3) : 381-391.

Proulx S., 2005 – « Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux-modèles-tendances ». *In* Vieira L., Pinède N. : *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Bordeaux, Presses universitaires : 7-20.

Retaillé D., 2005 – « L'espace mobile » *In* Antheaume B., Giraut F. (éd.) : *Le territoire est mort. Vive les territoires !* Paris, IRD Éditions : 175-201.

Rocher G., 2008 – L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale. *SociologieS*, article 2353 : 10. doi:http://sociologies.revues.org/2353

Sicard M.-N., 1997 – Pratiques journalistiques et enjeux de la communication scientifique et technique. *Hermès*, 21 : 149-155.

Soler L., 2009 – *Introduction à l'épistémologie*. Paris, Ellipses, 336 p.

Valenduc G., Vendramin P., 1996 – *Construire un pont entre les besoins de la société et les programmes de recherche. Rapport pour le programme Interfaces for Innovation (DG XIII)*. Namur, Fondation Travail-Université.

Conclusion
Partager ses connaissances pour renouveler sa pensée

Laurent Vidal
Anthropologue

Diversités

Présenté en introduction, le périmètre des contributions de cet ouvrage (chercheurs en sciences sociales de l'IRD) s'est, sans réelle surprise, rapidement ouvert à une forte diversité des propos. Diversité que j'attribuerai moins à des affiliations disciplinaires (anthropologie, géographie, science politique, économie…) ou des terrains de recherche (Afrique, Amérique latine, Asie) qu'à des situations spécifiques. Constat sur lequel je vais revenir, qui n'est que la conséquence logique de la question posée aux chercheurs sollicités pour participer au colloque, puis de celle posée pour cet ouvrage, qui était, en substance, la suivante : « Comment et avec quelle conséquence pour votre pratique de la recherche partagez-vous, exposez-vous les résultats de vos travaux en dehors du cercle académique des pairs ? ». Partant de cette interrogation, fort naturellement, les réflexions ont décliné une série relativement hétérogène de pratiques, parmi lesquelles : communiquer dans les médias, faire office de médiateur, restituer ses recherches, développer un plaidoyer, éclairer le débat, défendre une cause.

Cette diversité dans la nature des interventions des chercheurs se double d'une variété dans la démarche mise en œuvre. Voulue lorsqu'il s'agit de solliciter les autorités d'une région et d'un pays pour refonder un musée, elle peut être plus « subie » dès lors que le scientifique répond à une sollicitation pour intervenir à la radio. Dit autrement, soit le chercheur demande, soit il est demandé. Mais cela n'est pas associé à un niveau d'autonomie donné dans la production

du discours (j'entends par là aussi bien un exposé oral, un texte, une production graphique ou une mise en scène) du chercheur. Le chercheur « proactif » pour partager les résultats de ses recherches avec un large public peut tout aussi bien réussir à globalement contrôler le contenu de ce qu'il souhaite dire (à Madagascar dans le cadre du projet Madio) comme devoir faire des concessions (au Laos dans le projet muséographique). Symétriquement, le chercheur invité dans les médias doit composer (avec la durée, avec le degré de précision qu'il aurait voulu), alors que celui convié à éclairer un débat à dimensions politique et économique (l'irrigation dans le Languedoc) pourra exprimer ce qu'il avait prévu de dire.

Un autre élément complexifie le tableau de ces démarches et a trait à cette notion de « concessions ». Notion qu'il faudrait entendre au sens littéral du terme (accepter de ne pas tout faire/dire) en la débarrassant de sa connotation négative, voire d'échec, pour celui qui l'endosse. En effet, lorsqu'au terme de négociations le chercheur en vient à ne pas dire ou faire tout ce qu'il a prévu, pour autant il n'en éprouve pas systématiquement une déception ou une frustration. Là encore, il n'y a pas de règle : certains collègues se retrouvent « malgré tout » dans le résultat produit par leur « discours », alors que d'autres estiment ne pas avoir pu délivrer le message souhaité initialement.

Avant de voir les cohérences, les constantes, qui – au-delà de ces différences et diversités – caractérisent la démarche qui consiste à diffuser ses connaissances de chercheur dans un espace non académique, il me semble important de s'arrêter sur les mots et les notions employés, reprenant en cela des remarques effectuées par les contributeurs de cet ouvrage. Un premier constat a trait au caractère non « stable » de la notion d'« espace public ». Nous avons là une commodité de langage qui, lorsqu'on l'examine de plus près, recouvre des situations, des moments (espace) et des interlocuteurs (public) de nature très différente. S'agissant du premier point, je l'ai dit, les contextes d'« expression » (sans préjuger, par ce terme, du type d'expression : écrite, orale, formelle, sous forme de conseils…) utilisés par le chercheur sont multiples, il n'y a pas à proprement parler d'unicité de l'espace en question. Le public, lui, est par définition hétérogène et, à l'instar d'un contributeur de l'ouvrage, on peut aisément en repérer trois types : le grand public, le public averti et le public savant. De là, il est indispensable que le chercheur sache auquel de ces publics il va s'adresser. Non pas uniquement pour

adapter son propos à un niveau de compréhension supposé, ou à des attentes imaginées de son « public », mais aussi pour pouvoir « ajuster » ses réactions, de façon, par exemple, à éviter l'attitude du conférencier, décrite dans cet ouvrage, qui a quitté la salle, vexé par une remarque du public sur l'« inutilité » de sa science.

Constantes

Ces précisions faites, les expériences des chercheurs en sciences sociales se rejoignent sur un certain nombre de points. Tout d'abord, tous – par définition – ont souhaité « toucher » des interlocuteurs (le « public ») qu'ils ne pensent pas pouvoir atteindre par les canaux académiques de diffusion des résultats de la recherche. Une même volonté leur est donc commune, associée à des démarches différentes (répondre à une demande ou la solliciter, la créer). Ensuite, les chercheurs font fréquemment le constat d'un rapport au temps différent avec leurs interlocuteurs. Une logique du message semble prévaloir, sensible en premier lieu dans les médias, mais pas uniquement, qui suppose d'être concis. Concision du propos qui, à son tour, et ce sera mon troisième constat, oblige à privilégier les exemples, les illustrations, les conséquences pratiques des recherches menées sur toute considération théorique ou montée en généralité. Point qu'ont particulièrement expérimenté les collègues évoquant leurs actions de restitution des résultats de leurs recherches : en effet, auprès d'un même groupe, des mêmes interlocuteurs, ils collectent des informations qui leur permettront de bâtir des théories *et* ils rendent compte, non plus de ces théories, mais de ce qu'ils ont compris des pratiques quotidiennes de ces personnes. Pour reprendre une expression à la mode, il s'agit alors pour le chercheur de dérouler un « langage des solutions ». Cette posture doit composer avec une difficulté et un prérequis.

Le prérequis consiste à toujours garder présent à l'esprit que les personnes qui vont recevoir le savoir du chercheur – quels qu'en soient la nature et le médium – sont aussi porteuses d'un savoir : ce qui peut sembler une évidence n'en demeure pas moins fréquemment oublié

dans les démarches qui suggèrent implicitement que les interlocuteurs du chercheur sont « naïfs de connaissances » sur ce dont il sera question dans le discours du chercheur. Quant à elle, la difficulté que devront appréhender les chercheurs, notamment en sciences sociales, renvoie à leur rapport au discours, aux mots et aux notions. En effet, le premier réflexe épistémologique de nos disciplines consiste à examiner les notions proposées (dans nos lectures, dans les propos de nos interlocuteurs) et d'entreprendre de les déconstruire, pour en comprendre les éventuelles significations cachées. Démarche qui, dans l'entreprise d'ouverture vers un « public » plus large et diversifié dont il est ici question, se heurte à une constante, à savoir, pour reprendre les mots d'un auteur de l'ouvrage, que « la narration en direction du grand public joue sur le bon sens ». Dès lors, le discours sur le discours devient aisément inaudible, car – et je reviens ici sur ce que je notais plus haut – le chercheur est attendu dans l'exposé des faits, des résultats, voire des solutions.

Effets sur la recherche

Tant l'hétérogénéité des situations décrites que leurs points communs pourraient laisser penser que le chercheur, quelles que soient les raisons initiales l'amenant à s'investir dans une action de « mise à disposition » de ses connaissances et quelles que soient les démarches adoptées pour le faire, se trouvera dans des situations le plus souvent délicates, peu gratifiantes. Or, les textes de cet ouvrage le montrent, les exemples de retombées considérées par le chercheur lui-même comme « positives » sont multiples. Tout d'abord, émerge l'idée d'un double « profit », lorsque le chercheur s'engage dans un tel processus : pour ses interlocuteurs et pour lui-même. C'est très nettement ce que nous dit le collègue s'étant engagé dans la réhabilitation, la reconfiguration d'un musée ethnographique au Laos, où, malgré les difficultés rencontrées, il a réussi à faire passer son message de déessentialisation des populations laotiennes ; c'est aussi ce que nous dit le chercheur qui, en pilotant une exposition fréquentée par des scolaires sur la robotique, a pu mettre en lien différents aspects de sa

recherche. En parlant de ses travaux, le chercheur trouve donc aussi bien confirmation de ses choix, de ses idées, que révélation de ceux-ci : il y trouve aussi des moyens d'innover, de renouveler son travail, par exemple sur le plan méthodologique. Là encore, c'est ce qu'expriment les deux collègues ayant demandé à des enfants de représenter dans des dessins leur rapport à la nature, à leur environnement. De compilation de témoignages des imaginaires d'enfants d'origines variées, le livre s'est mué en outil, en médium, pour parler des savoirs sur l'environnement : nous avons là un prolongement inattendu de la démarche des chercheurs et qui est une illustration intéressante du bénéfice, pour le scientifique, de ces entreprises de communication sur et à partir des résultats de ses travaux.

Le cercle ainsi décrit est-il pour autant entièrement vertueux ? En première analyse, on pourrait répondre par l'affirmative, puisque le dialogue avec le public peut modifier le cours de ses recherches, occasionner la construction de nouvelles thématiques de recherche, ces dernières permettant à leur tour d'envisager un nouveau dialogue avec le public. De même, et cela a été montré par les collègues engagés dans une entreprise de restitution de résultats sensibles de leurs recherches, ils sont amenés pour ce faire à utiliser leurs réseaux de partenaires afin d'identifier les canaux et les interlocuteurs permettant de relayer leurs travaux : démarche, contacts qu'ils pourront alors remobiliser, ultérieurement, dans leur activité « habituelle » de chercheur. Cependant, le dispositif serait pleinement vertueux si ces actions – dont tous se plaisent à reconnaître leur caractère noble, éthique, respectueux du citoyen qui finance indirectement la science…. – étaient mieux reconnues et valorisées dans la carrière du chercheur, encore largement « indexée » sur la production académique. Toujours sur le plan institutionnel, et dans une même logique affichée de soutien aux actions des scientifiques qui veulent extraire les résultats de leurs travaux de l'espace des pairs, il est essentiel qu'ils se sentent en toute circonstance appuyés par leur hiérarchie lorsque, ce faisant, ils s'exposent à des critiques. Ce ne fut précisément pas le cas du collègue qui « descendit dans l'arène » en relativisant la présentation officielle faite de statistiques sur la pauvreté, ceci dans un sens moins flatteur pour la politique économique du pays en question. Cela lui valut une fin brutale de son affectation, un retour en France, et non seulement une absence de soutien de sa hiérarchie, mais bien plutôt des critiques de celle-ci.

Propositions

Malgré les difficultés, mais conscient de l'importance de cet « exercice » pour ceux auxquels il s'adresse et pour lui-même, le chercheur accepte (ou décide) de parler de ses travaux suivant des canaux, et en direction de personnes qui ne sont pas ceux et celles qu'il utilise et côtoie dans la « vie de laboratoire ». Les contributions de cet ouvrage ont montré la variété des situations vécues et des enjeux révélés par ces expériences. Je voudrais conclure en reprenant deux de leurs propositions. La première est de bien identifier ce que l'on veut exposer : ses connaissances et analyses de chercheur ou ce que l'on pense, par exemple, des modalités de fonctionnement de la société. On pourrait certes dire que ces deux approches s'alimentent l'une l'autre, mais il ne faudrait pas ce faisant oublier que la première est du registre de l'information (basée sur des faits, analysés…) et la seconde de celui de la prescription. Sans relancer ici le débat sur le savant et le citoyen, l'un parlant de sa science, l'autre donnant son avis, il faut définir – dans ces entreprises d'exposition de son savoir « hors les murs » académiques – sur lequel de ces registres (cela peut fort bien être les deux) le chercheur va se placer. Ceci me paraît d'autant plus nécessaire – et ce sera la seconde proposition – que le public visé doit être mieux connu, qu'il soit (des scolaires) ou non (des auditeurs de la radio) « homogène ». Dit autrement, la question de l'adaptation de son discours au public est centrale. Elle permet d'être audible, d'éviter les déconvenues et malentendus et – les contributions de cet ouvrage le montrent – elle n'est pas du registre du dévoiement ou de la trahison. Il y a, je crois, profondément, une raison scientifique dans l'exercice d'adaptation, de composition : cela relève d'une force (identification d'une nouvelle voie) et non d'une faiblesse du chercheur. Cela, enfin, suppose donc pour le chercheur de ne jamais perdre de vue que son public, les destinataires de son « discours » ont des attentes spécifiques en sa direction et que, concrètement, ils attendent les analyses, voire les avis (cf. première proposition) d'une personne qui a un statut – « chercheur », « professeur », de « telle ou telle discipline ».

Les auteurs

Stéphanie M. **Carrière**, ethnoécologue
IRD, UMR Gred
stephanie.carriere@ird.fr

Claudine **Chamoreau**, linguiste
CNRS, UMR 8202, Sedyl
claudine@vjf.cnrs.fr

Fred **Eboko**, socio-politiste
IRD, UMR Ceped
fred.eboko@ird.fr

Cyril **Farnarier**, socio-anthropologue
UMR Centre Norbert Elias
cyril.farnarier@gmail.com

Alain **Gioda**, hydrologue et historien du climat
IRD, UMR Hydrosciences Montpellier
alain.gioda@ird.fr

Marc-Éric **Gruénais**, anthropologue
Université Bordeaux Segalen,
département d'Anthropologie sociale/Ethnologie
marc-eric.gruenais@u-bordeaux2.fr

Javier **Herrera,** économiste
IRD, UMR Dial
javier.herrera@ird.fr

Francis **Laloë**, statisticien
IRD, UMR Gred
francis.laloe@ird.fr

Hubert **Mazurek**, écologue et géographe
IRD, UMR LPED
hubert.mazurek@ird.fr

Éric **Mollard**, sociologue de l'environnement
IRD, UMR Gred
eric.mollard@ird.fr

Mireille **Razafindrakoto**, économiste
IRD, UMR Dial
razafindrakoto@ird.fr

François **Roubaud**, économiste
IRD, UMR Dial
francois.roubaud@ird.fr

Thierry **Ruf**, géographe
IRD, UMR Gred
thierrry.ruf@ird.fr

Catherine **Sabinot**, ethnoécologue et anthropologue
IRD, UMR Espace-Dev
catherine.sabinot@ird.fr

Grégoire **Schlemmer**, anthropologue
IRD, UMR Urmis
gregoire.schlemmer@ird.fr

Charles-Édouard **de Suremain**, ethnologue
IRD, UMR Paloc
suremain@ird.fr

Denis **Vidal**, anthropologue
IRD, UMR Urmis
denis.vidal@ird.fr

Laurent **Vidal**, anthropologue
IRD, UMR Sesstim
laurent.vidal@ird.fr

Colloques et séminaires

Si les scientifiques sont plus que jamais incités à communiquer les résultats de leurs recherches dans des revues et des ouvrages savants, ils sont dans le même temps nombreux à s'engager dans d'autres formes de partage de leurs connaissances. Qu'ils en fassent la demande ou qu'ils répondent à des sollicitations, les chercheurs communiquent dans les médias, sont investis dans le montage d'expositions ou la réalisation de documentaires, participent à des débats de société, et s'adressent donc, de fait, à des publics non scientifiques. En somme, ils descendent dans l'arène, révélant de nouvelles formes et de nouveaux enjeux de l'implication du savant dans la société.

Pour témoigner de ces nouvelles formes d'engagement du chercheur, cet ouvrage rassemble des témoignages et des analyses de spécialistes des sciences sociales travaillant dans différents contextes et domaines disciplinaires. Ils rapportent des expériences qui vont de l'exercice de communication à celui de vulgarisation scientifique, en passant par la participation à des débats et controverses. Pourquoi décider de communiquer sur ses propres travaux ? Comment ces expériences se sont-elles déroulées ? Quels enseignements en tirer pour le métier de chercheur ? Telles sont les questions posées dans cet ouvrage qui, de l'anthropologie à l'économie, de la linguistique aux sciences politiques, nous révèle que les sciences sociales sont largement décloisonnées et en prise avec les grandes préoccupations des sociétés.

Laurent Vidal est anthropologue, directeur de recherche à l'IRD, dont il a dirigé le département Sociétés (2011-2013). Il mène depuis plus de vingt-cinq ans des recherches sur les questions de santé en Afrique et sur l'épistémologie des sciences sociales dans des contextes d'interdisciplinarité et de développement.

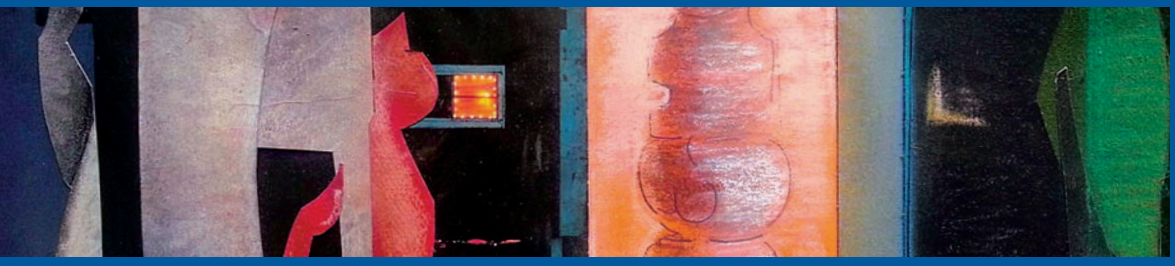

IRD
44, bd de Dunkerque
13572 Marseille cedex 02
editions@ird.fr
www.editions.ird.fr

27 €

Diffusion
IRD
32, av. Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex
diffusion@ird.fr

9 782709 918817
ISBN 978-2-7099-1881-7
ISSN 0767-2896